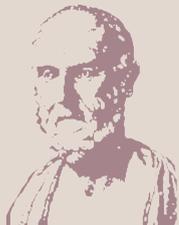


Décembre 2024



Libre expression 4

Ch. Virenque
P. Léophonte
L. Pietra
F. Natali
R. Tolédano-Attias
J. Pouymayou
M. Miguères
E. Attias

**Pour que la mer ne soit plus
un désert médical**

Site internet :
medecineetculture.com

Association Médecine et Culture :
9, rue Alsace Lorraine
31000 Toulouse
Directeur de la publication :
E. Attias

Sommaire

<i>Elie Attias</i>	
<i>Editorial</i>	5
<i>Christian Virenque</i>	
Pour que la mer ne soit plus un désert médical.....	11
<i>Paul Léophonte</i>	
Une fin de vie à son gré	28
<i>Laurent Pietra</i>	
Démocratie et autorité.....	42
<i>Florence Natali</i>	
L'amitié, au cœur de la confiance.....	66
<i>Ruth Tolédano Attias</i>	
Cynismes.	76
<i>Michel Miguères</i>	
Œdipe, l'homme qui en savait trop.....	89
<i>Paul Léophonte</i>	
Nostalgie symphonique.....	103
Poil de carotte écrivain.....	120
<i>Jacques Pouymayou</i>	
Le testament du Condottiere	135
<i>Elie Attias</i>	
Philosophes et médecins.....	139
Lectures	
- Les Livres	156
- Sénèque, la vie heureuse	164
- Albert Camus, Le premier homme.....	188
- Paul Eluard, Liberté.....	220
<i>Nous remercions tous les intervenants</i>	224
<i>Sommaire de tous les articles de la revue</i>	228

Bonne et heureuse année 2025

EDITORIAL

Dr Elie ATTIAS

Pneumo-Allergologue - Toulouse

Directeur de la revue Médecine et Culture

Médecine et Culture est une revue bi-annuelle, fondée en 2004, destinée à la communauté médicale. Cette publication se trouve dans la Bibliothèque Nationale de France, la Bibliothèque de l'Académie de Médecine et sur les Sites Médicaux de langue française :

chu-toulouse.fr/-histoire-et-patrimoine

amishoteldieutoulouse.com

cismef.org (CHU de Rouen)

Elle est également consultable et téléchargeable dans sa version numérique sur le site :

medecineetculture.com

En avril 2024, la Commission du Patrimoine Historique du CHU de Toulouse et l'Association des Amis de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques et de La Grave ont décidé de participer à la sauvegarde des archives de la revue Médecine et Culture. Le CHU est devenu ainsi le dépositaire de la version papier de la revue et la propose en don aux hospitaliers qui en font la demande.

Vous pouvez contacter la Direction de la Communication afin d'obtenir les exemplaires souhaités :

capoen.b@chu-toulouse.fr

Tél : 05 61 77 82 72

La fin de vie demeure une difficulté. La *loi Léonetti*¹, concrétisait une double démarche : éviter l'acharnement thérapeutique, poursuivre le développement des soins palliatifs et renforcer le droit des malades. Elle devait permettre de recourir à « l'aide à mourir », c'est-à-dire au suicide assisté ou à l'euthanasie, pour les adultes qui souffrent d'une affection grave, incurable et qui engage leur pronostic vital à court ou moyen terme. Elle ouvre à toute personne majeure, la possibilité de rédiger, à tout moment, un document écrit dénommé *directives anticipées*. Mais elle ne résout pas les problèmes particuliers.

En avril 2023, la *Convention citoyenne sur la fin de vie*, une assemblée citoyenne française, constituée par le Conseil économique, social et environnemental (CESE), sur demande de la Première ministre Elisabeth Borne, a réuni, à l'appel de l'Exécutif, 184 citoyens Français tirés au sort, parmi la population française, selon six critères : âge, sexe, catégorie socio-professionnelle, typologie d'aire urbaine, niveau de diplôme et origine géographique. Le rapport final, remis au Gouvernement le 2 avril 2023, se prononce pour l'autorisation, sous conditions, de l'euthanasie ou au suicide assisté.

Cinq conditions doivent être remplies et laissent toujours une marge d'appréciation au corps médical qui se trouve face à une demande de suicide assisté : être âgé d'au moins 18 ans, de nationalité française ou résider de façon stable et régulière en France depuis longtemps, être en capacité de manifester sa volonté de façon *libre et éclairée*, être atteint d'une affection grave et incurable en *phase terminale ou avancée*, présenter une souffrance physique ou psychologique réfractaire ou insupportable liée à cette affection.

Selon la rédaction retenue par l'exécutif, « *l'aide à mourir consiste en l'administration d'une substance létale,*

¹ La proposition Léonetti est une loi de la République dont l'intitulé officiel est : loi 2005-370 du 22 avril 2005 relative aux droits des malades en fin de vie.

effectuée par la personne elle-même ou, lorsque celle-ci n'est pas en mesure physiquement d'y procéder, par un médecin, un infirmier ou une personne volontaire qu'elle désigne ». Des députés ont demandé d'ajouter la possibilité pour un patient qui a perdu son discernement, de bénéficier d'une « aide à mourir », s'il a formalisé ce souhait, au préalable, dans des directives anticipées.

Le texte vise également à *renforcer les soins d'accompagnement et les droits des malades, en vue d'une prise en charge globale de la personne malade pour préserver sa qualité de vie et son bien-être et de soutenir son entourage*. Ce nouveau concept doit remplacer les soins palliatifs.

La commission spéciale de l'Assemblée Nationale a adopté le *projet de loi* relatif à *l'accompagnement des malades et de la fin de vie*, dans la nuit du vendredi 17 au samedi 18 mai. Les députés qui composent l'instance ont également débattu de la *clause de conscience* qui permet aux professionnels de santé de refuser de mettre en œuvre un aspect de la loi qui peut, compte tenu de leurs convictions, leur poser un problème éthique. Le texte prévoit qu'un médecin qui souhaite objecter sa clause de conscience en informe immédiatement le patient et lui adresse une liste de praticiens à même de répondre à ses attentes. Les responsables d'établissements de santé ou médico-sociaux sont dans l'obligation de permettre l'intervention de médecins pratiquant l'aide à mourir et l'accès des proches du patient en fin de vie.

Contre toute attente, les travaux des députés sur la fin de vie et le projet de loi qui devaient ouvrir la possibilité strictement encadrée d'une assistance au suicide, ont été interrompus, suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale le 9 juin 2024.

*Nous avons la tristesse de vous faire part du
Décès des confrères*

Pr Jean-Paul BOUNHOURE, le 24.02.2024

Professeur émérite de l'Université Paul Sabatier de Toulouse, ancien Chef de Service de cardiologie à l'hôpital Rangueil de Toulouse, ancien président de la Société Française de Cardiologie, membre de l'Académie Nationale de Médecine, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite. Il a contribué au développement de la cardiologie toulousaine, dans la lignée de son maître, le Pr Calazel : investigations hémodynamiques, coronarographie et cardiologie interventionnelle dans les syndromes coronaires aigus. Il a fondé une école dont la renommée a été portée très haut par ses élèves, en particulier le Pr Puel qui a implanté le premier stent coronaire. Plus tardivement, au cours de sa carrière, il s'est passionné pour l'insuffisance cardiaque, les avancées du traitement médical et la recherche en cardiologie. Nous avons apprécié son enseignement et ses qualités humaines.

Docteur Jean-Pierre DONZEAU, le 26.02.2024

Spécialiste en cardiologie et en rythmologie cardiaque à la Clinique Pasteur - Toulouse.

Nous présentons nos **sincères condoléances** à leurs épouses, le docteur Françoise Bounhoure, née Merle-Béral et madame Paloma Donzeau, à leurs enfants et à leurs familles.

*
* *

Nous les remercions pour leur soutien et leur participation enthousiaste à la Revue Médecine et Culture.

Articles du Pr Jean Paul BOUNHOURE

Numéros :

- 19 : Victor Hugo : L'itinéraire politique d'un grand poète
- 20 : Deux médecins méridionaux, pionniers de la cardiologie
- 21 : Goya : sa maladie, son œuvre
- 22 : La liberté
- 25 : Maladie coronaire et sexe féminin
- 27 : - La mort de Gustave Mahler
 - Bref rappel sur l'historique des endocardites malignes
- 28 : Manifestations cardio-vasculaires et substances récréatives
- 33 : - Histoire de la cardiologie à Toulouse (2020)
 - L'apport de Claude Bernard à la physiologie et à la pensée médicales
- 36 : Bref rappel historique de l'infarctus du myocarde
- 37 : Gambetta
- 38 : - Honoré de Balzac et la médecine ;
 - Napoléon III, visionnaire ou imposteur ?

Articles du Dr Jean Pierre DONZEAU

Numéros :

- 37 : Histoire de la rythmologie
- 34 : Balade des virus à Paris

Pour que la mer ne soit plus Un désert médical

Pr Christian VIRENQUE

Professeur émérite de l'Université Paul Sabatier-Toulouse

Co-Fondateur – Directeur du SAMU 31

Président de la Commission du Patrimoine Historique du CHU de Toulouse. Vice-président de l'Association Les amis de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques et de l'Hôpital de La Grave

Difficile d'évaluer avec précision l'importance, sur notre globe terrestre, des terres émergées par rapport aux mers car, comme chacun sait, actuellement, « la mer monte », chaque jour elle grignote un peu de nos côtes et elle avale quelques-unes de nos petites îles. Les mers couvriraient aujourd'hui soixante-dix pour cent de la surface du globe terrestre. En arrondissant un peu, pas loin des trois quarts. Ponctuées d'îles, des îles continents (qui ne sont pas ici de notre propos) ou petits confettis éparpillés au milieu de nulle part, elles sont aussi sillonnées, et de plus en plus, par des navires, petites felouques ou imposants transatlantiques, minuscules « pointus » ou énormes porte-containers. Et, désormais, colonisées par des plates-formes pétrolières installées là à demeure, elles doivent subir également les « explorations » des sous-marins, invisibles à tous mais toujours très présents.

Car, si, aujourd'hui, les réserves halieutiques s'épuisent (les poisons se raréfient), il n'en est pas de même des humains qui, eux, se multiplient. Habitants des petites îles, pêcheurs, équipages et voyageurs, travailleurs des compagnies pétrolières, océanographes et militaires et, désormais, touristes et plaisanciers, ils sont des millions qui vivent, temporairement ou non sur toutes les mers du globe.

De plus en plus, notre « homo sapiens des terres » est devenu « homo maritimus » ou « homo sapiens des mers » et capable de vivre aussi bien, sous que sur la mer.

Oui. Mais pas si bien ! en particulier, face à la perte de bonne santé.

Car pendant très longtemps, « homo sapiens des terres » a ignoré son collègue « homo sapiens de mers » et ce n'est que très récemment que les médecins, variété plutôt « homo sapiens des terres », ont entrepris de s'organiser pour pouvoir porter secours et assistance à « homo sapiens des mers ».

Certes nos conditions de vie sont désormais plus confortables et la vie sur les « géants des mers » de la compagnie Costa n'a plus rien à voir avec celle des équipages des caravelles de Christophe Colomb, encore moins avec celle des marins d'Ulysse perdus sur la mer « vineuse ».

Certes, aujourd'hui, Météo France et tous les systèmes de surveillance météo permettent de prévoir tempêtes, typhons et autres catastrophes. Il n'en reste pas moins que pendant longtemps, la mer est restée un vrai désert médical.

Pour toutes les personnes isolées en pleine mer, le plus petit problème médical, accident ou maladie pouvait très vite se transformer en catastrophe et devenir mortel.

Peu à peu, toutefois, un système de secours efficace a fini par se mettre en place. Comme très souvent, ce sont les militaires qui les premiers vont se pencher sur le problème.

1759. La « Santé des équipages »

En 1759, constatant que sur les vaisseaux de guerre, les équipages étaient décimés bien plus par les maladies que par les combats, Henri Louis Duhamel du Monceau rédige un

fascicule « Santé des équipages » dans lequel, il multiplie les directives visant à éviter les maladies, ingestion de citrons frais pour prévenir le scorbut, quinquina contre les fièvres, vapeurs de soufre pour désinfecter etc.

1708 le « Service de Santé des Armées »

Avant même la parution de l'ouvrage de Duhamel, une organisation officielle s'était mise en place avec une ordonnance de Colbert en 1689 rendant obligatoire la présence de chirurgiens-navigants à bord des vaisseaux de guerre, chirurgiens, en fait à former ! C'est vraisemblablement, avec cet objectif, qu'en 1708, Louis XIV crée le « Service de Santé des Armées ». Les « chirurgiens » embarqués sur le navire font pour leur mieux pour combattre choléra, typhus, paludisme, tuberculose et bien sûr, maladies vénériennes qui, pendant des décennies déciment les équipages. On peut espérer qu'ils appliquent consciencieusement les conseils d'Henri Louis Duhamel, à savoir, se laver les mains...avec du vinaigre ! Et aussi revêtir (pour les opérations de soins) un fourreau de toile cirée !

XXe siècle, la « Direction Centrale du Service de Santé Interarmes »

Il faudra donc attendre le 20^e siècle pour voir créé le « Service de Santé Interarmes » lequel supervise la formation et le travail de tous les médecins militaires. Formés d'abord à Rochefort puis à Toulon puis à Brest, enfin à Bordeaux, les médecins de la Marine Nationale reçoivent, depuis 2001, leur formation, à Bron (dans la banlieue de Lyon), comme tous leurs collègues des armées.

Chez les civils, les initiatives se multiplient

Les compagnies d'assurance de leur côté, les compagnies maritimes d'autre part commencent à se préoccuper du pro-

blème. C'est notamment la Société Croix bleue au Québec, qui essaie de recenser les pathologies les plus fréquentes survenues au cours des croisières : essentiellement, les infections gastro intestinales, norovirus, colibacilles, salmonelles, parfois Hépatite A, potentiellement mortelle. Toutes sont apportées par l'eau et la nourriture. Puis viennent la grippe et les viroses respiratoires, enfin, la légionellose elle aussi, potentiellement mortelle, et engendrée par les systèmes de climatisation.

L'ENIM, Établissement National des Invalides de la Marine

Prend en charge les marins professionnels. Créé par Colbert en 1689, et géré depuis 1965 par la Service de Santé des Gens de Mer, cette structure originale orientée vers la médecine du travail accorde des certificats d'aptitude à naviguer et assure un suivi des pathologies grâce à une base de données (fichier Esculape) actualisée en permanence. Elle gère également un système de retraite spécifique aux marins professionnels.

La SFMM, Société Française de Médecine Maritime

Centre ses activités sur « les personnels professionnels à statuts non marin ». Elle a émis, en 2023, à l'intention de ces personnels, des recommandations sur les contre-indications médicales aux embarquements. On y insiste sur le risque que peuvent présenter des pathologies sous-jacentes, mise en danger des autres personnes embarquées mais aussi, risques de complications aiguës pour le malade lui-même.

Les médecins embarqués sont gérés par une réglementation.

S'il y a plus de 1000 personnes à bord pour une traversée de plus de 48 heures, ou si plus de 1200 personnes embarquent

pour plus de 3 jours, la présence à bord de soignants embarqués est obligatoire. Dans tous les autres cas, c'est le commandant de bord qui est responsable des soins ! Si un médecin se trouve à bord, il peut lui déléguer cette charge, sinon, il a toujours la possibilité de se référer au... « Médecin de papier » (un petit résumé d'instructions sanitaires) !

Les systèmes de santé complets

Ils existent sur les très gros navires des grands croisiéristes, tel le « Wonder of the seas », le plus grand actuel paquebot du monde qui embarque 7 000 passagers et 2 400 membres d'équipage. Ces systèmes incluent personnel et logistique, parfois une DZ et parfois même un hélicoptère. Cependant, rien de tout cela n'est gratuit, la rémunération se fait à l'acte. Et le système a montré ses limites lors de la pandémie du COVID face à la quarantaine !

Heureusement, les centres « radio médicaux » d'abord, puis les centres de Consultation Médicales Maritimes, CCMM vont, enfin, grandement améliorer la situation.

Les Centres « radio médicaux », une première étape importante

C'est évidemment grâce aux progrès des télécommunications que ces centres ont pu se développer.

L'histoire des télécommunications

L'invention des télécommunications s'est effectuée en France en 1800 avec l'implantation du télégraphe sémaphorique Chape sur toutes les côtes du pays. Les stations communiquent à vue entre elles, avec les bateaux puis avec le réseau postal filaire. Le sémaphore est remplacé en 1898 par l'emploi du morse soutenu par des émetteurs-récepteurs terrestres et embarqués de plus en plus nom-

breux et dont la portée devient vite planétaire. La télécommunication est inventée !

Le premier SOS (Save Our Soul) est émis par le Titanic qui coule après avoir heurté un iceberg, le 15 avril 1912.

En France, c'est l'administration des Postes Télégrammes et Téléphones (PTT) qui gère initialement les moyens filaires et non filaires (radio), supports de communications phoniques et graphiques et les abonnés utilisateurs.

Le premier centre radio-médical est celui de Göteborg en Suède, ouvert en 1922. Le CIRM (Centro Internazionale Radio Medico) ouvre en 1935 à Rome. Ces centres ne sont pas implantés dans un hôpital.

En 1949, la France se dote, dans la banlieue toulousaine, du centre radio-maritime de Saint-Lys. Géré par l'administration des PTT, il intègre, outre le trafic commercial des armateurs et les conversations familiales des marins, par l'intermédiaire de télégrammes payants, une **consultation médicale réalisée gratuitement** par des médecins hospitaliers de l'hôpital Purpan (qui vient d'ouvrir ses portes). En fait, à Saint Lys, se trouve un ensemble d'antennes couplés à des récepteurs qui captent les émissions à grande distance des bateaux dans les bandes de fréquences réservées au trafic maritime. Le centre émetteur qui assure la réponse est, lui, situé au Vernet à une vingtaine de kilomètres. Il est télécommandé depuis Saint-Lys par des opérateurs qui opèrent en morse : c'est de la radiotélégraphie. Le message du bateau établi par le commandant qui précise les symptômes du patient est reçu au casque et tapé à la machine à écrire en temps réel. Grâce à une ligne téléphonique spécialisée, l'opérateur appelle ensuite l'interne de garde de l'hôpital Purpan et lui lit le message. La réponse est souvent, dans un premier temps, une demande de précisions puis des conseils thérapeutiques qui sont acheminés en morse vers le navire demandeur. On imagine la lourdeur du système. L'interne n'est pas toujours disponible ; il peut avoir besoin de consulter un spécialiste.

Pendant ce temps, la propagation radio électrique peut changer rendant impossible de conserver le contact... De nombreux malades et blessés ont cependant été pris en charge ainsi qu'en témoigne le cahier que remplit l'interne lors de chaque appel. A cette époque, une centaine d'appels chaque année est comptabilisé. En remerciement, un voyage autour du monde est proposé à l'internat de Toulouse sur un cargo ou un pétrolier. Très peu d'internes en profitent.

Quelques histoires vécues rapportées par E. Ambiaud, ancien chef de centre

° en mer Rouge, sur un cargo, l'équipage nettoie imprudemment une cuve, plusieurs marins sont intoxiqués. L'oxygénothérapie prescrite permet d'attendre le ralliement vers le port le plus proche. Mais il n'y aura que deux survivants.

° le deuxième capitaine d'un pétrolier avale son dentier et se trouve en difficultés respiratoires, que faire ?

° un marin chute, se luxe l'épaule ; le diagnostic est facile ; l'interne donne alors des instructions détaillées au commandant : « pliez un drap en quatre, passez-le autour du torse du blessé pour le maintenir fermement. Un homme tirera sur le bras, relevé à 45° dans l'axe du corps, un deuxième appuiera ses pouces fortement sous l'aisselle ; tirez sans à coup, progressivement. A la mise en place, vous entendrez un coup sec ». Appliqué à la lettre, cette procédure est accompagnée d'un « claquement sec » !

° sur un paquebot, c'est le médecin du bord qui « tombe » dans le coma. Son infirmier transmet le bilan à l'interne. Une analyse par bandelette réactive et celle des urines font conclure à un coma diabétique. Une perfusion et l'injection d'insuline réveillent le docteur.

A partir de 1970, il devient possible d'utiliser la radiotéléphonie en alternat puis en duplex et ainsi établir une conversation entre le commandant du navire et le médecin. La ligne spécialisée est déplacée au SAMU qui vient d'être créé. Le médecin régulateur remplace l'interne. Il dispose alors d'un téléphone muni d'un casque pour une meilleure écoute. As-

sez vite on peut utiliser le radio télex qui laisse une trace écrite, embryon de dossier sanitaire. Un vrai dossier sera mis au point, bien plus tard, lors de l'informatisation du SAMU en 1995. Et ce dossier sera complété à l'occasion de réponses successives qui assurent le suivi des consultations.

Le système se professionnalise : le Centre de Consultations Médicales Maritimes (CCMM)

L'instruction interministérielle du 29 avril 1983 crée le CCMM au SAMU de Toulouse, centre national de la télémédecine maritime. D'aucuns se sont étonnés de cette localisation loin de la mer. Réponse : « Toulouse est *bien placé* sur le canal des deux mers » !!!

C'est la professionnalisation du système. Le CCMM est couplé aux 5 Centres Opérationnels de Surveillance et de Sauvetage (CROSS) : Gris Nez, Jobourg, Corsen, Etel, Lagarde, qui viennent d'être implantés sur le littoral de la métropole (plus 2 outre-mer : Antilles Guyane, Réunion), en charge du secours en mer avec la mise en œuvre et la coordination des différents moyens d'intervention en mer maritimes et aériens. En eaux internationales, étrangères, ce sont les MRCC (Maritime Rescue Coordination Center).

Les procédures opérationnelles de demandes de consultation sont diffusées.

Jusqu'en 1998, il est possible de passer par les ondes courtes et Saint-Lys radio. Puis, progressivement, les demandes migrent sur les 4 satellites INMARSAT qui « couvrent » la planète : les bateaux s'équipent de terminaux ; l'appel, gratuit, se fait au numéro 32 et 38.

Aujourd'hui, le téléphone satellitaire Iridium est de plus en plus utilisé. Appel au : 05 34 49 33 33.

Les appels à proximité des côtes, peuvent aussi transiter par les CROSS, accessibles sur le canal VHF 16 et par GSM au numéro 196.

Une conférence à 3 : demandeur, CCMM et CROSS est souvent réalisée.

La téléconsultation, des équipes formées, un déroulement désormais bien rodé

Un assistant de régulation médicale (ARM) du SAMU 31 décroche l'appel et ouvre un dossier informatique sur le logiciel Appli CCMM puis passe la communication au médecin régulateur du CCMM dans une salle spécifique contiguë à la salle générale « SAMU ».

L'équipe médicale actuelle comprend 11 praticiens qui complètent leur activité au SAMU, au SMUR et à l'accueil des urgences. Ils assurent une permanence médicale dédiée, en semaine aux heures ouvrables. La nuit et les jours fériés, les régulateurs postés au Centre 15 prennent le relais. La conversation avec le navire est enregistrée. Des données paracliniques : ECG, saturation en O₂, glycémie etc... des images et des vidéos complètent fréquemment les informations phoniques permettant sécurité et ergonomie à l'étape diagnostic. Les uns et les autres recourent régulièrement aux compétences des spécialistes du CHU. Une valise multiparamétrique (Société Parsys), peut se brancher sur un système de télécommunication satellitaire et transmettre les informations.

Pour les marins français, le médecin peut consulter en ligne le fichier Esculape et prendre connaissance de leur dossier sanitaire.

Si une évacuation est envisagée, cette démarche protocolisée de régulation médicale maritime est obligatoire.

Chaque consultation dure en moyenne 20 minutes avec degré de sécurité évalué à 92%. Les symptômes et plaintes du patient, donnent lieu à une synthèse en vue de prendre l'une des **six décisions envisageables**.

Type 1 : soins à bord sans déroutement et suivi du patient par consultations itératives,

Type 2 : soins à bord et déroutement pour débarquement du patient,

Type 3 : nécessité d'une évacuation sanitaire non médicalisée,

Type 4 : nécessité d'une intervention médicalisée à bord suivie ou non d'une évacuation du patient,

Type 5 : accident de plongée,

Type 6 : nombre potentiellement élevé de victimes et déclenchement d'un plan de secours.

Parmi les gestes spectaculaires télé-suivis, la suture d'un doigt par un commandant et celle de sa langue effectuée par Bertrand de Broc, le skipper du Vendée-Globe en 1992 !

Dans les cas d'intervention, le CROSS recherche et met en œuvre le moyen le plus adapté civil ou militaire. Si la médicalisation est nécessaire, en métropole, le CCMM contacte le **Samu de Coordination Médicale Maritime** (SAMU côtier) géographiquement concerné (Le Havre, Brest, Bayonne, Toulon) qui fournit une équipe de SMUR maritime ou une équipe médicale des Armées (Cazaux, Lanvéoc...) embarquée à bord d'un bateau ou d'un hélicoptère muni d'un treuil (intervention jusqu'à 400 km). Le SCMM orientera ensuite le patient et préviendra le service qui doit l'accueillir.

Pour des appels extérieurs (hors territoire national) ce sont les MRCC (équivalents de nos CROSS) des pays concernés qui sont contactés et les hôpitaux de ces pays.

Le dossier est complété, y compris au moyen des rapports de sortie des patients hospitalisés ; il est ensuite archivé et sera consulté à l'occasion d'une consultation ultérieure ou pour une exploitation épidémiologique.

Des consultations médicales peuvent être programmées en semaine par téléphone et par mail.

L'équipe médicale CCMM fait vérifier et actualise la **dotation de bord** : plus de 100 médicaments, ECG, défibrillateur, matériel d'immobilisation et d'oxygénothérapie...

Elle contribue à la **formation obligatoire** (et à valider tous les 5 ans) à l'aide médicale en mer pour les futurs officiers de la marine marchande dans l'École Nationale Supérieure de la Marine (ENSM) établie à Saint-Malo, Le Havre, Nantes et Marseille.

Le CCMM, au fil des années s'est investi dans la **recherche**. Il a contribué à la mise au point du système SURVCARD, premier dispositif de télétransmission de l'ECG, pouvant permettre l'auto envoi de son propre ECG, dispositif qui sera ensuite étendu au monde « terrien ».

Il a développé le système expert TELEMAT (prémisse de l'intelligence artificielle) qui a facilité l'étape diagnostic en utilisant des algorithmes.

15 thèses de doctorat en médecine ont rapporté les résultats épidémiologiques de cette méthodologie.

De 1985 à 1991, le CCMM est intégré dans le **réseau européen Macnet** (Medical Advice Center Network) qui le fait collaborer avec Athènes, Rome, Madrid, Lisbonne. Des cré-

dits européens sont dégagés pour la construction d'un nouveau bâtiment dans lequel le CCMM bénéficie de locaux propres.

En 2 000, c'est la consécration internationale. L'Organisation Maritime Internationale (OMI) introduit le principe de **Service d'Assistance télé-médicale maritime (TEMAS)** dans les missions de sauvetage en mer.

Le CCMM, Unité Fonctionnelle du SAMU 31, dispose d'un budget subventionné par le secrétariat d'État à la mer. La **convention de 2004** est signée entre le ministère de la Santé, l'ENIM, les Affaires Maritimes et l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Midi-Pyrénées.

A noter que, 48% des patients bénéficiaires, parfois anglo ou hispanophones, ne sont pas de nationalité française et donc non cotisants à l'Assurance Maladie.

En 2008, le CCMM déménage au **pavillon Louis Lareng**.

Aujourd'hui, un bilan très positif

100 consultations sont effectuées en 1970, 550 en 1997, 3426 en 2012, 6595 en 2023 auprès de 2923 patients., avec un pic d'activité en juillet-août.

77% des consultations concernent des pathologies médicales, essentiellement cardio-vasculaires, 22%_des traumatismes, 1% des intoxications.

L'âge moyen des malades est compris entre 15 et 60 ans et 83% sont des hommes.

La répartition selon le type de bateau à bord duquel se trouve le marin montre 25% de bateaux de commerce, 26% de bateaux à passagers, pour 15% de bateaux de pêche, et 12% de bateaux de plaisance.

Les décisions prises concernent, dans 75% des cas, des soins à bord, pour 11%, c'est le débarquement à terre et pour 3%, des déroutements sont nécessaires. Dans 6 % des cas, il s'agit d'évacuations sanitaires simples, 5 % sont des transports médicalisés.

Au cours des 18 mois de la **pandémie COVID-19** (février 2020/juin 2021), le nombre d'appels a augmenté de 13%. Le nombre de soins à bord est resté stable. Par contre, le nombre de débarquements s'est accru alors que les évacuations sanitaires médicalisées ou non étaient moins nombreuses.

A noter que le CCMM est sollicité régulièrement pour apporter une assistance télé-médicale aux personnes en site isolé, telles les équipes du CNES en Sibérie...

Enfin, il faut rappeler que Saint-Lys radio établissait, au début de son fonctionnement, des liaisons avec les avions pour des avis médicaux. Occasionnellement, le SAMU 31 peut être joint par le pilote d'un avion ayant un passager malade grâce à une fréquence radio VHF spécifique.

La télémédecine maritime privée

Les organisateurs de courses au large en solitaire et en équipes mettent en place à chaque fois un dispositif de télémédecine maritime privé pouvant se commuter sur le système public à la demande. Depuis des années, Jean-Yves Chauve en a pris la responsabilité. A ces occasions, il a engrangé une solide expérience sur les conditions physiologiques subies pendant ces courses de plusieurs semaines, voire plusieurs mois, plus particulièrement les problèmes de gestion du sommeil, de nutrition enfin du « mal de mer », tous éléments qui, mal résolus, peuvent altérer la bonne santé.

Epilogue

En quelques décennies, à Toulouse, l'aide médicale en mer d'artisanale avec Saint-Lys Radio couplé à l'hôpital Purpan est devenue professionnelle et planétaire avec son statut de TEMAS.

En octobre 1989, Louis Lareng intègre le savoir-faire acquis au SAMU, au Centre Anti Poison et au CCMM. Il fonde l'Institut Européen de Télémedecine (IET). Et, grâce à cette très heureuse initiative, la télémedecine, créée pour les marins, s'impose désormais partout dans le monde comme un outil basique de la santé publique qui concerne non seulement les urgences mais aussi, l'ensemble des pathologies médicales.

Curieusement, et en raison de l'extension des déserts médicaux, terrestres cette fois, c'est peut-être quand il sera revenu à terre que le marin aura le plus de difficultés à accéder aux soins !

Références bibliographiques

- 1 - Bonneau H.
Consultations radiophoniques et problèmes médicaux des marins du commerce.
Thèse médecine Toulouse - 1965
- 2 - Camelot D. Pathologies cardio-vasculaires en navigation.
Thèse médecine Toulouse - 2011
- 3 - Chauve J-Y.
La course au large et médecine à distance
Médecine et hygiène 2004 ; 62 :1000-8
- 4 - Dehours E., De Camaret E., Lucas D., Saccavini A., Roux P
The covid-19 pandemic *and telemedicine*:
18-month report www.intmarhealth.pl
- 5 - François-Debordeaux A.
Évaluation de l'Enseignement Médical de niveau 3 des Marins. Thèse Bordeaux 2016 n°7
- 6 - Histoire des communications avec le monde de la mer
Saint-Lys Radio -Le Vernet Radio
Association Art, Culture et Patrimoine de Saint-Lys 2015
- 7 - Molinier X.
La santé des gens de mer à l'époque de Lapérouse
Parallèle avec l'aide médicale en mer aujourd'hui
Conférence à la Société de Médecine de Toulouse,
12 juin 2024
- 8 - Pujos M., Roux P., Tabarly J., Ducassé JL.
Consultation et régulation télé médicales maritimes
Centre de Consultation Médicale Maritime – CCMM
Congrès SFMU 2013 chapitre 31

TRAITÉ
SUR
LES MALADIES
DES
GENS DE MER.
SECONDE ÉDITION.

Revue, corrigée & augmentée.

Par M. POISSONNIER DESPERRIÈRES,
Écuyer, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, ancien
Médecin ordinaire du Roi, Médecin de la Grande Chan-
cellerie & de la Généralité de Paris, Inspecteur général
adjoint des Hôpitaux de la Marine & des Colonies,
Confesseur royal, de l'Académie de Dijon, & de la Société
royale de Médecine.

Quod vidimus testamus



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLXXX.





Une fin de vie à son gré

Paul LEOPHONTE

Professeur Honoraire des Universités

Membre correspondant de l'Académie de Médecine

La mort la meilleure est celle qui nous plaît.

Sénèque

Qui ne revendiquerait, après une respectable longévité, quand ce n'est plus un scandale que la vie s'achève, de *mourir de sa belle mort* – autrement dit, d'une mort naturelle et paisible. Ou paisible et choisie - *une mort douce et sans souffrance*, c'est la définition que Littré donnait de l'euthanasie.

Depuis des années, j'ai en tête, en exemple, la mort d'un homme - Christian de Duve. J'avais eu l'occasion de le croiser, quelques années plus tôt, lors d'une conférence qu'il avait donnée à l'Académie nationale de médecine ; elle portait sur ses recherches concernant la structure et la fonction de nos cellules - ses travaux lui avaient valu des années plus tôt (en 1974) un prix Nobel de médecine partagé avec deux autres collègues. Je revois un homme grand, droit (il était alors nonagénaire), raffiné, maniant avec fluidité et élégance une langue précise, imprégnée de haute culture et de tradition aristocratique. Il me semble l'entendre encore : *La cellule est un organisme vivant qui possède tout ce qu'il faut pour vivre et a donc des organes, très petits. J'ai eu la chance de découvrir deux de ces organes, comme si, du temps de Vésale, quelqu'un avait trouvé le foie, et quelqu'un d'autre l'estomac. Moi j'ai trouvé l'estomac de la cellule, que j'ai appelé le lysosome, et autre organe, plus difficile à expliquer, le peroxyosome, qui intervient dans les phénomènes d'oxydation, de combustion d'aliments, de graisse.*

Cinq ans plus tard, j'ai appris sa mort ; il en avait choisi la date - le 4 mai 2013. Veuf depuis 2008, âgé de 95 ans, il était atteint d'un cancer évolué et d'une cardiopathie. Un mois plus tôt, après un malaise compliqué d'une chute, il avait passé plusieurs heures sur le sol sans pouvoir se relever - des circonstances qui l'avaient conduit à la décision que *sa vie devait s'arrêter*. Il fut contraint de surseoir, le temps que l'un de ses quatre enfants, historien et philosophe de l'art vivant aux Etats-Unis, pût se rendre disponible et se joindre à ses trois autres enfants. Il mit à profit ce mois d'attente (*de survie* désormais à ses yeux) pour prendre congé de ses amis et de ses anciens collègues à l'Université catholique de Louvain ainsi qu'à l'Institut international de pathologie cellulaire qu'il avait fondé. *La mort*, confiait-il au journal belge *Le soir*, *ce serait beaucoup dire qu'elle ne m'effraye pas, mais je n'ai pas peur de l'après car je ne crois pas. Lorsque je disparaîtrai, je disparaîtrai, il ne restera rien*. L'une de ses filles a témoigné : *Il nous a quittés dans une grande sérénité, refusant la prise de calmants précédant l'injection décisive. Il est parti en nous disant adieu et en nous souriant*.

Christian de Duve a librement anticipé une mort prévisible, à court ou moyen terme ; il a épargné à ses proches, et s'est épargné à lui-même, une déchéance physique progressive, la tragédie d'une agonie, cessant d'être soi-même, la mort attendue jour après jour, heure par heure. *Les morts je ne les plains guère, et les envierais plutôt*, notait Montaigne, *mais je plains bien fort les mourants*. Christian de Duve a quitté ce monde et les siens, selon sa propre volonté, dans la sérénité et la douceur de tendres adieux. Une mort de stoïcien. Il avait tenu à ce que la postface de son dernier livre (*Sur la science et au-delà*) fût datée du jour de sa mort. Il y exprimait son inquiétude devant un monde en péril - une rupture démographique (la population mondiale passée en un siècle de 2 à plus de 8 milliards), l'épuisement des ressources naturelles de la planète, un désastre écologique ; il exhortait ses frères humains à s'investir lucidement, coura-

geusement, vers le long terme, bien au-delà de leur propre génération.

La mort de cet homme, ce savant, au jour et dans un accompagnement qu'il avait choisi, est survenue sans contrevenir à la loi de son pays, la Belgique.

La Belgique s'est dotée d'une loi dépenalisant l'euthanasie il y a plus de vingt ans (28 mai 2002). L'euthanasie, selon ses termes, est *un acte (médical), pratiqué par un tiers (médecin) qui met intentionnellement fin à la vie d'une personne à la demande de celle-ci*. La demande est exprimée par le patient (*demande actuelle*), ou prend la forme d'une *déclaration anticipée*. Seul le patient concerné peut effectuer cette demande, et seul un médecin peut accomplir l'acte ; il est libre d'accepter ou de refuser, en conscience. Dans le cas d'une *demande actuelle*, le patient doit être conscient au moment de sa demande, capable d'exprimer sa volonté ; se trouver dans une situation médicale sans issue ; faire état de souffrance physique et/ou psychique constante, insupportable et inapaisable ; cette souffrance résultant d'une affection accidentelle ou pathologique grave ou incurable ; la demande, volontaire, réfléchie, répétée, sans pression extérieure. En 2014, la *demande actuelle* a été élargie aux patients mineurs non émancipés, dotés de la capacité de discernement, dans une situation médicale sans issue entraînant le décès à brève échéance, et sous réserve de l'accord des représentants légaux.

Toute personne majeure ou mineure émancipée (non soumise par décision d'un tribunal à l'autorité de ses parents) peut rédiger une *déclaration anticipée* pour qu'un médecin pratique l'euthanasie, dans les conditions fixées par la loi, dès lors qu'elle ne pourrait plus manifester sa volonté (coma ou état végétatif) ; dans ce cas, le médecin qui pratique l'acte doit préalablement constater que le patient est atteint d'une affection accidentelle ou pathologique grave et incurable ; que le patient est inconscient (coma ou état végétatif) ; que cette situation est irréversible, selon l'état actuel

de la science. Cette déclaration n'est pas accessible aux mineurs non émancipés.

La proportion de décès par euthanasie déclarée a été de 2,5% de l'ensemble des décès en Belgique en 2022 – soit 2966 décès (aucun mineur, 61 patients résidant à l'étranger). Depuis la promulgation de la loi, environ 25000 personnes ont bénéficié d'une euthanasie volontaire en Belgique. D'année en année, les chiffres progressent (+15% en 2023). Environ un tiers des euthanasies seraient clandestines.

*

L'*euthanasie active* (ou *volontaire*), telle qu'elle fut légalisée en Belgique est interdite sous peine de sanctions dans la plupart des pays du monde ; font exception les Pays-Bas (précurseurs - en 2001), le Luxembourg (2009), le Canada (2016) ; ces pays ont été récemment rejoints par la Nouvelle-Zélande (2020) et par l'Espagne (2021) ; la décision est en instance au Portugal.

La Suisse qui interdit l'euthanasie active autorise le *suicide assisté* (depuis 1942), sous réserve que la personne, accompagnant celui qui veut mourir ne soit pas animée par un *mobile égoïste*. S'y joignent deux autres conditions : le patient doit être doté de la capacité de discernement ; il doit s'administrer lui-même la dose létale. Les médecins ne sont impliqués que pour valider la capacité de discernement du patient et pour délivrer sur ordonnance le produit létal. Le suicide assisté s'opère par le biais d'associations (*Dignitas, Exit, Lifecircle...*) Certaines d'entre elles acceptent de recevoir des étrangers (*Dignitas*). L'*Académie suisse des sciences médicales* (ASSM) a révisé ses directives en 2018 : des capacités de discernement du patient non altérées et un désir de mourir mûrement réfléchi ; les symptômes de la maladie et/ou les limitations fonctionnelles du patient causent une souffrance qu'il juge insupportable ; des options thérapeutiques indiquées ainsi que d'autres offres d'aide et de soutien recherchées ont échoué ou sont jugées inaccep-

tables par celui-ci ; après des entretiens répétés, et au vu de l'histoire clinique, le médecin considère que le souhait de mourir est compréhensible et l'aide au suicide acceptable. Dans la pratique, des dérives ont été observées au fil du temps : un élargissement des indications (suicide assisté sans raison médicale avérée) ; des abus, autrement dit des pratiques douteuses dans les modalités d'assistance au suicide par les associations préposées, un mobile vénal dominant (le coût minimal se situe autour de 10000 euros). Le nombre de suicides assistés s'est élevé à 1125 en 2022, il est en progression constante au fil des années.

L'Autriche et l'Italie ont autorisé un système similaire à la Suisse, mais dans des conditions plus strictes.

Six États aux États-Unis acceptent le suicide assisté : Oregon, précurseur (1997), Washington (2008), Montana (2009), Vermont (2013), Californie (2015), Colorado (2016).

*

Ce qui fut possible pour Christian de Duve en Belgique ne l'eût pas été en France, où *l'euthanasie active* aussi bien que *le suicide assisté* sont hors la loi.

Trois textes successifs sur la fin de vie ont été promulgués dans notre pays : la loi Kouchner du 4 mars 2002 relative au *droit des malades et à la qualité du système de santé* ; la loi Leonetti du 22 avril 2005, relative aux *droits des malades et à la fin de vie* ; la loi Claeys-Leonetti du 2 février 2016, créant de *nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie*.

La loi Kouchner renforce le droit du malade à ne pas subir un traitement contre son gré ; il peut s'opposer à celui-ci même lorsque ce refus peut abrégé sa vie. Toutefois, le médecin doit en préalable *tout mettre en oeuvre pour convaincre (la personne) d'accepter les soins indispensables*, avant de se plier si le patient persiste dans son refus. La loi consolide le droit aux soins palliatifs, en précisant notam-

ment que *la douleur doit être en toute circonstance prévenue, évaluée, prise en compte et traitée.*

La *loi Leonetti* complète la précédente, primant la qualité de vie sur sa durée. Elle offre au malade le droit que soient suspendus, ou non entrepris, des traitements jugés d'une obstination déraisonnable ce qui revient, autrement formulé, à dénoncer *un acharnement thérapeutique*. Lorsque le malade est inconscient ou incapable d'exprimer sa volonté, le médecin peut prendre lui-même une décision d'arrêt de traitement. Cette décision doit respecter une procédure collégiale, et être précédée par la consultation et la prise en compte de directives anticipées (si elles existent), de l'avis de la personne de confiance ou, à défaut, de celui de la famille ou des proches.

La *loi Claeys-Leonetti*, conforte et élargit les lois précédentes, selon le postulat que *toute personne a droit à une fin de vie digne et apaisée, les professionnels de santé mettant en œuvre tous les moyens à leur disposition pour que ce droit soit respecté.*

Les soins palliatifs sont mis en exergue : leur accès doit être garanti sur l'ensemble du territoire, et les soignants, à tous les niveaux de leurs fonctions, bénéficier d'une formation spécifique.

Les traitements, sous réserve d'une prise en compte de la volonté du patient, sont suspendus ou ne sont pas entrepris dès lors qu'ils paraissent inutiles ou disproportionnés, n'ayant pour seul effet qu'un maintien artificiel de la vie (la nutrition et l'hydratation artificielle constituent un traitement).

Une sédation profonde et continue provoquant une altération de la conscience peut être administrée jusqu'au décès, associée à une analgésie et à l'arrêt des traitements, à la demande du patient, afin d'éviter une souffrance et une prolongation inutile de sa vie. Cette sédation profonde est applicable dans un contexte précis et limité : une affection grave et incurable, le pronostic engagé à court terme, la souffrance

France réfractaire aux traitements, ou si après l'arrêt d'un traitement s'ensuivrait une souffrance insupportable.

Le patient a le droit de refuser un traitement et le médecin a l'obligation de respecter la volonté de la personne après l'avoir informée des conséquences de son choix.

Des directives anticipées par toute personne majeure et capable peuvent être rédigées, dans lesquelles elle exprime ses volontés relatives à sa fin de vie, et notamment sa volonté de refuser, de limiter ou d'arrêter les traitements et les actes médicaux, ou sa volonté à l'inverse de poursuivre les traitements. Ces directives sont révisables ou révocables par la personne à tout moment. Elles s'imposent au médecin pour toute décision d'investigation, d'actes, d'intervention ou de traitement, sauf en cas d'urgence vitale, pendant le temps nécessaire à l'évaluation complète de la situation. Si les directives anticipées apparaissent manifestement inappropriées, le médecin doit solliciter un avis collégial. La décision de refus d'application des directives est alors portée à la connaissance de la personne de confiance désignée par le patient.

Toute personne majeure peut désigner une personne de confiance - un parent, un proche ou le médecin traitant - consultée au cas où elle-même serait hors d'état d'exprimer sa volonté et de recevoir l'information nécessaire à cette fin. Elle témoigne de l'expression de la volonté de la personne. Son témoignage prévaut sur tout autre témoignage. La personne de confiance peut demander des données du dossier médical nécessaires pour vérifier si la situation médicale du patient correspond aux conditions exprimées dans les directives anticipées.

*

La législation est susceptible d'évoluer prochainement en France. Plusieurs prises de position et des décisions au plus haut niveau de l'Etat vont dans le sens d'une révision de la loi sur la fin de vie.

Dans un avis de septembre 2022, le *Comité consultatif national d'éthique*, à rebours de ses prises de position passées, ouvre la voie à une application éthique de l'aide active à mourir (suicide assisté), après avoir constaté que la sédation profonde et continue n'est pas adaptée aux personnes souffrant de maladies graves et incurables dont le pronostic vital est engagé à moyen ou long terme.

Une Convention citoyenne sur la fin de vie (184 citoyens) se prononce en avril 2023 pour une ouverture conditionnée d'une aide active à mourir (suicide assisté et euthanasie), et pour que soient proposés des soins palliatifs *pour toutes et tous et partout*.

En mai 2023, le Président de la République annonce un projet de loi sur *la fin de vie et l'aide active à mourir*. Il comprendrait trois volets : l'aide active à mourir proprement dite, les soins palliatifs, les droits des patients.

Dans un avis paru en juillet 2023, l'Académie nationale de médecine se prononce en faveur de l'inscription dans la loi du suicide assisté, afin de *favoriser une fin de vie digne et apaisée, répondre à la souffrance inhumaine et protéger les personnes les plus vulnérables*.

En juillet 2023, *France Assos Santé* remet un rapport au Ministre de la Santé sur l'évolution du cadre réglementaire de la fin de vie. *France Assos Santé* demande que l'aide active à mourir soit considérée comme un acte de soin, organisé, assisté et pris en charge par notre système de santé, avec un accompagnement médical tout au long du processus. Selon le rapport, *la réalisation de l'aide active à mourir, que l'acte soit réalisé par le patient lui-même dans le cadre du suicide assisté, ou réalisé par un tiers dans le cadre de l'euthanasie, devra dans un cas comme dans l'autre être accompagnée par un médecin formé pour garantir au patient une prise en charge sécurisée et de qualité, et à ses proches le meilleur accompagnement possible*.

Un projet législatif a été présenté par la Ministre de la santé en *Conseil des Ministres* le 10 avril 2024. Le texte

dessine un *cadre permettant un point d'équilibre entre le renforcement de l'accompagnement des patients et de leur entourage, et l'ouverture d'une aide à mourir pour des personnes majeures atteintes de maladies graves et incurables induisant des souffrances insoutenables et réfractaires aux thérapeutiques.*

Le concept de *soins d'accompagnement* élargit celui de soins palliatifs, intégrant une prise en charge nutritionnelle, un accompagnement psychologique, des soins de confort tels que massages, musicothérapie... À cet effet des *maisons d'accompagnement* seraient créées - structures intermédiaires entre le domicile et l'hôpital, dans l'éventualité où le retour au domicile, ou toute autre forme de prise en charge, ne serait pas possible. Le patient répondant aux critères d'une fin de vie devrait bénéficier d'un *temps d'échange* et d'un *plan personnalisé d'accompagnement*, intégrant notamment ses *directives anticipées* ; lesquelles pourraient être enregistrées dans l'espace numérique de santé et accessibles à un proche aidant.

Un second volet concerne *l'aide à mourir*. Elle consiste à autoriser, et à accompagner, la mise à disposition à une personne qui le demande d'une substance létale, pour qu'elle se l'administre elle-même, ou, si elle n'en est pas capable, se la fasse administrer par un médecin, un infirmier, un proche ou une personne volontaire de son choix. Les personnes qui pourront demander cette aide devront être majeures, françaises ou résider comme étranger régulier et stable en France ; être aptes à manifester leur volonté de façon libre et éclairée ; être atteintes d'une maladie grave et incurable avec un pronostic vital engagé à court terme (soit un décès attendu dans un délai de quelques heures à quelques jours) ou à moyen terme (soit un délai de quelques semaines à quelques mois) ; éprouver des souffrances réfractaires (qui ne peuvent être soulagées), ou insupportables. La pleine lucidité requise dans le choix exclut les personnes souffrant d'une maladie psychiatrique. L'aide à mourir sera prise en

charge par l'Assurance maladie. Une clause de conscience est instituée pour les professionnels de santé qui refuseraient de participer à la procédure. Les volontaires pourront se déclarer auprès d'une commission qui centralisera leurs coordonnées, contrôlera et évaluera le dispositif d'accompagnement. La *Haute autorité de santé* (HAS) et l'*Agence nationale de sécurité des médicaments et des produits de santé* (ANSM) seront chargées d'évaluer les substances létales qui seront utilisées pour l'aide à mourir.

Une commission de l'Assemblée nationale, constituée à la suite, a débattu de ce projet de loi en première lecture.

La personne qui a demandé à bénéficier des soins palliatifs, et qui ne les a pas reçus dans un certain délai, pourra saisir le juge administratif afin que soit ordonnée sa prise en charge. Le principe d'une loi de programmation pour les soins palliatifs tous les cinq ans a été voté, ainsi qu'un doublement des crédits en vue de la nouvelle stratégie. La création et la gestion des nouvelles maisons de soins palliatifs et d'accompagnement seront limitées au secteur public ou privé non-lucratif.

S'agissant de l'aide à mourir, les députés ont supprimé la possibilité pour un proche du malade ou une personne tierce volontaire d'administrer la substance létale, arguant de la charge psychologique considérable et du traumatisme émotionnel.

Point capital ayant trait aux conditions à remplir par le malade *atteint d'une affection grave et incurable, qui engage le pronostic vital, en phase avancée ou terminale*, les mots à court ou moyen terme ont été retirés du texte. D'autre part, le caractère insupportable de la douleur devra être apprécié par le patient uniquement.

Les travaux des députés ont été interrompus par la dissolution de l'Assemblée nationale le 9 juin. Le projet de loi est désormais caduc. On ne peut qu'attendre et espérer

qu'il soit redéposé sur le bureau de l'Assemblée par le nouveau gouvernement, s'il le souhaite.

*

Il va de soi, quelle que soit l'évolution de la situation politique dans le pays et la recomposition de l'Assemblée nationale, qu'un projet de loi sur la fin de vie ne peut être abandonné. 84% des français plébiscitent la poursuite des travaux des députés en vue de l'actualisation de la loi.

Une enquête diligentée par l'IFOP à la demande de l'*Association pour le droit à mourir dans la dignité* (ADMD) a été réalisée entre le 26 avril et le 2 mai 2024 auprès de 2527 personnes représentatives de la population. La question posée : *Certaines personnes souffrant de maladies insupportables et incurables demandent parfois aux médecins une euthanasie, c'est-à-dire qu'on mette fin à leur vie, sans souffrance. Selon vous, la loi française devrait-elle autoriser les médecins à mettre fin, sans souffrance, à la vie de ces personnes atteintes de maladies insupportables et incurables si elles le demandent ?* La réponse est oui à 92% (oui absolument 55%, dans certains cas 37%, non 8%). Il n'y a pas de grande variation selon le camp politique, entre 87% (*France insoumise*) et 98% (*Renaissance*). La différence est plus significative entre catholiques (93%) ou sans religion (96%) et pratiquant d'une autre religion (74%). L'adhésion a été renforcée dans le temps. La même question posée en 2002 recueillait 88% de oui (oui absolument 38%, dans certains cas 50%, non 10%). Le *suicide assisté* recueille une adhésion de 89%.

*

C'est quelquefois vaillance que vivre, quel grand malade n'a formulé intérieurement ou en confidence à un proche, avec ses propres mots, la parole de Montaigne. Cette vaillance certains la déploient jusque dans leurs derniers instants, aussi éprouvants soient-ils, afin de ne pas perdre une minute de leur existence, de ne pas cesser de palpiter

d'être en partageant l'amour des proches. D'autres la déploient pour s'affranchir d'une vie qui n'est plus que souffrance, décrépitude physique et calvaire de l'âme. J'ai soigné et accompagné au fil des années de ma vie professionnelle ces deux sortes de malades. Les deux attitudes également estimables – également dignes. C'est pourquoi je souscris sans réserve, en homme mais aussi en médecin, à l'objectif que s'est assignée l'association (ADMD) prônant *le droit pour chacun d'avoir une fin de vie conforme à ses conceptions personnelles de dignité et de liberté*. Soit, pour les uns, attendre, jusqu'au dernier souffle, la fin naturelle de la vie ; pour les autres, alors que médicalement s'en profile le terme, écourter une évolution qu'ils jugent intolérable, par le recours à l'euthanasie ou au suicide assisté. Dans l'une et l'autre situation avec un accompagnement médical, en sorte que la douleur physique, et dans une relative mesure la souffrance psychologique, ne soient pas le déterminant exclusif du choix d'écourter sa vie.

À ce titre, *les soins palliatifs* doivent être au cœur du dispositif de fin de vie. Autant que de légiférer sur celle-ci, il appartient aux pouvoirs publics de doter le pays d'un solide dispositif d'unités de soins palliatifs (USP), réparti de façon homogène géographiquement. Sur les 600000 morts annuels en France, un tiers concernent des malades incurables. Face à ces 200000 malades, il n'y avait en 2023 que 1880 lits répartis dans 164 USP. Fort de cet accompagnement médical, bien des patients, allégés du poids de la douleur et des servitudes de l'isolement ne demandent plus à mourir et trouvent, soulagés voire pacifiés, une satisfaction à contempler la lumière du jour, leur dernier peut-être, et du bonheur à demeurer un temps encore près d'êtres chers, jusqu'au moment, palliant si nécessaire les souffrances de la fin, d'une sédation profonde et continue jusqu'au décès.

Si dans ce contexte d'accompagnement, chez un malade *atteint d'une affection grave et incurable, qui engage le pronostic vital, en phase avancée ou terminale*, perdure sa

volonté de mettre un terme anticipé à sa vie, l'accompagnement médical ne doit pas cesser. Je ne partage pas le point de vue selon lequel, dans le contexte clinique précis qui vient d'être souligné, l'aide à mourir contreviendrait à l'éthique du soin. Je pense le contraire. C'est toute la noblesse qui s'attache à l'exercice de la médecine, dans la relation privilégiée entre le praticien et son malade, leur dialogue singulier au fil des jours d'une lutte partagée contre la maladie, de ne pas rompre cet accompagnement et d'aider à mourir - l'euthanasie, autrement dit *la bonne mort*, un dernier geste équivalant à un soin ultime. Un médecin belge interviewé, dont l'humanité transparaissait dans chaque mot qu'il disait, confiait qu'il n'avait observé dans le regard, les derniers mots, des malades qu'il avait aidés à franchir le passage de la vie à la mort que de la gratitude, une forme de reconnaissance heureuse. On songe, en contrepoint, au mot terrible de Kafka (atteint de tuberculose laryngée et en proie à l'asphyxie), s'adressant à son médecin : *tuez-moi, sinon vous êtes un assassin !*

Ce qui est pratiqué en toute légalité par le médecin belge que nous avons évoqué, l'est occasionnellement en France, sous couvert de la clandestinité, qu'il s'agisse d'un accord passé entre le malade et son médecin traitant (celui qui naguère était le médecin de famille) ou s'agissant d'un malade hospitalisé, en particulier dans un service de réanimation, à la demande du malade lui-même (ou de sa famille s'il est inconscient) et après un avis collégial du corps soignant. La loi en projet devrait contribuer à une transparence salutaire. Il va de soi qu'il appartiendra à chaque médecin, selon ses convictions, sa religion pour certains, d'accepter ou de refuser librement de pratiquer l'euthanasie, ou de s'associer au suicide assisté.

Il reste à espérer (c'est l'espoir d'une majorité de français) que la prochaine Assemblée nationale reprenne des travaux fâcheusement interrompus, et mène à son terme le projet de loi attendu sur la fin de vie, afin que tout français,

accablé d'une affection grave et incurable en phase terminale ou avancée, puisse décider, en toute liberté, d'une fin de vie à son gré.

LECTURES

1. Penser solidairement la fin de vie. *Commission de réflexion sur la fin de vie en France*. Rapport au Président de la République remis le 18 décembre 2012. La documentation française. 2013
2. Claude Grange. Régis Debray. Le dernier souffle. *Accompagner la fin de vie*. Gallimard. 2023
3. André Comte-Sponville, Marie de Hennezel, Axel Kahn. Doit-on légaliser l'euthanasie ? Sous la direction d'Alain Houziaux. Les éditions de l'atelier. 2004
4. André Comte-Sponville. La clé de champs (in *La clé des champs et autres impromptus*) PUF 2023, pp.11-25
5. Alain Finkielkraut. La bonne mort (in *La seule exactitude*). Stock 2015, pp. 253-265
6. Projet de loi relatif à l'accompagnement des malades et de la fin de vie. Vie publique. 10 juin 2024.

Démocratie et autorité

Laurent PIETRA

Docteur en philosophie

Membre associé au Sophiapol de l'Université Paris-Ouest Nanterre –

La - Défense ; Intervenant pour l'Institut Emmanuel Lévinas.

L'actualité la plus récente remet au centre de nos préoccupations nos institutions, nos instances gouvernementales, le jeu démocratique où des partis s'affrontent. Le fonctionnement des institutions est mis en cause et, plus généralement, nos démocraties sont contestées comme valeurs et comme régimes. Dans l'expression médiatique de ces préoccupations et de ces contestations reviennent des termes comme celui d'autorité. Ces tendances politiques sont observables à l'échelle internationale ; les démocraties libérales se trouvent opposées non seulement à des dictatures, des juntes militaires ou des régimes totalitaires, mais aussi à ce que l'historien P. Ory nomme des démocraties autoritaires, dont nous trouvons des partisans dans les démocraties libérales. Si l'autorité semble signifier en général la capacité à se faire obéir, la démocratie libérale semble pâtir d'un déficit d'autorité qui vient de nos pouvoirs séparés qui s'empêchent les uns les autres, séparation des pouvoirs censée protéger les libertés, les droits individuels, mais qui en temps de crise paraît paralyser l'exécution des décisions et miner l'autorité des personnes censées incarner l'effectivité d'un pouvoir.

En ces temps critiques, il peut être utile de définir ces concepts de base du politique moderne, ces idées qui structurent nos édifices juridico-politiques, de les remettre en perspective. Le politique, c'est la définition, la théorie de la politique ; c'est l'objet de la science politique qui rassemble une multitude de phénomènes politiques sous un petit nombre de principes et de catégories ; ce travail de définition

a été porté au niveau de la science par Platon dans des dialogues célèbres, comme celui de la *République*. Il existe pourtant une différence nette entre la science politique ancienne et la science politique moderne, jumelle de celle entre la science ancienne (la philosophie antique) et la science moderne (issue de Galilée et Descartes). Dans le domaine politique, dire « moderne », c'est se rapporter à une forme d'organisation politique des sociétés qui émerge à partir de la fin du Moyen-Âge, l'État-nation, les formes politiques anciennes étant la cité et l'empire ; pour ce qui est des régimes de gouvernement, ils sont autant anciens que modernes : gouvernement d'une seule personne (monarchique), de plusieurs (aristocratique) ou de tous (démocratique).

Démocratie et république

Sur le sens du mot démocratie, il y a bien des malentendus susceptibles d'engendrer bien des déceptions et des mécontentements. La démocratie a toujours permis de sortir de situations violentes en remplaçant le combat des armes par le combat des mots entre des camps opposés. Cette vertu pacificatrice de la démocratie, c'est la démocratie comme valeur. Le compromis issu de la discussion permet de sortir de la violence lorsque la majorité des membres d'une société veut mettre fin à une division autodestructrice. Cependant, il ne faut jamais oublier que la démocratie, toute pacificatrice qu'elle puisse être, est un combat où les uns gagnent et les autres perdent. Certes, les vainqueurs n'écrasent pas les vaincus qui, quant à eux, acceptent de perdre. Cette procédure qui définit un régime de gouvernement et non une valeur morale ne peut garantir que les vainqueurs ne se trompent pas, ne fassent pas de mauvais choix.

C'est le sens de la très ancienne critique socratique et platonicienne qui devait être prise en compte par les partisans modernes de la démocratie comme régime qui doit

permettre de gouverner de façon stable et ne pas produire l'autodestruction d'une société (la démocratie athénienne avait sombré dans la guerre civile). Les démocraties libérales modernes sont en même temps des Républiques. Ce sont leur constitution, leur organisation institutionnelle qui définissent un fonctionnement qui n'est que partiellement démocratique et relève plutôt de ce que les Anciens appelaient un régime mixte où, à différents niveaux, sont combinées des décisions d'une seule personne (président, premier ministre, chancelier), de plusieurs experts (corps d'État, Conseils, commissions...), de tous les citoyens (élections au suffrage universel, référendum).

Dans un tel État, tout n'est pas suspendu à un débat démocratique, ni à des décisions prises par une simple majorité : une République moderne doit sans doute être démocratique, mais sa Constitution présuppose que tout n'y soit pas constamment soumis à un débat démocratique. En France, les changements constitutionnels demandent la réunion du Congrès et une majorité des trois cinquièmes qui équivaut à un vaste consensus social, transpartisan. Dans le fonctionnement des institutions et des administrations de l'État, des décisions sont prises par des individus ou des groupes d'individus sans débat démocratique, l'autorité de l'État ayant été attribuée à ces personnes (représentants ou experts) pour décider au nom de tous. Pour ces décisions non démocratiques, les instances démocratiques sont plutôt des instances de contrôle et de recours. Pour que le pouvoir démocratique ne détruise pas l'État de droit, l'État doit être gouverné à plusieurs niveaux de décisions qui n'impliquent pas le même nombre de personnes (c'est l'antique notion de régime mixte) et une organisation des séparations au sein de la société (c'est la séparation des pouvoirs).

Liberté, égalité et droit

Ces Républiques modernes sont fondées sur des principes qui ne sont pas de simples opinions sujettes à débat démocratique. Ces principes sont censés être universels et sont précisément rejetés ou mis en cause par les adversaires des démocraties libérales. Ces principes des sociétés modernes formulés dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ont été réfléchis, discutés dans des textes philosophiques : tout un chacun peut adhérer à ces principes rationnels pour peu qu'on réfléchisse, qu'on entre en dialogue avec ces textes. Nos sociétés modernes comme : tats de droit sont fondées sur une science politique et juridique qui définit des principes qui en font l'architecture. La liberté est la clef de voûte de ce système. Parmi ces principes, l'égalité naturelle est le principe moderne le plus important : il s'oppose aux hiérarchies anciennes considérées comme naturelles qui définissaient ceux qui commandent et ceux qui obéissent (naturellement). Ces hiérarchies anciennes pour être naturelles étaient aussi justifiées religieusement, ordre divin d'un cosmos rempli de dieux ou voulu par Dieu.

Hobbes, dans son *Léviathan*, est celui qui énonça nettement cette révolution et cette fondation de la science politique moderne en accordant ainsi des droits inaliénables aux êtres humains ; nous sommes différents tant en corps qu'en esprit, mais ces différences relatives ne produisent pas des différences de nature qui permettraient de définir des droits qu'on accorderait aux uns et pas aux autres. Cette définition fondamentale de l'égalité a conduit à un processus d'égalisation dont le caractère irréversible et toujours croissant fut cerné par Tocqueville au XIXe et ne fut pas démenti jusqu'à nos jours, passant à de nouvelles étapes.

Or, déclarer l'égalité de tous pose problème car si nous sommes tous égaux, qui va obéir à qui ? Les ordres anciens

ne pouvaient être agités par cette question puisqu'ils étaient entièrement structurés par des hiérarchies de supérieurs et d'inférieurs : maîtres/esclaves, nobles/non nobles, hommes/femmes, jeunes/vieux... Comment justifier l'autorité en régime d'égalité généralisée ? L'économie et sa prévalence moderne traduisent cette égalité des conditions, cette égalité de droit, cette égalité de départ qui fonde toutes les compétitions (y compris sportives), toutes les concurrences modernes. Conséquemment, cette égalité naturelle va aussi justifier une inégalité sociale, celle de l'utilité sociale différente pour chaque individu, justifiant les différences de richesse. Une des solutions au problème moderne de l'autorité, du commandement est la détention du capital : qui paie commande.

La modernité a pourtant produit une différenciation qui s'opposait à l'idée d'égalité naturelle : le racisme, phénomène moderne fondé sur des théories raciales, peut être décrit comme une des réactions à ce processus d'égalisation. La science génétique a détruit son fondement et le racisme ne peut plus se prétendre scientifiquement fondé. L'égalité homme/femme est l'une des dernières étapes de ce processus, comme l'égalisation des générations (plus l'enfant est l'égal de ses parents, moins il leur obéit). Ce processus produit la réclamation de nouveaux droits (droits-créances) pour des personnes qui n'étaient pas reconnues égales à d'autres ; une nouvelle législation consacre l'égalité devant la loi, c'est-à-dire la garantie que tous obtiendront également ce à quoi la loi leur donne droit.

L'égalité et la liberté concordent ici tant que leur expression s'effectue dans un cadre juridique ; l'égalité des droits se manifeste non seulement dans des droits fondamentaux dont nous jouissons sans avoir besoin des autres pour satisfaire ces droits (les droits-libertés), mais aussi dans le système légal de droits et devoirs conjoints (le droit objectif)

où nous agissons librement tant que cela n'entame pas la liberté des autres. L'autorité républicaine moderne est fondée sur la liberté et sur le savoir : autorités de la loi et de la science juridique. Une décision démocratique qui reviendrait sur ces principes détruirait les bases mêmes d'un État de droit.

Démocratie libérale et démocratie autoritaire

Dans nos républiques démocratiques, cette autorité de la liberté qui oriente nos institutions et leur donne sens est traduite par la locution « démocratie libérale » ; mais il existe des républiques démocratiques qui ne sont pas des démocraties libérales. On a souvent tendance à croire que toute démocratie est libérale, car c'est le modèle des Nations dites occidentales. On connaissait depuis la période communiste les républiques démocratiques qui relevaient d'un socialisme autoritaire correspondant à des structures totalitaires, les démocraties totalitaires, mais, depuis l'effondrement du bloc soviétique, des sociétés qui semblaient s'orienter vers la démocratie libérale ont mis au pouvoir, démocratiquement élus, des gouvernants qui ont imposé un pouvoir autoritaire, qui ont subverti la séparation des pouvoirs, réduit voire supprimé la liberté de la presse, toutes actions qui les feraient plutôt décrire comme des dictatures. On a donné à ces démocraties où le pouvoir autoritaire reçoit une large adhésion populaire dans les urnes le titre de « démocratie illibérales ». On semble toujours gêné de décrire ces régimes autoritaires comme démocratiques car on semble refuser de conjointre autoritarisme et adhésion démocratique ; on croit faire un oxymore en disant « démocratie autoritaire ».

Comme l'a rappelé l'historien Pascal Ory dans un tract (« Ce cher et vieux pays... »), la démocratie « illibérale », la démocratie autoritaire a son modèle dans une forme d'adhésion démocratique (plébiscites, élection au suffrage univer-

sel) née en France avec Napoléon Ier et Napoléon III (qui fut le premier président de la République, puis empereur non de la France mais « des Français »). Ce courant politique est connu sous le nom de bonapartisme ; on parle par exemple de « droite bonapartiste » ; cet adjectif est utilisé par des femmes et des hommes politiques contemporains pour s'en réclamer, et ne suggère pas un abandon de la démocratie.

La Constitution de la Ve République, avec la figure tutélaire du général De Gaulle, a renforcé le pouvoir présidentiel et a renoué avec cette tradition bonapartiste en élisant le président au suffrage universel direct ; certes, la démocratie libérale française n'est pas une démocratie autoritaire, car la séparation des pouvoirs est toujours maintenue, mais elle ne ressemble pas à ses voisines européennes qui sont des régimes parlementaires où on passe des « contrats de gouvernement » résultant de « compromis législatifs » faits par des « coalitions parlementaires ». Comme le souligne P. Ory, notre régime présidentiel donne la primauté au « chef de l'État » dans son « rapport » avec le « chef du gouvernement », au « pouvoir exécutif » dans son « rapport » avec le « pouvoir législatif » ; dans un régime parlementaire, c'est l'inverse.

La démocratie autoritaire, quant à elle, maintient souvent l'apparence d'un État de droit, mais en réalité les pouvoirs ne sont pas séparés, car en dernier ressort, tous les pouvoirs sont dans les mains du dirigeant élu. Si la modernité a séparé les pouvoirs judiciaires, exécutifs, législatifs et accordé la liberté de la presse, c'est pour éviter que les pouvoirs détenus par une seule personne permettent de nuire à tous les autres de façon complète. Si quelqu'un détient un pouvoir, il ne peut nuire dans tous les domaines ; et en retour les autres pourraient lui nuire dans le domaine où ils ont du pouvoir. Le résultat de la séparation des pouvoirs est que personne n'a intérêt à nuire aux autres, car chacun peut nuire

un peu mais jamais totalement. L'inconvénient de la séparation des pouvoirs est la limitation du pouvoir de changement lorsque les circonstances exigeraient des transformations politiques importantes et rapides. Le dirigeant autoritaire, quant à lui, peut changer ce qu'il souhaite : face à son pouvoir, il n'y a pas de réels contre-pouvoirs. C'est pourquoi certains pensent que l'autoritarisme est la solution à nos problèmes.

L'idéologie autoritaire

L'autoritarisme est souvent lié à l'extrémisme. On peut caractériser les partis extrêmes comme des partis qui proposent des solutions radicales, extrêmes ; mais il y a un critère plus solide pour qualifier les partis extrêmes : le point important est de désigner une cause de ce qui ne va pas et de dissocier un « nous » et un « eux », avec l'idée que ce qui ne va pas ne peut venir de « nous » : il y a un ou des ennemis à accuser de nos maux. Chaque parti extrême désigne des parasites à expulser, éliminer, ou soumettre. Le caractère radical des solutions enjoint un autoritarisme auquel de larges segments des partis extrêmes sont prêts, comme l'indiquent différents sondages, comme en témoigne aussi le fonctionnement interne de ces partis dominés par des chefs (charismatiques). Le dirigeant autoritaire unit aussi autour de son pouvoir en désignant des ennemis à l'extérieur, mais aussi à l'intérieur. Autoritarisme comme extrémisme ont besoin de boucs émissaires.

Remarque : la démocratie autoritaire a au moins deux formes selon P. Ory : le « nationalisme autoritaire » et le « socialisme autoritaire » ; le rejet de la démocratie libérale, dite « occidentale », « capitalo-parlementariste » peut rapprocher les adeptes d'une souveraineté populaire incarnée dans un leader, l'accent pouvant être porté plutôt sur le nationalisme, ou plutôt sur le socialisme. Face à ce péril

de l'autoritarisme qui rappelle des figures totalitaires de l'entre-deux-guerres, on peut être tenté à l'intérieur d'une démocratie libérale par des solutions autoritaires qui contournent la démocratie pour éviter que le vote populaire donne le pouvoir aux partis extrêmes favorables à une démocratie autoritaire. On peut noter que les partisans d'une démocratie autoritaire ont augmenté au sein des démocraties libérales, et que de nombreux citoyens réclament une « restauration de l'autorité ».

Nos démocraties libérales sont agitées par des tensions, car les problèmes suscités par les crises trouvent difficilement solutions à cause des divisions de nos sociétés. Une part des critiques sont justifiées car la séparation des pouvoirs qui caractérise le fonctionnement des démocraties libérales donne un pouvoir limité aux personnes qui dirigent dans leurs domaines respectifs. Aucune réforme d'ampleur ne peut être décidée sans de nombreuses concertations, négociations avec toutes les parties qui détiennent chacune un pouvoir. A pouvoir limité, solution limitée.

La séparation des pouvoirs et les principes de la démocratie libérale, ainsi que leurs représentants, peuvent alors, eux-mêmes devenir des boucs émissaires. Ceci se traduit par une défiance croissante à l'égard du personnel politique et par ce qu'on appelle le rejet des élites. De ce fait, certains croient qu'il suffit de supprimer la séparation des pouvoirs pour obtenir des réformes, des réponses aux graves problèmes de notre temps. La solution autoritaire paraît la bonne. On perd évidemment de vue le rôle protecteur de la séparation des pouvoirs, car l'urgence des problèmes à résoudre fait plus craindre l'absence de solutions que la dictature. C'est même la démocratie libérale qui impose des limites légales qui est accusée d'être une dictature par ses détracteurs.

Pouvoir, croyance et vérité

Pour délégitimer les principes des démocraties libérales, on a alors intérêt à les présenter comme des opinions, des croyances dont on peut débattre démocratiquement. Dans les démocraties autoritaires, on observe que c'est toujours la séparation des pouvoirs qui est attaquée, amoindrie, transformée. On observe aussi que les pouvoirs autoritaires cherchent à se légitimer en s'appuyant sur une religion traditionnelle, sur ses représentants. Si beaucoup de partisans de l'autoritarisme désirent une restauration de l'autorité, c'est bien parce que l'autorité semble caractériser les modèles anciens de société et que la société moderne s'oppose à ces modèles anciens. Or, les sociétés anciennes sont structurées par des religions. Des croyances religieuses y organisent l'existence collective et individuelle, fournissent l'élément spirituel qui unifie un groupe humain.

L'autorité de la religion est l'autorité d'un pouvoir et d'un savoir surnaturels. Ce pouvoir religieux donne autorité aux êtres humains qui s'y réfèrent : ils semblent pouvoir plus et savoir mieux s'ils bénéficient de cette justification religieuse, parfois définie comme une élection. Les principes des démocraties libérales réduits à des opinions sont dévalorisés face à des dogmes religieux censés être des vérités indiscutables. Ce phénomène se renforce en démocratie lorsque les citoyens sont des croyants qui deviennent la majorité démocratique. Le point commun entre religion et démocratie peut se trouver dans le rapport du pouvoir à la vérité. Le philosophe Michel Foucault a montré que la conception de la vérité dépend de son rapport au pouvoir. Soit ce qui est cru vrai est l'effet d'un pouvoir qui énonce ce qui doit être cru, soit le pouvoir est l'effet d'une connaissance. Dans le cas de la religion et de la démocratie, ce qui est cru vrai est l'effet d'un pouvoir, pouvoir surnaturel qui révèle pour la

religion, pouvoir du nombre qui accrédite une idée pour la majorité démocratique.

Dans une telle perspective, une majorité démocratique qui porte des croyances traditionnelles, religieuses a deux fois raison. De façon générale, on vote pour la personne dont on pense qu'elle connaît la solution à nos problèmes. On croit en des sauveurs, des guides qui ont du charisme. Comment justifier alors la défense de la séparation des pouvoirs, des institutions complexes de nos républiques ? La sagesse de nos institutions relève-t-elle d'un savoir supérieur à l'opinion majoritaire ? Qui peut affirmer détenir la vérité, le savoir de ce qui est meilleur pour nos sociétés ? Le rapport entre savoir et pouvoir définit le type de démocratie en définissant l'autorité.

C'est ce rapport, ce conflit des prétentions à détenir la vérité qu'il faut examiner. Soit on pense que ce qu'on nomme « vérité » est défini par la victoire démocratique majoritaire d'une opinion (ce que pensaient déjà les démocrates athéniens) : la « vérité », l'opinion « vraie » est alors l'effet d'un pouvoir majoritaire, démocratique. Cette « vérité » peut être aussi définie par un pouvoir religieux qui détermine ce qui doit être cru, ce qui est autorisé ou interdit selon des commandements religieux.

Soit on pense qu'il existe des vérités qui ne sont ni de simples opinions, ni l'effet d'un pouvoir. Ces propositions sont vérifiées par une justification rationnelle mais elles ne sont pas vraies parce qu'un grand nombre de personnes y croient (Socrate et ses disciples définirent cette distinction de l'opinion et de la science). Ces vérités sont alors la source d'un pouvoir dont l'effectivité découle d'une compréhension des causes ou des relations : le pouvoir d'action est alors l'effet d'une connaissance, ceci définissant l'autorité de la

science. La vérité scientifique se traduit dans des pouvoirs technologiques.

Le conflit des prétentions à la vérité ne peut qu'aggraver le fossé qui sépare les citoyens et explique en partie les divisions idéologiques profondes qu'on voit à l'œuvre dans nos sociétés. Ceux qui croient en des dogmes pensent détenir La Vérité et considèrent la science réfutable comme une opinion douteuse voire fausse. Ceux qui pensent selon les procédures scientifiques considèrent que les vérités scientifiques ne sont pas de simples opinions, qu'elles sont solidement établies par des démonstrations rationnelles, des preuves et que les religions sont des croyances qui ressortissent à une foi. Dans cette perspective rationaliste, les principes des démocraties libérales valent non comme opinions crues vraies, mais comme principes passés au crible de la raison discursive. Ce qui est tenu pour vrai et qui est défini par un pouvoir politique ou religieux, idéologie ou dogme qu'on ne peut ni discuter, ni contredire, est à ce titre irréconciliable avec les principes des démocraties libérales qui sont fondés sur la discussion et l'acceptation de la contradiction.

A l'heure des « *fake news* », à l'âge de la « post-vérité » et des réseaux sociaux, ce point est crucial : l'opinion du nombre prétend être la vérité et on ne peut ne plus comprendre des principes qui demandent de la réflexion. On voit ici que le problème est très ancien, mais que les technologies contemporaines lui donnent une nouvelle forme. Le paradoxe est que des technologies issues de la science la plus contemporaine rendent possibles le rejet de la science ravalée au rang d'opinion parmi d'autres et permettent à des idées fausses voire délirantes d'obtenir une très large adhésion, d'être tenues pour vraies par des millions de personnes, d'autant que notre liberté de croire ce que nous voulons et de l'exprimer fait partie de nos libertés fondamentales garanties.

Cet état de fait ne peut manquer d'avoir des répercussions graves dans nos structures démocratiques et menace nos États de droit qui protègent la liberté de conscience et la liberté d'expression. Cette valorisation contemporaine de croyances soutenues par des millions de personnes accrédite de nouveau des religions et des traditions qui prétendent répondre aux inquiétudes engendrées par notre temps présent, surtout si on accuse la modernité d'être la cause de nos problèmes. La restauration de l'autorité semble à beaucoup la réponse aux incertitudes engendrées par les crises qui ont déjà commencé à se manifester. Ce sont les formes anciennes des autorités religieuses et traditionnelles qui, dans cette demande de stabilité, peuvent entrer en conjonction avec l'autoritarisme politique.

Le problème de l'intégrisme

L'État de droit tolère relativement toutes les croyances, pourvu qu'elles ne menacent pas la paix et la sécurité communes, pourvu que chaque croyance tolère les autres croyances. Mais les croyances intolérantes jouent de cette tolérance pour se développer et réclamer le droit de s'extraire du cadre juridique moderne, le plus souvent au nom de principes religieux. Plus un croyant est persuadé que sa croyance est une vérité indiscutable, plus il sera intolérant. Plus il pensera aussi que les commandements de sa religion sont plus importants que les lois de la République. Ces problèmes ne sont jamais aisés à traiter car ils dépendent de la limite pas toujours claire entre la sphère publique et la sphère privée, et surtout des modalités très variées de séparation des Églises et de l'État, ensemble de questions, ramené en France à la notion de « laïcité ».

L'organisation moderne des séparations ne supprime pas les religions, elle les transforme en choix privés, en confessions, c'est-à-dire en croyances individuelles relevant de la

sphère privée. Le problème des religions anciennes est justement qu'elles sont faites pour régler l'ensemble de la vie sociale, autoriser spirituellement tous les pouvoirs temporels. Ce qu'on appelle fondamentalisme, intégrisme, ce sont simplement les religions dans des versions qui rejettent la modernité, refusant la séparation moderne, la neutralité de l'État et la liberté de croire et de ne rien croire. Que ces versions antimodernes soient des fantasmes de religions anciennes ne change rien quant à cet aspect central : ces versions récentes retrouvent au moins le caractère essentiel des religions anciennes qui est de fournir le cadre complet et obligatoire de la vie sociale et individuelle qui sont de ce point de vue inséparables. Ce cadre définit les hiérarchies sociales (les inégalités sociales) et règle la question de savoir qui commande et qui obéit, ce qui satisfera toutes les personnes qui désirent le rétablissement d'un ordre moral et politique, censé être perdu dans la modernité.

Les principes de nos sociétés modernes sont ainsi opposés aux principes des sociétés traditionnelles : la tradition et la religion sont des pouvoirs qui définissent des dogmes qui doivent être crus intégralement, auxquels on se soumet et qui ne sont pas soumis à un débat démocratique. La stabilité de ces sociétés vient du fait que les croyances recevant l'adhésion évidente ou forcée de la majorité de la société produisent des effets réels et vérifiables avec une constance suffisante (si je crois en l'immortalité de l'âme, je serai réellement consolé à la mort de proches, persuadé de les retrouver dans un autre monde). Ce fait explique aussi leur vulnérabilité passée lorsque la modernité proposa des explications plus convaincantes et des technologies plus puissantes.

Cependant, les crises qui secouent les sociétés modernes font croire à beaucoup que l'origine de nos problèmes vient des principes de la modernité et que la solution se

trouve dans l'ordre social ancien, là où chaque chose était à sa place, définie pour toujours. La liberté et l'égalité des Modernes ne sont-elles pas contraires à toute autorité ? Si je suis libre, ai-je à obéir ? Si je suis l'égal d'un autre, pourquoi me commanderait-il ? Si on veut attribuer une quelconque autorité aux principes modernes, il faut comparer les principes des sociétés modernes aux principes des sociétés traditionnelles. En comprenant les différentes définitions de l'autorité, on comprendra mieux la différence entre l'autorité démocratique des démocraties libérales et l'autoritarisme des régimes autoritaires qui cherchent une légitimation démocratique.

Autorités anciennes et autorités modernes

Les autorités des sociétés anciennes (les instances qui autorisent et interdisent) sont des religions et des traditions d'ethnies, de tribus, de peuples, qui se rapportent à eux-mêmes au travers de récits fondateurs, de mythes. Contrairement aux sociétés anciennes, les sociétés modernes sont fondées comme telles sur des idées élaborées à partir de méditations philosophiques. Là où les autorités anciennes s'effondraient, il fallait trouver de nouveaux fondements (ce qui ne signifie pas que les sociétés modernes soient exemptes de mythes, de narrations fondatrices). Issues de bouleversements historiques, leurs institutions, leurs instruments, leurs idéaux, leurs principes ont d'abord été imaginés, conçus dans des textes célèbres de philosophes, de penseurs. Certes, des éléments d'autorité anciens étaient réutilisés, mais le tri réfléchi effectué contredisait précisément le respect et l'obéissance dus par définition à des traditions séculaires, et indiquait l'émergence d'une nouvelle autorité : la liberté.

Pour reprendre les analyses d'H. Arendt, les sociétés anciennes, traditionnelles, non modernes, sont caractérisées par les autorités de la tradition et de la religion (qui sont crues

comme sources de vérité et organisent la vie de tous) ; en miroir de ces autorités anciennes, les autorités qui émergent en Europe avec la modernité sont la liberté et la science (nouvelles sources de vérité et d'organisation sociale). Pour reprendre aussi les hypothèses de P. Manent, la naissance de la science moderne ne se cantonne pas aux sciences de la nature, mais va s'étendre aux domaines politiques, économiques et sociaux. L'autorité moderne de la liberté s'appuie sur cette nouvelle autorité de la science politique.

La période critique qui initie cet ensemble de grands bouleversements socio-historiques est la Renaissance. Peut-on dresser un tableau conceptuel de ces bouleversements, de ces changements d'autorité ? Selon Arendt, les piliers du monde traditionnel européen sont l'autorité papale, la religion catholique et la tradition gréco-latine. Chacun de ces piliers va être détruit suite à des découvertes, à des enchaînements de circonstances, mais aussi et peut-être surtout à des actions qui visaient à préserver ou restaurer deux des trois piliers de l'autorité ancienne en détruisant le troisième. Trois courants historiques ébranlèrent chacun un des trois piliers qui finirent par être tous détruits comme autorités garantes de l'ordre social.

Premièrement, l'humanisme relativisa l'autorité de la religion chrétienne comme vérité unique. Il ne menaçait pas en tant que tel l'autorité papale : le désir de réforme religieuse était contrebalancé chez les plus influents des humanistes comme Érasme et Beatus Rhenanus par le refus de la division des Chrétiens. Mais il fit renaître les modèles gréco-latins païens et aussi parfois les modèles hébraïques. La chute de l'empire chrétien d'Orient et l'expulsion des Juifs d'Espagne furent des événements majeurs pour activer ou parachever le transfert et la fusion des idées, des pratiques, des normes. Ces transferts et ces synthèses s'effectuèrent d'abord dans la compétition des grandes cités italiennes.

Deuxièmement, la Réforme, dont plusieurs maîtres étaient des humanistes, voulait restaurer, réformer la religion chrétienne en abolissant, en rejetant l'autorité du pape et de la catholicité.

Troisièmement, la science moderne, après Galilée, tira un trait sur les principes de la tradition gréco-latine, antique en rejetant essentiellement la philosophie aristotélicienne, devenue dans la philosophie thomiste la philosophie fondamentale de la catholicité. Ce rejet de la philosophie antique qui était la science ancienne n'impliquait le rejet ni de l'autorité papale, ni de la religion chrétienne.

La religion qui signifie le respect scrupuleux de ce qui a été fondé par les ancêtres ne pouvait plus être crue de la même façon. A vrai dire, plus aucune vérité ancienne qui justifiait les autorités, les pouvoirs anciens ne pouvait être crue sans examen, puisque plusieurs de ces idées anciennes étaient purement et simplement prouvées fausses. Il fallait, soit instituer de nouveaux pouvoirs pour accréditer de nouvelles vérités, soit refonder de nouvelles vérités pour justifier, autoriser de nouveaux pouvoirs, de nouvelles institutions. La division de la religion chrétienne qui fut la source de tant de guerres favorisait aussi la formation d'une liberté individuelle, de choix de vie et la formation d'une autonomie de jugement (le libre examen). Cette liberté de jugement est aussi la base de la méthode scientifique nouvelle.

Le rejet de l'autorité principale qui était celle du pape revenait à rejeter la pierre sur laquelle était fondée toute la société médiévale, féodale européenne. Le pape autorisait les pouvoirs temporels, royaux ; le pape, le magistère de l'Église autorisaient les vérités qui devaient être crues et définissaient les interprétations des saintes Écritures. Les guerres de religion qui ensanglantèrent les nations européennes furent la

conséquence de ce rejet radical. Elles rendirent nécessaire l'émergence de nouveaux ordres sociaux, politiques là où naissaient les individus modernes, libérés du magistère de l'Église catholique, là où les rois accroissaient leur pouvoir et unifiaient les grandes Nations européennes, en affaiblissant les grands nobles et en s'appuyant sur la bourgeoisie, là où devaient cohabiter des sujets et bientôt des citoyens qui ne croyaient plus les mêmes choses.

Tout ne devait pas disparaître du monde ancien, mais le fait qu'on remette en question les traditions les détruisait comme traditions. En effet, l'ordre traditionnel doit être obéi intégralement pour se conserver comme tel. Beaucoup croient d'ailleurs que la seule vraie autorité est cette capacité ancienne de se faire obéir sans discussion, essentiellement fondée sur des hiérarchies naturelles ou voulues par Dieu. Selon un tel point de vue, détruire l'ordre ancien, ne plus croire en des personnes, des textes sacrés, ce serait détruire toute autorité. La religion exprime qui et ce qui doit être cru. La tradition autorise ou interdit ce qui doit ou ne doit pas être fait. Elle indique qui doit ou ne doit pas être obéi. Tradition et religion sont les deux faces, pratique et théorique pourrions dire, de l'autorité ancienne. Elles seront remplacées par les autorités modernes de la liberté et de la science. Mais en quel sens la liberté et la science peuvent-elles être des autorités ?

La redéfinition de l'autorité

C'est là tout l'enjeu du bouleversement moderne : la redéfinition de l'autorité. La version ancienne de l'autorité, par ses définitions, récuse nécessairement les autorités modernes, car du point de vue de l'ancienne version de l'autorité qui croit nécessairement être la seule, la liberté et la science ne peuvent tout simplement pas être des autorités. Au contraire, elles semblent contredire, détruire toute autorité qui

définit quoi et qui croire, à quoi et à qui obéir. Si je suis libre, j'ai le choix d'obéir ou de ne pas obéir. Si je crois la science, si je doute méthodiquement pour évacuer les fausses évidences, je n'ai plus besoin de croire aux anciens maîtres de vérité, peut-être même n'aurais-je pas besoin de l'hypothèse d'un Dieu pour expliquer le monde.

Certes, la liberté de l'individu peut s'orienter vers une conduite égoïste nuisible à la société dans son ensemble. La science moderne qui commence avec la physique mathématique ne semble quant à elle déterminer aucun principe de vie commune, moral ou politique. Elle peut même devenir par les progrès technologiques l'instrument de ce développement de l'individualisme. En effet, chaque individu disposant de moyens techniques et économiques puissants croira pouvoir se passer des relations politiques et morales avec les autres.

Si la liberté et la science sont les autorités modernes, c'est que leur autorité même est définie par leur conjonction, comme l'étaient celle de la tradition et de la religion. La liberté de faire ce qu'on veut n'a de sens que si elle sait ce qu'elle doit faire ; comment savoir, si la science explique le monde mais ne permet pas de nous orienter moralement et politiquement ? D'une part, la science est ici une procédure rationnelle, une méthode pour bien appliquer son esprit et ne pas se contenter d'avoir du bon sens et des convictions. La science ne prouve et ne réfute que dans le cadre d'une discussion, et même mieux dans un dialogue.

Car le débat qui oppose à égalité des opinions n'est qu'un pis-aller : à l'issue du débat, on est rarement d'accord. C'est la vertu du débat démocratique qui tranche les désaccords par le vote majoritaire. En matière de science, on vise un accord sur des énoncés prouvés : les hypothèses ont été discutées rationnellement, démontrées, ou mises à l'épreuve expérimentalement. Si on corrobore une théorie scientifique

de manière plus solide, plus convaincante, on abandonnera la théorie précédente. De nombreux éléments de la science moderne ne sont plus l'objet de débats : si c'était le cas, peu de technologies fonctionneraient.

Aussi étonnant que cela puisse paraître, nos principes constitutifs, politiques, juridiques, moraux résultent de tels dialogues scientifiques, philosophiques. On peut même dire qu'ils ont été passés au crible de la discussion philosophique au fil des siècles. Même si elle leur est contestée, les droits de l'Homme et du Citoyen réclament pour eux l'universalité, qui est une catégorie scientifique ou philosophique. La crise des autorités modernes de la science et de la liberté se marque d'ailleurs nettement dans la crise et le rejet de l'universalisme.

Pour ceux qui croient qu'une vérité doit être indiscutable, nos principes fondamentaux sont des opinions ; mais c'est ne pas comprendre que le moyen de prouver un principe est de le discuter. La valeur de nos principes vient de leur résistance à la discussion, à la réfutation. Leur faiblesse vient du fait qu'on ne peut prouver qu'en discutant, en développant, ce qui prend du temps, alors que les idées simplistes relayées par des millions de personnes n'ont besoin que d'une poignée de secondes pour se répandre comme des pseudo-évidences, elles-mêmes longues à réfuter.

D'autre part, la science moderne ne s'est pas limitée à l'universalité évidente des principes mathématiques d'une science mathématisée de la Nature, elle s'est orientée vers la connaissance de l'être humain : sciences politique et juridique, économie, sociologie... Ces connaissances des sciences humaines étayées sur des données et des raisonnements fournissent les principes de légitimation et les outils d'un gouvernement moderne fondé sur la liberté politique. Tous les fondateurs modernes depuis le XVIIe siècle, quelles

que soient leurs conceptions de l'État, donnèrent un cadre et un contenu juridiques à cette liberté qu'ils distinguaient fermement d'une licence ou d'une indépendance (comme Montesquieu).

La sphère juridique : autorité de la liberté

L'État de droit définit la correspondance entre les droits des uns et les obligations des autres par un ensemble de lois. Ce n'est pas seulement que nous avons des droits et des devoirs : selon la loi, nous avons le devoir de satisfaire les droits des autres et les autres ont le devoir de satisfaire nos droits. Si nous sommes libres, c'est parce que nous obéissons à des lois. Nous sommes libres autant qu'on obtient ce à quoi on a droit. Juridiquement définis, nos droits doivent être satisfaits par d'autres sujets de droit et réciproquement. Mes droits sont les devoirs des autres envers moi (ce qui inclut aussi les institutions), et mes devoirs sont les droits des autres.

Si nous avions tous droit à tout sans lois, nous n'aurions bientôt plus droit à rien, la vie serait brève et misérable, car ce serait la guerre de tous contre tous dont parlait Hobbes. Quelles que soient les traditions politiques des démocraties libérales, étatistes, ou méfiantes à l'égard de l'État, elles ont toutes en commun le rôle essentiel des lois. Il n'est pas étonnant que Montesquieu qui définissait la liberté politique comme « le droit de faire ce que les lois permettent » fût aussi le promoteur de la séparation des pouvoirs qui définit un pouvoir judiciaire. L'indépendance de la sphère juridique vis-à-vis des autres pouvoirs garantit cette réciprocité des droits et des devoirs. Cette réciprocité définie par les lois garantit l'obtention de ce à quoi on a droit. Ce droit n'est pas un caprice et n'est pas laissé au bon vouloir de quiconque, puisqu'il peut y avoir sanction et punition si le droit n'est pas satisfait.

La liberté ne peut faire autorité que si elle s'exprime comme pouvoir de sanctionner, de promouvoir et de punir selon la loi. La liberté de chacun est limitée par celle des autres, puisqu'on ne peut obtenir que ce qui est légalement exigible des autres. On comprend alors que la géométrie de cette réciprocité peut varier, évoluer et être configurée par une discussion démocratique (ce qui est impossible dans la plupart des autorités religieuses traditionnelles). La démocratie n'est donc ici qu'une procédure qui permet de mettre en œuvre des principes fondamentaux qui ne peuvent être discutés qu'en visant un accord final sur des principes communs ; les principes constitutifs, de la Déclaration des Droits de l'Homme à nos Constitutions politiques, ne peuvent par définition pas être changés au gré de mouvements d'opinions plus ou moins favorables. Dans les Républiques modernes, tout ne peut être démocratique au sens d'un vote majoritaire qui déciderait de nos institutions et de nos choix.

L'autorité démocratique

La liberté et la science sont donc les autorités de la démocratie libérale. Elles sont à la fois principes fondamentaux et méthodes pour garantir la stabilité des sociétés modernes. L'obéissance est obtenue non par contrainte mais par compréhension du sens de l'action collective qui permet de soutenir et d'augmenter l'action individuelle. Si nous sommes libres et égaux, nous accordons une valeur égale à nos idées et à celles des autres, à nos aspirations et à celles des autres. Par la discussion, nous arrivons à un accord sur ce qu'il est juste de faire. Nos opinions, nos croyances sont libres tant qu'elles ne menacent pas la liberté et la sécurité des autres. L'autorité de la liberté n'est pas le droit de faire ou de dire ce qui nous passe par la tête. La concordance de nos droits définis par les lois selon une norme de justice permet l'augmentation de notre pouvoir individuel, ce qu'on peut appeler notre liberté.

Cette augmentation des pouvoirs collectifs et individuels ne peut être effective que si elle est fondée sur des savoirs. L'autorité de la liberté s'appuie sur l'autorité de la science. Celle-ci ne se résume ni à la puissance des technosciences, ni au savoir des experts, ni aux sciences politiques et juridiques. Elle réside avant tout dans l'instruction publique qui éduque chaque citoyen à l'autonomie de jugement selon des procédures rationnelles. Tous les citoyens doivent avoir un minimum de discernement pour que les institutions démocratiques aient un sens. Cette capacité de juger qui définit le savoir est l'autonomie comme capacité à obéir à la loi qu'on s'est prescrit.

Les démocraties libérales ont donné le droit de vote à des citoyens en supposant que leur instruction depuis le plus jeune âge leur a donné la capacité de réfléchir pour se déterminer de façon sensée, ce qui justifie qu'on les nomme des démocraties. Cependant, le régime mixte qui les caractérise et qui est censé protéger des dérives de la démocratie a aussi conduit à réduire la représentativité sociale des instances démocratiques, en jouant le plus souvent sur les mécanismes des systèmes électoraux et les découpages des circonscriptions électorales. On peut observer à l'échelle internationale que c'est le manque de représentativité démocratique qui a fragilisé les démocraties libérales en augmentant le mécontentement démocratique.

Les démocraties libérales n'ont d'autre choix que de renforcer la représentativité et le débat démocratiques pour éviter le passage d'une démocratie libérale à une démocratie vraiment autoritaire. L'autorité démocratique ne consiste pas à trouver des leaders capables de se faire obéir par charisme ou désignation de boucs émissaires, mais à trouver des leaders capables de mettre en œuvre des discussions, des débats, des dialogues où les citoyens, en s'accordant, participent plus activement aux décisions, où ces processus

de concertation aboutissent à des législations qui définissent des droits et des devoirs équitables. Si on obtient ce à quoi on a légalement droit, on aura d'autant moins de mal à obéir aux lois, à se soumettre à ses obligations. C'est la notion même de liberté politique définie par Montesquieu dans *L'esprit des Loix*.

L'amitié, au cœur de la confiance ?

Florence NATALI

Professeure agrégée de Philosophie

« *L'Être Ô amis* »²

Peut-on vivre sans faire confiance, à soi-même ou aux autres ?

Le philosophe Locke (1632 – 1704) en doute : même les pires brigands doivent avoir une confiance minimale dans les contrats qu'ils passent eux :

« La justice et le respect des contrats semblent faire l'accord du plus grand nombre ; c'est un principe qui, pense-t-on, pénètre jusque dans les repaires de brigands, et dans les bandes des plus grands malfaiteurs ; et ceux qui sont allés le plus loin dans l'abandon de leur humanité respectent la fidélité et la justice entre eux. Je reconnais que les hors-la-loi eux-mêmes les respectent entre eux ; mais ces règles ne sont pas respectées comme des lois de nature innées : elles sont appliquées comme des règles utiles dans leur communauté ; et on ne peut concevoir que celui qui agit correctement avec ses complices mais pille et assassine en même temps le premier honnête homme venu, embrasse la justice comme un principe pratique. La justice et la vérité sont les liens élémentaires de toute société : même les hors-la-loi et les voleurs, qui ont par ailleurs rompu avec le monde, doivent donc garder entre eux la fidélité et les règles de l'équité, sans quoi ils ne pourraient rester ensemble. »

John LOCKE, *Essai sur l'entendement humain*

² Clin d'œil à la Lettre VII, dite *Lettre aux amis*, de Platon

Ici le respect des contrats est un principe de justice essentiel. Chaque partie s'engage à tenir parole et à agir conformément à ce qui est annoncé. C'est une promesse d'engagement, un pari sur l'avenir, qui suppose avoir suffisamment confiance en l'autre pour passer ce contrat. La confiance désigne la possibilité de se fier à quelqu'un parce que nous estimons qu'il y a suffisamment de garantie pour lui faire crédit.

Mais quel est ce « fonds de garantie » ? Peut-on faire confiance à quelqu'un « à crédit » c'est-à-dire sans fonds de garantie ?

L'amitié comme terreau du lien social

Un élément de réponse pourrait être apporté par la définition que donne Aristote de l'amitié :

« Il y a un attachement réciproque ne demeurant pas inaperçu des intéressés. Or quand les hommes ont l'un pour l'autre une amitié partagée, ils se souhaitent réciproquement du bien d'après l'objet qui est à l'origine de leur amitié. »

Aristote, *Ethique à Nicomaque*, livre VIII, chap. 3 trad. Tricot, éd. Vrin

L'amitié est une bienveillance consciente et volontaire entre deux parties, où chacune peut compter sur l'autre. Au cœur des relations humaines, *« elle est ce qu'il y a de plus nécessaire pour vivre »* (idem, chap. 1). L'amitié serait donc plus fondamentale que la simple satisfaction des besoins primaires et la santé. Un homme seul ne peut être accompli ni heureux. Sans ami, la vie ne vaudrait même pas la peine d'être vécue : *« sans amis, personne ne choisirait de vivre »* (idem).

Nous pourrions ajouter, avec Locke, que personne ne pourrait *survivre* sans une confiance minimale et un respect mi-

nimal des contrats. Ce serait un monde de méfiance et de défiance continues, où l'autre serait perçu comme une menace permanente. Ce serait une « *guerre de chacun contre chacun* », pour reprendre l'expression de Hobbes dans *Le Léviathan*. Hobbes répond à ce problème par l'invention de l'Etat qui, par un accord des volontés, a la charge de faire régner la sécurité et la paix. Locke voit la solution plutt dans la justice et le respect des contrats, garantis là aussi par l'Etat.

L'option d'Aristote est à la fois plus pragmatique et optimiste. Elle s'appuie sur le fait que les hommes sont des êtres sociaux par nature. Ils n'ont pas une méfiance naturelle les uns envers les autres. Au contraire : l'expérience première est celle de l'enfant qui remet sa vie entre les mains de ses parents, sans l'avoir choisi, ni les avoir choisis. Par nature, l'expérience nous met en situation de dépendance envers autrui pour vivre, par incapacité de le faire seul. Si on ne veillait pas les uns sur les autres, l'humanité aurait depuis longtemps péri. C'est pourquoi l'amitié, la *philia*, est au cœur des sociétés humaines : c'est le sentiment d'appartenance à une même communauté, où les individus partagent les mêmes idées et les mêmes valeurs. C'est le lien social qui rend possible l'humanité.

Les trois types d'amitié selon Aristote : l'amitié fondée sur l'utilité

Or cette *philia* s'entretient : elle a besoin d'être actualisée en permanence, par des liens d'amitiés réciproques, qui peuvent se nouer ou se dénouer.

Aristote envisage trois types d'amitiés : fondée sur l'utilité, le plaisir et la vertu. Les deux premières sont plus accidentelles et contingentes (Aristote, *Ethique à Nicomaque*, VIII, 3). L'amitié fondée sur l'utilité porte sur des objets et des situations où chacun est gagnant. C'est le client qui achète

son pain au boulanger, le cuisinier ses denrées à son fournisseur. Cette amitié rend raison de la division sociale du travail : chacun a besoin des compétences d'autrui pour bien vivre et pourvoir à ses besoins. Elle peut aisément prendre la forme de contrats, où chaque partie explicite clairement ses compétences, ses attentes, la valeur des biens et des services échangés. Ainsi le prix du pain est affiché sur les vitrines de la boulangerie, de même que le tarif d'une consultation est indiqué sur Doctolib lors de la prise de rendez-vous en ligne, de même si le praticien est conventionné et à quel niveau, où le trouver, les conditions de la consultation...

La clarté de conditions, le recours à un professionnel qui a une expertise dans son domaine (les diplômes affichés dans le cabinet attestant officiellement des compétences) assurent qu'il s'agit de la bonne personne à qui s'adresser en cas de besoin, même si elle nous est inconnue au départ. Le professionnalisme affiché justifie une *présomption* de confiance. Le crédit a un fonds de garantie institutionnel.

En cas de manquement, il peut y avoir une rupture de cette confiance présumée, voire des poursuites. Dans cet horizon, il y a des attentes explicites et implicites : les règles du jeu sont connues par chacune des parties. Le patient attend du médecin un diagnostic à l'issue de sa consultation, une solution pour sa guérison. Le médecin attend du patient qu'il suive ses indications et règle ses honoraires. Dans ce cadre, ces attentes sont normées et normatives : elles sont définies par des normes, des lois, des conventions et des protocoles, pour tout acte présent et à venir. Il y a donc une prévisibilité rationnelle et raisonnable des conditions et des actes réalisés.

C'est pourquoi cette amitié fondée sur l'utilité a une dimension prédictive. Nous savons à quoi nous attendre. Elle permet d'instaurer une confiance au sens de « se fier à » : je me fie aux conditions socio-professionnelles pour m'assurer que le service ou la contrepartie seront honorés. La qualification

des professionnels et la normalisation des actes est bien une assurance maladie !

Pourtant cette dimension prédictive est un pari sur l'avenir puisque ce dernier n'est pas encore advenu. Les choses peuvent se dérouler autrement que prévu. En effet, les affaires humaines sont contingentes et accidentelles : l'avenir peut contenir son lot de surprises et d'événements inattendus. Ce peut être un rendez-vous non honoré, un praticien qui n'est pas celui escompté, un matériel défaillant...

Comment l'amitié fondée sur l'utilité pourrait-elle alors suffire pour faire face aux imprévus ? Il faut pouvoir compter sur autre chose, qui puisse servir de relais : sur une disponibilité à l'autre comme *ethos*, comme manière d'être, qui permette de s'adapter aux situations imprévues. Prévenir d'une absence, proposer le report d'un rendez-vous, attestent de dispositions morales nécessaires à l'adaptation aux circonstances. Elles peuvent être mentionnées explicitement, mais relèvent le plus souvent d'un savoir-vivre implicite.

L'amitié fondée sur le plaisir

Aristote repère un autre type d'amitié : celle fondée sur le plaisir. Le plaisir est la satisfaction liée à une rencontre, à une activité. L'amitié fondée sur le plaisir se fonde sur le partage non de compétences, comme dans l'amitié utile, mais sur le partage d'activités, d'affections, de passions communes. L'amitié fondée sur le plaisir recouvre aussi bien la passion amoureuse, que le plaisir de jouer dans le même club sportif ou d'appartenir à une même communauté de recherche par plaisir. C'est la rencontre des passions individuelles, communes à d'autres, qui crée cette amitié. Elle est cependant accidentelle et momentanée elle aussi. Comme l'amitié fondée sur l'utile peut s'arrêter une fois le besoin satisfait, l'amitié fondée sur le plaisir peut s'arrêter quand il disparaît. Or les passions sont éphémères et peuvent être

aussi fortes que soudaines. Aristote note que les jeunes gens « *forment rapidement des amitiés et les abandonnent avec la même facilité* » (idem).

Ce type d'amitié porte sur des activités partagées mais ciblées, pouvant être récurrentes mais pas pérennes. Elle suppose des relations d'égalité entre pairs. **L'habitude** peut y prendre une part importante. Ici point nécessairement de contrat : la répétition de la rencontre crée des manières d'être communes, des représentations et des valeurs partagées. Elle forme une communauté de sentiments. L'amitié fondée sur l'utile peut être seulement calculatrice et rationnelle, dans un calcul coûts / avantages. Elle peut se vivre uniquement sur le mode de l'objectivité. Elle ne nécessite pas un engagement affectif : le médecin n'attend pas de devenir ami avec son patient, et inversement ; l'objectivité est nécessaire pour poser le bon diagnostic.

En revanche l'amitié fondée sur le plaisir contient un engagement affectif, lié au fait que la personne aime l'activité partagée avec autrui et qu'il est en de même pour les autres.

La confiance dans le corps médical peut s'alimenter de cette amitié. En effet, faire équipe n'est pas seulement avoir des actions juxtaposées et coordonnées par une hiérarchie ou des normes. Le plaisir à travailler ensemble vient d'affinités, d'épreuves partagées : on se comprend parce qu'on a choisi le même métier, on en connaît les aléas. Une ambiance de travail s'en dégage, de confiance ou de défiance les uns envers les autres. Les patients le ressentent : la fluidité et la sympathie dans les échanges peuvent rassurer. C'est un gage de bonne entente, d'optimisme, d'informations qui circulent et donc de prises en charge plus fluides. Ce cercle vertueux l'est donc pour tout le monde.

L'expérience partagée fonde aussi la confiance sur une induction : parce que j'ai pu compter sur une personne par le passé, j'estime pouvoir m'y fier à l'avenir. Cette dimension

temporelle est intrinsèque à la confiance. Elle peut consolider ou nuire une réputation, comme le précise Hume. La confiance se gagne à force d'actions passées où la personne s'est avérée fiable dans les faits et pas seulement en titre ou en intention. Elle n'est plus alors une confiance de présomption ou de crédit : elle est une confiance de *fidélité*. La fidélité est une constance, une intention qui n'a pas été trahie dans le temps. La confiance est alors proche de la *foi* : la croyance que nous pouvons compter sur l'autre parce qu'il est bon.

Mais dans ce cas, comment faire confiance aux nouveaux venus ? Peut-on continuer à faire confiance à celui qui a failli, intentionnellement ou non ?

Le monde professionnel propose deux réponses : l'accompagnement par les pairs et la nécessité constante du professionnalisme, éventuellement sujet à contrôle par d'autres pairs ou des organismes indépendants. Le nouveau venu dans le monde professionnel n'est jamais seul ou ne devrait pas l'être. Il est accompagné par un référent, des formateurs, d'autres professionnels. L'aller-retour entre la théorie et la pratique sert l'accompagné et l'accompagnateur, dans des dialogues qui doivent permettre une réflexion éclairée sur les pratiques. L'expérience de terrain est le terreau des échanges et des pratiques communes sur lesquelles il est nécessaire de s'entendre et de se coordonner, dans un même but, celui du bien d'autrui. L'accord sur le but à atteindre, ici le bien d'autrui, est essentiel à la cohérence de la démarche.

La confiance en soi et en autrui suppose donc une communauté de buts, de compétences, de valeurs et de pratiques. Elle permet d'envisager un horizon résolument optimiste et dynamique, qui ne soit ni statique ni pessimiste. L'enjeu est de choisir et de construire un monde meilleur dans ce qui se

présente comme une superposition d'états possibles et aléatoires.

L'amitié fondée sur la vertu

Parfois, ces amitiés fondées sur le plaisir et sur des pratiques partagées peuvent atteindre un nouveau seuil : celui de l'amitié fondée sur la vertu.

La vertu est qualité d'un homme bon, qui développe ses qualités morales et intellectuelles de manière excellente. La vertu n'est pas une idée : elle est une disposition qui s'actualise chaque jour, à chaque circonstance. Elle n'est ni accidentelle ni innée. Elle sous-tend l'homme bon, sage, pleinement accompli. La confiance accordée est alors maximale : l'autre est un *alter ego*, auquel on peut se fier plus qu'à soi-même. On peut se confier à l'autre sous deux aspects : on pourrait mettre sa vie entre ses mains, dans un abandon de soi, parce que nous avons la ferme conviction intérieure que l'autre fera notre bien. Cette conviction est aguerrie par des actes et des dispositions morales qui ont fait leur preuve de longue date. Parmi ces dispositions, Aristote compte des vertus intellectuelles, morales et pratiques : la sagesse, l'intelligence des premiers principes, l'art et le savoir-faire technique aguerri, la science et la prudence. Au nombre des vertus morales sont la justice, la force, la tempérance, la moralité (le sens du bien et du mal). L'ensemble de ces vertus demandent de l'expérience et du discernement.

Dans cette amitié, l'autre peut nous aussi connaître mieux que nous-même, parce qu'on lui a confié nos secrets et nos errements intérieurs : il est le *confident*, c'est-à-dire celui auquel on se confie. L'ami est alors celui reçoit la parole, d'une oreille sûre, bienveillante mais sans jugement. Elle n'est pas une simple politesse sociale mais une écoute active. Il ne s'agit pas seulement de s'enquérir de l'autre, de prendre des nouvelles : on se confie à l'autre comme on lui confierait

sa vie. Cette foi en l'autre est réciproque, la vertu égale entre eux. C'est l'amitié la plus excellente, celle de la confiance absolue en l'autre :

« La parfaite amitié est celle des hommes vertueux et qui sont semblables en vertu : car ces amis-là se souhaitent pareillement du bien les uns aux autres en tant qu'ils sont bons, et ils sont bons par eux-mêmes. Mais ceux qui souhaitent du bien à leurs amis pour l'amour de ces derniers sont des amis par excellence (puisqu'ils se comportent ainsi l'un envers l'autre en raison de la propre nature de chacun d'eux, et non par accident) : aussi leur amitié persiste-telle aussi longtemps qu'ils sont eux-mêmes bons, et la vertu est une disposition stable. »

Aristote, *Ethique à Nicomaque*, VIII, 4

Cela suppose un acte de foi (*fides*) avec la conviction profonde que l'autre est bon et veut aussi notre bien. Contrairement à la foi religieuse, où seul Dieu est digne de confiance parce qu'absolument bon, cette amitié humaine est rare car les hommes véritablement vertueux le sont aussi. Alors que dire de la rencontre de ces deux perles rares...

C'est pourquoi Aristote remarque que le désir de devenir ami est assez prompt, la capacité de le devenir réellement suppose les épreuves du temps où il faut se montrer digne de la confiance accordée par présomption :

« Il est naturel que les amitiés de cette espèce soient rares, car de tels hommes sont en petit nombre. En outre elles exigent comme condition supplémentaire, du temps et des habitudes communes, car, selon le proverbe, il n'est pas possible de se connaître l'un l'autre avant d'avoir consommé ensemble la mesure de sel dont parle le dicton, ni d'admettre quelqu'un dans son amitié, ou d'être réellement amis, avant que chacun des intéressés se soit montré à l'autre comme un

digne objet d'amitié et lui ait inspiré de la confiance. Et ceux qui s'engagent rapidement dans les liens d'une amitié réciproque ont assurément la volonté d'être amis, mais ils ne le sont pas en réalité, à moins qu'ils ne soient aussi dignes d'être aimés l'un et l'autre, et qu'ils aient connaissance de leurs sentiments : car si la volonté de contracter une amitié est prompte, l'amitié ne l'est pas. »

Aristote, idem

Peut-être est-ce là une vision quelque peu idéale, qui se passe de contrats, survit aux aléas et au temps qui passe. Que ce soit dans l'amitié fondée sur l'utilité, le plaisir ou la vertu, une chose est certaine : on ne peut se suffire à soi-même. Nous avons besoin de nous épauler, de faire acte de solidarité, et pas seulement dans le milieu hospitalier ou quand tout va mal. Nous avons besoin de ces amitiés pour nous assurer nous-même intérieurement. Nous avons besoin d'être assuré que nous pouvons compter les uns sur les autres, pour cheminer ensemble vers un avenir commun, bon et constructif pour tous.

Cheminer vers le bien en bonne compagnie : telle pourrait être la définition de la confiance fondée sur l'amitié.

Bibliographie indicative

- Aristote, *Ethique à Nicomaque*, VIII : sur les trois formes d'amitié
- Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, II : sur la foi en Dieu
- Hobbes, *Léviathan* : sur la méfiance dans l'état de nature qui nécessite la création d'un Etat
- Locke, *Second Traité du gouvernement civil* : sur le respect des contrats
- Locke, *Essai sur l'entendement humain* : sur la nécessité de la confiance réciproque pour assurer le respect des contrats
- Hume, *Enquête sur les principes de la morale*, III, III : sur la promesse devant être tenue par crainte de la réputation

CYNISMES

Ruth TOLEDANO-ATTIAS

Dr en chirurgie dentaire

DEA de Philosophie. Dr en Lettres et Sciences Humaines,

Le terme *cynisme* provient du grec ancien *kuon* qui signifie « chien ». Par référence au comportement des chiens qui vivaient en liberté, les cyniques de l'Antiquité grecque avaient un mode de vie anticonformiste et menaient souvent une vie errante. Ils rejetaient les normes sociales, la morale et la tradition, la politesse, la décence et les « bonnes manières ». Le premier Cynique appelé Antisthène était un disciple de Socrate. Au IV^{ème} siècle avant J.C., il a fondé dans la Grèce antique une école philosophique *cynique*. Diogène de Sinope était son principal disciple. Ce courant philosophique méprise et rejette l'ordre établi, l'ordre moral, les tabous, le confort et les richesses, la culture, la science et les beaux-arts, la musique, la peinture, la sculpture. Un *cynique* de l'Antiquité ignore le savoir-vivre et les convenances ; il s'exprime de manière insolente et impudente, en dénigrant les autres et quel que soit le contexte : au cours d'un enterrement par exemple, il peut faire des réflexions choquantes faisant preuve d'un humour provocateur, hostile et déstabilisant. Il affiche de manière ostentatoire son mépris pour ses concitoyens ; son effronterie et son immoralité font de lui un personnage à éviter. Les *cyniques* s'opposent radicalement à l'ordre public, le narguent de manière insolente et arrogante ; en d'autres termes, ils rejettent de manière radicale la société dans laquelle ils évoluent. Et pourtant, les auteurs mettent l'accent sur leur **conception du bonheur**. En quoi consiste-t-elle ?

Le principe fondamental du *cynisme* à l'époque de la Grèce antique consiste à rechercher la **vertu** en menant une vie sobre, proche de la **nature**. Cette vertu ne peut s'acquérir

qu'en rejetant les règles et les conventions sociales quitte à agir de manière subversive et transgressive. Et cependant, il n'est pas question de s'attacher aux richesses et à vivre dans les foyers traditionnels. Toutes choses qu'on ne peut accomplir que si l'on vit à côté des personnes auxquelles on s'oppose. Par ailleurs, ils mènent une vie errante et cherchent à propager leur doctrine. Selon la conception *cynique* de l'**éthique**, il convient de mener un mode de vie naturel, en étant autosuffisant et en renonçant au confort. Ce qui leur importe c'est d'être en harmonie avec l'univers, d'être aussi **authentique** que possible et de trouver la « **vraie sagesse** ». Recherche exigeante donc. Et aussi conséquences négatives pour les *Cyniques* de l'Antiquité.

L'Encyclopédie de Diderot³ au 18^{ème} siècle, donne des précisions concernant le vrai comportement moral des *cyniques* authentiques et certains des enseignements d'Antisthène à ses disciples :

« Sache que la volonté de Jupiter sur le *cynique*, est qu'il annonce aux hommes le bien et le mal sans flatterie et qu'il leur met sans cesse sous les yeux les erreurs dans lesquelles ils se précipitent ; et surtout, ne crains point la mort quand il s'agira de dire la vérité ». (...)

« Les Cyniques avaient pris en aversion la culture des Beaux-arts. Ils comptaient tous les momens qu'on y employait comme un temps dérobé à la pratique de la vertu et à l'étude de la Morale. (...)

L'ignorance des Beaux-Arts et le mépris des décentes furent l'origine du discrédit où la secte tomba dans les siècles suivants. Tout ce qu'il y avait dans les villes de la Grèce et de l'Italie de bouffons, d'impudens, de mendiants, de parasites, de gloutons et de fainéans (et il y avait beaucoup de ces gens-là

³ Sur Internet, Wikisource.org, L'Encyclopédie de Diderot, 1^{ère} édition, Diderot, 1751 (tome 4, p.594-599). Entrée *cynisme* (orthographe du 18^{ème} siècle)

sous les empereurs) prit effrontément le nom de cyniques (...) le nom de *cynique* fut universellement abhorré. (...)

« Antisthène disait : la vertu suffit pour le bonheur. Celui qui la possède n'a plus rien à désirer, que la persévérance (et la fin de Socrate). (...) C'est aux actions qu'on reconnaît l'homme vertueux. La vertu ornera son âme assez pour qu'il puisse négliger la fausse parure de la Science, des Arts et de l'Éloquence (...) Les biens sont moins à ceux qui les possèdent, qu'à ceux qui savent s'en passer. (...) L'honnête homme est l'homme vraiment aimable. (...) Il n'y a de bien réel que la vertu, de mal réel que le vice. »

Il convient, ici, de citer un des enseignements de son principal disciple, Diogène de Sinope :

« Quand je vois la philosophie et la Médecine, l'homme me paraît plus le plus sage des animaux, disait encore Diogène ; quand je jette les yeux sur l'Astrologie et la Divination, je n'en trouve point de plus fou ; et il me semble, pouvait-il ajouter, que la superstition et le despotisme en ont fait le plus misérable⁴ ».

Évolution historique du *cynisme antique*

Le *cynisme* antique s'est élevé contre les mœurs et l'hypocrisie sociale. Mais, en dépit de ses actions publiques grossières et choquantes, il avait une connotation relativement positive. Cependant, sa postérité semble s'être asséchée avec l'avènement des religions monothéistes bien qu'elles aient reconduit certains enseignements moraux ascétiques. Au Moyen Age, le courant philosophique *cynique* semble avoir été oublié et plus encore à la l'époque de la Renaissance au cours de laquelle se développent de manière très

⁴ Ibid, *L'Encyclopédie de Diderot*, 1751

importante les Beaux-Arts : peinture, sculpture, poésie, littérature. De plus, les grandes découvertes et l'exploration des nouveaux mondes se caractérisent notamment par l'appât de l'or, des richesses et des armes qui favorisent les guerres de conquête. On est très loin de la vie ascétique des *cyniques* de l'Antiquité.

Mais, depuis le 18^{ème} siècle, le cynisme revêt une connotation négative qui le différencie de la philosophie *cynique* originaire. Les philosophes des Lumières investissent à nouveau la conception du cynisme mais échouent à l'abolir par la diffusion du savoir. Dans la *Critique de la Raison pratique*, Kant pensait vaincre le cynisme par la Raison. Cependant, il ne semble pas que ce chemin ait pris un tour positif. Dans sa thèse, Kathleen Hayes⁵ explique comment les choses ont évolué à cette époque :

« Dans le contexte français des Lumières, {le cynisme} se caractérise par la redécouverte de l'impudeur de Diogène ; il se caractérise par un repli misanthrope et solitaire, lequel s'oppose à l'optimisme humaniste des philosophes des Lumières. (...) Tout se passe comme si l'homme désabusé, qui tient pour acquis l'incorrigibilité de sa nature et de la société, choisissant d'en tirer profit malgré l'immoralisme que cela comporte, avait forgé le statut du cynique post-moderne. (...) Si l'impudeur poussée dans ses derniers retranchements conduit le cynique à n'éprouver aucune honte à **mentir**, il poursuit en cela la devise d'altération des valeurs initiée par Diogène... ». On constate qu'elle donne quelque précision sur le lien entre le cynisme moderne, l'immoralisme et le mensonge.

Néanmoins et bien que les philosophes des Lumières aient mené le combat contre l'absolutisme, les inégalités⁶, la corruption, pour la liberté d'expression et de parole, les libertés

⁵ Kathleen Hayes, *Résurgence et transformation du cynisme au XVIIIème siècle : la réception de Diogène dans les Lumières françaises*. Sous la direction de Daniel Dumouchel. Internet : <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/1866/18478>

⁶ Se référer à J.J. Rousseau, « Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes ». (1755)

individuelles, leurs conceptions ne s'apparentent pas à celles du *cynisme antique* qui préféraient la vie dans la nature, la sobriété, l'autarcie, la liberté, la vertu, la recherche du bonheur et de la sagesse. Leur approche de la nature semble tout à fait différente, plutôt livresque : les récits de retour de voyage de certains écrivains du 18^{ème} siècle étaient teintés de sentimentalisme et décrivaient la nature luxuriante de ces pays lointains.

Cependant, on ne peut exclure qu'il existe une certaine convergence entre les philosophes des Lumières et les premiers *cyniques* de l'Antiquité concernant la notion de *cosmopolitisme*. Diogène de Sinope avait conçu le terme 'cosmopolitisme' à partir du mot grec 'cosmos'. Il considérait que tous les êtres humains sont membres et citoyens d'une seule communauté et déclarait être « citoyen du monde ».

Au 19^{ème} siècle, les aspects négatifs du cynisme prédominent, mettant l'accent sur l'incrédulité et la méfiance envers autrui. Les cyniques ne croient pas en la sincérité et aux bonnes intentions des gens ; ils se méfient de l'éthique et des valeurs morales communes à la société et aux institutions. Ces dispositions se perpétuent et s'aggravent, pourrait-on dire aux siècles suivants. On dit que le cynisme contemporain se distingue des autres formes de cynisme dans la mesure où il est marqué par une arrogance insupportable tandis que les manipulations qu'ils opèrent, conduisent à des dérives violentes, inquiétantes et dangereuses.

Le cynisme contemporain (20^{ème} - 21^{ème} siècles)

Le cynique en politique ou l'idéaliste déçu

Dans une étude publiée en 2016, Jean-Herman Guay⁷ rend compte d'une analyse conduite par le philosophe américain

⁷ Article de Jean-Herman GUAY, « Pragmatisme ou cynisme, le duel des géants : une analyse empirique et théorique des déterminants de l'action politique ». Éthique

John Dewey dans les années 1920, concernant des « déterminants de l'action politique ». Dans le contexte de la montée des populismes et de l'expression de la colère politique, l'auteur « cherchait à savoir si la propension à l'engagement politique est plus grande lorsqu'elle s'adresse au cynisme ou au contraire lorsqu'elle s'adosse au pragmatisme ». Selon Dewey, la figure du cynique correspond à celle « d'un idéaliste fatigué, épuisé par la déception, qui pose un regard cru sur le monde en fonction de critères inatteignables (...). Les idéalistes ne voudraient pas avoir à emprunter le chemin difficile du changement, du conflit, bref, du jeu politique avec ce qu'il contient de compromis et d'accommodations. La conclusion de Dewey annonce clairement qu'il « est faux de dire que tous nos malheurs proviennent d'une absence d'idéal : ils proviennent d'idéaux fallacieux ».

A partir des récits livrés par les citoyens, l'auteur de l'article, J.H. Guay déduit que « l'homme politique n'est pas perçu comme le garant de ce système, mais comme une perversion ou une menace pour celui-ci. La démocratie contient un paradoxe. (...) Le *cynisme*...découragerait en effet la protestation en condamnant les espoirs de changement. (...) Vouloir changer les choses relève d'une insatisfaction, mais si celle-ci se combine au cynisme, elle reste infructueuse et se compromet elle-même ».

Le cynisme revendiqué : mondialisation et société de masse

De manière générale, on considère que le cynisme contemporain résulte de la mondialisation et de la société de masse qui exposent les individus à une concurrence effrénée, provoquent chez certains d'entre eux des réactions outrancières et insupportables sans tenir compte des conséquences inquiétantes et dangereuses qu'ils peuvent déclencher. Ce cynisme est revendiqué et assumé : il se manifeste par l'absence de

publique, Revue internationale d'éthique sociale et gouvernementale, vol. 18, n°2/2016 : Ethique et scandales publics. Parag.70.
Sur Internet, <https://doi.org/10.400/ethiquepublique.2857>.

scrupules, le dénigrement des autres, se moque des normes et des conventions sociales telles que l'honnêteté, la moralité. Le champ sémantique concernant les cyniques est largement négatif. Quelques citations d'auteurs en donnent une idée assez précise et notamment le fait qu'ils ont parfaitement conscience de leurs actions et manœuvres malfaisantes :

Dans *Le livre des leurres*, le philosophe Emil Cioran estime que le cynisme consiste à « voir le monde avec les yeux du serpent ». Le médecin et philosophe Émile Tardieu⁸ considère qu'il est « l'égoïsme qui se vante. C'est une démarche qui implique un certain niveau de violence ». Dans son ouvrage, *L'ironie*, le philosophe Wladimir Jankélévitch le définit comme « une friponnerie 'glorieuse' ». Quant à Oscar Wilde, il déclare que « le cynique est un homme qui connaît le prix de chaque chose et la valeur de rien ». Le professeur Jamil Zaki⁹ adresse le message suivant : « Si le cynisme était un comprimé, ce serait un poison ». Selon le professeur J.F. Louette¹⁰, le cynisme consiste à voir le monde « avec une méchanceté froide, qui calcule et qui piège, sans aucun égard pour l'illusion, le pathos, l'altruisme. Où se situe le cynique, froid calculateur, composant sans cesse ses moyens en vue de ses fins, mais fort peu bienveillant pour autrui et donc d'une ardente méchanceté ». Un anonyme estime qu'une personne cynique ne voile pas ses intentions, « avoue avec insolence et en la considérant comme naturelle, une conduite contraire aux conventions sociales, aux règles morales ».

⁸ mile Tardieu, 1858-1918, « Le cynisme : étude psychologique, in Revue philosophique de la France et de l'Étranger, tome 57, n°1, janvier 1904, p1-18

⁹ Jamil Zaki, professeur de psychologie à l'université de Stanford.

¹⁰ J.F. Louette, ENS. Agrégé de Lettres classiques. Professeur de littérature française à la Sorbonne. Cf Article « le cynisme, passion froide ? », in « *L'homme et ses passions* », Actes du Congrès international de l'Association Guillaume Budé, cité par Ludivine Fustin dans son article « Cynisme, *parrèsia* et scène littéraire »

Caractéristiques du cynisme contemporain : réseaux sociaux, presse à scandales

Le cynisme n'est pas une émotion mais « il peut déclencher et renforcer de nombreuses émotions : l'hostilité, la colère, la frustration, l'impatience, l'amertume, le ressentiment, la haine, la rage, l'agacement, le doute, l'anxiété sont toutes associées au cynisme ». Il sévit dans les réseaux sociaux qu'il inonde de mensonges (*fake-news*), d'images et de discours violents libérant les instincts les plus bas et des frustrations collectives entraînant des gens crédules dans le complotisme vindicatif et vulgaire.

Ce phénomène est anxiogène. Il ne cesse d'interroger. Des résonances historiques se font entendre de manière insistante en ce qui concerne l'avenir des générations actuelles et suivantes.

Un produit de la société de masse

Certains sociologues et universitaires américains ont sonné l'alerte depuis 1991 sur ce phénomène qui se répand à grande vitesse. C'est le cas de Jeffrey C. Goldfarb¹¹. Selon lui, « *La société cynique* est une étude du désespoir politique et de l'abdication de la responsabilité individuelle qu'il appelle *cynisme* : c'est un aspect central mais peu étudié de la vie politique et sociale américaine contemporaine ».

Goldfarb révèle « avec des traits saisissants comment le cynisme *sape* notre capacité à réfléchir aux forces et aux faiblesses de la société ». Dans le contexte social américain, en dehors de la « domination de la politique et du marché », il met l'accent sur l'existence « d'une culture et un système démocratique institutionnels ». Mais, écrit-il, « aussi imparfaits qu'ils soient, ils ont une réalité sociale significative, même s'ils sont compris de manière cynique par ceux qui

¹¹ Jeffrey C. Goldfarb, 1991, *The Cynical Society: The Culture of Politics and the Politics of Culture in American Life*, University of Chicago Press. Chap. 2, p17 : « *Cynicism as a culturel form* ». Voir sur Internet : Google Books p17 et p30. (c'est moi qui traduis)

sont au pouvoir, comme des obstacles à surmonter ou des mécanismes à manipuler. Du point de vue de la classe défavorisée, la culture et les institutions démocratiques peuvent paraître hors de propos ou pire, un ensemble de pratiques et institutions culturelles qui contrôlent leurs vies mais qu'ils ne comprennent pas et sur lesquels ils ont peu de contrôle. (...) Si nous abandonnons ce sens démocratique et recourons au cynisme, pouvoir et domination sont tout ce qui reste. En général, le cynisme moderne est un phénomène beaucoup plus complexe que le cynisme de l'Antiquité. (...) La modernité apporte la complexité. A présent, (...) la démocratie moderne est une part constitutive d'un ordre {complexe} comme le sont d'autres institutions et pratiques. Elles sont soutenues par des valeurs positives modernes comme la liberté individuelle, la liberté de parole et d'association, de religion et de propriété. Le cynisme peut et doit saper tant les valeurs et les institutions que les pratiques qu'elles soutiennent. Le cynisme est un aspect à longue portée des démocraties modernes. (...) Le **cynisme** favorise et est un produit de la société de masse. Il exerce une **domination** économique, politique et culturelle **invisible** et jette de sérieux doutes sur des alternatives politiques et culturelles ».

Cynisme désenchanté et routinier

Dans son étude entreprise quelques années plus tard, David Mazella¹² se fonde sur un grand nombre d'écrits littéraires, philosophiques et historiques. Il observe qu'il existe une **inversion** du mode de vie cynique ascétique de l'Antiquité à la recherche de l'autarcie, de la sagesse et du bonheur, qui se préoccupait des mœurs et de la moralité de ses concitoyens vers un cynisme moderne contemporain « indifférent et désenchanté ». Dans *La fabrique du cynisme moderne*, Mazella se demande comment s'est fabriqué le cynisme moderne

¹² David Mazella, (1997 et 2007), *The Making of Modern Cynicism*, (La fabrique du cynisme moderne), University of Virginia Press, Voir sur Internet : <https://books.google.com>

« non philosophique, et quels évènements ont provoqué un **renversement** aussi radical des anciennes significations du cynisme ? (...), comment il a pris sa forme moderne et irréfléchie caractéristique, sous la forme d'une variété de désenchantement, d'incrédulité et de méfiance ». (...) Il « documente la transition du cynisme d'un philosophe ascétique à toute personne dont la croyance évanouie ou la confiance figée l'ont rendue inapte à s'attacher aux autres. Plus important encore, Mazella se demande pourquoi le cynisme devrait provoquer de telles lamentations chez les critiques culturels alors qu'il est une caractéristique stable, reconnue, voire routinière de la politique moderne depuis 150 ans. En faisant valoir que les cyniques modernes suscitent de fortes réactions en envisageant un avenir sans espoir de changement significatif, il suggère ensuite que nous abordions le cynisme populaire de manière plus efficace et moins moraliste. Plutôt que de rejeter le cynisme comme une attitude irrationnelle de méfiance ou de fatalisme, ou de réprimander les cyniques pour leur incrédulité persistante, Mazella soutient que l'analyse du cynisme peut révéler les limites non reconnues de l'argumentation politique actuelle ».

Mazella observe et analyse de manière rationnelle un phénomène « non philosophique » mais ne semble pas préoccupé par les difficultés qui peuvent en résulter puisqu'il affirme qu'il s'agit d'un phénomène somme toute assez « stable et routinier ».

Et pourtant. Dans sa forme politique actuelle, il semble que le cynisme provoque plus de remous et de violences dans l'indifférence et le déni.

Un cynisme affiché, décomplexé

Un journaliste¹³ s'interroge : « Le cynisme, écrit-il, a toujours existé, bien sûr, en politique comme dans tous les autres domaines de la vie sociale ; mais il me semble que

¹³ Elie Arié, « Le cynisme assumé : régression morale ou progrès ? », in hebdomadaire Marianne, le 3/10/2013

notre époque se caractérise par son affichage décomplexé, assumé, revendiqué. (Je prends ce mot au sens actuel de ‘mépris des convenances, de l’opinion, de la morale’ et non dans son sens originel, celui de l’école philosophique athénienne...). Un des effets les plus impressionnants de la mondialisation est qu’elle nous aura fait entrer, en politique comme en économie, dans l’ère du cynisme affiché et même publiquement et fièrement revendiqué. Bien sûr, la politique qui est recherche du pouvoir...a toujours été, par nature, cynique, sans scrupules, ne s’interdisant aucun moyen ; bien sûr, le capitalisme.... Mais, tous deux avaient longtemps dissimulé le cynisme derrière des justifications (...) : et c’est ce besoin de se justifier qui est disparu (...). Et c’est bien cela qui a changé (...). Nous sommes désormais entrés dans **l’ère du cynisme affiché sans complexes** ».

Un éditorial de la revue « Esprit » intitulé « Refuser le cynisme¹⁴ », estime qu’il faudrait « prendre acte de ces ‘passions mauvaises’ sans nous résoudre pourtant à un cycle de défaites. (...) Il faut refuser de répondre à ce cynisme par celui de la pensée instrumentale qui voudrait réduire la paix à la sécurité (...). Le terrorisme, les conflits armés et la régression vers des régimes autoritaires annoncent des années sombres : ils nous obligent à prendre acte du caractère irréductible de la violence et du retour d’une éthique guerrière au cœur de nos sociétés démocratiques pacifiées sans tomber dans le piège du cynisme ou du désespoir ».

Cependant, il semble que ce soit une position compliquée et difficile à tenir tant la société est désorientée et affectée par ces vents contraires.

Les formes extrêmes du cynisme pendant les 20^{ème}-21^{ème} siècles
Dans les systèmes totalitaires, le cynisme politique atteint des paroxysmes et se traduit par l’arbitraire, les mensonges et la violence extrême qui s’abattent sur des personnes inno-

¹⁴ Revue Esprit, éditorial publié en mars 2018, « Refuser le cynisme ».

centes même lorsqu'elles se gardent de critiquer le régime politique qui les expédie dans des prisons ou pire, dans des camps de concentration. Dans l'univers concentrationnaire, les prisonniers sont épuisés et dépersonnalisés par la torture, les mauvais traitements psychologiques, physiques quand ils ne sont pas assassinés.

Le kunisme

Juste quelques notions concernant ce nouveau courant de pensée initié par le philosophe allemand Peter Sloterdijk¹⁵ par lequel il opère un retour à la philosophie *cynique* de l'Antiquité grecque, qu'il appelle *kunisme*, afin de critiquer les pensées antique et moderne « coupables, selon lui, de renoncements et d'inconséquences de notre époque par rapport aux idéaux de la période des Lumières¹⁶ ». Il y a là, un paradoxe puisque la philosophie moderne se réclame principalement du rationalisme des Lumières du 18^{ème} siècle. Cette critique se présente aussi comme une réfutation de l'idéalisme platonicien. ; elle est d'autant plus étonnante qu'il y dénonce la « sauvagerie » envers l'humanité du 20^{ème} siècle, l'immoralisme des élites politiques et intellectuelles et l'État providence *kleptocrate* des démocraties modernes. Pour sortir de ces écueils et retrouver une forme d'apaisement, il propose de se référer à « la clairière de l'Être » développée dans *Être et Temps* par Heidegger, le philosophe qui a adhéré au parti nazi pendant la 2^{ème} guerre mondiale.

Dans *Règles pour le parc humain*, il critique les nouveaux médias de masse de « télé-communication politico-culturelle » qui auraient remplacé « l'ère de l'humanisme des temps modernes, considéré comme un modèle scolaire et

¹⁵ Peter Sloterdijk, *Critique de la Raison cynique*, 1983. Traduction française publiée par l'éditeur Christian Bourgois. *Règles pour le parc humain*, éditeur Mille et une nuit, 2000.

¹⁶ Voir dans la revue Cairn.info sur Internet, l'article de Jean-Paul Leroux, « Peter Sloterdijk : du kunisme au cynisme »
<https://shs.cairn.info/revue-l-enseignement-philosophique-2011-2-page-42,lang=fr>

éducatif, parce que l'on ne peut plus maintenir l'illusion selon laquelle les grandes structures politiques et économiques pourraient être organisées selon le modèle aimable de la société littéraire¹⁷ ». Il y évoque la conception heideggerienne de l'humanisme de la manière suivante :

« Heidegger s'en tient tout de même à la principale fonction de l'humanisme classique, consistant à établir un lien d'amitié entre l'être humain et la parole de l'autre (...). Ce qui donne à Heidegger la certitude d'avoir, (..) dépassé et surpassé l'humanisme par la pensée, c'est le fait qu'il intègre l'être humain, conçu comme la clairière de l'Être¹⁸... ».

Manipulation cynique de l'opinion publique

Pour conclure, il semble difficile de ne pas mettre l'accent sur une forme de cynisme négatif qui envahit l'espace public aujourd'hui : il s'agit de la manipulation cynique de l'opinion en utilisant froidement des procédés redoutables en guise de stratégie électorale.

¹⁷ P. Sloterdijk, *Règles pour le parc humain*, p17

¹⁸ P. Sloterdijk, *Règles pour le parc humain*, p30-31

Œdipe, l'homme qui en savait trop

Dr Michel MIGUERES

Pneumo-Allergologue – Toulouse

Connaître son destin par avance permet-t-il d'y échapper ? Œdipe, pour avoir voulu devenir l'auteur de son destin, en devint la victime. Était-t-il l'homme qui en savait trop ou pas assez ?

Roi de Thèbes, il est le héros d'une des légendes les plus célèbres de la littérature grecque. L'oracle de Delphes avait déclaré que cet homme était destiné à tuer son père et épouser sa mère. Œdipe crut pouvoir déjouer l'oracle et le faire mentir. Mais ce faisant, il précipita son destin.

Les premières mentions de l'histoire d'Œdipe apparaissent dans les épopées de l'époque archaïque, textes aujourd'hui disparus, et qui ne nous sont parvenus que sous forme de fragments. On trouve des références à Œdipe dans les épopées homériques, l'Iliade et l'Odyssée (VIII^e siècle avant J.-C.) Le récit de cette légende a été relayé par les grands poètes tragiques du Ve siècle athénien et notamment par Sophocle qui nous a laissé sa trilogie thébaine comprenant trois pièces : Œdipe Roi, Œdipe à Colonne, Antigone.

Le mythe thébain

Œdipe appartient à la famille des Labdacides dont l'origine remonte à Cadmos, fils d'Agénor roi de Tyr et arrière-petit-fils de Zeus.

Cadmos est le fondateur de Thèbes. Envoyé par son père à la recherche de sa sœur Europe enlevée par Zeus, il obéit à l'oracle de Delphes qui lui ordonne de renoncer à cette poursuite et de suivre une vache. Là où elle s'arrêterait il fonderait une ville. La vache désigna Thèbes, en Béotie.

Cadmos voulant offrir la vache en sacrifice envoya chercher de l'eau à la source d'Arès, gardée par un dragon. Cadmos tua le dragon, et sur le conseil d'Athéna, sema les dents de l'animal. Aussitôt sortirent de terre des hommes armés, menaçants, qui s'entretuèrent. Cinq d'entre survécurent, qui aidèrent Cadmos à fonder Thèbes. Celui-ci, devenu Roi, épousa la déesse Harmonie, fille d'Arès et d'Aphrodite.

Labdacos, qui donne son nom à la lignée, petit-fils de Cadmos, a un fils, nommé Laïos. Celui-ci, chassé de Thèbes pendant une période de régence, trouve refuge chez Pélops, roi du Péloponnèse, qui l'accueille avec bienveillance et lui confie l'éducation de son fils Chrysippe. Laïos s'éprend de Chrysippe et le viole. Celui-ci met fin à ses jours.

Pélops en appelle à la vengeance divine. L'oracle d'Apollon annonce à Laïos son châtement : S'il a un fils, celui-ci le tuera et s'unira à sa mère. La tragédie d'Œdipe commence, avant sa naissance.

Quand un fils naquit, Laïos décida de l'abandonner sur une montagne, à la merci des bêtes sauvages. L'enfant eut les chevilles percées, attachées par une courroi, et c'est l'enflure causée par cette blessure qui lui valut son nom : Oidipous, "pied-enflé".

Mais le berger de Thèbes qui devait l'abandonner sur le mont Cithéron, le prit en pitié, et le donna à un autre berger appartenant à la cour du roi de Corinthe lequel n'ayant pas de descendance, recueillit Œdipe.

Laïos et Jocaste voyant leur serviteur revenir sans l'enfant pensèrent que celui-ci avait trépassé et que la menace était conjurée.

Les souverains de Corinthe, Polybe et Mérope, élevèrent l'enfant avec amour, comme le futur héritier du trône. Celui-ci ne doutait pas de sa filiation, jusqu'au jour où devenu jeune homme il fut traité de bâtard par un camarade jaloux.

Non convaincu par ses parents corinthiens qu'il interrogea, et intrigué par la question de ses origines, il se rendit à

Delphes pour interroger la Pythie. Celle-ci, fidèle à son habitude de fournir des réponses énigmatiques, ne donna pas les renseignements demandés, mais prédit à Œdipe un destin terrifiant. Il allait, comme Apollon l'avait annoncé à Laïos, tuer son père et épouser sa mère. Craignant pour la vie de ses parents corinthiens Polybe et Mérope, Œdipe décide alors de fuir Corinthe. Quittant Delphes il prend la direction de Thèbes. Sur la route, il croise Laïos qui se rendait au sanctuaire pour demander conseil à propos de la Sphinx qui terrorise les habitants de Thèbes. C'est alors que se produit une altercation entre les deux convois, aucun des deux ne voulant céder le passage à l'autre, le chemin étant étroit et inséré de rochers. Polyphontès le héraut de Laïos aurait tué le cheval d'Œdipe, lequel furieux tua Polyphontès et Laïos dans l'ignorance de leur identité. Et il accomplit ainsi une partie de l'oracle.

En arrivant à Thèbes, Œdipe rencontre la Sphinx, un monstre à corps de lion ailé et à tête de femme. La Sphinx est une enfant de Typhon et Echidna qui donna naissance à une descendance redoutable dont l'hydre, la chimère, le lion de Némée, autant de redoutables ennemis d'Héraclès.

La Sphinx a partie liée avec la malédiction des Labdacides, puisqu'elle a été envoyée par Héra en représailles du crime commis contre Chrysippe par Laios. Elle terrorise les habitants de Thèbes en leur posant une énigme insoluble et en les dévorant : « Quel est l'être qui marche tantôt à deux pattes, tantôt à trois, tantôt à quatre et qui contrairement à la loi générale est le plus faible quand il a le plus de pattes ? » La réponse est l'homme, à quatre pattes au premier âge, puis sur ses deux jambes, puis prenant appui sur un bâton au crépuscule de sa vie. Or personne parmi les thébains n'était parvenu à résoudre l'énigme, ce que fit Œdipe, et le monstre dépité se précipita du haut du rocher sur lequel il était perché. Ayant ainsi délivré la ville, Œdipe se concilie la faveur des habitants qui, reconnaissants, lui donnent en mariage la veuve de Laïos et le prennent pour Roi avec l'assentiment de

Créon, frère de Jocaste qui assurait la régence depuis la mort de Laïos.

De l'union d'Œdipe et Jocaste naissent quatre enfants, deux filles, Antigone et Ismène, deux garçons Étéocle et Polynice. Bien des années plus tard, une peste se déclare, qui ravage la ville de Thèbes, et c'est là que commence la tragédie de Sophocle.

Œdipe envoie son beau-frère interroger l'oracle de Delphes, de nouveau consulté, pour lui demander la cause de ce fléau. Apollon est sollicité à double titre, en tant que Dieu oraculaire et aussi en tant que Dieu guérisseur. Créon rapporte la parole de la Pythie : La peste ne cessera que lorsque la mort de Laïos sera vengée - une mort qui était la conséquence directe de la malédiction d'Apollon !

Il faut chasser du sol de la cité le meurtrier de Laïos qui est à l'origine de la souillure.

Œdipe prononce alors lui-même les paroles de malédiction contre le meurtrier de Laïos. Il interroge le devin Tirésias qui lui, sait la vérité et tente d'esquiver la réponse. Œdipe interprète ses hésitations comme le signe d'un complot fomenté par Créon pour le renverser. Le devin lui révèle alors qu'il est lui-même celui qu'il a maudit. Jocaste intervient pour tenter de rassurer Œdipe par rapport aux accusations du devin :

- Il n'a pas pu tuer son père Laïos puisque celui-ci a été occis par des brigands à la croisée de chemins, et non par un voyageur solitaire ;

- de plus, Laïos s'est débarrassé de son enfant 3 jours après sa naissance en lui liant les pieds et en l'abandonnant sur un mont désert.

Inquiet de cette mention de carrefour, Œdipe se fait décrire Laïos et son équipage. Il fait revenir de la campagne le seul survivant de l'altercation qui s'avère être le berger ayant abandonné Œdipe autrefois sur le mont Cithéron. Arrive alors de Corinthe un messager qui annonce à Œdipe la mort de Polybe et lui demande de retourner à Corinthe pour régner

sur la ville. Il lui indique aussi qu'il ne risque pas de coucher avec sa mère Mérope, car Polybe et Mérope ne sont pas ses vrais parents.

Le berger de Thèbes, sommé de parler, reconnaît alors avoir remis à celui de Corinthe un enfant de la cour de Laïos et qu'il lui avait été ordonné de le mettre à mort suite à l'oracle selon lequel il tuerait ses parents. Ayant pris le nouveau-né en pitié il l'avait remis à l'autre berger. Œdipe comprend que la prophétie s'est réalisée. Un messager annonce la mort de Jocaste qui s'est pendue. Œdipe, découvrant le cadavre de sa mère, détache son corps et se crève les yeux avec les agrafes d'or retenant les vêtements de Jocaste. Œdipe, victime de l'imprécation qu'il avait prononcé contre le meurtrier de Laïos, ignorant qu'il s'agissait de lui-même, quitte la ville et commence une vie errante accompagné de sa fille Antigone, symbole de l'amour filial. C'est le thème d'Œdipe à Colonne représentée en 401, après la mort de Sophocle. Les deux fils d'Œdipe ayant refusé d'intervenir en sa faveur sont maudits par leur père qui leur prédit qu'ils vont s'entretuer pour le pouvoir. Œdipe à Colonne révèle une partie cachée de la prédiction d'Apollon qui assure au Roi une mort digne. Le pays où se trouverait la tombe d'Œdipe serait béni des dieux et lieu de prospérité. C'est pourquoi Créon et Polynice essaient de faire revenir Œdipe à Thèbes, mais celui-ci refuse, ayant été accueilli avec hospitalité par Thésée, roi légendaire d'Athènes. À Colonne Œdipe trouve le repos dans un lieu sacré appartenant aux Euménides, déesses de la vengeance, et portera la prospérité à Athènes tandis que le malheur s'abattra sur la ville thébaine. Le mouvement d'Œdipe à Colonne est inverse de celui d'Œdipe Roi, allant de la réprobation à la gloire.

Le mythe d'Œdipe chez les autres poètes tragiques

La légende thébaine était populaire à Athènes avant l'Œdipe Roi de Sophocle notamment par la tragédie d'Eschyle, les

Sept contre Thèbes, troisième volet d'une trilogie consacrée aux trois générations maudites de la famille des Labdacides, les deux premiers, Laïos et Œdipe ayant disparu.

Eschyle met en avant la malédiction lancée contre Laïos, qui se transmet de génération en génération : Laïos est tué par Œdipe lequel se mutile. Ses fils s'entretuent. La malédiction est familiale.

Dans les Phéniciennes, le troisième grand tragique athénien Euripide reprend le thème de la rivalité entre les deux fils d'Œdipe qui s'affrontent devant leur mère Jocaste demeurée vivante et qui voyant que ses fils s'entretuent, se suicide. Cette variante inventée par Euripide illustre les conséquences funestes de la guerre civile pour la cité, mère de citoyens. Le mythe a inspiré de nombreux auteurs, parmi lesquels on peut citer le Romain Sénèque, Jules César... Jean Cocteau fait débiter son adaptation par une apparition du fantôme de Laïos, s'inspirant d'Hamlet.

La tragédie de Sophocle

Œdipe Roi a été représentée à Athènes vers 430. C'est pour Sophocle, qui est déjà célèbre, une pièce de la maturité, représentée après Antigone (441), qui est pourtant un épisode postérieur dans le mythe ; tandis qu'Œdipe à Colone, qui clôt l'histoire du héros, a été représentée de manière posthume en 401.

Aristote, définissant dans sa poétique une bonne poésie, prend pour exemple Œdipe Roi.

La pièce est construite en forme d'enquête à propos de la mort du précédent Roi, à l'instar d'Hamlet, les spécialistes comparant volontiers les deux œuvres.

Œdipe Roi commence quand une épidémie de peste ravage la ville de Thèbes et se termine par le suicide de Jocaste et la mutilation d'Œdipe.

Sophocle ne mentionne jamais à propos d'Œdipe l'existence d'une faute ancienne dont il serait l'héritier involontaire.

Pour Sophocle, le malheur d'Œdipe est individuel, sans référence à la malédiction des Labdacides.

Dans Œdipe Roi, Sophocle isole un moment bref du mythe, centré sur la découverte progressive par Œdipe de sa véritable identité.

Le talent du dramaturge est de livrer les éléments de la vie d'Œdipe par touches successives, à la manière d'un puzzle, à mesure qu'Œdipe comprend qui il est. Le génie de Sophocle est de ne pas dérouler chronologiquement les événements de la légende. Pour cela, il a recours à l'analepse, à la façon d'un flash-back cinématographique, et à la prolepse qui est une anticipation de la suite.

- Exemple d'analepse : Le récit du meurtre de Laïos qu'Œdipe fait à Jocaste

- Exemple de prolepse : Évocation par Œdipe de l'avenir sombre qui attend ses filles

La pièce répond aux exigences de l'unité d'action et de temps, nécessaire à la cohérence, à la vraisemblance, telles que le théoriserait plus tard Aristote. Le spectateur devient un témoin. Il doit ressentir terreur et pitié, les deux sentiments propres à provoquer la purgation ou catharsis. En les éprouvant, le spectateur ressent ces émotions sans dommage, selon Aristote.

Sophocle fait une large part aux péripéties et aux retournements de situation. L'action occupe une place centrale, l'intrigue étant beaucoup plus riche et complexe que dans le théâtre d'Eschyle. Aristote présente d'ailleurs Œdipe Roi comme un exemple d'action tragique particulièrement réussi grâce au talent de l'auteur à construire des péripéties. La peste s'abat sur Thèbes – l'oracle d'Apollon demande qu'on trouve le meurtrier de l'ancien Roi Laïos – injonction qui déclenche l'enquête d'Œdipe – Tirésias est convoqué, pressé de questions, laisse entendre qu'Œdipe est coupable – Œdipe soupçonne Tirésias et Créon d'un complot contre lui – Jocaste essaie d'apaiser la colère d'Œdipe et ne fait qu'éveiller ses soupçons – Œdipe convoque le seul survivant de

l'équipage de Laïos – mais son arrivée est précédée de celle d'un messager de Corinthe annonçant la mort de Polybe et indiquant qu'Œdipe est un enfant adopté – le berger de Thèbes confirme l'identité d'Œdipe.

Selon Aristote, Œdipe Roi allie deux éléments essentiels au ressort tragique : la reconnaissance et le revirement de situation : « La reconnaissance est un renversement où l'on passe de l'ignorance à la prise de connaissance révélant ainsi une relation de parenté ou aboutissant à un sentiment de haine entre des personnages. La reconnaissance la plus réussie est celle qui a lieu en même temps qu'un revirement de situation comme celle qu'on a dans Œdipe Roi. Une telle reconnaissance accompagnée d'un revirement de situation suscitera la pitié et la peur ».

Il y a plusieurs innovations majeures sous Sophocle :

- Le mur de scène décoré, qui permet une mise en scène plus complexe

- l'introduction d'un 3^e acteur, de manière à offrir une intrigue plus riche en rebondissements

- le chœur, dont l'importance est réduite, intervient pour commenter l'action, ou conseiller les personnages. Il ne participe pas à l'intrigue.

Les tragédies de Sophocle mettent souvent en scène des héros solitaires, voire rejetés (Ajax, Œdipe, Électre, Antigone). Jacqueline de Romilly définit ces tragédies comme celles du héros solitaire, la série d'obstacles qu'il affronte ayant pour effet de l'isoler progressivement de toute aide et de tout soutien humain.

Structure de la tragédie

Au concours des grandes Dionisies, le jury de 10 citoyens, un par tribu, évaluait l'originalité et le talent de l'auteur, et vérifiait la conformité de l'œuvre avec les règles du genre tragique.

La pièce s'ouvre sur le prologue récité par les acteurs qui informe le public de la situation initiale. Dans l'Œdipe Roi, il s'agit du dialogue entre Œdipe et les suppliants, relatif à la peste qui s'est abattue sur la cité.

Le chœur fait son entrée de part et d'autre de l'orchestra, c'est le parodos. Une fois le chœur dans l'orchestra, il ne le quitte plus.

S'alternent alors des parties parlées, les épisodes, et des parties chantées, les stasimons. Les stasimons sont eux-mêmes composés de strophes et antistrophes, passages chantés au cours desquels le chœur se déplace vers la droite (strophe) puis vers la gauche (antistrophe).

Ces deux plans, dramatique et lyrique sont habituellement distincts mais ils peuvent coexister dans un dialogue chanté entre personnages et chœur, qu'on appelle Kommos, moment de grande intensité dramatique.

Après le dernier chant du chœur, les acteurs et le chœur sortent, c'est l'exodos.

Le personnage d'Œdipe

Œdipe est un homme de pouvoir, comme le suggère le titre de la pièce de Sophocle : Œdipe Roi, et non pas comme le souligne Michel Foucault, Œdipe l'incestueux ou Œdipe le meurtrier de son père. La thématique du pouvoir est importante tout au long de la pièce. Le pouvoir d'Œdipe est remis en question, il se sent menacé. C'est un roi aux multiples facettes : sage et savant quand il se défait de la Sphinx, quand il est attentif aux malheurs de son peuple. Mais aussi un roi qui s'emporte, qui soupçonne les siens de comploter contre lui, qui est sourd aux conseils de son entourage. Un homme faillible...

Chaque personnage détient une partie du savoir, qu'Œdipe va chercher à acquérir auprès de Créon, Jocaste, Tirésias, le messager de Corinthe, le berger de Thèbes.

L'importance du pouvoir est soulignée, à l'ouverture et à la fin de la pièce : Au début, il est le roi sauveur, qu'on supplie. A la fin, il est le roi déchu, qu'on chasse.

Œdipe et le temps : Œdipe a résolu l'énigme de la Sphinx qui interroge sur la temporalité de la vie humaine. On pourrait croire qu'il maîtrise le temps. Cependant il est impatient, inquiet, pressant tour à tour Créon, Tirésias, Jocaste, les messagers, de répondre à ses questions. Les retrouvailles des deux bergers, celui de Laïos jadis chargé de l'abandonner, et celui de Polybe qui l'avait sauvé et conduit à la cour de Corinthe, font enfin coïncider tous les moments de sa vie.

Œdipe et le savoir

Le savoir a été la source du pouvoir d'Œdipe. C'est parce qu'il a su résoudre l'énigme de la Sphinx qu'il est devenu Roi de Thèbes. Mais le savoir peut aussi se révéler dangereux : tant qu'il ignorait de qui il était le fils, sa vie était paisible et heureuse. Mais dès lors qu'il a découvert la vérité, Jocaste se suicide, et il se mutile, se condamnant à une errance misérable. Vouloir tout savoir relève de l'hubris, ainsi que le soulignent ses interlocuteurs :

- Créon dans la pièce de Sophocle : « Toi, renonce à tout maîtriser »
- Tirésias dans la pièce de Cocteau : « Je vous mettais en garde contre votre habitude néfaste d'interroger de savoir de comprendre tout »

Dans « le savoir d'Œdipe », Michel Foucault souligne qu'il y a dans Œdipe trop de savoirs, une pléthore de savoirs, mis en concurrence par l'intéressé :

- le savoir oraculaire, ou prophétique, divinatoire, dû à la consultation de l'oracle de Delphes ou du devin Tirésias.
- le savoir d'enquête judiciaire, qui consiste à interroger, confronter les témoins, les questionner, voire les menacer

- il y a une troisième procédure dite du serment purgatoire : « Acceptes-tu de jurer que tu n'es pas coupable et de t'exposer en cas de parjure à la vengeance des dieux ? » Cette procédure est invoquée par Créon qui prête le serment solennel : « Malheur à moi, que je périsse maudit si j'ai fait ce dont tu m'accuses »

Œdipe préfère son enquête à la procédure oraculaire ou à celle du serment purgatoire. Mais ces méthodes s'avèrent strictement concordantes, s'ajustant comme un symbolon (les deux moitiés d'un symbole qui se correspondent), selon l'image de Foucault. L'esclave menacé de la torture dit la même chose que le dieu.

L'inclination d'Œdipe qui se détourne de l'oracle et lui préfère son enquête de terrain, est jugée comme un mouvement d'orgueil, de démesure. Et le chœur exprime sa désapprobation, par l'intermédiaire de son coryphée : « les oracles, on les méprise ; Apollon n'est plus nulle part honoré avec éclat ; le culte des dieux s'en va »

Jocaste, la mère épouse, un personnage ambigu

Jocaste semble avoir connaissance des faits, c'est la thèse de Pierre Bayard. Dans la machine infernale, l'adaptation de Cocteau, Jocaste pousse un cri terrible en découvrant les pieds d'Œdipe, reconnaissant les blessures de son fils.

Dans la pièce de Sophocle, Jocaste décrit Laïos à Œdipe de manière troublante : « Il était grand, sur sa tête venaient de poindre des cheveux blancs. Ses traits n'étaient guère éloignés des tiens ».

Renonce à ta recherche, dit-elle à Œdipe. Et plus loin : obéis-moi, je t'en supplie : arrête-toi ! Ou encore : puisses-tu ne jamais savoir celui que tu es !

Jocaste a un comportement maternel, rassurant. Elle dédramatise, elle dénie les faits et la croyance aux oracles : « Apprends donc que nul mortel ne détient la moindre part de l'art divinatoire ». Ou encore, quand Œdipe craint de cou-

cher avec sa mère : « Toi ne crains rien quant à cette union maternelle, bien des mortels ont déjà couché en rêve avec leur mère. Allons, quand on n'en tient aucun compte, on jouit de l'existence la plus facile. »

Elle est ambiguë, elle sait, console, et elle rassure.

Quelques interprétations du mythe

Sigmund Freud (1856-1939), médecin viennois, fondateur de la psychanalyse, observe des correspondances entre l'histoire d'Œdipe et un motif récurrent des rêves. A un moment de son développement psychique et affectif, l'être humain éprouve le désir de se rapprocher de son parent du sexe opposé dont il souhaite écarter jalousement l'autre parent. C'est ce que Freud appelle l'Œdipe-complexe, qui trouve une expression dans la pièce de Sophocle lorsque celui-ci fait dire à Jocaste que « bien des mortels ont déjà couché en rêve avec leur mère ».

Ce désir, condamné et réprouvé par la société, ne s'exprime pleinement que dans un état inconscient, libéré de contraintes, en l'occurrence le rêve.

Le début de conceptualisation du complexe apparaît en 1897, dans une lettre à Wilhem Fliess, médecin Allemand, connu pour sa correspondance avec Freud. La découverte a été rendue publique en 1900 dans « l'interprétation du rêve ».

Freud a essayé d'aménager le Complexe Œdipe pour la fille, que Jung appellera complexe d'Electre, sans lui reconnaître la même importance. Ce monisme phallique a soulevé de vives protestations notamment de la part des femmes psychanalystes, dont Mélanie Klein.

Le complexe de castration est profondément lié à l'Œdipe et selon Freud l'aveuglement d'Œdipe serait un substitut de la castration.

Pour Freud, la découverte progressive de la vérité par Œdipe, « artificiellement retardée et sans cesse ranimée à la faveur

de nouveaux indices... présente une certaine ressemblance avec les démarches d'une psychanalyse ».

De plus, l'effet produit sur le spectateur s'apparente, d'après Freud, à une auto-analyse : « L'auditeur réagit comme s'il retrouvait en lui-même par l'autoanalyse l'Œdipe-complexe, comme s'il se souvenait avec horreur d'avoir éprouvé lui-même le désir d'écartier son père et d'épouser sa mère ».

Une évocation qui n'est pas sans rappeler les remarques d'Aristote sur la catharsis.

L'adaptation cinématographique du mythe par Pasolini doit beaucoup à une lecture psychanalytique de la pièce de Sophocle.

Paul Diel (1893-1972), philosophe et psychologue français d'origine autrichienne, donne une interprétation différente du mythe, écartant la dimension sexuelle : la figure du père représentant généralement la contrainte et les interdits, celle de la mère étant plus permissive.

Jean-Pierre Vernant souligne qu'Œdipe ne souffre pas du complexe qui porte son nom : « Si le drame repose sur l'ignorance d'Œdipe quant à sa véritable origine, s'il se croit réellement comme il l'affirme à tant de reprises le fils aimant et chéri des souverains de Corinthe, il est clair que le héros d'Œdipe Roi n'a pas le moindre complexe d'Œdipe » (JP Vernant : Œdipe sans complexe)

Dans un autre article intitulé « le tyran boiteux : D'Œdipe à Périandre » Jean-Pierre Vernant met en avant le thème de la marche, faussée, tortueuse. L'énigme de la Sphinx porte sur le mode de locomotion de l'homme, sa démarche. L'homme est le seul qui puisse avoir successivement quatre pieds, deux pieds, trois pieds, qui connaît trois statuts d'existence différents, trois âges, enfant, adulte, vieillard. Œdipe devine l'énigme. Mais une malédiction porte sur sa lignée, la lignée boiteuse : Le nom de son grand-père Labdacos signifie boi-

teux et celui de son père Laïos signifie gauche. Œdipe est ce monstre qu'évoque la Sphinx, l'être qui est à la fois et en même temps à 2, 3 et 4 pieds : Identique à son père le vieillard dont il a pris la place à Thèbes. Semblable à ses enfants qui sont en même temps ses fils et ses frères, brouillant et confondant l'ordre social et cosmique.

Pour le structuraliste **Claude Lévy Strauss** un mythe offre plusieurs clés de lecture et ne se déchiffre pas au moyen d'un code unique, exclusif, le code sexuel en l'occurrence, mais avec plusieurs simultanément. L'intérêt d'Œdipe Roi ne reposerait pas essentiellement sur le codage sexuel mais sur l'importance de la structure générale, celle de l'enquête policière qui prend le pas sur le thème. C'est à cette fin que l'anthropologue entreprend de comparer Œdipe Roi à une célèbre comédie de Labiche, *Un chapeau de paille en Italie*. (Claude Lévy Strauss, la potière jalouse)

Pour Lévy Strauss, Freud, en donnant une interprétation nouvelle du mythe contribue à le pérenniser, à le transmettre. « On ne doit pas hésiter à ranger Freud après Sophocle au nombre de nos sources de ce mythe »

La vie des hommes est-elle fixée à leur naissance ? une notion complexe dans la pensée grecque, la toute puissance du fatum s'imposant aux hommes, et parfois même aux dieux. Le fil de la vie se déroule, jusqu'à ce que la moire le coupe. Cela n'empêche pas le pieux Sophocle d'affirmer une certaine liberté de l'homme. Il reste le poète célébré par Aristote, dont les héros passent brutalement d'un sort merveilleux à un sort désastreux. Et pour laisser selon l'usage le dernier mot au chœur, ne disons personne heureux aussi longtemps qu'il n'aura pas franchi le terme de sa vie sans rien souffrir de douloureux.

Nostalgie Symphonique

Étude sur la vie brève de Georges Bizet

Paul LEOPHONTE

Professeur Honoraire des Universités

Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Parmi les musiques que chacun à des degrés divers porte en soi, l'une parfois, plus prégnante, souvent réécoutée ou surgie après des années d'oubli, ravive une émotion, des souvenirs, suscite la nostalgie. Tel est le cas me concernant avec la *symphonie en ut majeur* de Georges Bizet, bijou musical doublement précieux à mes yeux, par sa beauté, et parce qu'elle fut pour l'adolescent d'autrefois une introduction au monde symphonique.

Il y avait bien longtemps que je ne l'avais pas réécoutée. Aux premières notes de l'allegro, aux transports de l'adagio, plus peut-être lors de certains passages mélodiques du scherzo et de l'allegro vivace final, je suis redevenu l'enfant de jadis. Une fusion enchantée s'est opérée entre l'enfant dans un présent radieux retrouvé et l'octogénaire d'aujourd'hui ; c'était comme si le vieil homme transporté à l'aurore de sa vie jouissait au même moment du don d'en connaître le futur. *La musique est du temps changé en mélodie*, disait joliment Ernst Jünger.

Ce moment de grâce j'ai désiré lui donner une suite, connaître qui était Georges Bizet. Dans quel environnement il était venu au monde et avait grandi, par quelles étapes et sous quelles influences il était passé, avant de composer cette symphonie ? Quelle trajectoire ensuite, jusqu'à la création de son oeuvre la plus notoire (précédant de trois mois sa mort prématurée), l'opéra le plus joué au monde - *Carmen*.

Bizet composa la symphonie en ut majeur, en un mois, à l'âge de 17 ans. L'oeuvre ne fut jamais interprétée de son vivant. Il en abandonna la partition dans un tiroir où elle fut oubliée, à commencer par lui-même. Elle fut exhumée

avec d'autres inédits, des années plus tard, par sa veuve qui en fit cadeau à son ami et compositeur Reynaldo Hahn. Celui-ci en fit don sans guère y prêter attention à la bibliothèque du Conservatoire de Paris. Elle y fut dénichée par un musicologue, Jean Chantavoine qui en fit la recension dans une publication. Celle-ci attira l'attention du premier biographe de Bizet, l'écossais Douglas Charles Parker. Instruit de l'intérêt que portait à la musique française le chef autrichien Félix Weintgarner, il lui en signala l'existence. Séduit, le chef en dirigea la première exécution à Bâle le 26 février 1935. Soit soixante ans après la mort de Bizet, au terme d'une *histoire rocambolique*, note Jérôme Bastianelli dans un essai sur Bizet, *où interviennent un compositeur d'origine vénézuélienne, un musicologue écossais, un chef d'orchestre autrichien*. La création française eut lieu l'année suivante à Paris sous la direction de Charles Munch. La symphonie est depuis ce temps régulièrement jouée par les plus prestigieux orchestres du monde.

Il y a certes chez un adolescent surdoué le mystère des déterminations de la génétique. Chez le jeune Bizet s'y joindra un environnement familial lui assurant une solide formation musicale. Né le 25 octobre 1838 à Paris, très tôt sa mère, Aimée Delsarte, bonne pianiste, l'initie à l'instrument et au solfège ; son père, Adolphe Bizet, de perruquier-coiffeur devenu professeur de chant, le forme à l'harmonie. Son oncle maternel, François Delsarte, dont plusieurs membres de la nombreuse famille sont musiciens, chanteur lui-même, pédagogue du travail vocal et chorégraphe, personnage excentrique ayant acquis une relative notoriété, lui obtient une dérogation : il entre au Conservatoire à 9 ans – un an avant l'âge minimum requis. Elève appliqué et doué (dès les premières années compositeur de pièces pour piano), régulièrement primé aux divers concours émaillant le cursus, il y sera l'élève d'Antoine Marmontel (pianiste et musicographe), de Pierre Zimmerman (futur beau-père de Gounod) et de Fromental Halévy (l'auteur de *La Juive*) ; surtout tra-

vaillera-t-il sous la direction de Charles Gounod, de vingt ans son aîné et bientôt son ami - *dominé par le fluide sympathique de cet homme si supérieur*, confiera-t-il à sa mère. À quel point Bizet fut-il influencé par ce dernier dans la composition de sa symphonie ? Il venait de réaliser la transcription pour piano à quatre mains de la *symphonie en ré* de son aîné, récemment composée. Lorsque sa propre symphonie fut achevée, fut-il conscient et dépité de l'avoir plus ou moins plagiée ? Serait-ce la raison principale pour laquelle il renonça à la faire connaître ? Imprégné de la séduction intellectuelle de Gounod, marqué par son charisme, le magnétisme de sa musique, introduit par lui dans le monde du théâtre lyrique et des salons parisiens, Bizet lui écrira plus tard (13 octobre 1872) : *Vous avez été le commencement de ma vie d'artiste. Je résulte de vous. Vous êtes la cause et je suis la conséquence. J'ai craint d'être absorbé, je puis vous l'avouer maintenant et vous avez pu remarquer les effets de cette inquiétude*. La confiance est transparente. Gounod répondra généreusement : *Tu as une nature trop musicale pour n'avoir pas ta nature musicale (...) Te voilà maintenant nommé, c'est-à-dire distinct, détaché de la masse, sorti de la confusion, et ta gloire aura le droit d'être à toi comme tu auras été à elle*.

Au vrai, si l'influence de Gounod est perceptible dans l'art du compositeur débutant, divers critiques musicaux ont mentionné d'autres influences. Dans son *histoire de la musique*, Lucien Rebatet juge d'une partition *qui pourrait être d'un Rossini sortant d'une lecture de Mozart*. D'autres invoquent, selon les passages, Haydn, Mendelssohn et surtout Beethoven. Quelque influence que Bizet ait pu subir n'ôte rien à l'enchantement d'une oeuvre *qui sonne*, écrivait le critique Jean Roy, *comme s'il n'y en avait pas eu des centaines écrites avant*. Je rejoins Jérôme Bastianelli écrivant – *ces appréciations diverses se rejoignent sur l'essentiel : elles témoignent toutes de la fraîcheur, de l'expressivité, de la*

légèreté, de l'élan rythmique et de la veine mélodique de la partition.

*

Ses études au Conservatoire achevées en juillet 1855, couronnées par plusieurs prix, Bizet tente le concours du prix de Rome. Recalé (classé 2^{ème}), il se met sur les rangs d'un concours moins prestigieux, imaginé par Offenbach, pour lancer le théâtre des Bouffes-Parisiens - le livret a pour titre *Le Docteur Miracle* (une opérette dans l'esprit des farces italiennes – ce sera la première oeuvre lyrique de Bizet). Il est admis ex æquo avec Charles Lecoq (le futur auteur de *La fille de madame Angot*). Reçu chez Offenbach par la suite, il fait la connaissance de Rossini. Un an plus tard, il est enfin prix de Rome, grâce à la cantate *Clovis et Clotilde*.

Trois années à la Villa Médicis s'ouvrent devant un jeune homme de 19 ans plein de confiance et d'énergie, mais de santé fragile, sujet à des angines qui vont souvent l'éprouver au fil des années. Son ami Gounod lui écrit : *Voilà la vie des concours achevée pour toi : c.-à-d. que la véritable vie de l'artiste va commencer : vie sérieuse et sévère, parce que tu vas maintenant pouvoir te discuter toi-même à ton aise et sans préoccupation*. Bizet est accueilli par un excellent homme qui le prendra en affection, Victor Schnetz, peintre et graveur, directeur de la Villa. Introduit avec quelques amis, pensionnaires à l'Académie de France, dans divers cercles de la bonne société romaine, il se pénètre d'italianité, découvre les œuvres des grands maîtres – *je n'ai pas assez d'yeux, d'oreilles, d'intelligence pour admirer*, écrit-il à un proche ; il se donne le loisir de voyager dans la péninsule, lit beaucoup, connaît de premières amours, vénales, et avec une amante mystérieuse - dans des *Notes de voyage* qu'il rédige à l'été 1860, il écrit : *Je pense 20 fois par jour à Zéph...*

La première œuvre qu'il compose au début de son séjour est un *Te Deum* ; un choix surprenant chez un jeune homme qui se targue d'anticléricalisme. *Plus je m'affermis*

dans mes croyances chrétiennes, et plus je déteste ceux qui sont chargés de nous les enseigner, confie-t-il à sa mère. Il s'agit en fait de participer à un concours en marge des travaux académiques : un ouvrage religieux - messe, motet ou oratorio - récompensé d'un prix substantiel. Il compose et orchestre à grand peine son *Te Deum*, sans finalement l'emporter. Il confesse : *Je ne suis pas taillé pour faire de la musique religieuse (...) Je suis plus païen que chrétien*. Il compose à la suite un opéra-bouffe en deux actes, *Don Procopio*, influencé par Rossini. *Rossini est le plus grand de tous, écrit-il à sa mère, parce qu'il a, comme Mozart, toutes les qualités, l'élévation, le style, et enfin...le motif* – autrement dit un mystérieux *sésame* qui touche le public. Il lui est reproché d'avoir contrevenu au règlement : ce qui est attendu comme première oeuvre d'un pensionnaire musicien de l'Académie de France est une messe ! S'il est tancé, c'est avec une pointe d'indulgente malice, à lire le rapport élogieux sur *Don Procopio* : *cet ouvrage se distingue par une touche aisée et brillante, un style jeune et hardi, qualités précieuses pour le genre comique, vers lequel l'auteur nous montre une propension marquée*. Il esquisse et abandonne divers projets (une *Esmeralda* d'après Victor Hugo, une ode-symphonie intitulée *Ulysse et Circé*, un conte d'Hoffmann, *le tonnelier de Nuremberg*) ; il compose pour le piano, avoue manquer de confiance - *si vous connaissez un remède au spleen musical, enseignez - le moi*, écrit-il à Gounod.

De retour à Paris dans le courant de l'année 1860, il a dans ses bagages un *Scherzo*, une *Marche funèbre*, une Ode-symphonie (*Vasco de Gama*). *Je puis affirmer que je suis musicien, ce dont j'ai douté bien longtemps*, déclare-t-il à sa mère. Peu de temps après son arrivée, celle-ci qui durant le séjour à Rome, à plusieurs reprises, l'avait inquiété de sa santé s'éteint à l'âge de 45 ans. Bizet est dévasté. Un lien très fort, une douce complicité unissaient la mère et le fils - en atteste leur correspondance. Des années plus tard, composant *Carmen*, Bizet aura nul doute songé à sa mère lors du

duo entre Micaëla et Don José (*Un baiser de ma mère !..*) et dans l'aria qui suit, *Ma mère, je la vois !..*

Dans l'immédiat, Bizet doit affronter une situation économique précaire. Il bricole des arrangements, des orchestrations, enseigne par nécessité ; il se refuse obstinément à la carrière de concertiste qu'en pianiste d'exception il aurait pu entreprendre. Liszt, le plus grand de son temps, sera épaté par sa virtuosité. Mais son point de vue est sans appel : *Je joue très bien du piano...et j'en vis...mal...Car rien au monde ne pourrait me décider à me faire entendre en public – Je trouve ce métier d'exécutant odieux.*

Le jeune musicien, dans le marasme, est désormais de surcroît un père clandestin : la bonne de ses parents met au monde un garçon en juin 1862 - Jean Reiter (qui longtemps passera pour son demi-frère).

Survient une embellie grâce au directeur du Théâtre-Lyrique, Léon Carvalho. Le théâtre, subventionné, a pour cahier des charges *chaque année de faire représenter au moins une pièce en trois actes, dont la musique aura été composée par des élèves pensionnaires ou anciens pensionnaires de France à Rome, n'ayant encore eu aucun ouvrage joué à Paris.* Le choix se porte sur Bizet, reconnu dans le cercle restreint du monde professionnel comme un *débutant prometteur*. Il compose sur un livret d'Eugène Cormon et Michel Carré, un opéra exotique, *Les pêcheurs de perles*, qui ouvre la saison 1863-1864 du Théâtre-Lyrique. Les amis saluent le métier incontestable d'un compositeur qui n'a pas tout à fait 25 ans. Berlioz apprécie *de beaux morceaux expressifs pleins de feu et d'un riche coloris* ; Chabrier salue *une partition nerveuse, passionnée, orchestrée vigoureusement... une intelligence jeune qui vise haut, sinon toujours juste.* Le public, décontenancé, ne suit pas. La critique est sévère, accusant Bizet de *wagnérisme* – alors un anathème !

Bizet quitte Paris et s'installe dans une petite propriété dont son père a fait l'acquisition au Vésinet. Il s'y ressourcera régulièrement dans les années suivantes, nouant

une amitié un brin sulfureuse avec une voisine, amie d'artistes tels que Musset ou Dumas, courtisane ayant débuté sur le trottoir à 15 ans, devenue comtesse puis veuve aventurière, Céleste Mogador.



Bizet, pêcheur de perle.

Caricature par Henri Meyer dans *Diogène* (1867)

Lorsqu'il séjourne à Paris, Bizet fréquente les maisons d'artistes, les salons bourgeois ; il joue notamment pour la princesse Mathilde. *Les artistes et le monde parisien me connaissent...au total 4 ou 5000 personnes que nous nommons ici : Tout Paris !...* écrit-il à un ami. Il se remet à composer pour le piano. Ses partitions pour piano solo comportent deux périodes, l'une – de l'enfance à l'adolescence (de 1851 à 1857) ; l'autre, après la parenthèse du séjour à Rome, de 1865 à 1868. Julia Severus qui a enregistré l'ensemble de ces compositions écrit : *À part un lyrisme « chopinesque » (Nocturnes, Chansons sans paroles), on y trouve des compositions profondément dramatiques (Variations chromatiques), épiques (Chants du Rhin), des pièces virtuoses (Chasse fantastique, Caprices), exotiques*

(Ronde turque), spirituelles (Méditation religieuse), et des danses (Valse, Polka-mazurka).

Bizet se veut avant tout compositeur d'opéras. À l'été 1865, il compose un grand opéra sur une toile de fond historique (*Ivan IV*), fortement influencé par Meyerbeer et Gounod ; l'oeuvre avortée ne sera jamais portée à la scène de son vivant. En juin 1866, il compose *La jolie fille de Perth*, d'après Walter Scott, un opéra en quatre actes pour le Théâtre-Lyrique. Mais le directeur, Léon Carvalho, tergiverse sur sa programmation, l'oeuvre ne sera portée à la scène que plus d'un an et demi plus tard, fin décembre 1867. L'accueil critique est partagé. *C'est une oeuvre de haute portée ; elle ouvre au jeune compositeur la voie qui conduit en droite ligne au Grand Opéra*, lit-on sous la plume du critique de *La France musicale*. D'autres l'éreintent - un « sonorisme » à outrance... *une partition hybride, un souffle de wagnérisme*. À nouveau évoqué sous forme d'accusation, le wagnérisme ! On imagine combien le trait pouvait blesser le jeune compositeur. Dans une lettre postérieure, on lit sous sa plume : *Il est bien entendu que, si je croyais imiter Wagner, malgré mon admiration, je n'écrirais plus une note de ma vie*. On retiendra le jugement d'un critique au goût sûr, Théophile Gautier : *une instrumentation pleine de combinaisons ingénieuses, de sonorités neuves et d'effets inattendus*. Le succès public est modeste, les représentations cessent après la dix-huitième.

Dans le temps écoulé entre la conception de l'oeuvre et sa représentation, Bizet entre hauts et bas, est accablé de besogne. *Je travaille comme une brute*, se désole-t-il auprès d'un ami correspondant - *Je suis depuis plusieurs jours dans une période de découragement à tous les points de vue*. En marge de ses travaux alimentaires habituels (leçons de piano, transcriptions diverses et réductions pour piano d'opéras), il écrit des mélodies pour un éditeur devenu un ami, Antoine de Choudens, et se lie avec deux correspondants à qui il donne des leçons de composition (le montalbanais Edmond

Galabert et le carcassonnais Paul Lacombe – une abondante correspondance nous est restée). Il donne au chef d'orchestre Jules Pasdeloup une fantaisie symphonique ; il en avait commencé la composition huit ans plus tôt, alors qu'il séjournait à la Villa Médicis. Il écrivait alors à sa mère : *J'ai en tête une symphonie que je voudrais intituler Rome, Venise, Florence et Naples (...)* Venise sera mon andante ; Rome mon premier morceau ; Florence mon scherzo et Naples mon finale... *Souvenir de Rome* (par la suite contracté en *Roma*) est donné le 28 février 1869. L'oeuvre démontre un talent réel dans l'orchestration et dans certains passages mélodiques ; mais on n'y retrouve pas le charme, la séduction de la symphonie en ut. Le succès est honorable. L'oeuvre ne sera pas rejouée du vivant de Bizet. Un bel enregistrement est disponible par l'orchestre du Capitole de Toulouse, sous la direction de Michel Plasson.

Bizet vient d'avoir trente ans. Non reconnu à la mesure de son ambition, il doute de lui-même, dépressif, malade – il subit d'éprouvantes angines à répétition. Le mariage le tente, mais il est éconduit par le conseil de famille de la jeune fille dont il est épris (sans doute en raison de sa médiocre situation financière). Il n'en bataille pas moins, finit par obtenir sa main. Il épouse le 3 juin 1869 la fille de son maître Fromentin Halévy, Geneviève, de onze ans sa cadette. On l'appelle *Bébé* dans sa famille – un surnom que Bizet va lui conserver.

*

Ouvrons une parenthèse proustienne. Devenue veuve, Geneviève épousera en secondes noces Emile Straus, avocat de renom. Le salon de madame Straus, parmi les plus en vue de Paris, accueillera des personnalités du temps, écrivains en particulier, dont l'auteur de *La Recherche du temps perdu* à qui elle inspira le personnage de la duchesse de Guermantes. À propos du volume *Le côté de Guermantes*, il lui écrira : *Tout ce qui dedans est spirituel est de vous*. Dans

son salon, il fera la rencontre de Charles Haas, modèle de Swann.

Le fils de Geneviève, Jacques Bizet, fut au lycée Condorcet le condisciple et l'ami de Proust – un temps amoureux de lui, avant de devenir le soupirant platonique de sa mère. Devenu plus tard le fondateur d'une société de taxis, Jacques Bizet fera connaître à l'auteur de *La Recherche* un de ses mécaniciens, Alfred Agostinelli – lequel devenu son chauffeur et secrétaire, douloureusement aimé, mort accidentellement, sera le principal inspirateur de *La prisonnière* et d'*Albertine disparue*.

Jérôme Bastianelli glisse dans son ouvrage une note pittoresque qui enchantera le lecteur proustien épris de *Carmen*. Dans les brouillons d'*Un amour de Swann*, Odette de Crécy, future madame Swann, devenue plus tard comtesse de Forcheville, s'appelait Carmen !

Proust évoque à plusieurs reprises dans sa correspondance, et dans une nouvelle (*L'Indifférent*), les paroles du refrain devenu *un tube*, l'*Habanera* : *L'amour est enfant de Bohème / Il ne connut jamais de loi / Si tu ne m'aimes pas je t'aime / Si tu m'aimes prends garde à toi.*



Geneviève Halévy veuve Bizet (future épouse Strauss)
par Jules Elie Delaunay (1878 – Musée d'Orsay)

Jacques-Emile Blanche, au souvenir d'une visite auprès des Bizet dans son enfance, écrira : *je revois ses yeux noirs, fiévreux, profondément encaissés, une sorte de Judith douce, d'une pâleur de camélia, sous son casque de cheveux bruns, la bouche aux lèvres épaisse frémissante, les coins retombants tels que dans son fameux portrait par Élie Delaunay.*

*

Pour l'heure, le jeune marié Georges Bizet est en panne de création, deux œuvres en chantier demeurées inachevées (*Clarissa Harlowe* et *Grisélidis*). Survient la guerre de 1870. Un temps engagé dans la Garde Nationale, il vit successivement la défaite de Sedan, une jeune République, la Commune. *La gauche, la droite et le centre me soulèvent le cœur*, écrit-il. En marge d'un monde en rupture, d'une société bouleversée, il traverse des épreuves familiales : sa belle-mère, Léonie Halévy est en proie à des épisodes d'*excitation maniaque de forme mélancolique*, selon le diagnostic du docteur Blanche, l'aliéniste renommé ; son épouse, Geneviève, éprouvée à 13 ans par la mort de son père, Fromental Halévy, puis à 15 ans par celle de sa sœur Esther, lutte contre un tempérament neurasthénique - en tension conflictuelle avec sa mère internée à plusieurs reprises, elle a peur de la folie ; l'oncle, François Delsarte, d'un appui décisif à l'orée de sa formation musicale, vient de mourir. Ces bouleversements successifs agissent sur une personnalité qui verse, entre des moments de verve et de créativité, dans la mélancolie ; ils vont mûrir son art.

Après une suite de compositions inabouties, il compose un opéra en un acte, *Djamileh*, dont le livret de Louis Gallet est inspiré d'un poème d'Alfred de Musset - *Namouna* - sous-titré *conte oriental*. *Djamileh* qualifiée d'*opéra exotique*, jugé trop languissant, rebute le public de l'Opéra-Comique, attaché à plus de convention, d'action, de légèreté ; la critique professionnelle va dans le même sens. C'est un échec. Un petit nombre de musiciens, par conviction autant que par amitié, défendent l'ouvrage, en soulignant

l'originalité, le charme plein de fraîcheur et de grâce. *Une perle aux pourceaux jetée*, écrira Saint-Saëns dans le dernier vers d'un sonnet à la verve acide. L'oeuvre enchante Richard Strauss. Plus tard, Gustav Mahler, conquis, la montera à Vienne. Bruno Walter assistant à la première en sera émerveillé.

Djamileh marque une étape essentielle pour le compositeur dans la conception de son art. Dans une lettre à son élève Galabert, il écrit : *Quatre ou cinq folliculaires ont éreinté l'ouvrage ; mais les feuilles qu'ils ont à leur disposition ne leur donnent aucune importance. Ce qui me satisfait plus que l'opinion de tous ces messieurs, c'est la certitude absolue d'avoir trouvé ma voie. Je sais ce que je fais.* Il s'en explique plus expressément dans une lettre à sa belle-mère, Léonie Halévy : *En art (musique, peinture, sculpture surtout), comme dans les lettres, ce qui fait le succès, c'est le talent et non l'idée. Le public (et je parle des gens intelligents...) ne comprend l'idée que plus tard. Pour arriver à ce plus tard, il faut que le talent de l'artiste, par une forme aimable, lui fasse la route facile et ne le rebute pas dès le premier jour.* Il ajoute : *Je suis destiné à avoir raison quelques années trop tôt.* Tout est dit de la combinaison magique (mais pensée) dans la genèse de l'oeuvre à venir ; et d'un point de vue plus général, entre le fond et la forme. Le fond sans la forme instruit mais souvent rebute et ennueie. La forme sans le fond capte l'attention, divertit parfois, mais n'imprime pas.

Consolation à point nommé, Bizet vient d'être père. Il accueille son fils Jacques en composant pour quatre mains *Jeux d'enfants*, une suite de miniatures musicales sensibles, aux titres ludiques, qui enchantent. Certaines pièces seront plus tard orchestrées.

Il compose la même année, à la demande du directeur du *Vaudeville*, une musique de scène pour un drame d'Alphonse Daudet : *L'Arlésienne*, inspiré par l'amour et la fin tragique du neveu de Frédéric Mistral. Nouvel échec.

Daudet note : *Ce fut une chute resplendissante dans la plus jolie musique du monde.* La suite d'orchestre que Bizet compose un peu plus tard connaît un triomphe et lui redonne confiance. Rejouée à maintes reprises dans le cadre des concerts Padeloup, le succès ne se démentira pas. Affranchi de toutes les influences qui parsemaient son oeuvre jusqu'ici, il est enfin sans conteste désormais lui-même.

Sur une commande du directeur de l'Opéra-Comique, alors qu'à l'été 1874 il s'est installé en bord de Seine à Bougival, il entreprend la création d'un opéra inspiré d'une nouvelle de Prosper Mérimée, *Carmen*. L'Espagne où il ne s'est jamais rendu est à la mode. Bien des écrivains du temps y contribuent, à commencer par Victor Hugo dont l'oeuvre en est irradiée (*beau pays dont la langue est faite pour ma voix*, écrivait-il), ou par Théophile Gautier et son *Voyage en Espagne*... Le livret est de Henri Meilhac et Ludovic Halévy, cousin de Geneviève. Les deux paroliers ont écrit ensemble une cinquantaine d'ouvrages (dont neuf livrets pour Offenbach). Les premières répétitions de *Carmen* ont lieu en octobre ; l'interprète du personnage, une mezzo, Célestine Galli-Marié, se fond dans le rôle - la voix *piquante et moelleuse*, une *grâce féline et une énergie farouche* dans son jeu.

À mesure que l'on avance dans les répétitions, la direction de l'Opéra-Comique manifeste des réserves sur un sujet qui rompt avec le ton habituel de la maison – *un théâtre des familles* ! Où toutes formes de licences, de violences sont proscrites. *Un milieu de voleurs, de bohémiennes, de cigarières*... *La mort à l'Opéra-Comique* !... *Cela ne s'est jamais vu* !... récrimine l'un des deux codirecteurs, Adolphe de Leuven. L'exécution est momentanément reportée. Bizet en profite pour travailler à un *Don Rodrigue* qui ne verra pas le jour. Il achève une oeuvre symphonique aux accents emphatiques, *Patrie*, inspirée par les jours tragiques qu'a traversé la France au cours de la guerre franco-prussienne, et sa

défaite ; l'oeuvre est dédiée bizarrement à une Pologne vaincue par les russes. Le succès populaire est considérable.

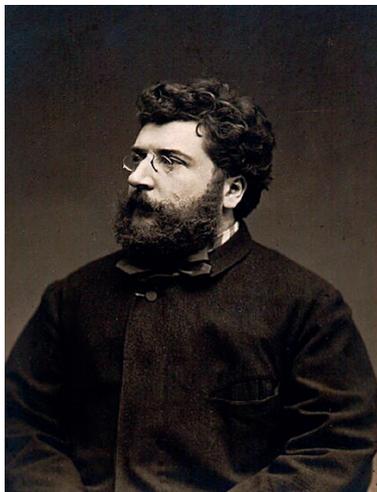


*Marie-Célestine-Laurence Galli-Marié (par Nadar)
lors de la reprise de Carmen à l'Opéra-Comique en 1883*

La première de *Carmen* a enfin lieu, le 3 mars 1875. Bizet écrit à sa belle-mère : *J'ai écrit une oeuvre qui est toute clarté et vivacité, pleine de couleur et de mélodie. Elle sera divertissante.* Les amis sont enthousiastes (Gounod, Delibes, Offenbach, Lecoq, Massenet, Ambroise Thomas...) Le public est décontenancé sans être hostile. La critique est réservée, ici ou là agressive, arguant des faiblesses dramatiques, d'une pauvreté mélodique. Sont fustigées l'indécence voire la vulgarité. Il faut imaginer ce que représente la situation, d'un réalisme inédit, centrée sur une femme sensuelle, ardente, affirmant et affichant sa liberté d'aimer ; dans le public : une bourgeoisie corsetée dans la prudence et des conventions rigides. En exemple ce propos : *L'état pathologique de cette malheureuse, vouée sans trêve ni merci aux ardeurs de la chair, est un cas fort rare heureusement, plus fait pour inspirer la sollicitude des médecins que pour intéresser*

d'honnêtes spectateurs venus à l'Opéra-Comique en compagnie de leurs femmes et de leurs filles. En contraste, la finesse de certains jugements, tel celui de Théodore de Banville : Au lieu de ces jolies poupées bleu ciel et couleur de rose, qui firent la joie de nos pères, il a voulu montrer de vrais hommes et de vraies femmes éblouis, torturés par la passion, s'agitant au vent de la folie, et dont l'orchestre, devenu créateur et poète, nous raconterait les angoisses, les jalousies, les colères, les entraînements insensés. Il a voulu infliger les joies et les cruelles voluptés de la musique aux honnêtes dîneurs repus qu'Auber (une institution dans l'art musical de l'époque) endormait aux doux sons enivrants de sa flûte...

Bizet, déçu, part se reposer à Bougival. Toute sa vie sujet à des maux de gorge, il confie être en proie à *une angine colossale*. Après un bain glacé imprudent dans la Seine, survient une poussée de rhumatisme articulaire aigu qui se complique d'atteinte cardiaque (une endocardite ?). Il meurt subitement à 36 ans dans la nuit du 3 juin 1875. *Carmen* venait d'atteindre la 33^{ème} représentation.



Georges Bizet (1875). Portrait par Etienne Carjat

Carmen connaîtra un triomphe posthume qui ne se démentira plus. Solaire, tout en couleurs, elle accompagne le grand mouvement artistique qui vient de naître - l'impressionnisme. Plus particulièrement, par son réalisme, sa touche espagnole, elle est indissociable d'un peintre qui fut l'instigateur de cette mutation de la peinture. Qu'on se souvienne de *Lola de Valence*, du *chanteur espagnol*, du *matador saluant*, du *torero mort*, des scènes de corrido... Pour Rebatet, *Bizet est le Manet de la musique*. Cette musique-là, les plus grands musiciens du temps en sont fêrus. Wagner, dit-on, en fredonnait les airs. Combien Bizet en eût été transporté, lui qui professait une admiration sans borne pour le *grand, l'immense musicien (...)* soulignant dans une lettre à l'un de ses correspondants *les immenses jouissances que je dois à ce génie novateur. le charme de cette musique indicible, inexprimable...* Brahms alla l'entendre plus de dix fois. Mahler qualifiait la partition *des plus fines et des plus nettement travaillées que l'on puisse imaginer*, il y découvrait *toujours des éléments nouveaux*. Pour Tchaïkovski, *un chef-d'oeuvre, c'est-à-dire un des rares ouvrages destinés à refléter au plus fort toutes les tendances musicales d'une époque* - l'influence de *Carmen* est du reste manifeste dans l'un de ses deux plus célèbres opéras, *La dame de pique*. Nietzsche dont la pensée philosophique est indissociable de la musique s'en fit l'apologiste. *Hier - me croira-t-on ? J'ai entendu pour la vingtième fois le chef-d'oeuvre de Bizet (...)* *Comme une telle oeuvre vous rend parfait ! On en devient soi-même un chef-d'oeuvre. Et, de fait, chaque fois que j'ai entendu Carmen, je me suis senti plus philosophe, meilleur philosophe qu'il ne me semble d'habitude...* écrit-il, opposant *l'orchestration de Bizet à l'autre style d'orchestration en vogue, le wagnérien, brutal, artificiel...* (*Le cas Wagner*).

Ouvrant une page inédite dans la tradition du bel canto, *Carmen* tranche par son naturalisme avec les opéras convenus de l'époque empruntant un sujet espagnol, et annonce une inflexion de la musique française particulièrement bril-

lante vers l'hispanisme. Songeons à divers opus - de Chabrier (*España...*), Debussy (*Iberia...Soirée dans Grenade*), Lalo (*La symphonie espagnole...*) et surtout Ravel (*Alborada del gracioso, La rhapsodie espagnole, le boléro...*)

Appréciée des élites musicales et intellectuelles, *Carmen* est vite devenue une oeuvre éminemment populaire. C'est un large public, universel, qui va l'adopter, jusqu'à nos jours, l'opéra régulièrement joué sur toutes les grandes scènes du monde, servi par les plus prestigieuses divas - de Maria Callas ou Teresa Berganza à Béatrice Uria-Monzon, pour ne citer que trois personnalités du bel canto qui ont marqué le rôle de leur personnalité.

La nostalgie d'un temps perdu que j'évoquais en commençant, suscitée par la *symphonie en ut majeur*, se double d'une inflexion nostalgique jumelle à l'écoute de *Carmen*, le regret de ce qui ne fut pas, qui aurait pu être, le compositeur emporté brutalement en pleine maturité artistique.

LECTURES

1. J. Bastianelli. *Georges Bizet*. Actes Sud/Classica. 2015
2. H. Lacombe. *Georges Bizet*. Fayard. 2000
3. G. Bizet. *Lettres*. Calmann-Lévy. 1989
3. L. Rebatet. *Une histoire de la musique*. Robert Laffont. 1969 pp.555-60
4. A. Duault. *Dictionnaire amoureux de l'opéra*. Plon. 2012 pp. 164-175 et pp.236-40

Poil de carotte Écrivain

Paul LEOPHONTE

Professeur Honoraire des Universités

Membre correspondant de l'Académie de Médecine

On dira de lui que c'était le premier des petits écrivains.

Jules Renard. *Journal* 26 octobre 1892

Il y a les bons écrivains et les grands. Soyons les bons.

Jules Renard. *Journal* 12 février 1895

Il écrivait : *La vérité n'est pas toujours l'art. L'art n'est pas toujours la vérité, mais la vérité et l'art ont des points de contact. Je les cherche.* Telle fut la quête d'un écrivain qui, à côté des géants de la littérature, occupe une place modeste mais appréciable. Singulier et attachant, il a ses fidèles. Parmi les dix livres que j'emporterais si j'étais exilé sur une île déserte, ou si une petite bibliothèque personnelle était envisageable lors de l'ultime voyage, il y aurait son *Journal - petite merveille de drôlerie, de chagrin, de cruauté, de modestie*, écrivait Jean d'Ormesson. Mais en vérité si Jules Renard demeure encore un peu connu d'un public liseur c'est par *Poil de carotte*, inspiré par son enfance de petit rouquin malmené et polisson. Il était roux, mais aux dires de plusieurs de ses contemporains et d'après quelques caricatures, le trait le plus marquant de son visage taillé à coups de serpe, c'était sous un grand front bombé un œil. *Son œil fixe était troublant au possible. Je dis son œil, car il regardait tellement qu'il semblait n'avoir qu'un seul œil*, écrivait Sacha Guitry, proche de l'écrivain par son père, l'acteur Lucien Guitry. *Son œil rond et noir vous eût en même temps percé comme une balle de fusil*, écrivait son ami Marcel Boulenger. Il était de ceux, rares parmi les écrivains de son temps, qui avaient anticipé sur l'injonction de Péguy : *Il faut toujours dire ce que l'on voit : surtout il faut toujours*,

ce qui est plus difficile, voir ce que l'on voit. Il avait le regard pointu, l'œil clair.



Jules Renard vu par Henry Bataille (*Têtes et Pensées* -1901)

On pourrait mettre en exergue d'une vie de Jules Renard, captif de son enfance, ce que dans ses *Mémoires intérieurs* François Mauriac voyait comme le fil rouge d'une existence. *L'enfance est le tout d'une vie*, écrivait-il, *puisqu'elle nous en donne la clef.* Tout Jules Renard est dans le petit garçon, dernier né d'une fratrie de trois, au sein d'un ménage désuni à sa naissance. Son surnom : *Poil de carotte*. Dans les dernières lignes de son *Journal*, quelques semaines avant de mourir, alors qu'il est cloué au lit par la maladie et qu'un filet d'œdème suinte le long de sa jambe, il écrit – dernier regard sur celui qu'il n'aura cessé de porter en lui : *Ça séchera dans les draps, comme quand j'étais Poil de Carotte.*

*

Jules Renard naît le 23 février 1864 à Châlons-du - Maine, en Mayenne où François Renard son père, quadragénaire, entrepreneur de travaux publics, est venu surveiller des travaux de terrassement sur la voie ferrée. Mais toute son enfance, le petit Jules la passera à Chitry-les-Mines, dans la Nièvre, dont son père, autodidacte de famille paysanne, so-

cialiste, anticlérical et franc-maçon, est le maire. La mère, de douze ans, plus jeune que son mari, est d'origine champenoise et catholique. Le couple a déjà une fille, Amélie, née en 1859, et un garçon, Maurice, né en 1862. Une enfant, née en 1856, est décédée à l'âge de deux ans. Une mort qui a rendu le père fou de douleur au point qu'il a songé à se suicider. Ce deuil jamais cicatrisé et la mésentente conjugale en feront un taciturne ; il n'échangera plus avec sa femme bavarde, hargneuse, bigote, que par des mots parcimonieux écrits sur une ardoise. C'est dans cette famille que va grandir le petit Jules. On la retrouvera sous la plume de l'écrivain, les Renard devenus les Lérin puis les Lepic. Le cercle de famille sera élargi à son épouse (Marinette), à ses deux enfants (surnommés Fantec et Baïe), à un couple de domestiques (Philippe et Ragotte) et à quelques comparses. Il y a là, reconfigurés au moule d'une sensibilité, les protagonistes d'une œuvre nourrie de sa vie (*mon imagination, c'est ma mémoire*, disait-il) où se profilent en arrière-plan, chez l'observateur aux racines terriennes, la nature et ses paysages, ses arbres, sa faune.

Poil de carotte ! C'est la mère qui affublera de ce surnom son dernier né pas comme les autres, non désiré. Plus tard, elle qualifiera le jeune auteur de *chieur d'encre*. Une tendresse maternelle pour le moins mesurée qui éveillera chez l'enfant blessé et souffre-douleur une haine qu'il épanchera dans l'œuvre sous les traits de l'odieuse madame Lepic. Vis-à-vis du père, le petit garçon manifeste un attachement qu'une pudeur partagée bride ; plus tard, l'écrivain témoignera d'un amour profond qu'il s'en voudra de n'avoir su mieux exprimer du vivant de celui-ci. Nulle franche affinité entre le cadet et son frère aîné, égoïste et paresseux ; une douce affection avec sa sœur, sage et pieuse.

Nanti du certificat d'études primaires, Jules est mis en pension à Nevers. Il effectue une excellente scolarité. Très tôt grand lecteur, il se découvre, adolescent, le goût d'écrire. Devenu Bachelier-ès-lettres, son père souhaiterait le voir

postuler à l'École Normale Supérieure, mais la décision du fils est arrêtée : il sera *Homme de lettres*. Son père comprend, souscrit ; il lui versera une petite pension.

Jules Renard a 20 ans. Il vient d'être ajourné au conseil de révision. L'aventure parisienne commence. Le potache a commis quelques poèmes à la manière de Musset et Lamartine. Il fréquente les cafés littéraires, séduit une pensionnaire de la Comédie Française, Danièle Davyle, qui va déclamer dans les salons ses vers réunis sous le titre *Les Roses* - oubliables. Il admire trop Victor Hugo pour poursuivre dans cette voie.

On parle un peu de lui. Il aiguise sa plume de prosateur en écrivant un roman, *Les cloportes*, dont les personnages sont la copie conforme de ses proches (le texte ne quittera pas ses tiroirs), et quelques nouvelles dans la veine de Maupassant, qu'il réunira sous le titre *Crime de village*. Toujours aux crochets de sa famille, il cherche des petits boulots, place quelques articles dans des journaux qu'il réunira sous le titre *Sourires pincés*. Il n'a publié jusqu'ici qu'à compte d'auteur. La débîne et le ratage le guettent. Il lui reste la ressource de faire son service militaire qu'il effectue durant un an. Celui-ci terminé, il revient à Paris. Il continue de bénéficier des subsides paternels, de l'aide de sa sœur et de divers petits travaux dont celui de précepteur. Grâce à l'un de ses employeurs, il a l'occasion de passer un mois d'été à Barfleur, aux bains de mer, dans la Manche. C'est inspiré par ce séjour et par ses hôtes qu'il écrit un court roman, *L'écornifleur – celui qui s'empare de quelque chose qui n'est pas à lui*, nous enseigne Littré. Jules Renard, grand admirateur de La Fontaine, s'est-il inspiré malicieusement de la fable *Les deux rats, le renard et l'œuf*? *Le renard*, prédateur, y est désigné sous le sobriquet d'écornifleur.

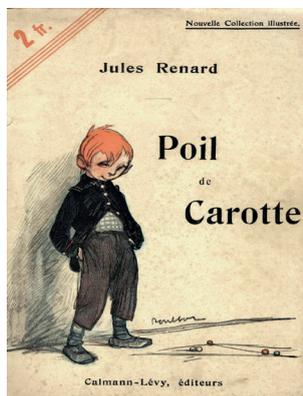
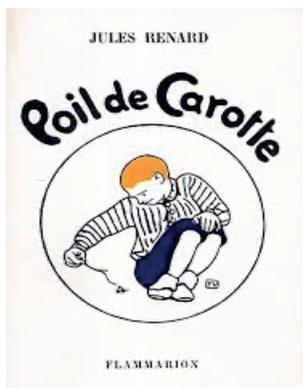
L'écornifleur est un jeune écrivain, poétaillon en mal de reconnaissance. Il gagne la sympathie d'une famille bourgeoise : le mari, l'épouse, la nièce. Lors d'un assez long séjour dans une station balnéaire, il séduit ses hôtes ; parasite

indélicat, il courtise l'épouse, réticente puis consentante sans franchir le pas, et trouble le cœur naïf de la jeune fille (16 ans) à *demi* violée – *animal triste* après ce vilain coup... Seule alternative, la fuite. Arborant une fausse dépêche l'appelant à Paris, l'indélicat s'éclipse, laissant derrière lui un mari berné, son épouse frustrée et une nièce déflorée. L'écornifleur-Jules Renard (le narrateur, Henri, n'est autre que lui-même) nous livre au fil des pages son mal profond de littérateur inaccompli et d'homme amer. L'écrivain a trouvé son style : la phrase est brève, millimétrée, le mot juste ; dans de courts chapitres percent la sagacité, des notes pointues, un lyrisme contenu. Le texte est parsemé de dialogues, telles des scénettes de théâtre. À la parution du roman, la critique est élogieuse, mais le public ne suit pas. Plus d'un demi-siècle plus tard (en 1952), un jury retiendra *L'Écornifleur* comme l'un des douze meilleurs romans du XIXème siècle – jugement un peu excessif.

L'écornifleur est dédié à *Marinette*, épousée peu de temps après que le jeune écrivain a mis la dernière main au roman. De son nom Marie Morneau (17 ans), elle vit avec sa mère et apporte en dot une petite fortune. Le couple aménage dans la maison familiale. Jules Renard a 24 ans. Sauvé de la dèche, il ne boude pas le confort petit bourgeois. Un fils, une fille naîtront au sein d'un foyer uni. Marinette est une femme douce avec un petit vernis de culture, bonne ménagère, épouse attentionnée, mère poule. La petite famille va se partager entre la rue du Rocher à Paris et Chaumot (jouxant Chitry-les-Mines où résident les parents Renard). Le couple y loue une petite maison – *La Gloriette*. Tantôt à la ville, tantôt à la campagne, Jules Renard fréquente à Paris les cercles littéraires, les salons, donne des articles aux journaux, contribue à la fondation du *Mercur de France*, noue des relations amicales avec nombre d'hommes de lettres en vue (une vive amitié le lie à Tristan Bernard et une admiration, un peu gâtée par la jalousie, à Edmond Rostand) ; de loin en loin il rejoint *La Gloriette*, retrouvant les joies de la

vie rustique : les balades dans la nature, la chasse, la pêche, le contact avec le monde paysan.

L'estime des lettrés se confirme avec la parution de *Coquecigrues* et de *La lanterne sourde* - courts textes et sujets minces puisés dans le quotidien ; la patte est originale, annonçant les textes de sa meilleure plume. Arrêtons-nous à la parution un peu plus tard, en 1894, de *Poil de carotte* auquel le nom de Jules Renard est indissolublement attaché. Un mot d'auteur est passé à la postérité : *Tout le monde ne peut pas être orphelin*. Une succession de brefs récits entretissés de dialogues mettent en scène, dans une atmosphère villageoise, le quotidien d'un petit rouquin mal-aimé ; sensible, un peu poltron, roué et sournois aussi – nécessité faisant loi – il est brimé par une mère d'une méchanceté fourbe ou agressive, aux côtés d'un père tantôt indifférent, tantôt bonasse avec un brin de rugosité (lors de parties de chasse en commun, ou de baignades surveillées) ; notre benjamin a un grand frère détaché et méprisant, une sœur effacée, gentiment affectueuse. S'adjoignent quelques figurants : servantes, voisins, personnages de l'environnement scolaire.



Sous les traits du couple Lepic, de grand-frère Félix et de sœur Ernestine, Jules Renard a transposé, gauchi, ses souvenirs d'enfance, les édulcorant ou les exacerbant ; il a

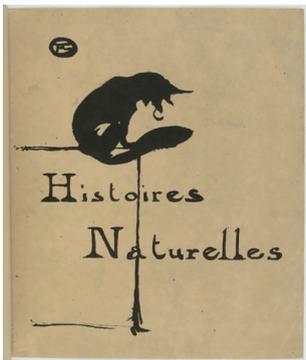
brossé en traits acérés l'archétype de l'enfant mal-aimé - raillé, humilié, enclin à devenir méchant par sensibilité meurtrie. Il règle ses comptes avec une mère honnie - son Journal tout au long s'en fait l'écho. La force et l'originalité de *Poil de carotte* est d'avoir rompu avec un angélisme dont l'enfance était d'ordinaire gratifiée dans la littérature ; une première rupture avec cette convention avait été opérée avec *L'enfant* (1879) de Jules Vallès, qui influença Jules Renard. Le vrai est qu'il y a chez l'enfant, livré à lui-même, des inclinations de sauvageon - on le vouait jadis à une éducation à la trique. Les critiques firent un bon accueil, soulignant l'originalité et la hardiesse du sujet. *Il a découvert et détient le secret d'un dosage entre le tragique et le comique de la vie*, écrira l'un d'eux, Paul Hervieu. Jules Renard n'était pas pleinement satisfait. *Les temps sont durs pour ceux qui tendent à la perfection*, dira-t-il. Il y a trop de disparate dans les brefs récits qui se suivent sans lien, en patchwork ; et la fin, sous la forme de notes d'album, est trop manifestement bâclée. Le lecteur referme le livre avec une admiration teintée de désappointement.

L'aménagement à *La gloriette* dans le petit village nivernais de Chaumot et les longs séjours qu'il y effectue sont pour Jules Renard une occasion de retour à la nature et de fréquenter le monde paysan. Croque-notes, il excelle à exercer une plume de naturaliste. Il y est à son meilleur sous la forme de courts textes où la poésie court entre les lignes ; le style est sec, le texte semé de brefs dialogues. Les œuvres ont pour titre *Le vigneron dans sa vigne*, *Histoires naturelles*, *Bucoliques*, *Nos frères farouches*, *Ragotte*. Datés, et en même temps marqués d'un sceau de pérennité, ces scènes de la vie à la campagne exercent un charme vieillot qui enchante. Les bijoux littéraires y foisonnent. À leur lecture, il semble qu'on entend, au fil des phrases, la voix d'un maître d'école faisant la dictée, tandis que crissent sur un cahier ligné les plumes sergent major trempées d'encre violette des écoliers d'un temps qui n'est plus. N'était-ce pas l'ambition

de l'écrivain ? Ah ! faire des choses que les petits enfants copieraient sur leurs cahiers ! C'est ça, être classique, notera-t-il dans son journal. Nul trait péjoratif à paraître réduire Jules Renard à un écrivain pour dictées. Il conjugue le bien écrire et le dire vrai – rien de tel à offrir à des enfants ; mais aussi à un lecteur adulte qui cherche à s'affranchir des œillères de l'acquis pour voir les choses et les êtres comme si le regard s'ouvrait pour la première fois.

Dans *Le vigneron dans sa vigne*, sous les traits d'un certain Eloi, *voyeur de la vie*, l'esprit caustique, il renouvelle sa profession de foi : *Oui, homme de lettres ! Pas autre chose. Je le serai jusqu'à ma mort... Et puissé-je mourir de littérature. Et si, par hasard, je suis éternel, je ferai, durant l'éternité, de la littérature (...) et je me fous du reste...* Un de ses amis, Alfred Athis, disait : *Il avait le respect de tout ce qu'il écrivait, même à une blanchisseuse.*

Avec les *Histoires naturelles* l'homme de lettres à la campagne se fait *chasseur d'images* - en quelques lignes, une ou deux phrases parfois, il donne à voir un monde animalier d'un réalisme lyrique empreint d'humour. Son registre inimitable le placerait sur un podium à la troisième place après La Fontaine et Buffon. Ses portraits de bêtes ont suscité l'engouement de peintres et dessinateurs du temps (Vallotton, Toulouse-Lautrec, Bonnard). Certains ont inspiré à Maurice Ravel la création de mélodies d'une prosodie novatrice.



Bucoliques et *Nos frères farouches* prolongent les *histoires naturelles* - *Je mets tout ce que je vois, les bêtes, les gens et le pays*, écrit-il. Alternent de brefs récits impressionnistes, de courtes nouvelles, des scénettes dialoguées, des mots d'enfants, et des mots de paysans du temps qu'ils vaquaient encore en sabots, guère prolixes, patoisant, illettrés, férus de saines valeurs et de bon sens. Toute une vision documentaire est passée au filtre d'une sensibilité. C'est inégal, souvent charmant, traversé de merveilleuses images – *Les nuages muets glissent au ciel comme des fumées d'incendie...* Les arbres : *leurs feuilles palpitent comme des oiseaux pris...* *Je ne peux regarder une feuille d'arbre sans être écrasé par l'univers...* Neige : *une chute légère et gaie de fleurs unicolores...* L'étang : *les petites vagues remuent ce soir comme des lèvres de dévotes...* *Le bois dort dans une brume qu'un cri dissiperait et les lueurs qui flottent sur l'eau s'effaroucheraient d'une pensée vulgaire...* C'est aussi, parfois, godiche voire insignifiant, comme si l'écrivain en mal d'inspiration s'appliquait à ne rien perdre de sa plume. Paraissent entre autres personnages, pour la première fois, l'épouse et les deux enfants - une famille unie, heureuse, aux antipodes des Lepic.

Nos frères farouches, *Ragotte* est centré sur deux protagonistes, Philippe et sa femme Ragotte, domestiques à son service, parents de trois enfants. Des cœurs simples qui *ont de la bonté de reste*. Sous forme de propos notés sur le vif, de dialogues, de tableaux, Jules Renard donne à voir leur quotidien laborieux, leur misère, leurs joies rares, leurs malheurs (la mort d'un fils, le petit Joseph). C'est âpre, incisif, poignant, la plume sobre, le vrai en mire dans l'enveloppe transparente des mots.

En contrepoint d'un Renard des champs, il y a un Renard de la ville - le parisien, l'homme de théâtre. Écrivain de la brièveté, il ne déroge pas ; ses pièces n'excèdent pas un ou deux actes. Ce sont des levers de rideau – adaptation de ses proses, épisodes vécus transposés. Après un galop d'essai

sous forme de pochade écrite en collaboration (*La demande*) qu'on peut négliger, Jules Renard donne à la scène un petit bijou, *Le plaisir de rompre* ; la pièce est inspirée de la fin de sa liaison, avant son mariage, avec la pensionnaire de la Comédie française, lectrice dans les salons de ses poèmes. Un marivaudage entre deux anciens amants qui s'estiment (s'aiment-ils encore ?) et se quittent avant de se marier chacun de son côté. C'est vif, délicat, traversé par le frisson d'une émotion légère, merveilleusement enlevé. Dans un même esprit de galanterie, *Le pain de ménage*, un badinage au seuil de l'adultère, pingpong de jolis mots, mots d'esprit et mots de cœur, pour *un congé de mariage*, une trêve aux affections quotidiennes du foyer ; l'homme est pressant et indéterminé à la fois, attaché à son épouse qu'il n'a jamais trompée ; la sagesse bourgeoise l'emporte chez la femme, livrant en prime une leçon à tous les séducteurs pusillanimes : *votre imagination a une envergure d'aigle et un appétit de moineau. Il vous suffit de déplacer un meuble pour croire que vous déménagez, et d'ouvrir la fenêtre pour croire que vous êtes libre (...) et il vous suffit de baiser la main d'une femme pour croire que vous trompez la vôtre.*

Jules Renard porte ensuite à la scène, sous un titre éponyme, *Poil de carotte*. Il parvient à résoudre la gageure d'illustrer le quotidien calamiteux du petit rouquin mal aimé - une suite de tableaux dans son récit -, en centrant l'action sur une situation de crise : une partie de chasse avec le père, à laquelle l'acerve mère Lepic, par pure méchanceté, vient de s'opposer, contraignant son souffre-douleur à une corvée. Poil de carotte témoigne de sa triste condition en dialoguant avec une servante nouvellement arrivée, puis avec son père. La relation avec celui-ci, émouvante, prend une dimension affective appuyée. Elle verse dans le sentimentalisme, exempt du récit antérieur composé entre 1890 et 1894 (la pièce fut écrite en 1899 - le père évoqué avec une tendresse pudique dans le journal s'était donné la mort en 1897). *J'ai*

extrait de Poil de carotte l'essence que je voulais, note Jules Renard.

Le succès l'encourage à poursuivre l'œuvre théâtrale. Il donne en suivant *Monsieur Vernet*. Le sujet : un poète parasite et un ménage bourgeois. On retrouve les protagonistes et l'action de *L'Écornifleur* mais la psychologie des personnages a changé. Le poète parasite a gagné en délicatesse, le mari en subtilité, l'épouse en finesse, la nièce en insouciance. Seul personnage acide, une belle-sœur absente du roman qui joue de ses piques. Deux scènes délicieuses, l'échange de sentiments entre le poète et madame Vernet ; le dialogue entre le celui-ci et monsieur Vernet, ce dernier clairvoyant, pas dupe des galanteries du poète, poussé courtoisement à tirer sa révérence. On est passé du roman rosse à la comédie rose, écrivit un critique.

Après un impromptu gentillet, *Huit jours à la campagne*, Jules Renard propose *La bigote*, une comédie en deux actes marquant le retour à la scène du ménage Lepic. La bigote c'est la mère, avec laquelle poil de carotte, absent de la pièce, n'en finit pas de régler ses comptes. Moins méchante et agressive qu'autrefois auprès de son souffredouleur, elle est curieuse, indiscreète, maladroite, insupportablement *parleuse*, faisant les demandes et les réponses au nom du mari mutique, enfin et surtout dévote. Le père, brave homme, rompt sa réserve avec le futur gendre qui vient de lui demander sa fille en mariage - il se lance dans une lourde charge contre madame Lepic, nul doute, aimée jadis, devenue grenouille de bénitier - *la bigoterie voilà tout son caractère*, se plaint-il. *Ce qu'il lui fallait, c'est le curé, cet individu sinistre et comique qui se mêle sournoisement, sans responsabilité, de tout ce qui ne le regarde pas*. La pièce fut écrite dans une période de vifs affrontements entre laïques anticléricaux et calotins. La loi de séparation de l'Église et de l'État date de décembre 1905, période au cours de laquelle Jules Renard commença de réfléchir à sa pièce. Celle-ci transpose la situation familiale qu'il a connue enfant entre

un père et une mère en conflit et aux antipodes vis-à-vis de la religion et des prêtres ; il y exprime son propre point de vue, dans la ligne de celui de son père. Il écrivait à André Antoine, directeur de l'Odéon, qui avait entrepris de monter la pièce : *Je déteste, moi, le bavardage, le désordre, le mensonge et les curés.* Et dans une lettre à sa sœur : *c'est une pièce à laquelle je tiens beaucoup parce que j'y exprime (courageusement, je crois, et je l'ai bien vu) des idées qui me sont chères.*

*

La Bigote est représentée pour la première fois en octobre 1909. Jules Renard est alors prématurément usé par la maladie. L'homme n'a plus de souffle (*mon soufflet est comme cassé*, reconnaît-il). Vite épuisé, il ne bat plus la campagne depuis plusieurs mois, ne se déplace que dans un périmètre limité – *peut-être ne verrai-je pas la vieille maison. Étrange punition !* note-t-il. L'écrivain manque d'inspiration, il lui semble qu'il a dit tout ce qu'il avait à dire. *D'ailleurs, j'ai fini*, écrit-il. *Je pourrais recommencer, et ce serait mieux, mais on ne s'en apercevrait pas. Il vaut mieux mettre fin. J'entre dans les mauvaises nuits, en attendant la nuit.* Et Poil de carotte, qui lui colle à la peau, de songer : *Mme Lepic attend.* Quelques mois plus tôt, sa mère est tombée et s'est noyée dans le puits à quelques pas de la maison de Chitry. Le père l'avait précédée de quelques années, mort tragiquement - gravement malade, et sachant qu'il ne pouvait guérir, il s'est tué d'un coup de fusil. Le frère est mort lui aussi. *Est-ce mon tour ?* questionne-t-il. Il note en date du 22 février : *Aujourd'hui, j'ai quarante-six ans. Jusqu'où irai-je ? Jusqu'à l'automne ?*

Miné par l'athérosclérose, hypertendu, il meurt en insuffisance cardiaque le 22 mai 1910. Il laisse une œuvre qui, par petites touches et textes courts, n'en est pas moins conséquente - *lentement construite, par une application quotidienne. Elle ne doit rien à l'impromptu, tout à la volonté, à la patience et au travail, œuvre d'art et de vérité, tendue vers*

une perfection conquise, analyse son exégète Léon Guichard. À l'instar de Rabelais (avec Gargantua ou Panurge) de Molière (avec Harpagon ou Tartuffe) de Balzac (avec Rastignac) ou de Flaubert (avec la Bovary)... il a inventé - apanage de peu d'écrivains - des types littéraires : *Poil de carotte*, *L'écornifleur*.



*

Il restait à découvrir ce qui pour certains (dont je suis) est son chef-d'œuvre - le *Journal*, posthume, écrit secrètement entre 1887 (il avait 23 ans) et l'année de sa mort en 1910. Le manuscrit que découvre Marinette, son épouse, compte 54 cahiers. Une dizaine d'années vont passer avant qu'une publication soit envisagée. Des contemporains mentionnés dans le texte, pas toujours aimablement, sont encore vivants ; de plus, Jules Renard rapporte des faits intimes (marivaudages et adultères rêvés) qui dérangent sa veuve. C'est une œuvre caviardée, revue (quelquefois corrigée !) par l'écrivain Henri Bachelin, amputée de certains passages écartés par Marinette, qui est publiée : cinq volumes aux éditions Bernouard entre 1925 et 1927 - seule édition originale disponible, les 54 cahiers ont été brûlés !...

Ce qui demeure est néanmoins considérable – *une pyramide construite par une fourmi*, écrivait son contemporain Henri de Régnier ; il y a là-dedans de tout, c'est-à-dire un homme. C'est tout de même ce que j'aurai fait de mieux et de plus utile dans ma vie, reconnaît l'auteur peu avant sa mort. Des choses vues, une pensée émiétée, le ressenti d'une âme à nu dans le quotidien de l'existence, l'humour en filigrane - *la propreté morale et quotidienne de l'esprit*, disait-il - *pudeur, jeu d'esprit*, à mille lieues de l'humour dont font profession les humoristes d'aujourd'hui.

C'est l'homme qui a décidé de dire ce qu'il pensait, commente Sacha Guitry. *Il peut lui arriver de regretter de penser ce qu'il pense, mais il ne peut le garder pour soi – surtout si c'est cruel, ou bien si c'est injuste. Et c'est pour sa punition qu'il le note. Et comme il sait qu'il est sensible et bon, il doit se dire, en le notant : « Ils verront ainsi les pensées abominables qu'un brave homme peut avoir – et ils se reconnaîtront ».*

Au fil des pages, le lecteur découvre, en pointillés, un foisonnement de notations prises au vol : portraits, mots d'enfants, notes de lecture, images en pépites entre les cailloux du chemin d'une vie, bravant le temps. *Ces notes que je prends chaque jour*, déclare-t-il, *c'est un avortement heureux des mauvaises choses que je pourrais écrire*. D'un apparent fourre-tout il a fait un grand livre. Moins un brouillon de l'œuvre qu'un aperçu intime sur sa vie familiale, sa vie à la campagne et sa vie parisienne - tout un monde 1900 que l'écrivain a côtoyé : milieux littéraires et de la presse (Alfred Vallette, le fondateur du *Mercur* de France et son épouse Rachilde, Tristan Bernard à l'amitié mousquetaire, Georges Courteline, Alphonse Allais, Léon Daudet, Marcel Schwob,... bien d'autres, et l'Académie Goncourt dont il deviendra membre...); monde du théâtre (le metteur en scène Antoine, Edmond Rostand et Sarah Bernhardt, Cécile Sorel, Lucien Guitry l'autre mousquetaire et le quatrième Alfred Capus...); cercles politiques (socialiste, laïcard et

dreyfusard, devenu maire de sa petite commune, Jules Renard est l'ami de Jean Jaurès qu'il admire, de Léon Blum...)

Sous un apparent disparate le Journal révèle une double unité : celle d'un homme - ses allées et venues, ses admirations et ses dégoûts, *en tout et partout rapiècement et bigarrure* aurait dit Montaigne ; et celle d'un style incomparable - *cette sensation poignante qui fait qu'on touche à une phrase comme à une arme à feu*, disait-il ; nul mot superflu, un style à l'os, précieuse leçon de laconisme. On songe à la maxime delphique : *Rien de trop*. Sartre, dans un texte critique célèbre - *L'homme ligoté* - évoque *une littérature du silence*. Le syntagme est éloquent. Nullement dans le sens péjoratif que lui donne l'auteur de *La nausée*. Une littérature du silence, en effet, en ellipses et flottantes images, en notes ombreuses et rais de lumière, à l'instar de la musique du silence - d'un Erik Satie, d'un Frederic Mompeu, d'un Silvestrov, voire de certains nocturnes de Chopin ou des rêveries de Debussy. Celle littérature-là est aussi indispensable à la joie d'admirer, selon l'humeur, que le sont à d'autres moments, aux antipodes, les grandes périodes symphoniques des géants de la littérature et de la musique.

LECTURES

1. Jules Renard. *Œuvres* (Pléiade 2 volumes) *Journal* (Pléiade. Un volume)
2. Jules Renard. *Correspondance générale* (2 volumes) Honoré Champion. 2009
3. Léon Guichard. *L'oeuvre et l'âme de Jules Renard*. Nizet. 1936.
4. Léon Guichard. *Renard*. La bibliothèque idéale. Gallimard. 1961
5. Léon Guichard. *Dans la vigne de Jules Renard*. PUF. 1966
6. Marcel Pollitzer. *Jules Renard. Sa vie, son oeuvre*. La Colombe. 1956
7. Pierre Schneider. *Jules Renard par lui-même*. Seuil. 1956
8. Maurice Toesca. *Jules Renard*. Albin Michel. 1977
9. Jean d'Ormesson. *Une autre histoire de la littérature française II*. Nil. 1998. pp. 207-210
10. Jean-Paul Sartre. *Situations I*. Gallimard 1947. pp. 294-313
11. Sacha Guitry. *L'esprit*. Le livre contemporain. 1958. pp. 163-179

Le testament du Condottiere

Ou « A malin, malin et demi »

Dr Jacques POUYMAYOU

Praticien hospitalier d'Anesthésie Réanimation,
Médecine spécialiste des centres de lutte contre le cancer
Prix scientifique de médecine Louis Lareng

« Colleone à cheval marche dans les airs ; il ne tombera pas ; il ne peut choir. Il mène la terre avec lui. Son socle le suit [...] Il a toute la force et tout le calme. [...] Colleone est l'ordre de la force à cheval. La force est juste, l'homme est accompli. Il va d'un amble calme et magnifique. Sa forte bête à la tête fine est un cheval de bataille. Il ne court pas, mais, ni lent ni hâtif, ce pas nerveux ignore la fatigue. Le condottiere fait corps avec le glorieux animal : c'est le héros en armes. »

André Suares : *La majesté des centaures*

Pour la quasi-totalité des hordes qui envahissent quotidiennement la cité des doges, l'essentiel se résume à la place Saint Marc et sa basilique éponyme, au pont de soupirs et à celui du Rialto. Certains vont même à s'intéresser au Campanile, au palais des Doges, voire au musée de l'Académie. Quand je dis s'intéresser, j'entends pour la plupart d'entre eux un selfie devant ces monuments, en sus de quelques photos, plat de pâtes ou pizza accompagnés d'un Chianti (le seul vin italien qu'ils connaissent) ou d'une bière, quand ce n'est pas d'un Coca ou d'un Seven up. Et pour couronner le tout, bien entendu, une glace. On peut y rajouter, s'ils en ont le loisir, la visite d'une verrerie à Murano. Et puis, rideau ! Ils ont vu Venise !

« Non licet omnibus adire Corinthium »

A l'écart, le campo San Zanipolo, où se dresse, face à la basilique San Giovanni e Paolo, lieu de repos de nombre de doges illustres dont l'urne funéraire du malheureux Bragadin écorché vif par les turcs à Famagouste, et devant l'entrée de l'hôpital historique, la statue de bronze du Condottiere Bartolomeo Colleone, illustre général au service de la république. Il a conquis, en collaboration avec Erasmo da Narni dit Gattamellata (Chattemite) dont la statue chevauche sur le parvis la Basilique Saint Antoine de Padoue son lieu de repos, le *Stato da terraferma* qui s'étendait, à son apogée, jusqu'aux portes de Milan. A ces deux compères on doit associer Carmagnola, seul condottiere à avoir vaincu la terrible infanterie suisse qui allait dominer les champs de bataille de la Renaissance, depuis les guerres de Bourgogne jusqu'au désastre de Pavie. Ces redoutables mercenaires serviront ensuite le roi de France, à qui ils feront défaut le 14 mai 1610, mais pour lequel ils se feront massacrer jusqu'au dernier le 10 août 1792 lors de l'assaut des Tuileries. Massacrés, ils le seront également au service du Pape en couvrant la fuite de Clément VII le 6 mai 1527 lors du sac de la ville par les troupes impériales.

Les généraux étaient des entrepreneurs de guerre, connus dans l'histoire sous le vocable de Condottiere. Apparus épisodiquement au Moyen-Âge au service des cités et états italiens, ils proposaient, moyennant finance, la mise à disposition de soldats professionnels aptes à manier les armes nouvelles (artillerie) et rompus aux techniques de combat. Leur fidélité dépendait, cela va de soi, des espèces sonnantes et trébuchantes versées, mais en vrais professionnels ils se faisaient tuer pour leur employeur, le moins souvent possible toutefois, vu leur niveau de compétences et les difficultés pour former des soldats dignes de ce nom. La guerre de Cent Ans voit la naissance véritable de ces mercenaires avec l'arrivée des bandes d'écorcheurs et de routiers en provenance du royaume de France au grand soulagement

des populations rançonnées par ces soudards. La première Condotta (*la glorieuse entreprise*) célèbre est celle d'un capitaine anglais, John Hawkwood italianisé en Giovanni Acuto au service de Florence. Parmi les milliers de Badauds qui regardent sans rien voir dans la basilique Santa Maria dei Fiori (souvent après une longue attente à l'extérieur), combien remarquent le tombeau surmonté de sa représentation équestre de l'ancêtre de Bob Denard et de Prigojine. Et son voisin, Niccolo da Tolentino, immortalisé dans le triptyque de Paolo Ucello, *la bataille de San Romano* ?

Parmi ces entrepreneurs de guerre, beaucoup de survivants ont fini modestement ou misérablement, toutefois, quelques-uns ont fondé des royaumes ou des principautés et exercé un mécénat dont on peut encore voir les réalisations, tels les Sforza et les Visconti à Milan, Frédéric de Montefeltre, *le vertueux condottiere* à Urbino, participant activement au mouvement artistique et culturel de la Renaissance.

L'Italie fasciste ressuscitera la mémoire du dernier en forgeant la légende de Jean de Médicis, mortellement blessé le 25 novembre 1526 lors d'un engagement de ses bandes noires avec les fantassins impériaux germaniques qui allaient, quelques mois plus tard, saccager Rome.

Mais revenons à Colleone. Son surnom, qui était aussi son cri de guerre (Couillon ou couillu) viendrait de sa polyorchidie représentée sur les grilles de la chapelle qu'il a fait édifier à Bergame. Signe de fécondité, il est intéressant de noter le polissage réalisé par les nombreux attouchements de ces testicules, qui tranche sur le vert de gris des grilles attenantes (tout comme le sein droit de la statue de Juliette à Vérone) ! Colleone, au cours de sa carrière au service de la Sérénissime avait amassé une fortune considérable qui attirait les convoitises de ses employeurs. Méfiant, il faut dire que la décapitation de Carmagnola pour soupçon de trahison suivie

de la confiscation de ses biens, lui fit prendre les devants pour préserver son héritage, il rédigea un testament dans lequel il légua tous ses biens à la république de Venise à la condition d'avoir sa statue équestre érigée devant à Saint Marc. Les vénitiens n'aurait jamais le culot de permettre une telle chose sur la place réservée aux grands événements, fût-ce pour un aussi brillant général. Et il mourut tranquille et rassuré d'avoir joué un bon tour à la république, du moins le croyait-il. Las, cette dernière fit main basse sur tous les fiefs concédés et les 300 000 ducats bienvenus pour la remise à flot des finances de la Sérénissime, après, bien entendu lui avoir rendu les honneurs et organisé des funérailles grandioses. Mais quid du testament validé devant notaires et juré devant les Saintes écritures ? Il fut respecté puisque la statue équestre trône devant l'entrée de l'hôpital, qui ne l'est devenu qu'en 1819 lors de l'occupation autrichienne. Au décès du Colleone ce n'était pas un hôpital mais la Scuola Grande di San Marco. Il avait négligé de préciser quel Saint Marc il s'agissait, et les vénitiens ont profité de la faille. Après tout, sur ce campo où l'on dressa, en 1610, le bûcher d'un moine qui avait, en une seule année, engrossé quinze religieuses, il est sans doute encore plus majestueux qu'il n'aurait pu le rêver sur la place Saint Marc. Et la place est restée en l'état. Qui pourrait s'en plaindre ?

Philosophes et médecins

Une longue et vieille histoire

Dr Elie ATTIAS

Pneumo-Allergologue - Toulouse

Directeur de la revue Médecine et Culture

La médecine a mis plusieurs siècles pour parvenir au niveau de connaissances actuel. Durant plusieurs périodes, les croyances religieuses ou démoniaques étaient utilisées pour expliquer les naissances, les maladies, les malformations, la mort et la guérison n'étaient possible que par la prière ou l'offrande aux dieux.

La philosophie (*philosophia*) a vu le jour en Grèce, vers le VIIe avant J.-C. Elle signifie étymologiquement un « amour de la sagesse » qui se vit, se pratique et qui passe par la raison. Elle questionne sur le monde et sur l'existence humaine. Elle est toujours une quête de la vérité et de la connaissance qui s'étend à trois domaines : social, scientifique, idéologique. Mais Socrate était déjà dans l'ironie : « ce que je sais c'est que je ne sais rien, tandis que les autres croient savoir ce qu'ils ne savent pas ». Les philosophes cultivent une *spiritualité qui ne passe ni par le Dieu monothéiste, ni par la foi*, visent le *bonheur* et la *vie bonne* et cherchent à se rapprocher de *l'excellence* où la vertu est un *juste milieu*.

C'est en Grèce que les premiers *liens entre philosophie et médecine* se font, avec des précurseurs comme Pythagore, Thalès de Milet, Empédocle ou Hippocrate qui étaient à la fois mathématiciens, médecins et philosophes. Aujourd'hui, même si leur relation a évolué, Médecine et Philosophie restent liées avec le fameux serment d'Hippocrate qui a su tenir à distance la religion, établir un cadre éthique pour le praticien et apporter trois innovations importantes :

l'observation et le raisonnement, un cadre théorique et une déontologie. Ainsi, l'engagement médical du médecin entraîne une pratique philosophique quotidienne à travers les notions de bien et de mal, de vie et de mort auxquelles il est confronté chaque jour.

Nous prenons comme modèle, les *philosophes-médecins* de la *période médiévale* : **Avicenne** (980-1037) en Iran et **Averroès** (1126-1198) à Cordoue en Andalousie appartenaient à la civilisation arabo-musulmane. D'autres étaient, chrétien comme **Arnaud de Villeneuve**, *d'origine catalane* (1238-1311), juif comme **Maïmonide** à *Cordoue* (1135-1204), ou hindouistes. Ils ont légué à l'Occident tout l'héritage des connaissances concernant la vie et les êtres vivants, accumulées depuis l'Antiquité.

Philosophes et croyants, leur appartenance religieuse et leur origine ethnique passaient au second plan. Seules comptaient leur personnalité et leur œuvre philosophico-scientifique considérée comme importante, pour deux raisons : elle a réactivé les connaissances d'*Hippocrate* (-460 à -377), médecin grec et philosophe, considéré traditionnellement comme le *père de la médecine* et de *Galien* (129-201), médecin grec de l'Antiquité, *fondateur de la médecine occidentale* ; elle a adopté la pensée des philosophes tel *Aristote* pour expliquer la vie des êtres organisés.

Ils ont cherché à *libérer la médecine* des conceptions irrationnelles, magiques ou astrologiques, dominantes depuis l'Antiquité et à *lutter contre d'énormes résistances provenant des autorités religieuses*. Ils s'accordaient à dire que l'explication philosophique de certains sujets controversés pourrait fragiliser la foi de ceux qui n'ont pas été préparés à la recevoir, tels que, *la résurrection des morts* - certains courants religieux mystiques y croient ; *l'immortalité de l'âme*, alors que pour les philosophes, l'âme meurt avec le corps, notamment chez *Aristote* ; *l'éternité du monde* qui n'a pas eu

de commencement et n'aura pas de fin, alors que pour toutes les religions, il y a une création.

Durant cette époque, *le titre de médecin* n'a rien à voir avec la conception que nous connaissons aujourd'hui. Concéde de façon restreinte, ce titre est attribué plus aisément si l'on est attaché à la cour d'un souverain, réservé aux personnes, hommes et femmes, les plus qualifiées. Il suppose une formation livresque et la maîtrise de *recettes thérapeutiques*. Ce mode d'enseignement serait rattaché à un tutorat. Il procède surtout par des discussions et des débats entre maître et élève. Après une formation théorique, l'élève accompagne son Maître dans ses visites. Cependant, ce titre relève plutôt de la réputation que du diplôme : *une réputation bien ancrée dans la société*, que le praticien soit le descendant d'une famille réputée ; ou par une *pratique médicale d'un certain niveau* de façon à ce que le souverain ou son entourage en soient informés.

Avicenne ou Ibn Sina (980-1037)

Né à Boukhara en Ouzbekistan, médecin, astronome, géologue, physicien, chimiste, poète et homme politique. Autodidacte en philosophie, il s'est familiarisé avec les œuvres d'Aristote et de Platon. Il aborde seul toutes les sciences de son temps : mathématiques, physique, logique, astronomie, musique, droit canonique, théologie, les œuvres d'Hippocrate et de Galien. Il apprend une médecine rationnelle sous la direction d'un médecin chrétien, Issa Ibn Yahya. Ses consultations à l'hôpital et ses observations au chevet du malade lui apportent le complément pratique indispensable.

Malgré son jeune âge, il se voit confier le soin de guérir le prince sassanide Nouh Ibn Mansur d'une grave maladie grâce à sa solide expérience clinique et thérapeutique. En récompense, il est autorisé à consulter la vaste bibliothèque

du palais et commence à composer son œuvre majeure : *Le Canon de la Médecine*.

Au cours d'une campagne militaire dont il faisait partie, Avicenne est terrassé par une affection intestinale sur laquelle le doute plane : maladie ou empoisonnement criminel ? Il meurt à Hamadan où il est enterré, au mois d'août 1037 (428 de l'hégire), à l'âge de cinquante-sept ans. Son nom figure au fronton de grands centres hospitalo-universitaires dans divers pays, notamment, celui de *Bobigny en France*

Son *œuvre médicale* est variée et couvre toute l'étendue du savoir de son époque. Il traduit des œuvres d'Hippocrate et de Galien et porte un soin particulier à l'étude d'Aristote. Il écrit *Kitab al-shifa*, « le Livre de guérison [de l'âme] » qui fait pendant au *Canon de la Médecine* qui était « le Livre de la guérison du corps » et un *Traité de médicaments cardiaques*.

Il résume dans le *Livre de Science* les disciplines scientifiques autres que la médecine ou la biologie, une encyclopédie en quatre tomes : la logique, la métaphysique, les sciences naturelles et les sciences mathématiques.

Mais, la renommée d'Avicenne, comme médecin, repose principalement sur le *Canon de la Médecine*, véritable « Bible médicale » pour toutes les écoles de médecine de l'Orient et de l'Occident, du 12^e au 17^e siècle : « Celui qui prétend posséder l'art médical et en tirer profit se doit de connaître et de retenir ce livre car il contient les connaissances essentielles au médecin.¹⁹ ». Il est traduit en latin puis en hébreu et devient, peu à peu, la base de l'enseignement de la médecine dans toutes les facultés de médecine d'Europe, à Montpellier comme à Padoue, jusqu'à la fin du 17^e siècle. Il fut contesté à la Renaissance par Léonard de Vinci qui pratiquait la dissection du corps humain et qui rejetait l'anatomie d'Avicenne et par

¹⁹ Préface du *Canon de la Médecine*.

Paracelse, médecin alchimiste suisse qui le brûle publiquement, en 1527, à Bâle. Il fut ensuite dépassé au réveil de la science européenne. Néanmoins, un cours de la médecine d'Avicenne fut donné à Bruxelles, jusqu'en 1909.

Il est possible de résumer la médecine d'Avicenne : « La médecine est l'art de *conserver la santé* et, éventuellement, de *guérir la maladie* survenue dans le corps²⁰ ». Il décrit toutes les maladies répertoriées à l'époque, émet l'hypothèse selon laquelle l'eau et l'atmosphère contiendraient de minuscules organismes, vecteurs de certaines maladies infectieuses. Il recommande la pratique régulière du sport et l'hydrothérapie en médecine préventive et curative. Il insiste sur l'importance des *relations humaines* dans la conservation d'une bonne santé mentale et somatique. Il fut également, jusqu'à l'époque classique (seconde moitié du XVIIIe siècle au tout début du XIXe siècle), le maître des Européens en pharmacologie et en médecine prophylactique.

Averroès ou Ibn Rushd (1126-1198)

Né en 1126 à Cordoue d'une famille de grands juristes, d'où son nom, *fils de la rectitude*. Il fut, à la fois juriste, médecin, homme politique et philosophe, *grand commentateur d'Aristote*. Son œuvre se range en médecine et dans tous les domaines de l'activité intellectuelle sur *la logique d'Aristote* : un langage en tant qu'instrument de la *raison*, un ensemble de règles qui permettent de faire le discours (*logos*) le plus cohérent et par là, le plus efficace. Il adopte la doctrine du *juste milieu* et tente de *concilier la foi et la raison*. Il se heurte ainsi à de violentes oppositions, notamment celles des autorités religieuses.

En médecine, il eut pour maître, Jafar Harûn al-Tarjâli, médecin renommé, originaire de Trujillo qui connaissait parfaitement l'œuvre d'Aristote et la tradition médicale

²⁰ Introduction de *Urdjuza Fi-Tib'* (Poème de Médecine).

héritée des grecs. *En philosophie*, son étude de « l'intellect humain » le conduit à prendre ses distances vis-à-vis de toute intervention divine dans l'acte de penser.

Après plusieurs périples, de Marrakech à Cordoue où il organise plusieurs collèges d'enseignement et où il accomplit le grand travail philosophique des *Commentaires d'Aristote*, il exprime sa philosophie personnelle et prend la stature d'un *grand* rationaliste en terre d'Islam.

Mais le calife Al-Mansûr qui est avant tout un théologien, n'a pas l'intérêt de son père pour le savoir universel. Il cède à la campagne d'opinion des ennemis rigoristes d'Averroès. Plusieurs personnes sont condamnées et Averroès est envoyé en exil durant un an et demi à Lucéna²¹. Pendant cette période de disgrâce, ses livres furent brûlés à Cordoue et à Marrakech, l'étude des « sciences des Anciens » interdite par décret et les médecins obligés d'enseigner la médecine en se limitant strictement à la pratique sans associer la logique et la philosophie à leur enseignement. Malgré cela, le sultan Al-Mansûr va gracier tous les condamnés de Cordoue et faire venir Averroès, auprès de lui à Marrakech, au cours de l'été 1198. Averroès meurt le 11 décembre 1198 sans avoir revu l'Espagne. Il fut enterré sur place. Trois mois plus tard, sa dépouille fut ramenée à Cordoue.

Sa première *œuvre médicale* fut un traité consacré à la *thériaque*, un remède contre les morsures de serpent. Il écrit en 1160 le *Commentaire du Poème de la médecine d'Avicenne* dont il fut très critique, à la fois sur certaines de ses positions philosophiques, notamment ses tendances néoplatoniciennes²² menant au mysticisme et même sur

²¹ Commune de la province de Cordoue en Andalousie.

²² Doctrine philosophique dont le représentant le plus célèbre est Plotin qui tente de concilier la philosophie de Platon avec certains courants de la spiritualité orientale et avec d'autres écoles de la philosophie grecque.

certains aspects du *Canon de la Médecine*. Citons également les *Commentaires sur les sept livres de Galien*.

Aux environs de 1161, il finit la rédaction de la première version de son plus important ouvrage médical, les *Généralités sur la médecine*, qui donnera en traduction latine, le *Colliget*, un cours complet de médecine en sept livres qu'il fut obligé de rédiger à nouveau, vers 1194, sur l'ordre du souverain Almohade afin de le rendre plus conforme à l'idéologie officielle des souverains berbères. La première édition latine imprimée de cet ouvrage fut réalisée à Venise en 1482. Mais, jamais cette œuvre n'éclipsa celle d'Avicenne.

Des formules nouvelles apparaissent ainsi dans l'ouvrage : « Nous appelons *médecine*, l'art qui, partant de principes vrais, vise à la conservation de la santé du corps humain et à la guérison de ses maladies, autant qu'il est possible dans un corps déterminé, car *la finalité de cet art n'est pas la guérison* d'une manière absolue, mais *de faire ce que l'on peut faire, dans la mesure et le moment favorable*. Ensuite, il faut attendre les résultats, de la même manière que dans l'art de la navigation ou dans celui de la guerre ». Ce texte doit se comprendre dans le cadre de la pensée redevenue rigoriste des musulmans almohades : *le médecin prescrit un remède au malade mais c'est Dieu qui le guérit, s'il le veut !*

Dans la deuxième version, le lecteur est prévenu de *l'aspect médico-philosophique* qui est encore plus accentué. Averroès s'appuie sur Galien, cite plus rarement Hippocrate et oriente ses choix thérapeutiques en se servant de la *Logique d'Aristote*, c'est-à-dire, un ensemble de règles qui permettent de faire du discours - le *logos* - l'usage le plus cohérent et, par là, le plus efficace. Ainsi, lorsqu'un médecin préconise une drogue ou un aliment particulier, il doit se poser les questions suivantes : quand faut-il l'administrer ? Sous quelle forme ? Comment le patient est-il disposé à recevoir le traitement ? Il recommande au médecin

de tenir compte de la « finalité naturelle poursuivie par le corps humain » et de la « disposition des organes » ; d'utiliser son expérience et son savoir-faire pour administrer un remède ; pour le diagnostic et le traitement, Averroès inaugure la pratique, très suivie dans la vie hospitalière actuelle, *la concertation entre plusieurs médecins*.

On lui doit enfin cette *remarque épidémiologique* capitale : le varioleux guéri est immunisé contre toute récurrence de la maladie.

Averroès s'intéresse plus à *l'anatomie* qu'Avicenne. Il reconnaît au cerveau des *fonctions motrices* mais aussi *quatre « puissances » ou « forces » spécifiques* : l'imagination, la réflexion, la mémoire d'évocation et la mémoire de fixation.

Si *Aristote* faisait du *cœur* le siège des sensations, contrairement à *Platon* qui plaçait ce siège dans le *cerveau*, pour *Averroès*, si la sensation a son siège dans le *cœur*, son effet se finalise dans le *cerveau* qui reçoit les messages des organes des sens.

Maïmonide (1135-1204)

Médecin célèbre, contemporain d'Averroès, un des plus grands penseurs juifs qui a vécu en Espagne et qui a fui la persécution durant la période médiévale. Rabbin, philosophe et théologien, il fut contraint d'édifier un imposant système philosophique afin d'éradiquer la superstition et l'idolâtrie, susceptibles de germer d'une mauvaise compréhension du sens des paroles de l'Écriture, la Bible. Son défi : *rester fidèle à sa vocation d'héritier de la prophétie hébraïque tout en s'insérant dans la culture universelle*.

Il est né à Courdoue, sous domination Maure, le 30 mars 1135. Sa mère meurt en couches et son père, premier des magistrats de Cordoue, mathématicien et astronome, l'initie à la théologie, aux sciences et l'envoie dans les écoles arabes. En 1147, sa famille quitte Cordoue sous la pression

des Almohades qui n'offrent aux non-musulmans que le choix entre la conversion ou la mort. Réfugié à Grenade, il doit fuir à nouveau en 1150 et s'installe au Maroc, à Fès de 1158 à 1159. Mais, à la suite de nouvelles persécutions, sa famille fuit le Maroc et arrive à Jérusalem en 1166. Puis, elle repart pour l'Égypte et s'installe à Alexandrie où l'ignorance était générale et la vie intellectuelle menacée. Pour cette raison, il quitte Alexandrie et s'établit à Fostat (le Caire) où il occupe une fonction religieuse. La mort de son frère David en 1176, disparu lors d'un naufrage du vaisseau qui l'emmène aux Indes, le place devant le problème de sa subsistance quotidienne. Pour subvenir aux besoins de sa famille, il décide d'exercer la médecine.

En 1174, âgé de 39 ans, il est admis comme médecin appointé à la cour du vizir Al-Fahdil, régent d'Égypte. Son influence en matière médicale est considérable. Ses travaux sont traduits en latin et étudiés dans les universités de Padoue et de Montpellier. Le *traité des poisons* de Maïmonide est un des premiers livres d'hygiène connus. Il fut écrit, à la demande du vizir Al Fahdil, afin de propager, parmi la population, la connaissance des antidotes élémentaires et indiquer ce que doit faire immédiatement celui qui a été piqué, sinon le venin se répandrait dans son corps avant qu'il puisse venir jusqu'au Caire chercher le contrepoison.

Dans la nuit du treize décembre 1204, Maïmonide meurt à l'âge de soixante dix ans. Il est enterré à Tibériade, en Israël.

Maïmonide *a étudié la médecine* en lisant les traductions arabes des écrits d'*Hippocrate*, de *Galien* et le *Canon d'Avicenne*. Il suivait également les recommandations médicales d'*Averroès* avec lequel il était *très proche philosophiquement*.

La médecine de Maïmonide puisait à trois sources : la médecine pratiquée à son époque, ses propres recherches et

analyses liées à des expérimentations personnelles et les notions de santé dans la tradition hébraïque.

Mais, les connaissances médicales ne lui suffisaient pas. Il fallait *être également parfait intellectuellement et moralement*. À un jeune homme qui lui demandait conseil avant d'entrer dans cette profession, il écrit : « l'étude de la médecine est une *vocation* et non pas un travail comme le tissage ou la menuiserie ».

Soigner, pour lui, est un commandement quasi religieux.

Il a écrit en arabe *dix ouvrages* spécifiquement médicaux sous forme de *courts traités*. Il expose dans ces ouvrages une médecine sans grande originalité par rapport à celle de ses maîtres andalous, mais il donne à ses écrits une marque particulière, un *caractère moralisant* et la prise en compte de *l'état psychologique de ses patients* : « Chez ceux qui ont les maladies du corps, l'amer est doux et le doux est amer. Est malade, celui qui a envie de manger des choses impropres à la consommation, comme la poussière, le charbon et qui déteste la bonne nourriture, comme le pain et la viande. De la même façon, sont malades ceux qui s'abandonnent à de mauvais penchants, méprisent la bonne voie, sont trop paresseux pour s'y engager et la ressentent comme d'*autant plus pesante qu'ils sont gravement atteints*. Et quel est le remède de ces *maladies de l'âme* ? Que ces âmes se tournent vers les Sages qui sont les médecins de l'âme et elles guériront de leurs maux grâce aux tempéraments que les Sages leur enseigneront jusqu'à ce qu'elles s'engagent dans le droit chemin²³ ».

Il considère que la maladie résulte de la *rupture d'un équilibre à la fois physique et mental* mais qui sera maintenu, en toutes circonstances, chez celui qui saura s'en tenir au *juste milieu*.

²³ Cité par Fred Rosner, *La médecine tirée du Michné Torah de Maïmonide*, p.107, Edition Britt International Publications, 1992.

Ses instructions médicales se regroupent dans trois catégories : éviter une activité exagérée, une bonne diététique, la propreté individuelle et collective qui préconise un environnement sain, ce qui fait de lui un écologiste avant l'heure.

On y trouve également des passages théologiques qui se rapportent à certaines affections, en particulier *neuro-psychiatriques* qui posent des problèmes de *juridiction religieuse*, par exemple, la législation concernant le malade mental ou l'épileptique, à propos du mariage, du témoignage ou de l'exécution de certains actes religieux.

Comme Hippocrate, *il s'élève contre les pratiques magiques et superstitieuses* qui sont pour lui des pratiques idolâtres et voit dans la maladie un processus biologique normal *et non point un châtement du ciel*, comme le pensent certains fondamentalistes qui rejettent la médecine et pensent que *l'homme pieux devrait s'en remettre à Dieu* et non point rechercher le soutien de l'homme.

Il ne se préoccupe pas de *considérations religieuses* quand il pratique son art de médecin. On le voit ainsi préconiser dans le « traité de l'*asthme* » la consommation d'aliments interdits par la religion, tel le *poumon du hérisson*.

Il s'oppose vigoureusement à ce que *l'on confonde la fonction religieuse et la fonction médicale*, même et surtout quand elles sont exercées par une seule et même personne.

Arnaud de Villeneuve (1240-1311)

Il fut, au 13^e siècle, le plus célèbre médecin de l'école de Montpellier. De religion chrétienne, fidèle disciple d'Hippocrate et des grands maîtres de la médecine, ce grand érudit se distingue par ses profondes connaissances en médecine, en chimie, en théologie et en astrologie.

D'origine *catalane* par sa famille et *valencienne* (peut-être en Aragon) par son lieu de naissance, il aurait été élevé par des frères prêcheurs dominicains.

Il sait le *latin* et le *grec*, apprend *l'arabe* et *l'hébreu* qui lui permettent d'étudier les sages musulmans, comme Avicenne et d'approfondir les études bibliques et leurs commentaires. Il étudie la *philosophie* à Montpellier, la *médecine* à Paris, Salerne et Montpellier. Il fut professeur de médecine à l'université de Montpellier où il publie une de ses œuvres les plus célèbres, plus connue sous le titre de « *Règles générales et canons généraux de guérison des maladies* ». Il a écrit, souvent en latin, une soixantaine de traités, de médecine, de théologie, de magie, d'astrologie, d'alchimie et d'oniromancie (sciences des rêves) qu'il va doter d'un important contenu philosophique.

Des rois et des papes le demandaient comme conseiller personnel et politique. Ils furent ses patients, ses admirateurs et ses défenseurs. Entre mai et octobre 1301, il est à la Cour de Rome. Le pape Boniface VIII qu'il guérit d'une lithiase rénale disait de lui : « cet homme est le plus grand *clerc* du monde ». Il dut le protéger contre les rigueurs de l'Inquisition et le sauver du bûcher.

Vers 1309, Arnaud de Villeneuve se rend à Paris. Aussitôt arrivé, il est arrêté et incarcéré. La réputation sulfureuse qu'il a acquise en Catalogne le suit. En effet, son traité "*De Fine Mundi*" est fort mal accueilli et condamné, car il sent l'hérésie. Son procès eut lieu à la Faculté de Théologie en présence de l'évêque. Les juges cléricaux, quoique prêts à admettre ses innovations médicales, n'appréciaient guère ses thèses théologiques et son originalité en matière de foi.

Arnaud de Villeneuve s'avise de se croire *prophète*. Il croit à l'existence réelle des *démons*²⁴, à la venue de

²⁴ Dans la mythologie, c'est un Être surnaturel, bon ou mauvais, attaché à la destinée d'une personne, d'une collectivité ; dans la religion, c'est un Ange déchu, révolté contre Dieu, dans lequel réside l'esprit du mal.

l'*Antéchrist*²⁵ ou de son incarnation, et déclare que ses idées de *réforme de l'Église* et de la nécessité de *renouveler librement l'exégèse des Écritures* lui viennent du Christ.

Notons cette proposition parmi celles qui lui attirent la censure ecclésiastique : « Les œuvres de charité et les services que rend à l'humanité un bon et sage médecin sont préférables à tout ce que les prêtres appellent œuvres pies²⁶, aux prières et même au sain sacrifice de la messe ».

On l'accuse de *prédire la fin du monde* qu'il avait entrevue entre 1300 et 1400 ou 1464, de ressusciter la vieille magie verbale du *gnosticisme*²⁷, de *pratiquer la nécromancie*²⁸, de *commercer avec le diable* et de *pratiquer l'alchimie*²⁹.

Tout cela lui valut des démêlés avec l'Église. Le verdict ordonna que ses écrits soient brûlés en public. La Sorbonne fit détruire la presque totalité de ses œuvres philosophiques qui ne nous sont donc pas parvenus. Il est mis en prison et doit abjurer ses erreurs devant un consistoire secret. Le pape lui donne ce conseil amical : « *occupe-toi de médecine et délaisse la théologie, et alors nous t'honorons.* »

Arnaud de Villeneuve *proteste* auprès du roi Philippe-le-Bel (1268-1314) et du pape Clément V (1305-1314) qui lui permettent de quitter le royaume de France. Il fuit l'Inquisition et se réfugie en Sicile, sous la protection de Frédéric II d'Aragon, roi de Sicile et de Robert, roi de Naples. De là, il est appelé en Avignon par le pape Clément V qui avait demandé ses soins et qui pardonnerait toutes ses élucubrations intellectuelles.

²⁵ Ce mot est utilisé au pluriel dans les Epîtres de Jean et désigne ceux qui se détachent de la communauté par leur refus de la reconnaissance de la pleine divinité du Christ.

²⁶ Ce sont des legs, aumônes ou charités destinés au service de Dieu ou au soulagement du prochain, comme fondations d'Églises, d'hôpitaux, de Collèges, délivrance de prisonniers, rachat d'esclaves...

²⁷ Doctrine selon laquelle une certaine connaissance *apporte le salut à l'homme*, rejetée durant les premiers siècles par l'Église et jugée comme hérétique,

²⁸ Interrogation des morts censés survivre et pouvoir communiquer avec les vivants,

²⁹ Science occulte en vogue au Moyen Âge, née de la fusion de techniques chimiques gardées secrètes et de spéculations mystiques.

Il s'embarque pour Avignon. Le vaisseau qui le portait fait naufrage au large de Gênes. Il périt, vraisemblablement le 6 septembre 1311 ou 1312. Il fut enterré à *Gênes*.

Un hôpital de Montpellier porte aujourd'hui son nom.

Ses ouvrages visent à concilier les opinions d'Hippocrate, de Galien, des Arabes et des Salernitins³⁰. Dans *la défense de la vérité*, il accorde une voix prépondérante à son *expérience personnelle*.

Son souci essentiel fut de rechercher les dépendances du corps, non seulement à l'égard du *milieu* proche, comme Hippocrate, mais à l'égard du *cosmos*. Dans son *Capitula*, il précisait des correspondances entre les planètes et les viscères : Soleil et cœur, Lune et cerveau, Mercure et organes génitaux, Jupiter et poumons, Saturne et rate, Vénus et reins, Mars et foie. Cette division trouvait sa conséquence dans les *prescriptions thérapeutiques*, chaque astre commandant l'usage d'un métal déterminé. Il plaçait *l'homme, sain ou malade*, en liaison avec les lois du monde et l'ensemble des influences émanées de l'univers.

Son expérience clinique n'omettait pas d'interroger la face nocturne de la vie. Il étudie longuement les indications que peuvent procurer les songes sur l'équilibre des humeurs : est-ce, au cœur du Moyen Âge, une *préfiguration inattendue de la psychanalyse* ?

Il introduit l'emploi de l'alcool, de l'essence de térébenthine et des vins médicinaux en thérapeutique et fait de la distillation une opération courante en pharmacie. Il étudie les alliages et entreprend la fabrication de l'or, très en vogue à cette époque.

Il pense que « l'opérateur humain peut découvrir de grandes choses en mettant à profit *l'influence des étoiles* ». Il enseigne la tradition des secrets naturels, des préparations ou

³⁰ L'école de médecine de Salerne, en Italie a connu son apogée au Moyen Âge.

des régimes pour conserver la santé et la vigueur. Il mêle, conformément aux tendances de l'époque, la *métaphysique*³¹ et la *philosophie des sciences* à son activité médicale, empreinte de *mysticisme*.

Il donne quelques règles qui prépareraient l'âme à agir utilement.

Toute médecine procède du Bien suprême : le Seigneur du ciel créa la médecine et l'homme prudent ne la dédaignera pas. La science en général et, à plus forte raison la science médicale doit être aimée avec désintéressement ; celui qui s'applique ou se consacre à plusieurs choses met moins d'attention dans chacune d'elles.

Tout mouvement de l'âme ou appétit désordonné porte atteinte au mental de l'opérant et empêche l'action droite. L'esprit informé des choses et des causes de la maladie nous indiquera clairement son traitement.

Il combat le charlatanisme et rompt avec les habitudes médicales enseignées par les arabes dont la doctrine dominait alors tout le monde savant.

Il convient que le médecin soit efficace dans son œuvre, non bavard, parce que les maladies ne s'éliminent pas avec des mots mais bien par les essences ou par les forces des choses. Il conseille aux médecins débutants, fait nouveau, à cette époque, de *se baser sur l'observation et l'expérience en gardant raison.*

Il donne quelques principes pour choisir et préparer les moyens de guérison les plus connus : en évitant ce qui est nocif et en usant de choses qui aident, les malades verront prospérer l'œuvre de guérison ; l'œuvre de guérison comporte *deux aspects* : la conservation des choses naturelles et le changement (la destruction) des choses contre nature ;

³¹ Les premières causes et les premiers principes de l'existence de l'Univers.

avant que soient connues les maladies, leurs différents types et leurs causes premières, il faut traiter le malade avec des choses modérées et neutres ; une fois connu ce qui doit l'être, le médecin juste et sage s'occupera du malade avec la plus grande promptitude possible... C'est ce que disaient Galien et Avicenne : « *médecin, il est impossible que tu soignes la maladie tant que tu ne la connais pas ; tu ne pourras pas pratiquer un juste traitement par les semblables ni par les contraires si tu ne connais pas la maladie et son origine* ».

La ***loyauté du médecin*** consiste à faire au patient ce que lui imposent de faire son savoir et sa foi. « Celui qui s'instruit dans sa profession, non pour l'amour de la science, mais par esprit du lucre est un avorteur ».

La ***terminologie*** est indispensable à la science, mais on n'obtient jamais une guérison par les vertus d'une simple formule : le meilleur traitement est celui qui procure le résultat escompté par les moyens les plus simples.

Prescrivez toujours quelque chose quand vous êtes en présence du malade, de crainte de paraître incapable sans l'aide de vos livres ».

Bibliographie

- 1- *Maïmonide*. Gérard Haddad. Editions Les Belles Lettres, coll. Figures du savoir, 1998
- 2 - *Maïmonide*. Léo Srtauss P.U.F
- 3 - Maïmonide, *Le Guide des égarés*, éditions Verdier 1980, Introduction p.11
- 4 - *La Foi de Maïmonide*, Y. Leibovitz, Patrimoines du Judaïsme, Cerf 1992
- 5- *Maïmonide. Le livre de la connaissance*, traduit en français par V Nikiprovetzky et A. Zaoui et publié en 1961 (P.U.F).
- 6 - *Maïmonide*, Abraham Heschel, *Fondation Sefer Paris, sep. 82*
- 7 - *Maïmonide-Averroès d'Illi Gorkizk.*, Editions Maisonneuve et Larose
- 8 - *Avicenne et Averroès de Paul Mazliak Editions Vuibert/Adapt*
- 9 - *Averroès, les ambitions d'un intellectuel musulman, de Dominique Urvoy. Flammarion, coll. « Les Grandes Biographies », Paris, 1998.*
- 10 - *Averroès, un rationaliste en Islam. Editions Balland, coll « Le Nadir », Paris, 1998 (2^{ème} édition).*
- 11 - *L'intelligence et la pensée, sur le De Anima d'Averroès, dans la collection d'epoche Flammarion, Paris, 1998. Nouvelle traduction d'Alain de Libera.*
- 12 - *Avicenne ou la route d'Ispahan de Gilbert Sinoué. Editions Denoël/Folio, 1989.*
- 13 - *Avicenne dans article Wikipédia, l'encyclopédie libre.*
- 14 - *La vie et les œuvres de Maître Arnaud de Villeneuve, collection les Maîtres du Mystère.*
- 15 - *La vie d'Arnaud de Villeneuve, par Pierre Joseph de Haitze, Aix, 1719, in-12.p.14*
- 16 - *Histoire de hommes illustres de Provence, Achard, tom.II, p.318.*
- 17 - *Cinq traités d'Alchimie, traduit du latin en français par Albert Poisson, Bibliothèque Chacornac Paris 1899.*
- 18 - *Le Testament d'Arnaud de Villeneuve.*
- 19 - « *Arnaud de Villeneuve (médecin)* », Louis-Gabriel Michaud. *Biographie universelle ancienne et moderne: histoire par ordre alphabétique de la vie publique et privée de tous les hommes avec la collaboration de plus de 300 savants et littérateurs français ou étrangers. 2e édition, 1843-1865.*
- 20 - « *Arnaud de Villeneuve* », dans Marie-Nicolas Bouillet et Alexis Chassang, *Dictionnaire universelle d'histoire et de géographie*, 1878.
- 21 - *Arnaud de Villeneuve, médecin*, Wikipédia.
- 22 - *Arnaud de Villeneuve*, Encyclopædiæ Universalis.
- 23 - *Arnaud de Villeneuve, vie et œuvre. L'Encyclopédie fe l'Agora.*
- 24 - *Arnaud de Villeneuve, Le Chemin du chemi : traduction.*
- 25- Claire Crignon et David Lefèvre, *Médecins et philosophes, une histoire*, CNRS éditions.

Lectures³²

David Le Breton, *La fin de la conversation ?* La parole dans une société spectrale. Editions Métaililé, 112 pages.



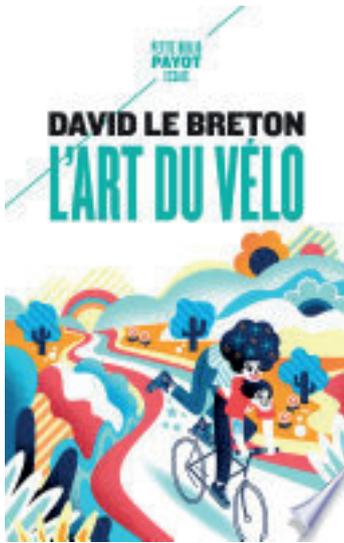
Le smartphone à la main, accaparé par une communication orale, la rédaction ou la lecture d'un texto, d'un téléchargement, ou d'une recherche sur le web, les écouteurs aux oreilles, coupé de son environnement et plongé dans un univers intérieur sous contrôle, l'individu hypermoderne ne perçoit que de manière accessoire son environnement physique et humain.

La société numérique n'est pas dans la même dimension que la sociabilité concrète, avec des hommes ou des femmes en présence mutuelle qui se parlent et s'écoutent, attentifs les uns aux autres. Elle morcelle le lien social, détruit les anciennes solidarités au profit de celles, abstraites, des réseaux sociaux ou de correspondants physiquement absents. Paradoxalement, certains la voient comme une source de reliance alors que jamais l'isolement des individus n'a connu une telle ampleur. Jamais le mal de vivre des adolescents et des personnes âgées n'a atteint un tel niveau.

La dissociation est désormais une donnée banale du quotidien, surtout pour les adolescents, puisqu'elle se donne techniquement avec aisance et libère un imaginaire de compensation face aux frustrations banales. Elle est aussi un outil de lutte contre l'ennui, même de quelques minutes d'attente, et une échappée belle hors des contraintes du lien social.

³² Présentées par E. Attias

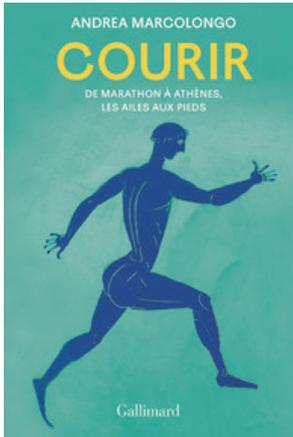
David Le Breton, *L'art du vélo*, Éditions Payot, 206 pages



Une anthropologie sensible de ce vélo qui, comme la marche, nous donne tant le sentiment d'être vivant·es. L'espace, en France, semble entièrement colonisé par la voiture. Semble ? Oui, car une curieuse machine fait de la résistance : le vélo. Devenu un emblème de l'écologie politique, il appelle (sauf en compétition) à la lenteur, à la non-chalance, à ne pas traverser le monde mais à en faire partie. Fidèle à son approche humaine, érudite, malicieuse,

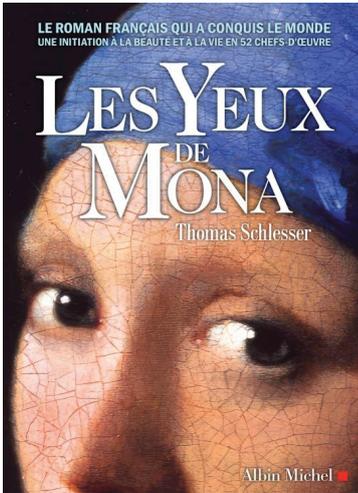
David Le Breton nous montre le vélo et le cycliste sous une lumière sensible et dans tous ses aspects culturels, techniques, touristiques, sociétaux ou sportifs.

Andrea Marcolongo, *Courir. De Marathon à Athènes, les ailes aux pieds*, Trad. De l'italien par Béatrice Robert-Boissier. Hors série Connaissance Gallimard, 256 pages.



Ces dernières décennies, un véritable engouement s'est développé pour le « running », pratique sportive à la portée de tous. Mais pourquoi courons-nous ? Les Grecs furent les premiers à interroger le dépassement physique, cette façon de se mesurer aux autres et à soi-même, y voyant un moyen de renforcer l'esprit aussi bien que le corps. Après des années passées entre les livres et les grammaires à essayer de « penser comme pensaient les Grecs », Andrea Marcolongo a voulu apprendre à « courir comme couraient les Grecs ». Des difficiles débuts jusqu'à son objectif - courir le marathon sur les traces de Philippidès, premier à accomplir cet exploit il y a deux mille cinq cents ans -, elle nous emmène dans sa découverte de cette pratique, tout en l'interrogeant à travers une fascinante lecture des textes anciens. Que l'on soit ou non un joggeur convaincu, cette méditation érudite et personnelle offre une passionnante approche de la course, au-delà du phénomène de société, en lui donnant une profondeur philosophique et poétique.

Thomas Schlessier, *Les yeux de Monna*, Éditions Albin Michel, 496 pages.

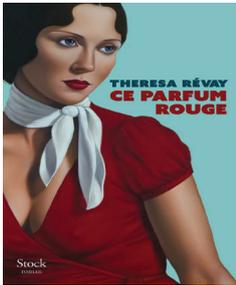


C'est le temps que s'est donné son grand-père, un homme érudit et fantasque, pour l'initier, chaque mercredi après l'école, à une œuvre d'art, avant qu'elle ne perde, peut-être pour toujours, l'usage de ses yeux.

Ensemble, ils vont sillonner le Louvre, Orsay et Beaubourg. Ensemble, ils vont s'émerveiller, s'émouvoir, s'interroger, happés par le spectacle d'un tableau ou d'une sculpture. Empruntant les regards de Botticelli, Vermeer, Goya, Courbet, Claudel, Kahlo ou Basquiat, Monna découvre le pouvoir de l'art et apprend le don, le doute, la mélancolie ou la révolte, un précieux trésor que son grand-père souhaite inscrire en elle à jamais.

Grand roman d'initiation à l'art et à la vie, histoire d'une relation solaire entre une petite fille et son grand-père, *Les Yeux de Monna* connaît un destin fabuleux : traduit dans plus de vingt pays avant même sa parution en France, c'est un phénomène international.

Thérèse Révay, *Ce parfum rouge*, Éditions Stock, 377 pages.

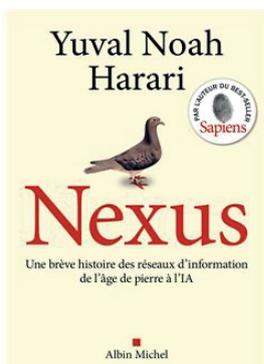


Lyon, 1934. Nine Dupré, 27 ans, appartient à une lignée de parfumeurs français établie à Moscou sous l'empire des tsars. La révolution bolchevique a mis fin brutalement à son enfance. Son père, qui lui a transmis sa passion, a disparu dans la tourmente. Nine a grandi en exil, à Paris. Désormais, c'est en sa mémoire qu'elle veut se faire un nom dans ce métier exigeant.

Alors qu'elle travaille à Lyon pour une grande figure de la parfumerie française qui l'a prise sous son aile, Nine rencontre Pierre Rieux, un commissionnaire au passé sulfureux, proche du pouvoir soviétique. Bien que tout les sépare, ils deviennent amants. Lors de la visite d'une délégation de Soviétiques, Nine respire dans leur sillage un parfum dont seul son père détenait la composition. Comment est-ce possible ? Le maître parfumeur aurait-il survécu au pire ? Et à quel prix ? Une fenêtre s'entrouvre, car Staline vient de lancer un concours international de parfums en prévision des vingt ans de la révolution. Contre toute attente, elle prend le risque insensé de retourner dans sa ville natale, ce Moscou moderne, revu et corrigé par Joseph Staline, en quête de son père.

Thérèse Révay dévoile une page insolite de la haute parfumerie au XXe siècle. Sur fond de drames historiques et d'amour, elle dresse le portrait d'illustres créateurs mais aussi de personnalités méconnues de cet univers captivant, dont celui de son arrière-grand-oncle, Léon Givaudan.

Yuval Noah Harari, *Nexus*, Éditions Albin Michel, 576 pages.

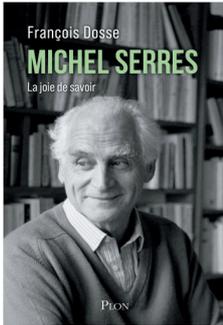


Les histoires nous ont réunis. Les livres ont diffusé nos idées et nos mythologies. Internet nous a promis le savoir infini. Les algorithmes ont découvert nos secrets - et nous ont divisés. Quel monde nous promet l'IA ? Depuis cent mille ans, nous, les Sapiens, avons acquis un gigantesque pouvoir. Mais malgré nos découvertes, inventions et conquêtes, nous sommes aujourd'hui confrontés à une crise existentielle inédite. Le monde est au bord de l'effondrement écologique. Les tensions politiques se multiplient. La désinformation abonde. Et nous entrons de plain-pied dans l'ère de l'IA, un réseau d'information qui sera bientôt capable de nous dominer.

Avec ce nouvel ouvrage, Yuval Noah Harari, l'auteur du best-seller mondial *Sapiens*, revisite l'histoire de l'humanité pour comprendre comment les réseaux d'information ont fait et défait notre monde. Il aborde les choix cruciaux auxquels nous sommes - et serons - confrontés, au moment où l'IA révolutionne la médecine, la guerre, les démocraties, et menace notre existence même.

Nexus est un livre capital pour comprendre comment, en faisant des choix éclairés, il nous est encore possible d'empêcher le pire.

François Dosse, *Michel Serres, La joie de savoir*, Éditions Plon, 624 pages.



Des rives de la Garonne au professorat à Stanford, ce livre raconte le parcours sinueux d'un philosophe animé par une débordante joie de savoir. Né d'un père dragueur de graviers, passé par l'École navale puis par l'ENS, Michel Serres a connu une trajectoire de vie étonnante, dont François Dosse rend compte ici avec toute l'érudition et le style qu'on lui connaît.

Disciple de Georges Canguilhem avant d'en être critique, ami de Jacques Derrida, proche puis opposé à Michel Foucault, Serres a tracé son chemin à l'écart, et parfois contre le structuralisme alors en vogue. Lui qui a hérité de Leibniz son ambition encyclopédique a toujours voulu déplacer les lignes, explorer les continents du savoir, accueillir la modernité sur toutes ses formes. Au fil des pages, on découvre le caractère extraordinairement précurseur de sa pensée. Philosophe de l'information, de la communication, de l'écologie avant l'heure, Serres a théorisé la nature comme sujet de droit et porté une vision transdisciplinaire de l'histoire des sciences. Orateur brillant, conteur, il laisse derrière lui une centaine d'oeuvres, dont la série des *Hermès* et *Le Contrat naturel*, héritage d'un penseur, hors les murs, qui aimait la marche, l'alpinisme et le grand large.

Frederic Worms, *Le pourquoi du comment*, Philosophie pour mieux vivre, Éditions Flammarion, 240 pages.



Le pourquoi et le comment, c'est bien cela, la philosophie : chercher l'enjeu philosophique de chaque expérience vitale, mais aussi l'enjeu vital de chaque notion philosophique ! Ce fil rouge dans tous les dédales de la vie et de la pensée humaine guide les chroniques quotidiennes de philosophie du "Pourquoi du comment", sur France Culture, dont ce livre est un recueil en forme de table d'orientation. S'orienter, dans la vie, grâce à la philosophie, mais aussi dans la philosophie, à partir de la vie. Comment pourrait-on faire autrement ?

Ce volume regroupe des textes qui interrogent demain, hier et aujourd'hui, pour toutes et tous.

SÉNÈQUE

LA VIE HEUREUSE³³

LA BRIEVETE DE LA VIE

³³ **Sénèque - Les stoïciens, La vie heureuse,**
Le Monde de la Philosophie, Flammarion.

PREMIERE PARTIE

Le souverain bien et la sagesse

I.1. Vivre heureux, Gallion mon frère, c'est ce que veulent tous les hommes, mais, quant à discerner ce qui rend la vie heureuse, ils sont dans les ténèbres. Et il est tellement peu facile d'atteindre la vie heureuse que, plus on est pressé de la rejoindre, plus on s'en éloigne si l'on s'est trompé de chemin. En effet, quand la route conduit à l'opposé, notre rapidité elle-même augmente la distance. Il faut donc établir d'abord ce que nous devons rechercher ; puis il faut examiner en détail comment nous pouvons l'atteindre le plus rapidement, avec le souci de comprendre une fois que nous serons en chemin, si du moins c'est le bon, combien chaque jour nous abattons de besogne et dans quelle mesure nous sommes plus près de ce vers quoi nous pousse un désir naturel.

LE CHEMIN DE LA FOULE N'EST PAS LE BON

2. Aussi longtemps, assurément, que nous errons en tout sens en ne suivant d'autre guide que le tumulte discordant et les cris de gens qui nous appellent de divers côtés, notre courte vie sera consumée en errance, même si nous nous efforçons nuit et jour d'acquérir un esprit juste³⁴. Déterminons donc et où nous tendons et par quels moyens, non sans l'aide de quelqu'un d'expérimenté qui ait déjà exploré les voies où nous avançons, puisque, de fait, les conditions ne sont pas les mêmes dans ce cas et dans les autres voyages : dans ceux-ci, quand on connaît la route et qu'on a interrogé des habitants, on ne saurait se tromper, alors que dans celui-là c'est le chemin le plus battu et le plus fréquenté qui trompe

³⁴ La *bona mens* désigne la rectitude morale de l'esprit dans lequel la raison gouverne. L'« esprit juste » est donc une notion à la fois psychologique et morale.

le plus. **3. Rien**, donc, n'a plus d'importance que d'éviter de suivre, comme le font les moutons, le troupeau de ceux qui nous précèdent, nous dirigeant non pas où il faut aller, mais où il va. Et pourtant rien ne nous empêche de plus grands maux que de nous régler sur les bruits qui courent, dans l'idée que le meilleur c'est ce qui est généralement reçu. Et c'est de vivre non selon la raison mais par imitation, ce dont nous avons moult exemples. De là vient un tel amoncellement de gens les uns sur les autres. **4.** Ce qui se passe dans une grande bousculade quand la populace se comprime elle-même (alors nul ne tombe sans en attirer un autre avec lui et les premiers sont la perte de ceux qui les suivent), tu peux le voir arriver dans toute existence : nul ne se trompe seulement pour son propre compte, mais il est la cause et l'auteur de l'erreur d'autrui. Il est nuisible, en effet, d'être attaché à ceux qui nous précèdent : chacun préférant croire plutôt que juger, on ne porte jamais de jugement sur la vie, on est toujours dans la croyance ; et l'erreur transmise de main en main nous remue en tous sens et nous mène à notre ruine. Nous périssons par l'exemple des autres. Nous guérirons pour peu que nous nous séparions de la foule. **5. Mais**, en réalité, le peuple se dresse contre la raison en défenseur de son propre mal. C'est pourquoi il se produit ce qui se produit dans les assemblées où ceux-là même qui ont fait les magistrats s'étonnent que ce soient ceux-là qui aient été faits, lorsque l'inconstante faveur populaire a changé. Nous approuvons et nous condamnons les mêmes choses : c'est l'issue de tout jugement rendu selon la majorité.

II. I Chaque fois qu'il s'agira de la vie heureuse, ne va pas me répondre comme dans le vote par déplacement³⁵ : « on voit que ce groupe est majoritaire³⁶ ; c'est précisément pourquoi c'est le pire. Il n'en va pas si bien avec les affaires hu-

³⁵ Au sénat, on votait souvent en allant se placer aux côtés de celui dont on approuvait l'avis.

³⁶ Formule officielle employée au sénat.

maines que ce qui est le meilleur plaise au plus grand nombre : une preuve du pire, c'est la foule³⁷. **2.** Cherchons donc ce qu'il y a de mieux à faire, non ce qu'on fait le plus communément, ce qui nous établit dans un bonheur éternel et non ce qui reçoit l'approbation de la foule, le pire interprète de la vérité. Or j'appelle « la foule » aussi bien les gens en chlamyde que les gens couronnés³⁸, car je ne prête pas attention à la couleur des vêtements qui voilent le corps, je ne fais pas confiance à un homme sur un coup d'œil : j'ai un meilleur critère³⁹ et plus sûr pour distinguer le vrai du faux. C'est à l'âme de trouver le bien de l'âme. Si jamais celle-ci avait le loisir de respirer et de rentrer en elle-même, oh ! comment, en s'infligeant à elle-même la torture, elle avouerait le vrai et dirait : **3.** « Ce que j'ai fait, je préférerais que cela n'eût pas encore été fait ; quand je repense à tout ce que j'ai dit, j'envie les muets ; tout ce que j'ai souhaité, je le tiens pour une malédiction de mes ennemis ; tout ce que j'ai redouté, bonté divine, combien cela a été plus supportable que sur ce que j'ai désiré ! J'ai entretenu une inimitié avec beaucoup de gens, et de la haine je suis revenu à l'amitié (si du moins il peut y avoir quelconque amitié entre les méchants⁴⁰), et je ne suis pas encore l'ami de moi-même. J'ai fait tout mon possible pour me distinguer de la multitude et me faire remarquer par quelque mérite : qu'ai-je fait d'autre

³⁷ Si la foule choisit un parti, cela prouve que c'est le pire.

³⁸ La chlamyde est un manteau, principalement celui des cavaliers et des jeunes gens. L'expression de Sénèque a été comprise de deux manières opposées comme signifiant soit « les gens de peu » (parce qu'ils portaient un manteau, ce qui montre qu'ils ont des occupations) et les « oisifs » (qui portent la couronne dans un banquet), soit « les gens de bien » (le manteau étant preuve d'élégance) et les « gens de peu » (d'après l'habitude de couronner les captifs que l'on vendait comme esclaves). La meilleure interprétation est peut-être celle de P. Grimal : « les personnages de tragédie et les personnages de comédie (qui portent souvent la couronne de banquet) », autremet dit les grands comme les bourgeois.

³⁹ Le problème du « critère de la vérité » est central dans les philosophies hellénistiques : pour les épicuriens, ce critère est constitué des sensations, des préconceptions et des sentiments de plaisir et de douleur; pour les stoïciens, le critère de la vérité est la « représentation compréhensive ou (cognitive) » qui est complètement adéquate à son objet.

⁴⁰ Selon les stoïciens, seuls les sages peuvent être véritablement amis.

que de m'exposer aux traits et m'offrir aux morsures de la malveillance ? 4. Tu vois ces gens qui trouvent mon éloquence enviable, qui recherchent ma richesse, qui adorent ma faveur, qui exaltent ma puissance ? Tous sont des ennemis ou, ce qui revient au même, peuvent l'être. La foule de mes admirateurs est composée d'autant de jaloux. Ne vaut-t-il pas mieux que je cherche quelque bien qui soit tel à l'expérience, que je puisse ressentir, non que je puisse exhiber ? Ces choses exposées aux yeux et devant lesquelles on s'arrête, que l'on se montre l'un à l'autre en s'ébahissant, paraissent brillantes à l'extérieur, mais sont misérables à l'intérieur⁴¹. »

DEFINITION DU SOUVERAIN BIEN

III. 1. Recherchons quelque chose qui soit un bien non pas d'aspect, mais d'une seule pièce, homogène, beau du côté caché : extrayons-le. Et d'ailleurs il n'est pas situé loin ; on le trouvera, il n'est besoin que de savoir où étendre sa main. En réalité, comme dans les ténèbres, nous passons à côté de ce qui est tout près de nous, nous cognant contre cela même que nous désirons. **2.** Mais pour t'éviter des détours, je laisserai de côté les opinions des autres⁴² (car il serait long de les énumérer et de les réfuter) : voici la nôtre. Quand je dis « la nôtre », je ne m'attache pas à l'un quelconque des principaux stoïciens : moi aussi j'ai le droit d'émettre une opinion. C'est pourquoi je suivrai l'un, à l'autre je demanderai un vote séparé⁴³, et peut-être que, cité à comparaître après tous les autres, je ne m'inscrirai en faux contre aucun des avis décré-

⁴¹ Un passage du traité *De la Providence* (VI,4) suggère que Sénèque a ici en tête une comparaison architecturale : les murs sont plaqués de matériaux brillants, mais leur intérieur est grossier. La métaphore continue dans la suite du texte,

⁴² Depuis Aristote, l'examen d'une question philosophique commençait souvent par un exposé doxographique sur le sujet examiné : le terme doxographique est issu de la combinaison des mots grecs *doxa* (opinion) et *graphein* (écrire). Il se réfère à l'étude descriptive et comparative ».

⁴³ C'est-à-dire d'examiner séparément chaque élément de la motion proposée. Tout ce passage file une métaphore parlementaire.

tés par mes prédécesseurs et je dirai : « mon avis est qu'il faut ajouter ceci ». **3.** Pour l'instant, et il y a accord de tous les stoïciens sur ce point, je donne mon assentiment à la nature ; ne pas s'en écarter et se modeler sur sa loi et son exemple, c'est cela la sagesse. Une vie heureuse est donc celle qui est en accord avec sa nature⁴⁴. Ce qui ne peut arriver que si, d'abord, l'esprit est sain, c'est-à-dire en possession perpétuelle de sa santé⁴⁵, ensuite s'il est fort et vigoureux, puis très beau et résistant⁴⁶, adapté aux circonstances, soucieux sans être inquiet de son corps et de qui s'y rapporte, attentif enfin à d'autres choses qui interviennent dans la vie sans en admirer aucune⁴⁷, usant des biens de la Fortune sans en être l'esclave. **4.** Tu comprends, même si je ne l'ajoutais pas, qu'il s'ensuit une tranquillité et une liberté perpétuelle, puisque tout ce qui nous excite ou nous terrifie a

⁴⁴ « Vivre selon la vertu » (ce qui, pour les stoïciens, revient à mener une vie heureuse) équivaut à vivre conformément à l'expérience de ce qui arrive par nature, comme Chrysippe le dit dans le livre I de son traité *Des fins*. Car nos natures sont des parties de celle de l'univers. C'est pourquoi la fin devient : vivre conformément à la nature, à la fois sienne propre et celle de l'univers. Pour Cléanthe, au contraire, la « nature » de la formule « vivre selon la nature » désigne seulement la nature universelle (*ibid*, VI, 89).

⁴⁵ L'idée que les passions constituent une maladie de l'âme avait été spécialement développée par Chrysippe. Cf. D.L. VII, 115 : « De même qu'on parle d'infirmité pour le corps, comme la goutte pour les rhumatismes, de même pour l'âme il y a l'amour de la gloire, le goût du plaisir et de choses semblables. » Galien (*Des doctrines d'Hippocrate et de Platon V, 2, 3-7*) nous apprend que Posidonius avait critiqué cette conception de Chrysippe en disant que « la maladie de l'âme est plutôt comparable soit à la santé du corps avec une prédisposition à tomber malade, soit à la maladie elle-même ». Bref, Posidonius trouvait trop optimiste la conception de Chrysippe qui attribuait les passions à l'environnement extérieur de l'âme rationnelle, et il pensait que l'âme humaine avait une sorte de prédisposition au mal. Sénèque semble ici, comme souvent, subir l'influence de de Posidonius : l'esprit sain est celui qui a éradiqué sa disposition au mal et possède alors définitivement la santé.

⁴⁶ Cf. Cicéron, *Tusculanes IV, 13, 31* : « De même que dans le corps l'agencement harmonieux des membres joint à certain charme du teint a nom la beauté, ainsi appelle-t-on beauté d'âme l'égalité et l'accord des opinions et des jugements joints à une fermeté vraiment inébranlable » (trad. J. Humbert).

⁴⁷ Il s'agit des « préférables » stoïciens, qui tout en n'ayant pas de valeur, puisqu'ils ne sont ni bons ni mauvais et appartiennent donc aux choses « indifférentes », n'en rendent pas moins la vie plus facile. Ainsi la santé, la richesse... Il en sera beaucoup question plus loin.

été repoussé. À la place, en effet, des plaisirs et de ces choses qui sont petites et fragiles, mais aussi nuisibles par les actes déshonorants qu'elles provoquent, se substitue une joie⁴⁸ immense, inébranlable et constante, ensuite la paix et l'harmonie de l'âme, la grandeur d'âme accompagnée de douceur. Car toute cruauté vient d'une faiblesse.

IV.1. On peut aussi définir autrement ce que nous tenons par le bien, c'est-à-dire exprimer la même idée par des mots différents. Tout comme la même armée tantôt s'étend sur un large front, tantôt se resserre sur un étroit espace et ou bien ses ailes se recourbent, son centre formant un rentrant, ou bien elle se déploie sur un front rectiligne, sa puissance, de quelque manière qu'elle soit disposée, restant la même ainsi que sa volonté de tenir bon pour le même parti, de même la définition du souverain peut dans certains cas être développée et élargie et dans certains cas rassemblée et condensée en elle-même. **2.** Il reviendra donc au même de dire « le souverain bien c'est une âme qui méprise les événements extérieurs et se réjouit par la vertu », ou « la force invincible de l'âme, ayant l'expérience des choses, calme dans l'action avec beaucoup d'humanité et un grand soin des gens qui nous entourent⁴⁹. On peut aussi le définir en disant qu'« un homme heureux c'est celui pour lequel rien n'est bien ou mal

⁴⁸ C'est la *chara* des stoïciens qui « est opposée au plaisir en tant qu'elle est un soulèvement raisonnable ». (D.L. VH, 116). À l'arrière-plan de tout ce passage, on devine la théorie stoïcienne des « bonnes affections » qui sont en quelque sorte des passions positives. Les passions fondamentales sont quatre : la peine, la crainte, le désir et le plaisir. Ce sont des « mouvements irrationnels de l'âme ». Mais aux trois dernières correspondent trois bonnes affections : la joie correspond au plaisir, la défiance (*eulabeia*) est une crainte ressentie à bon escient par le sage, l'aspiration (boulésis que Cicéron traduit par *voluntas*) est le correspondant rationnel de la crainte. Quand Sénèque dit que, dans l'état de bonheur, l'esprit repousse de qui l'excite et terrifie, il fait sans doute allusion au plaisir et à la crainte. Chacune de ces bonnes affections a des espèces (Cf. *S.V.F.* III, 432).

⁴⁹ Cette seconde définition glose en fait le terme de « vertu » de la première en faisant allusion à la doctrine stoïcienne des quatre vertus « premières », dont toutes les autres sont dérivées : la prudence (qui donne l'« expérience des choses »), le courage (« force invincible »), la justice (« humanité ») et la modération (le « soin des gens qui nous entourent »).

si ce n'est une âme bonne ou mauvaise, un homme qui pratique le bien moral, qui est comblé par la vertu, que les événements extérieurs n'exaltent ni ne brisent, qui ne reconnaît aucun bien supérieur à celui qu'il se donne lui-même, pour qui le vrai plaisir est le mépris des plaisirs⁵⁰ ». **3** On peut, si tu veux faire un détour, transposer la même idée sous telle ou telle forme différente en conservant complètement le sens profond. Qu'est-ce qui, en effet, nous empêche de dire qu'une « vie heureuse c'est une âme libre, élevée, intrépide, constante, établie en dehors de la crainte et du désir, pour qui le seul bien est le bien moral et le seul mal, la laideur morale, toutes les autres choses étant un ensemble sans valeur qui ne retire ni n'ajoute rien à la vie heureuse, venant et s'en allant sans augmenter ni diminuer le souverain bien⁵¹ » ? **4.** Une fois que cela a été établi de cette façon, il s'ensuit nécessairement, qu'on le veuille ou non, une gaieté continuelle et une allégresse profonde venant du fond de nous-mêmes, du fait que l'âme se réjouit de ce qu'elle a et qu'elle ne désire pas plus que ce qui lui appartient en propre. Comment tout cela ne contrebalancerait-il pas les mouvements minables, vains et sans durée de notre petit corps ? Le jour où l'on sera vaincu par le plaisir, on sera aussi vaincu par la douleur. **Vois** donc dans quelle servitude mauvaise et nuisible sera esclave celui que les plaisirs et les douleurs, les maîtres les plus changeants et les plus arbitraires, posséderont tour à tour. Il faut donc finalement parvenir à la liberté. **5.** Et cette liberté rien ne la procure si ce n'est l'indifférence aux coups de la Fortune ; alors surgira ce bien sans prix, un esprit sans repos réfugié en sécurité et élevé, ainsi que, parce que les terreurs auront été chassées par la connaissance du vrai, une joie grande et immuable, une douceur et un épanouissement de

⁵⁰ Cette définition est basée sur le fondement même de l'éthique stoïcienne, à savoir que le seul bien est le bien moral, le seul mal le mal moral et que tout le reste n'est ni bien ni mal, mais « indifférent ».

⁵¹ Selon les stoïciens, il n'y a pas de degré dans le bien.

l'âme dont elle tirera plaisir non pas en tant que biens mais en tant qu'issus de son bien propre⁵².

V. 1. Puisque j'ai commencé de traiter de la question largement, peut être dit heureux celui qui n'a ni désir, ni crainte, mais grâce à la raison, puisque les pierres elles aussi ne sont pas sujettes à la crainte et à la tristesse, et de même pour les bêtes ; on ne saurait, pour autant, appeler heureux les êtres qui n'ont pas l'intelligence du bonheur⁵³. **2.** Mets sur le même plan les hommes que leur nature engourdie et la méconnaissance d'eux-mêmes ravalent au rang des bêtes et des choses inanimées. Il n'y a nulle différence entre eux, puisque ceux-ci n'ont pas de raison et, chez ceux-là, elle est difforme et elle est habile mais seulement pour leur nuire et les égarer. Nul, en effet, ne peut être dit heureux qui est chassé de la vérité. **3.** La vie heureuse trouve dans un jugement droit et sûr solidité et immutabilité. Alors, en effet, l'esprit est purifié et libéré de tout mal, parce qu'il évite non seulement les déchirures mais même les coups d'épingles en demeurant toujours là où il est établi et en retrouvant son équilibre même si la Fortune le harcèle de sa fureur. **4.** Car, en ce qui concerne le plaisir⁵⁴, il peut se répandre partout et se couler par toutes les voies, amollir l'âme par ses caresses et mettre en mouvement un plaisir après l'autre, par lesquels il trouble la totalité de notre moi ou ses parties : qui, parmi les mortels à qui il resterait une trace d'humanité, voudrait être excité jour et nuit et, abandonnant l'âme, donner tout son soin à son corps ?

⁵² Ce dont l'âme jouit (repos, joie...) n'est pas constitué de biens extérieurs qu'elle posséderait, mais est un effet de sa propre bonté.

⁵³ Laquelle vient de la raison. Le bonheur et le malheur viennent du jugement que l'on porte sur les choses. Cet aspect sera particulièrement développé par les stoïciens ultérieurs, Épictète et Marc Aurèle.

⁵⁴ Réponse à une objection qui pourrait être celle d'un épicurien : les stoïciens veulent mettre l'âme à l'abri des « déchirements » et des « coups d'épingles », mais qu'en est-il du plaisir ? Ainsi se trouve introduite la polémique antiépicurienne qui commence au chapitre suivant.

POLÉMIQUE ANTIÉPICURIENNE :
LE SOUVERAIN BIEN N'EST PAS LE PLAISIR

VI.1. – Mais, dit-on, l'âme elle-aussi a ses plaisirs⁵⁵. - Qu'elle le sait, c'est d'accord, et qu'elle s'établisse en juge de l'intempérance et du plaisir, qu'elle se remplisse de tous ceux qui d'ordinaire font les délices des sens, qu'ensuite elle jette les yeux sur les plaisirs passés et que le souvenir des plaisirs disparus la transporte de joie pour ceux qu'elle a éprouvés auparavant et anticipe ceux qui sont encore à venir et qu'elle règle ses espérances et, tandis que le corps se vautre pour l'heure dans la bonne chère, qu'elle dirige ses pensées vers les plaisirs futures⁵⁶. Elle me paraîtra encore plus misérable, parce que choisir un mal pour un bien est folie. Sans la santé de l'esprit, nul n'est heureux ; et nul n'est sain, qui désire les biens futurs comme étant les meilleurs.

2. Donc est heureux celui qui a un jugement droit, est heureux celui qui se satisfait des choses présentes quelles qu'elles soient et qui est l'ami des biens qui sont les siens, est heureux celui chez qui la raison fait aimer la disposition tout entière de sa propre situation.

VII,1. Ils voient, ceux-là même qui ont soutenu que le souverain bien se trouve dans ces choses-là, en quel mauvais lieu ils l'ont mis. C'est pourquoi ils disent que l'on ne peut pas dissocier le plaisir de la vertu et ils prétendent qu'on ne peut vivre ni moralement sans vivre agréablement ni agréablement sans vivre aussi moralement. Je ne vois pas comment on peut inclure dans le même enchaînement ces choses

⁵⁵ Les épicuriens admettent des plaisirs de l'âme et non seulement du corps. L'épicurien fictif (« dit-on ») avec lequel Sénèque va dialoguer répond à l'objection contenue dans la dernière phrase du chapitre précédent.

⁵⁶ Selon les épicuriens, la raison se livre à un calcul de plaisirs, en écartant les plaisirs qui pourraient avoir des conséquences pénibles, en jouissant des plaisirs passés dans le souvenir et en faisant des plans pour acquérir des plaisirs dans le futur. Il y a là une opposition fondamentale à la conception stoïcienne de la temporalité pour laquelle le temps de la moralité est le présent, puisque le passé comme le futur ne dépendent pas de moi. C'est ce que dit Sénèque plus loin.

si différentes. Pourquoi, je vous prie, ne pourrait-on pas séparer le plaisir de la vertu ? Est-ce à dire que du fait que tout principe des biens réside dans la vertu, c'est aussi de ses racines que sort ce que vous aimez et vous recherchez ⁵⁷ ? Mais si la vertu et le plaisir n'étaient pas séparés, on ne verrait pas certaines choses agréables mais immorales, d'autres morales, assurément, mais pénibles et que l'on accomplit en souffrant. **2.** Ajoute maintenant que le plaisir aboutit aussi à la vie la plus honteuse, alors que la vertu n'admet pas de mauvaise vie, et que certains sont malheureux non pas parce qu'ils sont privés de plaisir mais bien plutôt du fait du plaisir lui-même, ce qui n'arriverait pas si le plaisir était intimement mêlé à la vertu, plaisir dont elle est privée, mais qui ne lui manque jamais.

3. Pourquoi mettre ensemble ces choses différentes et même opposées ? La vertu est quelque chose d'élevé, de noble et même de royal⁵⁸, d'invincible, d'infatigable, le plaisir quelque chose de bas, de servile, de faible, de fragile qui séjourne comme chez lui dans les bordels et les tavernes. La vertu tu la rencontreras dans un temple, sur le forum, au sénat, debout devant les remparts, couverte de poussière, hâlée, les mains calleuses, le plaisir est le plus souvent en fuite, à la recherche de l'obscurité autour des bains, des étuves et des lieux où l'on craint la police, mou, sans nerf, imbibé de vin et de parfum, pâle et fardé, cadavre embaumé d'onguents.

4. Le souverain bien est immortel, il est incapable de nous quitter, il n'a ni satiété, ni regret. Jamais, en effet, l'esprit droit ne change, ni se prend en aversion, et d'ailleurs rien de ce qui est parfait n'a jamais changé. Le plaisir, en revanche, au moment où on jouit le plus s'éteint ; il n'a pas beaucoup

⁵⁷ Pour répondre à Épicure (cf. "on ne peut vivre agréablement sans vivre prudemment, honorablement et justement", (*Lettre à Ménécée* 132). Sénèque construit un argument antiépicurien: comme les épicuriens reconnaissent que la vertu est source des biens et que pour eux les biens sont les plaisirs, ils font de la vertu l'origine des plaisirs. C'est pourquoi ils ne peuvent séparer vertu et plaisir.

⁵⁸ Selon les stoïciens, le sage est roi, parce que le roi ne doit pas rendre des comptes (D.L. VII, 122).

de place, c'est pourquoi il la remplit vite, il inspire de la répugnance et il se fane au premier élan. Et nulle chose n'est jamais assurée, quand sa nature réside dans le mouvement⁵⁹. Il ne peut non plus exister, à coup sûr, une essence propre de ce qui arrive et passe très vite, devant périr dans son exercice même. Il arrive, en effet, à son but là où il cesse et à peine commence-t-il qu'il voit sa fin.

VIII. 1. Qu'en est-il du fait que le plaisir n'habite pas moins les bons que les méchants et que les gens infâmes ne trouvent pas moins de plaisir dans leur infamie que les gens de bien dans leurs mérites⁶⁰ ? Les anciens ont prescrit de vivre la vie la meilleure et non la plus agréable, de telle sorte que le plaisir soit non pas le guide d'une volonté droite et morale, mais son compagnon de route. Car c'est la nature qu'il faut prendre comme guide : c'est elle que la raison observe, c'est elle qu'elle consulte. **2.** C'est donc la même chose que de vivre heureux et de vivre selon la nature. Ce que cela veut dire, je vais maintenant l'expliquer. Si nous suivons nos caractéristiques corporelles et tout ce qui est adapté à notre nature⁶¹, soigneusement et sans crainte, comme des choses données au jour le jour et fugaces, si nous

⁵⁹ Vieil argument antihédoniste qui apparaît au moins dès le *Philèbe* de Platon : le plaisir n'est pas essence mais devenir. Sénèque a donc l'air de ne considérer qu'une des deux catégories, et la moins parfaite, de plaisir selon les épicuriens, de plaisir « mobile » qui est procuré par la suppression de douleur (étancher sa soif) ou l'augmentation d'un plaisir préexistant. Le plaisir parfait pour les épicuriens est le plaisir « stable ».

⁶⁰ Cet argument est, en fait, double. Il montre d'abord que plaisir et moralité sont séparés puisqu'on peut avoir l'un sans l'autre. Il montre ensuite, en reprenant un argument contre la providence souvent opposé aux stoïciens (il n'y a pas de providence puisque le bonheur et le malheur arrivent indistinctement aux justes et aux scélérats), que le plaisir n'est pas un criere de moralité, et donc de vertu.

⁶¹ Sénèque en appelle ici à la doctrine stoïcienne des « convenables » : il s'agit de toutes les activités qui sont appropriées à la nature d'un être vivant. Les actions droites, c'est-à-dire morales, sont un sous-ensemble des fonctions propres. Les fonctions propres qui ne sont pas morales peuvent être utiles à condition qu'on ne leur prête pas une valeur morale. En aucun cas, comme le soulignent L.S. dont il faut lire l'analyse, les fonctions propres ne servent à édifier une éthique de second choix.

n'y sommes pas asservis et que des objets étrangers à nous ne nous contrôlent pas, si ce qui est agréable au corps et vient de l'extérieur nous est ce que sont à une armée les troupes auxiliaires et les soldats légèrement armés (ils obéissent et ne commandent pas), dans ces conditions seulement ces choses sont utiles à l'esprit. **3. Un homme**⁶², il faut qu'il ne puisse être corrompu par des choses extérieures ni dominé par elles, qu'il n'ait d'autres valeurs que lui-même, qu'il ait confiance dans son âme et qu'il soit préparé à affronter les deux éventualités⁶³, qu'il soit l'artisan de sa vie ; il faut que sa confiance en lui-même n'aille pas sans science, ni sa science sans constance, que ses résolutions demeurent les mêmes une fois pour toutes et qu'il n'y ait pas de rature dans ses décisions. On comprendra, même si je ne l'ajoute pas, qu'un tel homme sera harmonie et ordre, et aura, dans ce qu'il entreprend, une grandeur d'âme mêlée de douceur.

4. Notre raison effectivement appuyée sur les sens et en tirant ses principes⁶⁴ (car elle n'a pas d'autre endroit d'où elle puisse entreprendre de s'élancer vers le vrai) revient sur elle-même. Car le monde lui aussi, qui inclue toutes choses, et le dieu qui règle l'univers tendent vers la périphérie, mais pourtant ils reviennent de toutes parts vers l'intérieur en eux-mêmes⁶⁵. Il faut que notre esprit fasse la même chose. Quand, en suivant ses sens, il s'est étendu vers l'extérieur, il faut qu'il les maîtrise eux, et lui-même. **5. De cette manière, se produira une force, une puissance unique en accord avec**

⁶² *Vir*, non pas « un être humain », mais un « homme » au sens viril. Suit le portrait du sage stoïcien.

⁶³ C'est-à-dire le plaisir et la douleur.

⁶⁴ Il faut entendre ici « principe » au sens de point de départ : pour les stoïciens les impressions qui correspondent à des objets réels sont la base d'un processus inductif de connaissance.

⁶⁵ Le double mouvement centrifuge et centripète de l'âme lors de l'acte de connaissance est semblable au double mouvement qui existe dans l'univers. À propos de ce dernier, Sénèque n'a sans doute pas en vue la dilatation et la rétraction de l'univers durant le cycle cosmique, mais la doctrine stoïcienne selon laquelle toute réalité est pénétrée d'un souffle (*pneuma*) composé de feu (chaud qui dilate) et d'air (froid qui contracte). Ce mouvement double est décrit par les stoïciens comme la *tension* (*tonos*) qui caractérise chaque corps, y compris l'univers entier.

elle-même et naîtra cette fameuse raison certaine qui n'est ni divisée en elle-même ni mal assurée en ce qui concerne les jugements, les saisies et les convictions et qui, quand elle a mis de l'ordre en elle-même, organisé et, pour ainsi dire, harmonisé ses parties entre elles, a atteint le souverain bien. Car alors il ne subsiste rien d'inégal, de glissant, rien à quoi elle ne se heurte et qui l'ébranle ; **6.** Tout ce qu'elle fera ce sera de sa propre autorité et rien ne lui arrivera à quoi elle n'aura pas consenti⁶⁶, mais tout ce qu'elle fait elle le mènera à bien facilement, en le préparant bien et sans hésitation de l'agent ; en effet paresse et hésitation sont révélatrices de lutte interne et d'inconstance. C'est pourquoi tu peux hardiment soutenir que le souverain bien est une concorde de l'âme, car les vertus devront être là où l'on trouve accord et unité ; les vices ne s'entendent pas entre eux.

IX. 1. – Mais toi, aussi, dit-on⁶⁷, tu ne pratiques pas la vertu pour autre chose que parce que tu en espères quelque plaisir⁶⁸. **D'**abord, si la vertu doit procurer du plaisir, ce n'est pas pour cela qu'on la choisit : elle ne le procure pas, mais elle le produit en outre, elle n'y travaille pas, mais son travail, bien qu'il vise autre chose, a aussi le plaisir comme conséquence. **2.** Ainsi, dans un champ labouré pour la moisson quelques fleurs naissent çà et là, ce n'est pourtant pas à cette petite herbe, quelque délicieuse quelle soit à la vue, qu'on a consacré un tel labeur (le semeur avait un autre but et cela est advenu de surcroît) ; de même le plaisir n'est ni le salaire ni la cause de la vertu, mais son annexe, et ce n'est pas parce qu'elle procure du plaisir qu'on se décide en sa faveur, mais si on se décide en sa faveur, elle donne aussi du plaisir. **3.** Le

⁶⁶ Le sage n'a que des idées justes (des « impressions cognitives ») et donc aucune impression ou idée « non examinée » n'arrive à sa conscience.

⁶⁷ L'épicurien.

⁶⁸ C'est la doctrine même d'Epicure : « c'est en vue du plaisir que l'on choisit aussi les vertus et non pour elle-mêmes, comme on choisit la médecine en vue de la santé » (D.L. X. 138).

Souverain bien consiste dans le jugement lui-même et dans la disposition d'un esprit excellent qui, lorsqu'il s'est totalement développé et s'est refermé dans ses propres limites, a parachevé le souverain bien et ne désire rien de plus. Car il n'y a rien en dehors de cette totalité, pas plus qu'au-delà de la fin. **4.** Tu te trompes donc quand tu me demandes ce en vue de quoi je recherche la vertu, car tu t'inquiètes de quelque chose qui serait au-dessus de l'extrême. Tu demandes ce que j'attends de la vertu ? Elle-même. Car elle n'a rien de meilleur, car elle est elle-même son prix. N'est-ce pas suffisant ? Quand je te dirai : « le souverain bien c'est l'inflexibilité d'une âme inébranlable, sa prévoyance, son élévation, sa santé, son indépendance, sa prévoyance, son élévation, sa santé, son indépendance, son harmonie, sa beauté », exigeras-tu encore quelque chose de plus à quoi rapporter tout cela ? Pourquoi invoques-tu le plaisir ? C'est le bien de l'homme que je cherche, non celui du ventre, qui est plus large chez les bestiaux et les bêtes sauvages.

X. 1. – Tu feins de ne pas comprendre mes propos dit-il⁶⁹. Pour ma part, en effet, je ne pense pas que quiconque puisse vivre heureux sans en même temps vivre moralement, ce qui ne peut arriver ni aux animaux sans langage⁷⁰ ni à ceux qui mesurent le bien à l'aune de la nourriture. J'affirme expressément et solennellement, dit-il, qu'on ne peut atteindre la vie que je déclare heureuse que si la vertu lui est adjointe.

2. – Et pourtant, qui ignore que ceux qui sont le plus remplis de vos plaisirs sont les plus stupides, que la débauche abonde en satisfactions et que l'âme elle-même additionne les plaisirs sous des formes multiples et mauvaises ? Tout d'abord, le manque de mesure et la surestimation de soi, un orgueil qui vous fait regarder les autres de haut, un amour aveugle et imprévoyant de ce qui est à vous, des délices sans retenue, une exaltation pour des causes minimes et puériles, ajoutons

⁶⁹ L'épicurien.

⁷⁰ C'est-à-dire sans raison, *logos* étant à la fois « langage » et « raison ».

un penchant à la raillerie et une joie orgueilleuse à faire subir des outrages, l'inactivité et le manque d'énergie d'une âme indolente qui s'endort sur elle-même. **3.** Tout cela, la vertu le bouscule, elle lui tire l'oreille et elle jauge les plaisirs avant de les accepter. Si elle en approuve certains, elle ne leur accorde pas un grand poids. De toute manière, en effet, elle les admet sans trouver de satisfaction dans leur usage mais dans la tempérance⁷¹. Puisque, par ailleurs, la tempérance diminue les plaisirs, elle est une atteinte au souverain bien⁷². Toi, tu embrasses le plaisir, moi je le réprime ; toi tu jouis du plaisir, moi je m'en sers ; toi, tu penses qu'il est le souverain bien, moi qu'il n'est même pas un bien ; toi, tu fais tout par plaisir, moi, rien.

XI. 1. – Quand je dis que je ne fais rien par plaisir, je veux parler du fameux sage, le seul auquel tu attribues le plaisir⁷³. Or je n'appelle pas sage celui au-dessus de qui il y a quelque chose, à plus forte raison le plaisir. D'ailleurs, quand il sera habité par le plaisir, comment résistera-t-il à la peine et au danger, à la pauvreté et à toutes ces menaces dont le vacarme entoure la vie humaine ? Comment supportera-t-il la vue de la mort, les douleurs, comment le fracas de la voûte céleste⁷⁴ et de tant d'ennemis les plus violents ? Ou bien, vaincu par ce mol adversaire, il fera tout ce que lui dicte le plaisir ? Allons, ne vois-tu pas combien sont nombreuses les choses qu'il va lui conseiller ? **2.** - Il ne pourrait dit-il, rien lui conseiller de honteux parce qu'il est conjugué à la vertu. – Ne vois-tu pas, de nouveau, de quelle sorte doit être le souverain bien s'il a besoin d'un gardien pour être un bien ? Or la vertu comment gouvernera-t-elle le plaisir qu'elle suit, puisque suivre est le fait de celui qui obéit et gouverner de celui

⁷¹ C'est-à-dire dans leur usage tempérant.

⁷² Argument contre les épicuriens : si le plaisir est le souverain bien et si la tempérance diminue le plaisir, elle porte atteinte au souverain bien.

⁷³ Pour Épicure, seul le sage a le véritable plaisir, mais Sénèque lui conteste le titre de sage.

⁷⁴ Il s'agit de l'ébranlement du ciel par le tonnerre.

qui commande. Remarquable office qu'a chez vous la vertu de goûter préalablement⁷⁵ les plaisirs ! **3.** Nous pouvons voir⁷⁶ si une vertu que nous traitons de manière aussi outrageante est encore une vertu, elle qui ne peut pas porter son nom si elle a perdu son rang. En attendant, c'est de cela qu'il s'agit : je te montrerai beaucoup de gens assiégés par les plaisirs et sur lesquels la Fortune répand tous ses bienfaits et dont tu devras bien reconnaître qu'ils sont « méchants⁷⁷ ». **4.** Regarde Nomentanus et Apicius⁷⁸ cuisant ensemble des biens, comme ils les nomment, venant des terres et de la mer, et passant en revue sur leur table les animaux de tous les pays, vois-les scruter la taverne au moment où ils vont aller bâfrer, se délecter les oreilles de la musique des chants, les yeux du spectacle, le palais des effluves. Tout leur corps est titillé par la chaleur de baumes amolissants et lénifiants et, pour que, entre-temps, leurs narines ne restent pas inactives, l'endroit lui-même dans lequel ils célèbrent leur intempérance est imprégné de parfums divers. Voilà des gens dont tu diras qu'ils sont dans les plaisirs, et pourtant ils ne sont pas heureux parce qu'ils ne trouvent pas leur joie dans le bien.

XII. 1. – Les choses iront mal pour eux, dit-il, parce qu'interviennent beaucoup de facteurs et des opinions incompatibles entre elles qui troublent l'âme⁷⁹. – Je concède qu'il en est ainsi, mais néanmoins ces sots⁸⁰ instables mena-

⁷⁵ Le *pragustator* est l'esclave chargé de goûter les plats avant le maître.

⁷⁶ Pas nécessairement dans ce traité.

⁷⁷ « Méchants » c'est-à-dire non vertueux, ce qui ne veut pas dire qu'ils sont de grands scélérats.

⁷⁸ Nomentanus, débauché chez Horace (*Satire*, I,1, 102) ; Apicius, le célèbre gastronome, auteur d'un ouvrage sur l'art culinaire.

⁷⁹ Concession de l'épicurien : le plaisir ne fait pas le bonheur, mais seulement dans le cas des « sots » (cf. note suivante) ; dans le cas du sage dont l'âme n'est troublée par rien, le plaisir fait le bonheur. La réponse de Sénèque est que les sots ont des plaisirs supérieurs à ceux des sages.

⁸⁰ Sont « sots » tous ceux qui ne sont pas philosophes.

cés par le remords⁸¹ éprouveront de grands plaisirs, si bien qu'il faut reconnaître qu'alors ces gens-là sont aussi loin de tout chagrin que d'un état d'esprit vertueux et, ce qui arrive fréquemment, qu'ils sont fous d'une folie gaie et expriment leur folie par le rire. **2.** Mais au contraire les plaisirs des sages sont doux et mesurés, presque évanescents, retenus et se remarquent à peine, si bien qu'ils viennent sans qu'on les ait appelés et, bien qu'ils arrivent de leur propre initiative, on ne leur accorde aucune valeur et ceux qui les éprouvent ne les reçoivent avec aucune joie. En effet, on les mélange en amertume à la vie comme on alterne le jeu et la plaisanterie avec les choses sérieuses.

XIII. 1. – Qu'on cesse donc d'unir des choses qui ne vont pas ensemble, en l'occurrence d'habiller le plaisir de vertu, erreur par laquelle on flatte les pires des gens. Celui qui s'abandonne aux plaisirs, constamment en train de roter et toujours ivre, parce qu'il a conscience de vivre avec le plaisir croit vivre aussi avec la vertu⁸². En effet il entend dire que plaisir et vertu sont inséparables, ce qui lui permet de donner à ses vices le titre de sagesse et d'afficher ce qu'il devrait cacher. **2.** Ainsi, ce n'est pas poussés par Épicure qu'ils sont intempérants, mais, adonnés à leurs vices, ils cachent leur intempérance dans le sein de la philosophie et vont en foule là où ils entendent dire qu'on fait l'éloge du plaisir. Et ils ne mesurent pas combien ce fameux plaisir selon Épicure (c'est ainsi, par Hercule, que je vois les choses) a de sobriété et de sécheresse, mais c'est vers le mot lui-même de plaisir qu'ils accourent recherchant quelque excuse pour leurs désirs et un voile pour les cacher. **3.** C'est pourquoi, ils perdent le seul bien qu'ils avaient au milieu de leurs maux, la honte de faire le mal. Car ils louent ce dont ils rougissaient et ils tirent

⁸¹ Eventuellement susceptibles d'éprouver du remords pour les plaisirs qu'ils ont éprouvés.

⁸² Parce que les épicuriens ont lié plaisir et vertu. C'est eux que le débauché « entend dire » que plaisir et vertu sont inséparables.

gloire de leur vice, et pour cette raison, la jeunesse n'a pas non plus la faculté de se redresser quand on a affublé son honteux laisser-aller d'un titre moral. Voilà pourquoi cet éloge du plaisir est pernicieux : parce que les principes moraux restent cachés, alors que ce qui est facteur de corruption se montre⁸³. **4.** Je suis personnellement d'avis (et je soutiendrai cela malgré mes compagnons⁸⁴) qu'Épicure a des préceptes purs, droits et, pour peu qu'on les considère d'assez près, austères. Le fameux plaisir, en effet, est ramené à quelque chose de petit et restreint et que ce que nous, nous donnons comme loi à la vertu, lui le donne au plaisir : il lui ordonne d'obéir à la nature. Mais c'est peu, en effet, pour l'intempérance que ce qui suffit à la nature. **5.** Q'en est-il donc ? Celui qui appelle bonheur un loisir oisif et les alternances des plaisirs du gosier et du sexe cherche un garant qui soit bon pour une chose mauvaise, et, alors qu'il vient⁸⁵ attiré par un nom flatteur, il poursuit non pas le plaisir dont il entend parler⁸⁶, mais celui qu'il a apporté avec lui, et dès qu'il se met à penser que ses vices ressemblent aux préceptes épicuriens, il y cède sans crainte et sans se cacher, et au contraire, pour cette raison, s'adonne à l'intempérance à visage découvert. C'est pourquoi je n'adhère pas à ce que disent la plupart des nôtres, que l'école d'Épicure est maîtresse d'ignominies, mais je dis ceci : elle a mauvaise réputation et elle est décriée, mais c'est immérité. **6.** Quelle sorte d'homme peut le savoir sinon celui qui a été admis à l'intérieur de l'école ? Sa façade en elle-même prête à la calomnie et suscite un espoir mauvais. Cela est comparable à un homme viril vêtu d'une robe de femme : ta pudeur est préservée, ta virilité est sauve, ton corps est dispensé de toute

⁸³ Sans le vouloir, Épicure, qui es un homme vertueux, déculpabilise les vicieux par ses *propos* qui unissent plaisir et vertu. Tout ce passage repose sur la distinction entre le véritable épicurisme, qui est sobre, et un épicurisme vulgaire prônant la jouissance, comme avait pu le faire quelqu'un comme Aristippe de Cyrène.

⁸⁴ C'est-à-dire les autres stoïciens.

⁸⁵ À l'école d'Épicure, ou au moins dans sa mouvance.

⁸⁶ Le plaisir modéré tel qu'il est décrit par Épicure.

honte, mais tu as le tambourin en main⁸⁷. C'est pourquoi il faut choisir un intitulé moral et une inscription dont le texte stimule l'âme, et que les vices respectent aussitôt.

7. Quiconque s'est mis en marche vers la vertu a donné l'exemple d'un naturel noble ; celui qui suit le plaisir donne le spectacle de quelqu'un de lâche, abattu, rejeton dégénéré d'un homme précipité dans la honte, à moins que quelqu'un ne lui montre la différence entre les plaisirs pour qu'il sache lesquels d'entre eux s'apaisent dans les limites du besoin naturel et lesquels nous emportent la tête la première, sont sans limites et d'autant plus impossibles à assouvir qu'on les assouvit davantage.

XIV. 1. Allons, que la vertu nous guide, nous avancerons d'un pas tout à fait assuré. D'ailleurs un plaisir excessif est nuisible : dans la vertu, on n'a pas à craindre quelque excès que ce soit parce qu'elle est en elle-même mesure : ce qui souffre de son propre excès ne peut pas être un bien. D'autre part, à ceux qui ont reçu comme lot une nature raisonnable, que peut-on offrir de mieux que la raison ? Et si cette union⁸⁸ paraît bonne, s'il paraît bon d'aller vers la vie heureuse en compagnie, que la vertu soit le guide, que le plaisir soit son compagnon de voyage et tourne autour du corps comme son ombre. Livrer la vertu, le meilleur de tous les biens, comme servante au plaisir c'est le fait d'une âme qui n'est capable de contenir rien de grand. **2.** Que la vertu aille la première, qu'elle porte les étendards, nous n'en aurons pas moins le plaisir, mais nous en serons les maîtres et les modérateurs : il pourra obtenir quelque chose par ses prières, rien sans contrainte. Mais ceux qui ont laissé les premières lignes au plaisir n'ont eu aucun des deux. En effet ils laissent échapper la vertu et, d'un autre côté, ils ne possèdent pas le plaisir, mais c'est eux que le plaisir possède. Soit son absence les met à la

⁸⁷ Allusion aux prêtres de Cybèle ; « ta virilité est sauve », parce qu'ils étaient ennuqués.

⁸⁸ Entre plaisir et vertu.

torture, soit sa surabondance les étouffe, malheureux s'il leur manque, plus malheureux encore s'il les écrase : tels ceux qui se laissent surprendre dans la mer des Syrtes, qui tantôt s'échouent à sec, tantôt sont ballottés par un flot impétueux.

3. Or cela n'arrive que du fait d'un grand excès dans l'amour d'une chose déraisonnable. Pour qui, en effet, recherche le mal pour le bien, les conséquences sont dangereuses. De même que c'est difficilement et dangereusement que nous chassons les bêtes sauvages et que la possession de celles que nous avons capturées elle non plus n'est pas de tout repos (car souvent elles déchirent leurs maîtres), de même ceux qui ont de grands plaisirs aboutissent à un grand mal et, les ayant capturés, ils en sont captifs. Plus ils sont nombreux et importants, plus est diminué et esclave d'un grand nombre de maîtres celui que la foule appelle un homme heureux.

4. Restons encore dans cette approche métaphorique de la question. Tout comme celui qui recherche la tanière des bêtes et accorde un grand prix à « attarper les bêtes sauvages au lacet » et à « cerner les bois avec les chiens »⁸⁹, pour serrer de près leurs traces, abandonne des occupations plus valables et renonce à de nombreuses charges, ainsi celui qui poursuit le plaisir lui subordonne tout et ne fait aucun cas de sa liberté, le premier des biens, et il paie ce prix pour son ventre ; il n'achète pas des plaisirs, il se vend aux plaisirs.

POLEMIQUE ANTIARISTOTELICIENNE LE SOUVERAIN BIEN N'EST PAS LA VERTU UNIE AU PLAISIR

XV. I. – Qu'est-ce qui, pourtant, empêche, dira-t-on⁹⁰ de fondre en une seule réalité la vertu et le plaisir et de faire qu'ainsi le souverain bien soit à la fois moral et agréable ? –

⁸⁹ Citation, inexacte, de Virgile, *Géorgiques* I, 139.

⁹⁰ Objection d'origine aristotélienne. Cela ne signifie pas que l'interlocuteur ait changé : prenant acte de la défaite de la doctrine épicurienne, il se replie sur des positions aristotéliennes qui font une place au plaisir sans lui donner la place principale.

C'est qu'une partie du bien moral ne peut être que le bien moral et que le souverain bien ne possédera pas sa pureté si en lui quelque chose se révèle qui soit différent de ce qu'il y a de meilleur. **2.** Même la joie qui naît de la vertu, quelque bonne qu'elle soit, n'est pas une partie du bien absolu, non plus que l'allégresse et la tranquillité, quelques excellentes que soient les causes d'où elles viennent. Ce sont, en effet, des biens, mais qui sont des suites du souverain bien, sans le mener à la perfection⁹¹. **3.** En réalité, celui qui fait coexister vertu et plaisir, même sans les mettre sur le même pied, émousse par la fragilité du second de ces deux biens ce qu'il y a de vigoureux dans le premier et envoie sous le joug cette liberté qui demeure invaincue seulement si elle ne connaît rien de plus précieux qu'elle-même. En effet, et c'est là la pire des servitudes, elle se met à avoir besoin de la Fortune⁹². Il s'ensuit une vie pleine d'angoisse, de soupçon, d'inquiétude, redoutant ce qui arrive ; chaque moment de son temps est en suspens. **4.** Tu ne donnes pas à la vertu un fondement solide, immuable, mais tu lui commandes de se tenir sur un terrain mouvant. Qu'est-ce qui, en effet, est plus mouvant que d'attendre des événements fortuits et que la variation des choses qui touchent le corps et qui affectent le corps ? Comment un tel homme peut-il obéir au dieu et, quoi qu'il arrive, l'accueillir sereinement et ne pas se plaindre du destin en donnant une interprétation favorable de ce qui lui arrive, s'il se trouve ébranlé aux moindres piqûres du plaisir et de la douleur ? Mais, pas même sa patrie, il ne la protégera ni ne la défendra bien, et il ne combattra pas pour sauver ses amis, celui qui incline au plaisir. **5.** Que donc le souverain bien monte là d'où nulle force ne le délogera, où il n'est

⁹¹ Sénèque a sans doute en vue des formules aristotéliennes comme celle de l'*Éthique à Nicomaque* X, 4, 1174b24 : « le plaisir est l'achèvement de l'acte ». Ce que Sénèque refuse c'est que le plaisir soit *fin* ou *achèvement*.

⁹² La liberté demande des conditions qui ne dépendent pas du sujet (qui sont donc l'effet de la Fortune), alors que la liberté intérieure du sage stoïcien est inconditionnée. Sénèque pense peut-être plus au passage de l'*Éthique à Nicomaque* I,5, 1099b6 où Aristote dit que « le bonheur a besoin comme condition supplémentaire » des biens extérieurs.

d'accès ni pour la douleur, ni pour l'espoir, ni pour la crainte ni pour aucune des choses qui limitent les droits du souverain bien ; or seule la vertu peut s'élever en un tel lieu. Son pas doit vaincre cette perte ; elle se tiendra fermement, et, quoi qu'il arrive, elle le supportera non pas tant patiemment que volontiers, elle sait que toutes les circonstances difficiles sont une loi de la nature et, comme un bon soldat, elle supportera les blessures, elle comptera ses cicatrices et, transpercée de traits, elle aimera, en mourant, le chef⁹³ pour lequel elle tombera. Elle gardera en tête le vieux principe : « suivre le dieu ». **6.** Quiconque se plaint, se lamente et gémit est contraint de faire de force ce qui lui est prescrit et n'en est pas moins entraîné malgré lui à obéir à ce qui lui est commandé. Or c'est folie que d'être traîné plutôt que de suivre ! C'est, par Hercule, également sottise et ignorance de ta condition que de te plaindre qu'il te manque quelque chose ou que quelque chose de trop pénible t'arrive, ou de t'étonner également ou de t'indigner de ce qui arrive indistinctement aux bons comme aux méchants, je veux dire les maladies, les deuils, les infirmités et tout ce qui vient se mettre en travers de la vie humaine. **7.** Quoi que nous devions supporter du fait de la constitution de l'univers, acceptons-le avec grandeur d'âme : nous sommes contraints par notre serment⁹⁴ de supporter notre condition mortelle et de ne pas être troublés par ce qu'il n'est pas en notre puissance d'éviter. Nous sommes nés dans un royaume⁹⁵ : la liberté, c'est d'obéir au dieu.

⁹³ *Imperator*, c'est-à-dire aussi, dans la langue de l'époque de Sénèque, l'empereur.

⁹⁴ Le serment que le soldat porte à son chef : toujours la métaphore militaire.

⁹⁵ Selon les stoïciens, le grand royaume de l'univers gouverné par la raison divine.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE : LE BONHEUR SE FONDE SUR LA VERTU.

XVI. 1. Donc la vraie félicité est établie sur la vertu. Que te conseillera cette vertu ? De ne pas considérer comme un bien ou un mal ce qui n'est pas le résultat de la vertu ou du vice. Ensuite d'être inébranlable face au malheur ou à la suite d'un bien, pour, dans la mesure où cela nous est permis, que tu offres l'image d'un dieu. **2.** Que te promet-elle pour prix de cette campagne⁹⁶ ? De grandes choses, égales à des biens divins : rien ne te contraindra, rien ne te manquera. Tu seras libre, en sûreté, ne subissant nul dommage. Tu n'entreprendras rien en vain, tu ne subiras nul empêchement⁹⁷. Tout arrivera suivant ta décision, rien ne se produira qui te contrarie, ni contre ton opinion ni contre ta volonté.

3. – **Quoi donc ?** La vertu suffirait à vivre heureux ? – **Étant** donné qu'elle est parfaite et divine pourquoi ne serait-elle pas suffisante et même davantage ? Qu'est-ce qui peut, en effet, manquer à qui est situé hors de tout désir ? De quoi d'extérieur a besoin celui qui porte tout rassemblé en lui ? **Mais,** celui qui tend à la vertu »⁹⁸, même s'il a beaucoup progressé, a besoin d'une certaine bienveillance de la part de la Fortune durant le temps où il lutte parmi les affaires humaines, jusqu'à ce qu'il ait dénoué ce nœud et tout lien mortel. **Quelle** différence cela fait-il ? C'est qu'ils sont adroitement liés, certains plus serrés, d'autres moins ; celui qui s'est avancé vers des règnes supérieurs, c'est-à-dire s'est élevé plus haut, traîne une chaîne plus lâche ; il n'est pas encore libre, mais il est comme libre.

⁹⁶ Toujours la métaphore militaire.

⁹⁷ Le sage n'est jamais frustré de rien, puisqu'il ne veut que ce qui lui arrive.

⁹⁸ C'est-à-dire celui qui est sur la voie de la sagesse sans être encore sage. Il s'agit d'un point crucial pour Sénèque, qui ne se reconnaît pas comme sage, comme il le dira par la suite (cf. XVII, 3). Cette remarque introduit les thèses de la seconde partie sur des biens extérieurs.

ALBERT CAMUS

Le premier homme⁹⁹

L'école

⁹⁹ Albert Camus, prix Nobel de littérature, *Le premier homme*, Folio des Éditions Gallimard.

Celui-là n'avait pas connu son père, mais il lui en parlait souvent sous une forme un peu mythologique, et, dans tous les cas, à un moment précis, il avait su remplacer ce père. C'est pourquoi Jacques ne l'avait jamais oublié, comme si, n'ayant jamais éprouvé réellement l'absence d'un père qu'il n'avait pas connu, il avait reconnu cependant inconsciemment, étant enfant d'abord, puis tout au long de sa vie, le seul geste paternel, à la fois réfléchi et décisif, qui fût intervenu dans sa vie d'enfance. Car Monsieur Bernard, son instituteur de la classe du certificat d'études, avait pesé de tout son poids d'homme, à un moment donné, pour modifier le destin de cet enfant dont il avait la charge, et il l'avait modifié en effet.

Pour le moment, Monsieur Bernard était là devant Jacques dans son petit appartement des tournants Rovigo, presque au pied de la Casbah, un quartier qui dominait la ville et la mer, occupé par des petits commerçants de toutes races et de toutes religions, où les maisons sentaient à la fois les épices et la pauvreté. Il était là, vieilli, le cheveu plus rare, des taches de vieillesse derrière le tissu maintenant vitrifié des joues et des mains, se déplaçant plus lentement que jadis, et visiblement content dès qu'il pouvait se rasseoir dans son fauteuil de rotin, près de la fenêtre qui donnait sur la rue commerçante et où pépiait un canari, attendri aussi par l'âge et laissant paraître son émotion, ce qu'il n'eût pas fait auparavant, mais droit encore, et la voix forte et ferme, comme au temps où, planté devant la classe, il disait : « En rangs par deux. Par deux ! Je n'ai pas dit par cinq ! » Et la bousculade cessait, les élèves dont Monsieur Bernard était craint et adoré en même temps, se rangeaient, le long du mur extérieur de la classe, dans la galerie du premier étage, jusqu'à ce que, les rangs enfin réguliers et immobiles, les enfants silencieux, un « Entrez maintenant, bande de tra-mousses » les libérait, leur donnant le signal du mouvement et d'une animation plus discrète que Monsieur Bernard, solide, élégamment habillé, son fort visage régulier couronné

de cheveux un peu claisemés mais bien lisses, fleurant l'eau de Cologne, surveillait avec bonne humeur et sévérité.

L'école se trouvait dans une partie relativement neuve de ce vieux quartier, parmi des maisons à un ou deux étages, construites peu après la guerre de 70 et des entrepôts plus récents et qui avaient fini par relier la rue principale du quartier où se trouvait la maison de Jacques à l'arrière-port d'Alger où se trouvaient les quais aux charbons. Jacques se rendait donc à pied, deux fois par jour, à cette école qu'il avait commencé à fréquenter à l'âge de quatre ans dans la section maternelle dont il ne gardait aucun souvenir, sinon celui d'un lavabo de pierre sombre qui occupait tout le fond du préau couvert et où il avait atterri un jour tête la première, pour se relever couvert de sang, l'arcade sourcilière ouverte, au milieu de l'affolement des institutrices, et il avait fait connaissance alors avec les agarfes, qu'on lui avait à peine enlevées, à vrai dire, qu'il fallait les lui replacer sur l'autre arcade sourcilière, son frère ayant imaginé de le coiffer à la maison d'un vieux melon qui l'aveuglait et d'un vieux manteau qui entravait ses pas, si bien qu'il se retrouva la tête contre un des moellons descellé du carrelage et dans le sang à nouveau. Mais déjà il allait à la maternelle avec Pierre, d'un an ou presque plus âgé que lui, qui habitait dans une rue proche avec sa mère veuve de guerre elle aussi et devenue employée des postes, et deux de ses oncles qui travaillaient au chemin de fer. Leurs familles étaient vaguement amies, ou comme on l'est dans ces quartiers, c'est-à-dire qu'on s'estimait sans presque jamais se rendre visite et qu'on était très décidé à s'aider les uns les autres sans presque jamais en avoir l'occasion. Seuls les enfants étaient devenus véritablement amis, depuis ce premier jour où, Jacques portant encore une robe et confié à Pierre, conscient de ses culottes et de son devoir d'aîné, les deux enfants étaient allés ensemble à l'école maternelle. Ils avaient ensuite parcouru ensemble la série des classes jusqu'à celle du certificat d'études, où Jacques entra à neuf ans. Pendant cinq années, ils avaient fait

quatre fois le même parcours, l'un blond, l'autre brun, l'un placide, l'autre bouillant, mais frères par l'origine et le destin, bons élèves tous les deux, et en même temps joueurs infatigables. Jacques brillait plus en certaines matières, mais sa conduite, et son étourderie, son désir de paraître aussi qui le poussait à mille sottises, redonnaient l'avantage à Pierre, plus réfléchi et plus secret. Si bien qu'ils prenaient tour à tour la tête de leur classe, sans songer à en tirer des plaisirs de vanité, au contraire de leurs familles. Leurs plaisirs à eux étaient différents. Le matin, Jacques attendait Pierre au bas de sa maison. Ils partaient avant le passage des boueux, ou plus exactement de la charrette attelée d'un cheval couronné que conduisait un vieil Arabe. Le trottoir était encore mouillé de l'humidité de la nuit, l'air venu de la mer avait un goût de sel. La rue de Pierre, qui conduisait au marché, était jalonnée de poubelles, que des Arabes ou des Mauresques faméliques, parfois un vieux clochard espagnol, avaient crochetées à l'aube, trouvant encore à prendre dans ce que des familles pauvres et économes dédaignaient assez pour le jeter. Les couvercles de ces poubelles étaient généralement rabattus, et à cette heure de la matinée les chats vigoureux et maigres du quartier avaient pris la place des loqueteux. Il s'agissait pour les deux enfants d'arriver assez silencieusement derrière les poubelles pour rabattre brusquement le couvercle sur le chat qui se trouvait dans la poubelle. Cet exploit n'était pas commode, car les chats nés et grandis dans un quartier pauvre avaient la vigilance et la prestesse des bêtes habituées à défendre leur droit de vivre. Mais parfois, hypnotisé par une trouvaille apétissante et difficile à extraire du monceau d'ordures, un chat se laissait surprendre. Le couvercle se rabattait avec bruit, le chat poussait un hurlement de frayeur, jouait convulsivement du dos et des griffes, et parvenait à soulever le toit de sa prison de zinc, à s'en extraire, le poil hérissé de frayeur, et à détalier comme s'il avait une meute de chiens à ses trousses, au milieu des éclats de rire de ses bourreaux fort peu conscients de leur cruauté.

À vrai dire, ces bourreaux étaient aussi inconséquents puisqu'ils poursuivaient de leur détestation le capteur de chiens, surnommé par les enfants du quartier Galoufa¹⁰⁰ (qui en espagnol...). Ce fonctionnaire municipal opérait à peu près à la même heure, mais selon les nécessités, il faisait aussi des tournées d'après-midi. C'était un Arabe habillé à l'européenne, qui se tenait ordinairement à l'arrière d'un étrange véhicule attelé à deux chevaux, conduit par un vieil Arabe impassible. Le corps de la voiture était constitué par une sorte de cube de bois, sur la longueur duquel on avait ménagé, de chaque côté, une double rangée de cages aux solides barreaux. L'ensemble offrait seize cages, dont chacune pouvait contenir un chien, qui se trouvait alors coincé entre les barreaux et le fond de la cage. Juché sur un petit marchepied à l'arrière de la voiture, le capteur avait le nez à la hauteur du toit des cages et pouvait ainsi surveiller son terrain de chasse. La voiture roulait lentement à travers les rues mouillées qui commençaient à se peupler d'enfants en route vers l'école, de ménagères allant chercher leur pain ou leur lait, en peignoirs de pilou ornés de fleurs violentes, et de marchands arabes regagnant le marché, leurs petits éventaires pliés sur l'épaule et tenant de l'autre main un énorme couffin de paille tressée qui contenait leurs marchandises. Et tout d'un coup, sur un appel du capteur, le vieil Arabe tirait les rênes en arrière et la voiture s'arrêtait. Le capteur avait avisé une de ses misérables proies, qui creusait fébrilement une poubelle, jetant régulièrement des regards affolés en arrière, ou bien encore trottant rapidement le long d'un mur avec cet air pressé et inquiet des chiens mal nourris. Galoufa saisissait alors sur le sommet de la voiture un nerf de bœuf terminé par une chaîne de fer qui coulissait par un anneau le long du manche. Il avançait du pas souple, rapide et silencieux du trappeur vers la bête, la rejoignait et, si elle ne portait pas le collier qui est la marque des fils de famille, courait

¹⁰⁰ L'origine de ce nom provenait de la première personne qui avait occupé cette fonction et qui se nommait réellement Galoufa.

vers lui avec une brusque et une étonnante vélocité, et lui passait autour du cou son arme qui fonctionnait alors comme un lasso de fer et de cuir. La bête étranglée d'un seul coup, se débattait follement en poussant des plaintes inarticulées. Mais l'homme [la] traînait rapidement jusqu'à la voiture, ouvrait l'une des portes-barreaux et, soulevant le chien en l'étranglant de plus en plus, le jetait dans la cage en ayant soin de faire repasser le manche de son lasso à travers les barreaux. Le chien capturé, il redonnait du jeu à la chaîne de fer et libérait le cou du chien maintenant captif. Du moins, les choses se passaient ainsi quand le chien ne recevait pas la protection des enfants du quartier. Car tous étaient ligüés contre Galoufa. Ils savaient que les chiens capturés étaient menés à la fourrière municipale, gardés pendant trois jours, passés lesquels, si personne ne venait les réclamer, les bêtes étaient mises à mort. Et quand ils ne l'auraient pas su, le pitoyable spectacle de la charrette de mort rentrant après une tournée fructueuse, chargée de malheureuses bêtes de tous les poils et de toutes les tailles, épouvantées derrière leurs barreaux et laissant derrière la voiture un sillage de gémissements et de hurlements à la mort, aurait suffi à les indigner. Aussi, dès que la voiture cellulaire apparaissait dans le quartier, les enfants se mettaient en alerte les uns les autres. Ils se répandaient eux-mêmes dans toutes les rues du quartier pour traquer les chiens à leur tour, mais afin de les chasser dans d'autres secteurs de la ville, loin du terrible lasso. Si, malgré ces précautions, comme il arriva plusieurs fois à Pierre et à Jacques, le capteur découvrait un chien errant en leur présence, la tactique était toujours la même. Jacques et Pierre, avant que le chasseur ait pu suffisamment approcher son gibier, se mettaient à hurler : « Galoufa, Galoufa » sur un mode aigu si terrible que le chien détalait de toute sa vitesse et se trouvait hors de portée en quelques secondes. À ce moment, il fallait que les deux enfants fissent eux-mêmes la preuve de leurs dons pour la course de vitesse, car le malheureux Galoufa, qui recevait une prime par chien capturé, fou

de rage, les prenait en chasse en brandissant son nerf de bœuf. Les grandes personnes aidaient généralement leur fuite, soit en gênant Galoufa, soit en l'arrêtant tout droit et en le priant de s'occuper des chiens. Les travailleurs du quartier, tous chasseurs, aimaient les chiens ordinairement et n'avaient aucune considération pour ce curieux métier. Comme disait l'oncle Ernest : « Lui feignant ! » Au-dessus de toute cette agitation, le vieil Arabe qui conduisait les chevaux régnait, silencieux, impassible, ou, si les discussions se prolongeaient, se mettait tranquillement à rouler une cigarette. Qu'ils aient capturé des chats ou délivré des chiens, les enfants se hâtaient ensuite, pèlerines au vent si c'était l'hiver, et faisant claquer leurs spartiates (appelées meas) si c'était l'été, vers l'école et le travail. Un coup d'œil aux étales de fruits en traversant le marché, et selon la saison des montagnes de nèfles, d'oranges et de mandarines, d'abricots, de pêches, de melons, de pastèques défilaient autour d'eux qui ne goûteraient, et en quantité limitée, que les moins chers d'entre eux ; deux ou trois passes à cheval d'arçons sans lâcher le cartable, sur le gros bassin vernissé du jet d'eau, et ils filaient le long des entrepôts du boulevard Thiers, encaissaient en pleine figure l'odeur d'oranges qui sortait de l'usine où on les pelait pour préparer des liqueurs avec leur écorce, remontaient une petite rue de jardins et de villas, et débouchaient enfin sur la rue Aumerat grouillante d'une foule enfantine qui, au milieu des conversations des uns et des autres, attendait l'ouverture des portes.

Ensuite c'était la classe. Avec M. Bernard, cette classe était constamment intéressante pour la simple raison qu'il aimait passionnément son métier. Au-dehors, le soleil pouvait hurler sur les murs fauves pendant que la chaleur crépitait dans la salle elle-même pourtant plongée dans l'ombre des stores à grosses rayures jaunes et blanches. La pluie pouvait aussi bien tomber comme elle le fait en Algérie, en cataractes interminables, faisant de la rue un puits sombre et humide, la classe était à peine distraite. Seules les

mouches par temps d'orage détournaient parfois l'attention des enfants. Elles étaient capturées et attérisaient dans les encriers, où elles commençaient une mort hideuse, noyées dans les boues violettes qui emplissaient les petits encriers de porcelaine à tronc conique qu'on fichait dans les trous de la table. Mais la méthode de M. Bernard, qui consistait à ne rien céder sur la conduite et à rendre au contraire vivant et amusant son enseignement, triomphait même des mouches. Il savait toujours tirer au bon moment de son armoire aux trésors la collection de minéraux, l'herbier, les papillons et les insectes naturalisés, les cartes ou... qui réveillaient l'intérêt fléchissant de ses élèves. Il était le seul dans l'école à avoir obtenu une lanterne magique et, deux fois par mois, il faisait des projections sur des sujets d'histoire naturelle ou de géographie. En arithmétique, il avait institué un concours de calcul mental qui forçait l'élève à la rapidité d'esprit. Il lançait à la classe, où tous devaient avoir les bras croisés, les termes d'une division, d'une multiplication ou parfois d'une addition un peu compliquée. Combien font $1267+691$. Le premier qui donnait le résultat juste était crédité d'un bon point à valoir sur le classement mensuel. Pour le reste, il utilisait les manuels avec compétence et précision... Les manuels étaient toujours ceux qui étaient en usage dans la métropole. Et ces enfants qui ne connaissaient que le sirocco, la poussière, les averses prodigieuses et brèves, le sable des plages et la mer en flammes sous le soleil, lisaient avec application, faisant sonner les virgules et les points, des récits pour eux mythiques où des enfants à bonnet et cache-nez de laine, les pieds chaussés de sabots, rentraient chez eux dans le froid glacé en traînant des fagots sur des chemins couverts de neige, jusqu'à ce qu'ils aperçoivent le toit ennégé de la maison où la cheminée qui fumait leur faisait savoir que la soupe aux pois cuisait dans l'âtre. Pour Jacques, ces récits étaient l'exotisme même. Il en rêvait, peuplait ses rédactions de descriptions d'un monde qu'il n'avait jamais vu, et ne cessait de questionner sa grand-mère sur une chute de neige

qui avait eu lieu pendant une heure vingt ans auparavant sur la région d'Alger. Ces récits faisaient partie pour lui de la puissante poésie de l'école, qui s'alimentait aussi de l'odeur de vernis des règles et des plumiers, de la saveur délicieuse de la bretelle de son cartable qu'il mâchouillait longuement en peinant sur son travail, de l'odeur amère et rêche de l'encre violette, surtout lorsque son tour était venu d'emplir les encriers avec une énorme bouteille sombre dans le bouchon duquel un tube de verre coudé était enfoncé, et Jacques reniflait avec bonheur l'orifice du tube, du doux contact des pages lisses et glacées de certains livres, d'où montait aussi une bonne odeur d'imprimerie et de colle, et, les jours de pluie enfin, de cette odeur de laine mouillée qui montait des cabans de laine au fond de la salle et qui était comme la préfiguration de cet univers édénique où les enfants en sabots et en bonnet de laine couraient à travers la neige vers la maison chaude.

Seule l'école donnait à Jacques et à Pierre ces joies. Et sans doute ce qu'ils aimaient si passionnément en elle, c'est ce qu'ils ne trouvaient pas chez eux, où la pauvreté et l'ignorance rendaient la vie plus dure, plus morne, comme refermée sur elle-même ; la misère est une forteresse sans pont-levis.

Mais ce n'était pas seulement cela, puisque Jacques se sentait le plus misérable des enfants, aux vacances, quand, pour se débarrasser de ce gamin infatigable, la grand-mère l'envoyait en colonie de vacances avec une cinquantaine d'autres enfants et une poignée de moniteurs, dans les montagnes du Zaccar, à Miliana, où ils occupaient l'école équipée avec des dortoirs, mangeant et dormant confortablement, jouant ou se promenant à longueur de journées, surveillés par de gentilles infirmières, et avec tout cela, quand le soir arrivait, que l'ombre remontait à toute vitesse les pentes des montagnes et que de la caserne voisine le clairon commençait à jeter, dans l'énorme silence de la petite ville perdue dans les montagnes à une centaine de kilomètres de tout lieu

vraiment visité, les notes mélancoliques du couvre-feu, l'enfant sentait monter en lui un désespoir sans bornes et criait en silence après la pauvre maison démunie de tout de son enfance¹⁰¹.

Non, l'école ne leur fournissait pas seulement une évasion à la vie de famille. Dans la classe de M. Bernard du moins, elle nourrissait en eux une faim plus essentielle encore à l'enfant qu'à l'homme et qui est la faim de la découverte. Dans les autres classes, on leur apprenait sans doute beaucoup de choses, mais un peu comme on gave les oies. On leur présentait une nourriture toute faite en les priant de bien vouloir l'avalier. Dans la classe de M. Germain¹⁰², pour la première fois ils sentaient qu'ils existaient et qu'ils étaient l'objet de la plus haute considération : on les jugeait dignes de découvrir le monde. Et même leur maître ne se vouait pas seulement à leur apprendre ce qu'il était payé pour leur enseigner, ils les accueillait avec simplicité dans sa vie personnelle, il la vivait avec eux, leur racontant son enfance et l'histoire d'enfants qu'il avait connus, leur exposait ses points de vue, non point ses idées, car il était par exemple anticlérical comme beaucoup de ses confrères et n'avait jamais en classe un seul mot contre la religion, ni contre rien de ce qui pouvait être l'objet d'un choix ou d'une conviction, mais il n'en condamnait qu'avec plus de force ce qui ne souffrait pas de discussion, le vol, la délation, l'indélicatesse, la malpropreté.

Mais surtout il leur parlait de la guerre encore toute proche et qu'il avait faite pendant quatre ans, des souffrances et des soldats, de leur courage, de leur patience et du bonheur de l'armistice. À la fin de chaque trimestre, avant de les renvoyer en vacances, et de temps en temps, quand l'emploi du temps le lui permettait, il avait pris l'habitude de leur lire de longs extraits des *Croix de bois* de Dorgelès. Pour Jacques, ces lectures lui ouvraient encore les portes de

¹⁰¹ Allonger et faire exaltation de l'école laïque.

¹⁰² Ici l'auteur donne à l'instituteur son vrai nom.

l'exotisme, mais d'un exotisme où la peur et le malheur rôdaient, bien qu'il ne fit jamais le rapprochement, sinon théorique, avec le père qu'il n'avait pas connu. Il écoutait seulement avec tout son cœur une histoire que son maître lisait avec tout son cœur et qui lui parlait à nouveau de la neige et de son cher hiver, mais aussi d'hommes singuliers, vêtus de lourdes étoffes raidies par la boue, qui parlaient un étrange langage, et vivaient dans des trous sous un plafond d'obus, de fusées et de balles. Lui et Pierre attendaient chaque lecture avec impatience chaque fois plus grande. Cette guerre dont tout le monde parlait encore (et Jacques écoutait silencieusement mais de toutes ses oreilles Daniel quand il racontait à sa manière la bataille de la Marne, qu'il avait faite et dont il ne savait encore comment il était revenu quand, eux les zouaves, disait-il, on les avait fait mettre en tirailleurs et puis à la charge on descendait dans un ravin à la charge et il n'y avait personne devant eux et ils marchaient et tout d'un coup les mitrailleurs quand ils étaient à mi-pente tombaient les uns sur les autres et le fond du ravin plein de sang et ceux qui criaient maman c'était terrible), que les survivants ne pouvaient oublier et dont l'ombre planait sur tout ce qui se décidait autour d'eux et sur tous les projets qu'on faisait pour une histoire fascinante et plus extraordinaire que les contes de fées qu'on lisait dans d'autres classes et qu'ils auraient écoutés avec déception et ennui si M. Bernard s'était avisé de changer de programme. Mais il continuait, les scènes amusantes alternaient avec des descriptions terribles, et peu à peu les enfants africains faisaient la connaissance de ... x y z qui faisaient partie de leur société, dont ils parlaient entre eux comme de vieux amis, présents et si vivants que Jacques du moins n'imaginait pas une seconde que, bien qu'ils vécussent dans la guerre, ils pussent risquer d'en être victimes. Et le jour, à la fin de l'année, où, parvenu à la fin du livre (roman), M. Bernard lut d'une voix plus sourde la mort de D., lorsqu'il referma le livre en silence, confronté avec son émotion et ses souvenirs, pour lever en-

suite les yeux sur sa classe plongée dans la stupeur et le silence, il vit Jacques au premier rang qui le regardait fixement, le visage couvert de larmes, secoué de sanglots interminables, qui semblaient ne devoir jamais s'arrêter. « Allons petit, allons petit », dit M. Bernard d'une voix à peine perceptible, et il se leva pour aller ranger son livre dans l'armoire, le dos à la classe.

« Attends, petit », dit M. Bernard. Il se leva péniblement, passa l'ongle de son index sur les barreaux de la cage du canari, qui pépia de plus belle : « Ah ! Casimir, on a faim, on demande à son père », et il se [propagea] vers son petit bureau d'écolier au fond de la pièce, près de la cheminée. Il fourragea dans un tiroir, le referma, en ouvrit un autre, en tira quelque chose. « Tiens, dit-il, c'est pour toi. » Jacques reçut un livre couvert de papier brun d'épicerie et sans inscription sur la couverture. Avant même de l'ouvrir, il sut que c'était *Les Croix de bois*, l'exemplaire même sur lequel M. Bernard faisait la lecture en classe. « Non, non, dit-il, c'est... » Il voulait dire : « c'est trop beau ». Il ne trouvait pas de mots. M. Bernard hochait sa vieille tête. « Tu as pleuré le dernier jour, tu te souviens ? Depuis ce jour, ce livre t'appartient. » Et il se détourna pour cacher ses yeux soudain rougis. Il alla encore vers son bureau, puis, ses mains derrière le dos, revint vers Jacques et, brandissant sous son nez une courte et forte règle rouge¹⁰³, lui dit en riant : « Tu te souviens du sucre d'orge ? – Ah, Monsieur Bernard, dit Jacques, vous l'avez donc gardé ! Vous savez que c'est interdit maintenant. – Peuh, c'était interdit à l'époque. Tu es témoin pourtant que je m'en servais ! » Jacques était témoin, car M. Bernard était pour les châtimens corporels. La punition ordinaire consistait seulement, il est vrai, en mauvais points, qu'il déduisait à la fin du mois du nombre de points acquis par l'élève et qui le faisaient descendre alors dans le

¹⁰³ *Les punitions.*

classement général. Mais, dans les cas graves, M. Bernard ne se souciait nullement, comme le faisaient souvent ses collègues, d'envoyer le contrevenant chez le directeur. Il opérait lui-même suivant un rite immuable. « Mon pauvre Robert », disait-il avec calme et en gardant sa bonne humeur, « il va falloir passer au sucre d'orge ». Personne dans la classe ne réagissait (sinon pour rire sous cape, selon, la règle constante du cœur humain qui veut que la punition des uns est ressentie comme une jouissance par les autres). L'enfant se levait, pâle, mais la plupart du temps essayait de faire bonne contenance (certains sortaient de leur table en ravalant déjà leurs larmes et se dirigeaient vers le bureau à côté duquel se tenait déjà M. Bernard, devant le tableau noir). Toujours selon le rite, où entrait ici alors une pointe de sadisme, Robert ou Joseph allait prendre lui-même sur le bureau le « sucre d'orge » pour le remettre au sacrificateur.

Le sucre d'orge était une grosse et courte règle de bois rouge, tâchée d'encre, déformée par des encoches et des entailles, que M. Bernard avait confisquée longtemps auparavant à un élève oublié ; l'élève la remettait à M. Bernard, qui la recevait d'un air généralement goguenard et qui écartait alors les jambes. L'enfant devait placer sa tête entre les genoux du maître qui, resserrant les cuisses, la maintenait fortement. Et sur les fesses ainsi offertes, M. Bernard plaçait selon l'offense, un nombre variable de bons coups de règle répartis également sur chaque fesse. Les réactions à cette punition différaient suivant les élèves. Les uns gémissaient avant même de recevoir les coups, et le maître impavide remarquait alors qu'ils étaient en avance, les autres se protégeaient ingénument les fesses de leurs mains, que M. Bernard écartait alors d'un coup négligent. D'autres, sous la brûlure des coups de règle, ruaient féroce­ment. Il y avait aussi ceux, dont faisait partie Jacques, qui subissaient les coups sans mot dire, frémissant, et qui regagnaient leur place en ravalant de grosses larmes. Dans l'ensemble, cependant,

cette punition était acceptée sans amertume, d'abord parce que presque tous ces enfants étaient battus chez eux et que la correction leur paraissait un mode naturel d'éducation, ensuite parce que l'équité du maître était absolue, qu'on savait d'avance quelle sorte d'infractions, toujours les mêmes, entraînait la cérémonie expiatoire, et tous ceux qui franchissaient la limite des actions ne relevant que du mauvais point savaient ce qu'ils risquaient, et que la sentence était appliquée aux premiers comme aux derniers avec une égalité chaleureuse. Jacques que M. Bernard aimait visiblement beaucoup, y passait comme les autres, et il dut même y passer le lendemain du jour où M. Bernard lui avait manifesté publiquement sa préférence. Alors que Jacques se trouvait au tableau noir et que, sur une bonne réponse, M. Bernard lui avait caressé la joue, une voix ayant murmuré : « chouchou » dans la salle, M. Bernard l'avait pris contre lui et avait dit avec une sorte de gravité : « Oui, j'ai une préférence pour Cormery comme pour tous ceux d'entre vous qui ont perdu leur père à la guerre. Moi, j'ai fait la guerre avec leurs pères et je suis vivant. J'essaie de remplacer ici au moins mes camarades morts. Et maintenant, si quelqu'un veut dire que j'ai des 'chouchous', qu'il parle ! » Cette harangue fut accueillie par un silence total. À la sortie, Jacques demanda qui l'avait appelé « chouchou ». Accepter en effet une telle insulte sans réagir revenait à perdre l'honneur. « Moi », dit Munoz, un grand garçon blond assez mou et incolore, qui se manifestait rarement mais qui avait toujours manifesté son antipathie à Jacques. « Bon, dit Jacques. Alors la putain de ta mère¹⁰⁴. » C'était là aussi une injure rituelle qui entraînait immédiatement la bataille, l'insulte à la mère et aux morts étant de toute éternité la plus grave sur les bords de la Méditerranée. Munoz hésitait cependant. Mais les rites sont les rites, et les autres parlèrent pour lui. « Allez, au champ vert. » Le champ vert était, non loin de l'école, une sorte de terrain vague où croissait par croûte une herbe chétive et qui était

¹⁰⁴ Et la putain de tes morts.

encombré de vieux cercles, de boîtes de conserve et de tonneaux pourris. C'est là qu'avaient lieu les « donnades ». Les donnades étaient simplement des duels, où le poing remplaçait l'épée, mais qui obéissait à un cérémonial identique, dans son esprit au moins. Ils visaient en effet à vider une querelle où l'honneur d'un des adversaires était en jeu, soit qu'on eût insulté ses ascendants directs ou ses aïeux, soit qu'on eût déprécié sa nationalité ou sa race, soit qu'il eût été dénoncé ou accusé de l'être, volé ou accusé d'avoir volé, ou encore pour des raisons obscures telles qu'il en naît tous les jours dans une société d'enfants. Lorsqu'un des élèves estimait, ou surtout lorsqu'on estimait à sa place (et qu'il s'en rendait compte), qu'il avait été offensé de telle manière qu'il fallait laver l'offense, la formule rituelle était : « À quatre heures au champ vert. » Dès que la formule était prononcée, l'excitation tombait et les commentaires cessaient. Chacun des adversaires se retirait, suivi de ses camarades. Pendant les classes qui suivaient, la nouvelle courait de banc à banc avec le nom des champions que les camarades lorgnaient du coin de l'œil et qui affectaient en conséquence le calme et la résolution propres à la virilité. Intérieurement, c'était autre chose, et les plus courageux étaient distraits de leur travail par l'angoisse de voir arriver le moment où il faudrait affronter la violence. Mais il ne fallait pas que les camarades du camp adverse puissent ricaner et accuser le champion, selon l'expression consacrée, de « serrer les fesses ».

Jacques ayant fait son devoir d'homme en provoquant Munoz, les serrait en tout cas généreusement, comme chaque fois qu'il se mettait en situation d'affronter la violence et de l'exercer. Mais sa résolution était prise et il n'était pas question une seule seconde, dans son esprit, qu'il pût reculer. C'était l'ordre des choses, et il savait aussi que ce léger écœurement qui lui serrait le cœur avant l'action disparaîtrait au moment du combat, emporté par sa propre

violence, qui d'ailleurs le desservait tactiquement autant qu'elle le servait... et qui lui avait valu à¹⁰⁵.

Le soir du combat avec Munoz, tout se déroula selon les rites. Les combattants, suivis de leurs supporters transformés en soigneurs et qui déjà portaient le cartable du champion, gagnèrent les premiers le champ vert, suivis par tous ceux que la bagarre attirait et qui, sur le champ de bataille, entouraient pour finir les adversaires, qui se débarrassaient de leur pèlerine et de leur veste dans les mains de leurs soigneurs. Cette fois-là, son impétuosité servit Jacques qui avança le premier, sans trop de conviction, fit reculer Munoz qui, reculant en désordre et parant maladroitement les crochets de son adversaire, atteignit Jacques à la joue d'un coup qui lui fit mal et le remplit de colère rendue plus aveugle encore par les cris, les rires, les encouragements de l'assistance. Il se rua vers Munoz, fit pleuvoir une grêle de coups de poing sur lui, le désempara, et fut assez heureux pour placer un crochet rageur sur l'œil droit du malheureux qui, en plein déséquilibre, tomba piteusement sur les fesses, pleurant d'un œil, pendant que l'autre gonflait immédiatement. L'œil au beurre noir, coup royal et très recherché parce qu'il consacrait pour plusieurs jours, et de manière visible, le triomphe du vainqueur, fit pousser à toute l'assistance des hurlements de Sioux. Munoz ne se releva pas tout de suite, et aussitôt Pierre, l'ami intime, intervint avec autorité pour déclarer Jacques vainqueur, lui enfiler la veste, le couvrir de sa pèlerine et l'emmener, entouré d'un cortège d'admirateurs, pendant que Munoz se relevait, toujours pleurant, et se rhabillait au milieu d'un petit cercle consterné. Jacques, étourdi par la rapidité d'une victoire qu'il n'espérait pas si complète, entendait à peine autour de lui les félicitations et les récits du combat déjà enjolivé. Il voulait être content, il l'était quelque part dans sa vanité, et cependant, au moment de sortir du champ vert, se retournant sur Munoz,

¹⁰⁵ Le passage s'arrête ici.

une morne tristesse lui serra soudain le cœur en voyant le visage déconfit de celui qu'il avait frappé. Et il connut ainsi que la guerre n'est pas bonne, puisque vaincre un homme est aussi amer que d'en être vaincu.

Pour parfaire encore son éducation, on lui fit connaître sans délai que la roche Tarpéienne est près du Capitole. Le lendemain, en effet, sous les bourrades admiratives de ses camarades, il se crut obligé de prendre un air faraud et de crâner. Comme en début de classe, Munoz ne répondait pas à l'appel, les voisins de Jacques commentaient cette absence par des ricanements ironiques et des clins d'œil au vainqueur, Jacques eut la faiblesse de montrer à ses camarades son œil à demi fermé en gonflant sa joue, et, sans se rendre compte que M. Bernard le regardait, en se livrant à une grotesque mimique qui disparut en un clin d'œil lorsque la voix du maître résonna dans la salle soudain silencieuse : « Mon pauvre chouchou, disait ce pince-sans-rire, tu as droit comme les autres au sucre d'orge. » Le triomphateur dut se lever, chercher l'instrument de supplice, et entra, dans la fraîche odeur d'eau de Cologne qui entourait M. Bernard, prendre enfin la posture ignominieuse du supplice.

L'affaire Munoz ne devait pas se conclure sur cette leçon de philosophie pratique. L'absence du garçon dura deux jours, et Jacques était vaguement inquiet malgré ses airs farauds lorsque, le troisième jour, un grand élève entra dans la classe et prévint M. Bernard que le directeur demandait l'élève Cormery. On n'était appelé chez le directeur que dans des cas graves, et l'instituteur, levant ses gros sourcils, dit seulement : « Dépêche-toi, moustique. J'espère que tu n'as pas fait de bêtise. » Jacques, les jambes molles, suivait le grand élève le long de la galerie au-dessus de la cour cimentée et plantée de faux poivriers dont l'ombre grêle ne protégeait pas de la chaleur torride, jusqu'au bureau du directeur qui se trouvait à l'autre extrémité de la galerie. La première chose qu'il vit en entrant fut, devant le bureau du directeur, Munoz encadré par une dame et un monsieur à

l'air renfrogné. Malgré l'œil tuméfié et complètement fermé qui défigurait son camarade, il eut une sensation de soulagement à le retrouver vivant. Mais il n'eut pas le temps de savourer ce soulagement. « Est-ce toi qui a frappé ton camarade ? » dit le directeur, un petit homme chauve au visage rose et à la voix énergique. « Oui », dit Jacques d'une voix blanche. « Je vous l'avais dit, monsieur, dit la dame. André n'est pas un voyou. » « On s'est battus, dit Jacques – Je n'ai pas à le savoir, dit le directeur. Tu sais que j'interdis toute bataille, même en dehors de l'école. Tu as blessé ton camarade et tu aurais pu le blesser encore plus gravement. À titre de premier avertissement, tu garderas le piquet pendant une semaine à toutes les récréations. Si tu recommences, tu seras mis à la porte. J'aviserai tes parents de ta punition. Tu peux retourner dans ta classe. » Jacques sidéré, restait immobile. « Va », dit le directeur. « Eh bien, Fantômas ? » dit M. Bernard quand Jacques rentra dans la classe. Jacques pleurait. « Allez, je t'écoute. » L'enfant, d'une voix entrecoupée, annonça d'abord la punition, puis que les parents de Munoz avaient porté plainte et révéla ensuite la bataille. « Pourquoi vous êtes-vous battus ? – Il m'a appelé "chouchou". – Une deuxième fois ? – Non, ici, en classe. – Ah ! c'était lui ! Et tu estimais que je ne t'avais pas assez défendu. » Jacques regardait M. Bernard de tout son cœur. « Oh si ! Oh si ! Vous... » Et il éclata en vrais sanglots. « Va t'asseoir, dit M. Bernard. – Ce n'est pas juste », dit l'enfant dans les larmes. « Si », lui dit doucement¹⁰⁶.

Le lendemain, à la récréation, Jacques se mit au piquet dans le fond du préau, le dos tourné à la cour, aux cris joyeux des camarades. Il changeait d'appui sur ses jambes¹⁰⁷, il mourait d'envie de courir lui aussi. De temps en temps, il jetait un regard en arrière et voyait M. Bernard qui se promenait avec ses collègues dans un coin de la cour sans le regarder. Mais, le deuxième jour, il ne le vit pas arriver dans

¹⁰⁶ Le passage s'arrête là.

¹⁰⁷ M'sieur il m'a fait une gambette.

son dos et lui claquer doucement la nuque. : « Ne fais pas cette tête, rasemottes. Munoz est au piquet aussi. Tiens, je t'autorise à regarder. » De l'autre côté de la cour, Munoz était seul en effet et morose. « Tes complices refusent de jouer avec lui pendant toute la semaine où tu seras au piquet. » M. Bernard riait. « Tu vois, vous êtes punis tous les deux. C'est régulier. » Et il se pencha vers l'enfant pour lui dire, avec un rire d'affection qui fit monter un flot de tendresse au cœur du condamné : « Dis donc, moustique, on ne croirait pas à te voir que tu as un tel crochet ! »

Cet homme-là, qui parlait aujourd'hui à son canari, et qui l'appelait « petit » alors qu'il avait quarante ans, Jacques n'avait jamais cessé de l'aimer, même lorsque les années, l'éloignement, puis enfin la Deuxième Guerre mondiale l'avaient en partie, puis tout à fait séparé de lui dont il était sans nouvelles, heureux comme un enfant au contraire lorsqu'en 1945 un territorial âgé en capotte de soldat était venu sonner chez lui, à Paris, et c'était M. Bernard qui s'était engagé de nouveau, « pas pour la guerre, disait-il, mais contre Hitler, et toi aussi petit tu t'es battu, oh je savais que tu étais de la bonne race, tu n'as pas oublié ta mère non plus j'espère, bon ça, ta maman est ce qu'il y a de meilleur au monde, et maintenant je retourne à Alger, viens me voir », et Jacques allait le voir chaque année depuis quinze ans, chaque année comme aujourd'hui où il embrassait avant de partir le vieil homme ému qui lui tenait la main sur le pas de la porte, et c'était lui qui avait jeté Jacques dans le monde, prenant tout seul la responsabilité de le déraciner pour qu'il aille vers de plus grandes découvertes encore.

L'année scolaire tirait à sa fin, et M. Bernard avait ordonné à Jacques, à Pierre, à Fleury, une sorte de phénomène qui réussissait également bien dans toutes les matières, « il a la tête polytechnique », disait le maître, et Santiago, un beau jeune garçon qui avait moins de dons mais réussissait à force d'application : « Voilà, dit M. Bernard quand la classe fut vide. Vous êtes mes meilleurs élèves. J'ai décidé de vous

présenter à la bourse des lycées et collèges. Si vous réussissez, vous aurez une bourse et vous pourrez faire vos études au lycée jusqu'au baccalauréat. L'école primaire est la meilleure des écoles. Mais elle ne vous mènera à rien. Le lycée vous ouvre toutes les portes. Et j'aime mieux que ce soit des garçons pauvres comme vous qui entrent par ces portes. Mais pour ça, j'ai besoin de l'autorisation de vos parents. Trottez. »

Ils filèrent, interdits, et, sans même se consulter, se séparèrent. Jacques trouva sa grand-mère seule à la maison qui triait des lentilles sur la toile cirée de la table, dans la salle à manger. Il hésitait, et puis décida d'attendre l'arrivée de sa mère. Elle arriva, visiblement fatiguée, mit un tablier de cuisine et vint aider la grand-mère à trier les lentilles. Jacques proposa son aide, et on lui donna l'assiette de grosse porcelaine blanche sur laquelle il était plus facile de trier la pierre de la bonne lentille. Le nez dans l'assiette, il annonça la nouvelle. « Qu'est-ce que c'est que cette histoire ? dit la grand-mère. A quel âge on passe le bachot ? - Dans six ans », dit Jacques. La grand-mère repoussa son assiette. « Tu entends ? » dit-elle à Catherine Comery. Elle n'avait pas entendu. Jacques, lentement lui répéta la nouvelle. « Ah ! dit-elle, c'est parce que tu es intelligent. – Intelligent ou pas, on devait le mettre en apprentissage l'an prochain. Tu sais bien que nous n'avons pas d'argent. Il rapportera sa semaine. – C'est vrai, dit Catherine.

Le jour et la chaleur commençaient de se détendre au-dehors. A cette heure où les ateliers fonctionnaient à plein, le quartier était vide et silencieux. Jacques regardait la rue. Il ne savait pas ce qu'il voulait, sinon qu'il voulait obéir à M. Bernard. Mais, à neuf ans, il ne pouvait ni ne savait désobéir à sa grand-mère. Elle hésitait pourtant visiblement. Qu'est-ce que tu ferais après ? – Je ne sais pas. Peut-être instituteur, comme M. Bernard. - Oui, dans six ans ! » Elle triait les lentilles plus lentement. « Ah ! dit-elle, et puis non,

nous sommes trop pauvres. Tu diras à M. Bernard que nous ne pouvons pas . »

Le lendemain, les trois autres annonçèrent à Jacques que leurs familles avaient accepté. « Et toi ? – Je ne sais pas », dit-il, et de se sentir tout d'un coup plus pauvre encore que ses amis, lui serrait le cœur. Après la classe, ils restèrent tous les quatre. Pierre, Fleury et Santiago donnèrent leur réponse. « Et toi, moustique ? – Je ne sais pas. » M. Bernard le regardait. « Ça va, dit-il aux autres. Mais il faudra travailler le soir après la classe avec moi. J'arrangerai ça, vous pouvez partir. » Quand ils sortirent, M. Bernard le regardait. « Ça va, dit-il aux autres. Mais il faudra travailler le soir après la classe avec moi. J'arrangerai ça, vous pouvez partir. » Quand ils sortirent M. Bernard s'assit sur son fauteuil et attira Jacques près de lui. « Alors ? – Ma grand-mère dit que nous sommes trop pauvres et qu'il faut que je travaille l'an prochain. – Et ta mère ? – C'est ma grand-mère qui commande. – Je sais », dit M. Bernard. Il réfléchissait, puis il prit Jacques dans ses bras. « Ecoute : il faut la comprendre. La vie est difficile pour elle. À elles deux, elles vous ont élevés, ton frère et toi, et elles ont fait de vous de bons garçons que vous êtes. Alors elle a peur, c'est forcé. Il faudra t'aider encore un peu malgré la bourse, et en tout cas tu ne rapporteras pas d'argent pendant six ans à la maison. Tu la comprends ? » Jacques secoua la tête de bas en haut sans regarder son maître. « Bon. Mais peut-être on peut lui expliquer. Prends ton cartable, je viens avec toi ! – A la maison ? dit Jacques. – Mais oui, ça me fera plaisir de revoir ta mère. »

Un moment après, M. Bernard, sous les yeux interdits de Jacques, frappait à la porte de sa maison. La grand-mère vint ouvrir en s'essuyant les mains avec son tablier dont le cordon trop serré fait rebondir son ventre de vieille femme. Quand elle vit l'instituteur, elle eut un geste vers ses cheveux pour les peigner. « Alors, la mémé, dit M. Bernard, en plein travail, comme d'habitude ? Ah ! vous avez du mé-

rite. » La grand-mère faisait entrer le visiteur dans la chambre, qu'il fallait traverser pour aller dans la salle à manger, l'installait près de la table, sortait des verres et de l'anisette. « Ne vous dérangez pas, je suis venu faire un bout de conversation avec vous. » Pour commencer, il l'interrogea sur ses enfants, puis sur sa vie à la ferme, sur son mari, il parla de ses propres enfants. À ce moment, Catherine Comery entra, s'affola, appela M. Bernard « Monsieur le Maître » et repartit dans sa chambre se peigner et mettre un tablier frais, et vint s'installer sur un bout de chaise un peu à l'écart de la table. « Toi, dit M. Bernard à Jacques, va voir dans la rue si j'y suis. Vous comprenez, dit-il, à la grand-mère, je vais dire du bien de lui et il est capable de croire que c'est la vérité... » Jacques sortit, dévala les escaliers et se posa sur le pas de la porte d'entrée. Il y était encore une heure plus tard, et la rue s'animait déjà, le ciel à travers les ficus virait au vert, quand M. Bernard déboucha de l'escalier et surgit dans son dos. Il lui grattait la tête. « Eh bien ! dit-il, c'est entendu. Ta grand-mère est une brave femme. Quant à ta mère... Ah ! dit-il, ne l'oublie jamais. » « Monsieur, dit soudain la grand-mère qui surgissait du couloir. Elle tenait son tablier d'une main et essuyait ses yeux. « J'ai oublié... vous m'avez dit que vous donneriez des leçons supplémentaires à Jacques. – Bien sûr, dit M. Bernard. Et il ne va pas s'amuser croyez-moi. – Mais nous ne pourrons pas vous payer. » M. Bernard la regardait attentivement. Il tenait Jacques par les épaules. « Ne vous en faites pas », et il secouait Jacques, « il m'a déjà payé ». Il était déjà parti, et la grand-mère prenait Jacques par la main pour remonter à l'appartement, et pour la première fois elle lui serrait la main, très fort, avec une sorte de tendresse désespérée. « Mon petit, disait-elle, mon petit. »

Pendant un mois, tous les jours après la classe, M. Bernard gardait les quatre enfants pendant deux heures et les faisait travailler. Jacques rentrait le soir à la fois fatigué et excité et se mettait encore à ses devoirs. La grand-mère le regardait avec un mélange de tristesse et de fierté. « Il a

bonne tête », disait Ernest, convaincu, en se frappant le crâne du poing. « Oui, disait la grand-mère. Mais qu'allons-nous devenir ? » Un soir, elle sursauta : « Et sa première communion ? » À vrai dire, la religion ne tenait aucune place dans la famille¹⁰⁸. Personne n'allait à la messe, personne n'invoquait ou n'enseignait les commandements divins, et personne non plus ne faisait allusion aux récompenses et aux châtiments de l'au-delà. Quand on disait de quelqu'un, devant la grand-mère, qu'il était mort : « Bon, disait-elle, il ne pètera plus. » S'il s'agissait de quelqu'un pour qui elle était censée au moins avoir de l'affection : « Le pauvre, disait-elle, il était encore jeune », même si le défunt se trouvait être depuis longtemps dans l'âge de la mort. Ce n'était pas inconscience chez elle. Car elle avait beaucoup vu mourir autour d'elle. Ses deux enfants, son mari, son gendre et tous ses neveux à la guerre. Mais justement, la mort lui était aussi familière que le travail ou la pauvreté, elle n'y pensait pas mais la vivait en quelque sorte, et puis la nécessité du présent était trop forte pour elle plus encore que pour les Algériens en général, privés par leurs préoccupations et par leur destin collectif de cette piété funéraire qui fleurit au sommet des civilisations¹⁰⁹. Pour eux, c'était une épreuve qu'il fallait affronter, comme ceux qui les avaient précédés, dont ils ne parlaient jamais, où ils essaieraient de montrer ce courage dont ils faisaient la vertu principale de l'homme, mais qu'en attendant il fallait essayer d'oublier et d'écarter. (D'où l'aspect rigolard que prenait tout enterrement. Le cousin Maurice ?) Si à cette disposition générale on ajoutait l'âpreté des luttes et du travail quotidien, sans compter, en ce qui concerne la famille de Jacques, l'usure terrible de la pauvreté, il devient difficile de trouver la place de la religion. Pour l'oncle Ernest qui vivait au niveau de la sensation, la religion était ce qu'il voyait, c'est-à-dire le curé et la pompe. Utilisant ses dons comiques, il ne manquait pas une occasion de

¹⁰⁸ En marge : trois lignes illisibles.

¹⁰⁹ *La mort en Algérie.*

mimer les cérémonies de la messe, les ornant d'onomatopées [filées] qui figuraient le latin, et pour finir jouant à la fois les fidèles qui baissaient la tête au son de la cloche et le prêtre qui, profitant de cette attitude, buvait subrepticement le vin de la messe. Quant à Catherine Cormery, elle était la seule dont la douceur pût faire penser à la foi, mais justement la douceur était toute sa foi. Elle ne niait pas, ni approuvait, riant un peu aux plaisanteries de son frère, mais disait « Monsieur Curé » aux prêtres qu'elle rencontrait. Elle ne parlait jamais de Dieu. Ce mot-là, à vrai dire, Jacques ne l'avait jamais entendu prononcer pendant toute son enfance, et lui-même ne s'en inquiétait pas. La vie, mystérieuse et éclatante, suffisait à le remplir tout entier.

Avec tout cela, s'il était question dans sa famille d'un enterrement civil, il n'était pas rare que, paradoxalement, la grand-mère et même l'oncle se missent à déplorer l'absence du prêtre : « comme un chien », disaient-ils. C'est que la religion faisait partie pour eux, comme pour la majorité des Algériens, de la vie sociale et d'elle seulement. On était catholique comme on est français, cela oblige à un certain nombre de rites. À vrai dire, ces rites étaient exactement au nombre de quatre : le baptême, la première communion, le sacrement du mariage (s'il y avait mariage) et les derniers sacrements. Entre ces cérémonies forcément très espacées, on s'occupait d'autre chose, et d'abord de survivre.

Il allait donc de soi que Jacques devait faire sa première communion comme l'avait faite Henri, qui gardait le plus mauvais souvenir non de la cérémonie elle-même mais de ses conséquences sociales et principalement des visites qu'il avait été obligé de faire ensuite pendant plusieurs jours, brassard au bras, aux amis et aux parents qui étaient tenus de lui faire un petit cadeau d'argent, que l'enfant recevait avec gêne et dont le montant était ensuite récupéré par la grand-mère qui en rétrocédait à Henri une toute petite part, gardant le reste parce que la communion « coûtait ». Mais cette cérémonie avait lieu aux environs de la douzième année de

l'enfant, qui pendant deux ans devait suivre l'enseignement du catéchisme. Jacques n'aurait donc à faire sa première communion qu'à sa deuxième ou troisième année de lycée. Mais justement, la grand-mère avait sursauté à cette idée. Elle se faisait du lycée une idée obscure et un peu effrayante, comme d'un lieu où il fallait travailler dix fois plus qu'à l'école communale puisque ces études menaient à de meilleures situations et que, dans son esprit, aucune amélioration matérielle ne pouvait s'acquérir sans un surcroît de travail. Elle souhaitait d'autre part de toutes ses forces le succès de Jacques en raison des sacrifices qu'elle venait d'accepter d'avance, et elle imaginait que le temps du catéchisme serait enlevé à celui du travail. « Non, dit-elle, tu ne peux pas être à la fois au lycée et au catéchisme. – Bon. Je ne ferai pas ma première communion », dit Jacques qui pensait surtout échapper à la corvée des visites et à l'humiliation insupportable pour lui de recevoir de l'argent. La grand-mère le regarda. « Pourquoi ? Ça peut s'arranger. Habille-toi. Nous allons voir le curé. » Elle se leva et passa d'un air décidé dans sa chambre. Quand elle revint, elle avait ôté son caraco et sa jupe de travail, mit son unique robe de sortie []¹¹⁰ boutonnée jusqu'au cou, et elle avait noué autour de sa tête son foulard de soie noire. Les bandeaux de cheveux blancs bordaient le foulard, les yeux clairs et la bouche ferme lui donnaient l'air même de la décision.

À la sacristie de l'église Saint-Charles, une affreuse bâtisse gothique moderne, elle était assise, tenant la main de Jacques debout près d'elle, devant le curé, un gros homme d'une soixantaine d'années, au visage rond, un peu mou, avec un gros nez, sa bouche épaisse au bon sourire sous la couronne de cheveux argentés, et qui tenait ses mains jointes sur sa robe tendue par ses genoux écartés. « Je veux, dit la grand-mère, que le petit fasse sa première communion. – C'est très bien, madame, nous en ferons un bon chrétien. Quel âge a-t-il ? - Neuf ans. – Vous avez raison de lui faire

¹¹⁰ Un mot illisible.

suivre le catéchisme très tôt. En trois ans, il sera parfaitement préparé à ce grand jour. – Non, dit la grand-mère sèchement. Il doit la faire tout de suite. – Tout de suite ? Mais les communions vont se faire dans un mois, et il ne peut se présenter à l'autel qu'après deux ans au moins de catéchisme. » La grand-mère expliqua la situation. Mais le curé n'était nullement convaincu de l'impossibilité de mener de front les études secondaires et l'instruction religieuse. Avec patience et bonté, il invoquait son expérience, donnait des exemples... La grand-mère se leva. « Dans ce cas, il ne fera pas sa première communion. Viens, Jacques », et elle entraîna l'enfant vers la sortie. Mais le curé se précipitait derrière eux. « Attendez, madame, attendez. » Il la ramena doucement à sa place, essaya de la raisonner. Mais la grand-mère secouait la tête comme une vieille mule obstinée. « C'est tout de suite ou il s'en passera. » Finalement, le curé céda. Il fut convaincu qu'après avoir reçu une instruction religieuse accélérée, Jacques communierait un mois après. Et le prêtre, secouant la tête, les raccompagna jusqu'à la porte, où il caressa la joue de l'enfant. « Écoute bien ce qu'on te dira », dit-il. Et il le regardait avec une sorte de tristesse.

Jacques cumula donc les leçons supplémentaires avec M. Germain et les cours de catéchisme du jeudi et du samedi soir. Les examens de la bourse et la première communion approchaient en même temps, et ses journées étaient surchargées, ne laissant plus de place aux jeux, même et surtout le dimanche où, quand il pouvait lâcher ses cahiers, sa grand-mère le chargeait de travaux domestiques et de courses en invoquant les futurs sacrifices que la famille consentirait pour son éducation et cette longue suite d'années où il ne ferait plus rien pour la maison. « Mais, dit Jacques, je vais peut-être échouer. L'examen est difficile. » Et, d'une certaine manière, il lui arrivait de le souhaiter, trouvant déjà trop lourd pour sa jeune fierté le poids de ces sacrifices dont on lui parlait constamment. La grand-mère le regardait interdite. Elle n'avait pas pensé à cette éventualité. Puis elle

haussait les épaules et, sans souci de la contradiction : « Je te le conseille, dit-elle. Tu te feras chauffer les fesses. » Les cours de catéchisme étaient faits par le deuxième curé de la paroisse, grand et même interminable dans sa longue robe noire, sec, le nez en bec d'aigle et les joues creusées, aussi dur que le vieux curé était doux et bon. Sa méthode d'enseignement était la récitation et, bien qu'elle fût primitive, elle était peut-être la seule vraiment adaptée au petit peuple frustré et buté qu'il avait mission de former spirituellement. Il fallait apprendre les questions et les réponses : « Qu'est-ce que Dieu... ? ...¹¹¹ » Ces mots ne signifiaient strictement rien pour les jeunes catéchumènes, et Jacques, qui avait une excellente mémoire, les récitait imperturbablement sans jamais les comprendre. Quand un autre enfant récitait, il rêvait, bayait aux corneilles ou grimaçait avec ses camarades. C'est une de ces grimaces que le grand curé surprit un jour, et, croyant qu'elle lui était adressée, jugea bon de faire respecter le caractère sacré dont il était investi, appela Jacques devant toute l'assemblée des enfants, et là, de sa longue main osseuse, sans autre explication, le gifla à toute volée. Jacques sous la force du coup faillit tomber. « Va, à ta place maintenant », dit le curé. L'enfant le regarda, sans une larme (et toute sa vie, ce fut la bonté et l'amour qui le firent pleurer, jamais le mal ou la persécution qui renforçaient son cœur et sa décision au contraire), et regagna son banc. La partie gauche de son visage brûlait, il avait un goût de sang dans la bouche. Du bout de la langue, il découvrit que l'intérieur de la joue s'était ouvert sous le coup et saignait. Il avala son sang.

Pendant tout le reste des cours de catéchisme, il fut absent, regardant calmement, sans reproche comme sans amitié, le prêtre quand il lui parlait, récitant sans une faute les questions et les réponses touchant à la personne divine et au sacrifice du Christ, et, à cent lieues de l'endroit où il récitait, rêvant à ce double examen qui finalement n'en faisait

¹¹¹ Voir un catéchisme

qu'un. Enfoncé dans le travail comme dans le même rêve qui continuait, ému seulement mais d'une manière obscure par les messes du soir qui allaient se multipliant dans l'affreuse église froide, mais où l'orgue lui faisait entendre une musique qu'il entendait pour la première fois, n'ayant jamais écouté jusque-là que des refrains stupides, rêvant alors plus épaissement, plus profondément d'un rêve peuplé de chatouillements d'or dans la demi-obscurité des objets et des vêtements sacerdotaux, à la rencontre enfin du mystère, mais d'un mystère sans nom où les personnes divines nommées et rigoureusement définies par le catéchisme n'avaient rien à faire ni à voir, qui prolongeaient simplement le monde nu où il vivait ; le mystère chaleureux, intérieur et imprécis, où il se baignait alors élargissait seulement le mystère quotidien du discret sourire ou du silence de sa mère lorsqu'il entra dans la salle à manger, le soir venu, et que, seule à la maison, elle n'avait pas allumé la lampe à pétrole, laissant la nuit envahir peu à peu la pièce, elle-même comme une forme plus obscure et plus dense encore qui regardait pensivement à travers la fenêtre les mouvements animés, mais silencieux pour elle, de la rue, et l'enfant s'arrêtait alors sur le pas de la porte, le cœur serré, plein d'un amour désespéré pour sa mère et ce qui, dans sa mère, n'appartenait pas ou plus au monde et à la vulgarité des jours. Puis ce fut la première communion, dont Jacques n'avait gardé que peu de souvenir sinon la confession de la veille, où il avait avoué les seules actions dont on lui avait dit qu'elles étaient fautives, c'est-à-dire peu de choses, et « n'avez-vous pas eu de pensées coupables ? – Si, mon père », dit l'enfant à tout hasard bien qu'il ignorât comment une pensée pouvait être coupable, et jusqu'au lendemain il vécut dans la crainte de laisser échapper sans le savoir une pensée coupable ou, ce qui lui était plus claire, une de ces paroles malsonnantes qui peuplaient son vocabulaire d'écolier, et tant bien que mal il retint au moins les paroles jusqu'au matin de la cérémonie, où, habillé d'un costume marin, d'un brassard, muni d'un petit missel et d'un

chapelet de petites boules blanches, le tout offert par les parents les moins pauvres (la tante Marguerite, etc...), brandissant un cierge dans l'allée centrale au milieu d'une file d'autres enfants portant des cierges sous les regards extasiés des parents debout dans les travées, et le tonnerre de la musique qui éclata alors le galça, l'emplit d'effroi et d'une extraordinaire exaltation où pour la première fois il sentit sa force, sa capacité infinie de triomphe et de vie, exaltation qui l'habita pendant toute la cérémonie, le rendant distrait à tout ce qui se passait, y compris l'instant de la communion, et encore durant le retour et le repas où les parents avaient été invités autour d'un table plus [opulente] que d'habitude qui excita peu à peu les convives habitués à peu manger et à boire, jusqu'à ce qu'une énorme gaieté emplit peu à peu la pièce, qui détruisit l'exaltation de Jacques et même le déconcerta à ce point qu'au moment du dessert, au sommet de l'excitation générale il éclata en sanglots. « Qu'est-ce qui te prend ? dit la grand-mère. Je ne sais pas, je ne sais pas », et la grand-mère exaspérée le gifla. « Comme ça, dit-elle, tu sauras pourquoi tu pleures. » Mais il le savait en vérité, regardant sa mère qui par-dessus la table lui faisait un petit sourire triste.

« Ça s'est bien passé, dit M. Bernard. Bon, eh bien, au travail maintenant. » Encore quelques journées de dur travail, et les dernières leçons eurent lieu chez M. Bernard lui-même, et un matin, à l'arrêt du tramway, près de la maison de Jacques, les quatre élèves munis d'un sous-main, d'une règle et d'un plumier se tenaient autour de Mr Germain, tandis qu'au balcon de sa maison Jacques voyait sa mère et sa grand-mère penchées en avant et qui leur faisaient de grands signes.

Le lycée où avaient lieu les examens se trouvait de l'autre côté exactement, à l'autre extrémité de l'arc de cercle que formait la grille autour du golfe, dans un quartier autrefois opulent et morne, et devenu par la vertu de l'immigration espagnole, un des plus populaires et des plus

vivants d'Alger. Le lycée lui-même était une énorme bâtisse carrée surplombant la rue. On y accédait par deux escaliers de côté et un en face, large et monumental, que flanquaient de chaque côté de maigres jardins plantés de bananiers et de¹¹² protégés par des grilles contre le vandalisme des élèves. L'escalier central débouchait dans une galerie qui réunissait les deux escaliers de côté et où s'ouvrait la porte monumentale utilisée dans les grandes occasions, à côté de laquelle une porte beaucoup plus petite donnant sur la loge vitrée du concierge était utilisée ordinairement.

C'est dans cette galerie, au milieu des premiers élèves arrivés, qui, pour la plupart, cachaient leur trac sous des allures dégagées, sauf certains dont la mine pâlie et le silence avouaient l'anxiété, que M. Bernard et ses élèves attendaient, devant la porte close dans le petit matin encore frais et devant la rue encore humide que dans un moment le soleil couvrirait de poussière. Ils étaient d'une bonne demi-heure en avance, ils se tassaient, serrés autour de leur maître, qui ne trouvait rien à leur dire et qui soudain les quitta en disant qu'il reviendrait. Ils le firent revenir en effet un moment après, toujours élégant avec son chapeau au bord roulé et les guêtres qu'il avait mise ce jour-là, tenant de chaque main deux paquets en papier de soie simplement roulés en torsade à l'extrémité pour qu'on puisse les tenir, et, quand il s'approcha, ils virent que le papier était taché de gras. « Voilà les croissants, dit M. Bernard. Manger-en un maintenant et gardez l'autre pour dix heures ». Ils dirent merci et mangèrent, mais la pâte mâchée et indigeste passait difficilement leur gorge. « Ne vous affolez pas, répétait l'instituteur. Lisez bien l'énoncé du problème et le sujet de la rédaction. Lisez-les plusieurs fois. Vous avez du temps. » Oui, ils liraient plusieurs fois, ils lui obéiraient, à lui qui savait tout et auprès de qui la vie était sans obstacles, il suffisait de se laisser guider par lui. À ce moment, un brouhaha se fit près de la

¹¹² Aucun mot ne figure à la suite dans le manuscrit.

petite porte. La soixantaine d'élèves maintenant réunis se dirigea dans cette direction. Un appariteur avait ouvert la porte et lisait une liste. Le nom de Jacques fut appelé un des premiers. Il tenait alors la main de son maître, il hésita. « Va, mon fils, dit M. Bernard. Jacques tremblant, se dirigea vers la porte et, au moment de la franchir se retourna vers son maître. Il était là, grand, solide, il souriait tranquillement à Jacques et secouait la tête affirmativement.

À midi, M. Bernard les attendait à la sortie. Ils lui montrèrent leurs brouillons. Seul Santiago s'était trompé en faisant un problème. « Ta rédaction est très bonne », dit-il brièvement à Jacques. À une heure, il les raccompagna. À quatre heures, il était encore là et examinait leur travail. « Allons, dit-il, il faut attendre. » Deux jours après, ils étaient encore tous les cinq devant la petite porte à dix heures du matin. La porte s'ouvrit et l'appariteur lut à nouveau une liste beaucoup plus courte qui était cette fois celle des élus. Dans le brouhaha, Jacques n'entendit pas son nom. Mail il reçut une joyeuse claque sur la nuque et entendit M. Bernard lui dire : « Bravo moustique. Tu es reçu. » Seul le gentil Santiago avait échoué, et ils le regardaient avec une sorte de tristesse distraite. « Ça ne fait rien, disait-il, ça ne fait rien ». Et Jacques ne savait plus où il était, ni ce qui arrivait, ils revenaient tous les quatre en tramway, « j'irai voir vos parents, disait M. Bernard, je passe d'abord chez Cormery puisqu'il est le plus proche », et dans cette pauvre salle à manger maintenant pleine de femmes où se tenaient sa grand-mère, sa mère, qui avait pris un jour de congé à cette occasion (?), et les femmes Masson leurs voisines, il se tenait contre le flanc de son maître, respirant une dernière fois l'odeur d'eau de Cologne, collé contre la tièdure chaleureuse de ce corps solide, et la grand-mère rayonnait devant les voisines. « Merci, Monsieur Bernard, merci », disait-elle pendant que M. Bernard caressait la tête de l'enfant. « Tu n'as plus besoin de moi, disait-il, tu auras des maîtres plus savants. Mais tu sais où je suis, viens me voir si tu as besoin

que je t'aide. » Il partait et Jacques restait seul, perdu au milieu de ces femmes, puis il se précipitait à la fenêtre, regardant son maître qui le saluait une dernière fois et qui le laissait désormais seul, et, au lieu de la joie du succès, une immense peine d'enfant lui tordait le cœur, comme s'il savait d'avance qu'il venait par ce succès d'être arraché au monde innocent et chaleureux des pauvres, monde refermé sur lui-même comme une île dans la société mais où la misère tient lieu de famille et de solidarité, pour être jeté dans un monde inconnu, qui n'était pas le sien, où il ne pouvait croire que les maîtres fussent plus savants que celui-là dont le cœur savait tout, et il devrait désormais apprendre, comprendre sans aide, devenir un homme enfin sans le secours du seul homme qui lui avait porté secours, grandir et s'élever seul enfin, au prix le plus cher.

Paul Eluard

« *Liberté*¹¹³ »

Sur mes cahiers d'écolier
Sur mon pupitre et les arbres
Sur le sable sur la neige
J'écris ton nom

Sur toutes les pages lues
Sur toutes les pages blanches
Pierre sang papier ou cendre
J'écris ton nom

Sur les images dorées
Sur les armes des guerriers
Sur la couronne des rois
J'écris ton nom

Sur la jungle et le désert
Sur les nids sur les genêts
Sur l'écho de mon enfance
J'écris ton nom

Sur les merveilles des nuits
Sur le pain blanc des journées
Sur les saisons fiancées
J'écris ton nom

Sur tous mes chiffons d'azur
Sur l'étang soleil moisi
Sur le lac lune vivante
J'écris ton nom

¹¹³ Paul Éluard, *Poésie et Vérité*, Paris, Éditions de la main à la plume, 1942

Sur les champs sur l'horizon
Sur les ailes des oiseaux
Et sur le moulin des ombres
J'écris ton nom

Sur chaque bouffée d'aurore
Sur la mer sur les bateaux
Sur la montagne démente
J'écris ton nom

Sur la mousse des nuages
Sur les sueurs de l'orage
Sur la pluie épaisse et fade
J'écris ton nom

Sur les formes scintillantes
Sur les cloches des couleurs
Sur la vérité physique
J'écris ton nom

Sur les sentiers éveillés
Sur les routes déployées
Sur les places qui débordent
J'écris ton nom

Sur la lampe qui s'allume
Sur la lampe qui s'éteint
Sur mes maisons réunies
J'écris ton nom

Sur le fruit coupé en deux
Du miroir et de ma chambre
Sur mon lit coquille vide
J'écris ton nom

Sur mon chien gourmand et tendre
Sur ses oreilles dressées
Sur sa patte maladroite
J'écris ton nom

Sur le tremplin de ma porte
Sur les objets familiers
Sur le flot du feu béni
J'écris ton nom

Sur toute chair accordée
Sur le front de mes amis
Sur chaque main qui se tend
J'écris ton nom

Sur la vitre des surprises
Sur les lèvres attentives
Bien au-dessus du silence
J'écris ton nom

Sur mes refuges détruits
Sur mes phares écroulés
Sur les murs de mon ennui
J'écris ton nom

Sur l'absence sans désirs
Sur la solitude nue
Sur les marches de la mort
J'écris ton nom

Sur la santé revenue
Sur le risque disparu
Sur l'espoir sans souvenir
J'écris ton nom

Et par le pouvoir d'un mot
Je recommence ma vie
Je suis né pour te connaître
Pour te nommer

Liberté.

***Nous remercions tous les intervenants
qui ont bien voulu participer à la rédaction de la
Revue Médecine et Culture***

Véronique Adoue, INSERM, Toulouse ; **Pr Jacques Amar**, INSERM 558, Service de Médecine Interne et d'Hypertension Artérielle, Pôle Cardiovasculaire et Métabolique CHU-Toulouse ; **Pr Ausseil Jérôme**, Université Toulouse III, UFR de Médecine, CHU de Toulouse ; **Dr Richard Aziza**, IUCT-Oncopole Toulouse ; **Dr Françoise Bienvenu**, Laboratoire d'Immunologie, centre hospitalier Lyon Sud ; **Dr Buy X**, Institut Bergonié, Bordeaux ; **Pr François Carré**, PU-PH, responsable de l'UPRES EA 3194, Université de Rennes 1, Hôpital Ponchaillou ; **Dr R.L Cazzato**, Institut Bergonié-Bordeaux ; **Me Décultot Cécile**, Interne en M.G, Faculté de Rouen ; **Pr Alain Didier, Drs Roger Escamilla, Christophe Hermant, Marlène Murriss, Kamila Sedkaoui** : Service de Pneumo-Allergologie, Clinique des voies respiratoires, Hôpital Larrey, CHU Toulouse ; **Pr Julien Mazières, Valérie Julia, Anne Marie Basque** : Unité d'Oncologie Cervico-Thoracique Hôpital Larrey, CHU-Toulouse ; **Dr Sandrine Pontier**, Service de Pneumologie et Unité des Soins Intensifs, Clinique des voies respiratoires, Hôpital Larrey, CHU Toulouse ; **Pr Bruno Degano**, Pneumologie - CHRU de Grenoble ; **Dr Hervé Dutau**, Unité d'endoscopie thoracique, CHU de Sainte Marguerite, Marseille ; **Pr Meyer Elbaz**, Service de cardiologie B, Fédération cardiologie CHU Rangueil Toulouse ; **Dr Martine Eismein**, Conseil Général de la Haute-Garonne ; **Dr Régis Fuzier**, Département d'anesthésie, IUCT-Oncopole ; **Pr Michel Galinier**, Pôle cardiovasculaire et métabolique CHU Rangueil Toulouse ; **Pr Hermil Jean-Loup**, PU-MG, Faculté de Rouen ; **Pr Jean-Pierre Louvet, Pierre Barbe, Antoine Bennet**, UF de Nutrition, Service d'Endocrinologie, Maladies métaboliques et de Nutrition, CHU Rangueil Toulouse ; **Pr Mathieu Molinard**, Département de Pharmacologie, CHU Bordeaux, Université Victor Segalen, INSERM U657 ; **Pr Jean-Christophe Pagès**, Université Toulouse III, UFR de Médecine, CHU de Toulouse ; **Pr Jean-Philippe Raynaud, Marie Tardy**, Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, CHU de Toulouse-Hôpital La Grave ; **Pr Daniel Rivière, F. Pillard, Eric Garrigues**, Service d'Exploration de la Fonction Respiratoire et de Médecine du Sport, Hôpital Larrey, CHU Toulouse ; **Drs Fabienne Rancé, A. Juchet, A. Chabbert-Broué, Géraldine Labouret, G. Le Manach**, Hôpital des Enfants, Unité d'Allergologie et de Pneumologie Pédiatriques, Toulouse ; **Dr Jean Le Grusse, Dr Dominique Mora, Dr H. Naoun, M. Antonucci-Infirmière**, CLAT, Hôpital J.D, Toulouse ; **Dr J.P. Olives**, gastro-entérologue, Hôpital des Enfants, Toulouse ;

Drs Thierry Montemayor, Michel Tiberge, Unité des troubles du sommeil et Epilepsie, CHU Rangueil Toulouse ; **Pr Norbert Telmon**, Service de Médecine légale, CHU Rangueil Toulouse ; **Dr J. Palussiere**, Institut Bergonié, Bordeaux ; **Pr Jean-Jacques Voigt**, chef de service d'Anatomie et Cytologie pathologique ; **Pr Elizabeth Cohen-Jonathan Moyal**, département des radiations IUCT-Oncopole Toulouse ; **Christine Toulas**, Laboratoire d'oncogénétique ; **Laurence Gladieff**, service d'oncologie médicale ; **Viviane Feillel**, service de radioséniologie : IUCT-Oncopole - Toulouse. **Pr Rosine Guimbaud**, Oncologie digestive et Oncogénétique, CHU Toulouse et IUCT-Oncopole - Toulouse ; **Michel Olivier**, Anesthésiste-Réanimateur-Algologue, Hôpital Pierre Paul Riquet, CHU Purpan -Toulouse ; **Jean Claude Quintin**, chirurgie de la rétine, CHU Pierre Paul Riquet, Toulouse ; **Valérie Siroux**, INSERM U 823, Grenoble ; **Paul Valdiguié**, Professeur des Universités.

Alexandre Aranda, neurologue, clinique de l'Union, Toulouse ; **Edmond Attias**, ORL, chef de service au C.H. d'Argenteuil ; **P. Auburgan**, Médecine du Sport, Centre hospitalier de Lourdes ; **Maurice Benayoun**, Docteur en sciences odontologiques, Toulouse ; **André Benhamou**, Chirurgien dentiste, Toulouse, Directeur d'International Implantologie Center ; **Stéphane Beroud**, Médecine du sport, Maladies de la Nutrition et Diététique, Tarbes ; **Anne Chapell**, médecin, enseignante en éthique, Maison Jeanne Garnier, Paris ; **Jamel Dakhil**, Pneumo-Allergologue, Tarbes, praticien attaché Hôpital Larrey ; **Daniel D'Herouville**, médecin chef, Maison Jeanne Garnier, Paris ; **Carol Guinet-Duflot**, art-thérapeute, Maison Jeanne Garnier, Paris ; **Fanny**, infirmière, Maison Jeanne Garnier, Paris ; **Thomas Ginbourger**, Dr en STAPS/sociologie, Université Paul Sabatier Toulouse III. **Vincent Gualino**, Chirurgie de la rétine, CHU Pierre Paul Riquet, Toulouse ; **P.Y Farrugia**, kinésithérapeute, La Rochelle ; **Françoise Fournial**, Pneumologue, Isis médical, Toulouse ; **Gilles Jebrak**, service de pneumologie et de transplantation, Hôpital Bichat, Paris ; **Cyril Louvrier**, chirurgien ORL, Toulouse ; **Madeleine**, aide-soignante, Maison Jeanne Garnier, Paris ; **Christian Martens**, Allergologue, Paris ; **Marion Narbonnet**, psychomotricienne, Maison Jeanne Garnier, Paris ; **Michel Olivier**, Anesthésiste-Réanimateur-Algologue , Hôpital Pierre Paul Riquet, CHU Purpan - Toulouse ; **Jean-Claude Quintin**, Clinique Honoré Cave, Montauban ; CHU Lariboisière, Paris ; **Béatrice Raffegau**, bénévole, Maison Jeanne Garnier, Paris ; **Nouredine Sahraoui**, Laboratoire Teknimed, Toulouse ; **Pr Simon Schraub**, Professeur d'oncologie radiothérapie, Faculté de Médecine Université de Strasbourg ; **Laurence Van Overvelt**, chercheur Laboratoire Stallergènes ; **Camille Vatie**, Faculté de médecine et Centre de recherche St Antoine, Paris ; **Marie Françoise Verpilloux**, Recherche Clinique et Développement, Novartis Pharma ; **Bernard Waysenson**, Docteur en Sciences Odontologiques.

Laurence Adrover, Pneumologue ; **David Attias**, Pneumologue-Allergologue ; **Franç Berthoumieu**, chirurgie thoracique et vasculaire ; **Jacques Besse**, **Matthieu Lapeyre**, **Daniel Colombier**, **Michel Levade**, **Daniel Portalez**, Radiologues ; **Benjamin Elman**, Urologue ; **Vincent Misrai**, Urologue ; **Christophe Raspaud**, Pneumologue ; **Jacques Henri Roques**, Chirurgie générale et digestive ; **Michel Demont**, Médecine du Sport ; **Anne Marie Salandini**, **Florence Brannet-Hartmann**, **Christine Rouby**, **Jean René Rouane**, Neuroendocrinologie ; **Jean-Paul Miquel**, **Nicolas Robinet**, **Bernard Assoun**, **Bruno Dongay**, Cardiologie ; **Bruno Farah**, **Jean Fajadet**, **Bernard Cassagneau**, **Jean Pierre Laurent**, **Christian Jordan**, **Jean-Claude Laborde**, **Isabelle Marco-Baertich**, **Laurent Bonfils**, **Olivier Fondard**, **Philippe Leger**, **Antoine Sauguet**, Unité de Cardiologie Interventionnelle ; **Jean-Paul Albenque**, **Agustín Bortone**, **Nicolas Combes**, **Eloi Marijon**, **Jamal Najjar**, **Christophe Goutner**, **Jean Pierre Donzeau**, **Serge Boveda**, **Hélène Berthoumieu**, **Michel Charrançon**, service de Rythmologie ; **Thierry Ducloux**, Médecine Nucléaire ; **Raymond Despax**, Oncologie ; **Dr Philippe Dudouet**, service de Radiothérapie, Clinique Pasteur, Toulouse.

Jacques Arlet, Professeur des Universités, Ecrivain ; **Laurent Arlet**, Rhumatologue, Toulouse ; **Elie Attias**, Pneumo-Allergologue, Toulouse ; **Sébastien Baleizao**, médecin généraliste ; **Paul Bellivier**, artiste-peintre ; **Olivier Bendries**, informaticien ; **Reine Benzaquen**, peintre-sculpture ; **Jean-Paul Bounhoure**, Professeur à l'Université, Membre de l'Académie Nationale de Médecine ; **Clara Boutet**, doctorante en sociologie ; **Jean-Jacques Brossard**, chercheur associé, centre d'études et recherches sur la police ; **Pierre Carles**, Professeur Honoraire des Universités ; **Jean Cassigneul**, Gastro-entérologue, Toulouse ; **Pierre-André Delpla**, PCU-PH, Médecine légiste et psychiatre - CHU Rangueil, Toulouse ; **Hamid Demmou**, Université Paul Sabatier ; **Jean Pierre Donzeau**, Cardiologie-Rythmologie, Toulouse ; **Pascal Dupond**, Professeur agrégé de Philosophie ; **Arlette Fontan**, Docteur en philosophie, Enseignante à l'ISTR de Toulouse ; **Alain B.L. Gérard**, Juriste, philosophe ; **Jean-Philippe Derenne**, Professeur des universités, Ancien chef de service de pneumologie et réanimation à la Salpêtrière-Paris, **Jocelyne Deschaux**, Conservateur du Patrimoine écrit à la B.M. de Toulouse ; **Didier Descouens**, ORL, Toulouse ; **Stéphane Dutournier**, Acrobate ; **Pr Yves Glock**, Chirurgie cardio-vasculaire, CHU Rangueil Toulouse ; **Nicole Hurstel**, Journaliste, écrivain ; **Serge Krichewsky**, haubois à l'Orchestre National du Capitole de Toulouse ; **Hugues Labarthe**, Enseignant à l'université, Saint Etienne ; **Marie Larpent-Menin**, journaliste ; **Vincent Laurent**, Docteur en droit privé, Toulouse ; **David Le Breton**, Professeur de sociologie à l'Université Marc Bloch de Strasbourg, Membre de l'UMR "Cultures et sociétés en Europe" ; **Paul**

Léophonte, Professeur des Universités, correspondant national (Toulouse) de l'Académie de Médecine ; **Isabelle Le Ray**, Peintre, créatrice de Tracker d'Art ; **Christian Marc**, Comédien ; **Jezabel Martinez**, Cardiologue, Coutras ; **Michel Martinez**, Agrégé de Lettres, docteur d'Etat en Littérature ; **Charlotte Maubrey-Hebral**, Professeure agrégée de Lettres Modernes ; **Simone Mergui**, Docteur en chimie-physique ; **Jean Miguères**, Professeur honoraire des Universités ; **Michel Miguères**, Pneumo-Allergologue, Nouvelle Clinique de L'Union-Saint-Jean ; **Sophie Mirouze**, Festival International du Film de la Rochelle ; **Montebello Guy**, neurolo-psychiatre, Toulouse ; **Morué Lucien**, **Domingo Mujica**, alto-solo, orchestre national du Capitole de Toulouse ; **Florence Natali**, professeure agrégée de philosophie ; **Georges Nouvet**, Professeur Honoraire des Universités ; **Henri Obadia**, Cardiologue, Toulouse ; **Christophe Pacific**, docteur en Philosophie ; **Mireille Pénochet** ; **Sophie Pietra-Fraiberg**, Docteur en philosophie ; **Laurent Piétra**, Docteur en philosophie ; **Gérard Pirlot**, Professeur de psycho-pathologie Université Paris X, Psychanalyste, Membre de la Société psychanalytique de Paris, Psychiatre adulte, qualifié psychiatre enfant/adolescent. ; **Anne Pouymayou**, Professeur de Français ; **Jacques Pouymayou**, Anesthésiste-Réanimateur, IUCT-Oncopole ; **Aristide Quérian**, chirurgien cardio-vasculaire ; **Lucien Ramplon**, Procureur général honoraire, "Président des toulousains de Toulouse" ; **Claire Ribau**, Docteur en éthique médicale ; **Isabelle Richard**, doyenne de la faculté de médecine d'Angers ; **Guy-Claude Rochemont**, Professeur, membre fondateur, ancien président et membre de Conseil d'administration de l'Archive ; **Nicolas Salandini**, Doctorant en philosophie ; **Manuel Samuelides**, Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, Pr honoraire de mathématiques appliquées à l'Ecole Nationale Supérieure de l'Aéronautique et de l'Espace ; **Didier Sicard**, Ancien président du comité consultatif d'éthique ; **Stéphane Souchu**, Critique de cinéma ; **Pierre-Henri Tavoillot**, Maître de conférence en philosophie morale et politique à l'université Paris-Sorbonne, président du Collège de Philosophie ; **Ruth Tolédano-Attias**, Docteur en chirurgie dentaire, DEA de philosophie, Docteur en Lettres et Science Humaines ; **Emmanuel Toniutti**, Ph.D. in Théologie, Docteur de l'Université Laval, Québec, Canada ; **Shmuel Trigano**, Professeur de sociologie-Université Paris X-Nanterre, Ecrivain Philosophe ; **Marc Uzan**, Endocrinologue, Toulouse ; **Jean Marc Vergnes**, DRE INSERM-U825 ; **Pierre Weil**, Agronome et chercheur ; **Christian Virenque**, Professeur émérite, Université Paul Sabatier - Toulouse ; **Muriel Welby-Gieusse**, Médecin phoniatre, choriste et pianiste ; **Muriel Werber**, Dermatologue, Toulouse.

Sommaire de tous les articles parus dans la revue *Médecine et Culture*

Numéro 1 :

B.P.C.O.

R. Escamilla, A. Didier, M. Murriss

Médecine et Ethique

E. Attias

Concepts fondamentaux des religions monothéistes

R. Toledano-Attias, L. Pietra, H. Demmou

Le tenor est en prison

J. Pouymayou

Etat des lieux du cinéma français

S. Mirouze

Numéro 2

Recommandations pour le suivi médical des patients asthmatiques

Anaes et Afsaps

La désensibilisation allergénique : intérêt de la voie sublinguale

M. Miguères

Orientations diagnostiques du cancer de la prostate

B. Elman

L'endocardite infectieuse d'origine dentaire

M. Benayoun

Les citrons de Sicile

J. Pouymayou

Laïcité, religions, incroyance : les valeurs

E. Attias, A. Fontan, H. Demmou, A.B.L. Gérard

La mutation numérique du cinéma

S. Souchu

Numéro 3

Sport et Médecine

F. Carré, D. Rivière, A. Didier, E. Garrigue, B. Waysenson

Le sport est-il dangereux pour la santé ?

D. Rivière

Sport : société et économie

E. Attias

Réflexion sur le sport

E. Attias, R. Toledano-Attias

Milon de Croton

J. Pouymayou

Sculpture

J. Miguères

Cinéma

Une brève présentation de la cinémathèque de Toulouse

G.-C. Rochemont

La Rochelle, pour le seul plaisir du cinéma

S. Mirouze

Pour filmer la boxe, le cinéma prend des gants

S. Souchu

Musique

Derrière le mur du son

S. Krichewsky

Numéro 4

Ronchopathie et apnées du sommeil

T. Montemayor, M. Tiberge, B. Degano, E. Attias, J. Amar
A.M. Salandini, Ch. Rouby, F. Branet, J.R. Rouane,
A. Didier, K. Sedkaoui, F. Fournial

Procès médicaux en France

L. Vincent

La superstition

E. Attias, L. Piétra, N. Salandini, E. Toniutti,
Ch. Raspaud, L. Remplon,

Les Sybarites

J. Pouymayou

Musique : Mozart

D. Descouens, S. Krichewsky

Photo

L. Arlet

Numéro 5

L'obésité

J.P. Louvet, P. Barbe

Poids, troubles du comportement alimentaire et fonction ovarienne

J.P. Louvet, A. Bennet

La gastroplastie

F. Branet-Hartmann, Ch. Rouby, A.M. Salandini, J.H. Roques

Le concept d'alexithymie

M. Tardy, J.Ph. Raynaud

Le dossier médical personnel

V. Laurent

Le corps

D. Le Breton, E. Attias, R. Tolédano-Attias, L. Piétra,
S. Beroud, H. Obadia

Le ballet du capitole de Toulouse

Nanette Glushahk, Michel Rahn

Les croissants

J. Pouymayou

Cinéma : le burlesque contemporain des frères Farreili

S. Souchu

Peinture

H. Obadia

Numéro 6

Nouveautés en cardiologie

J.P. Albenque, A. Bortone, N. Combes, E. Marijon, J. Najjar, Ch. Goutner,
J.P. Donzeau, S. Boveda, H. Berthoumieu, M. Charrançon M. Galinier, M. Elbaz,
J. Amar B. Farah, J. Fajadet, B. Cassagneau, J.P. Laurent, Ch. Jordan, J.C. Laborde,
I. Marco-Baertich, L. Bonfils, O. Fondard, Ph. Leger, A. Sauguet
J.-P. Miquel, N. Robinet, B. Assoun, B. Dongay, D. Colombier

Le cœur dans tous ses états

R. Tolédano-Attias, L. Piétra, G. Pirlot, Y. Glock 37

Dix jours en Octobre

J. Pouymayou

Théâtre et société : de Sophocle à Koltès

Ch. Marc

Toubib Jazz Band

L. Arlet

Hommage : Albert Richter

E. Attias

Numéro 7

Journée Toulousaine d'Allergologie

Pr A. Didier, M. Miguères, J. Dakhil,
F. Rancé, A. Juchet, A. Chabbert-Broué,
G. Le Manach

Les Allergènes Recombinants

L. Van Overvelt

Le syndrome obésité-hypoventilation

S. Pontier, F. Fournial, L. Adrover

L'orthèse d'avancée mandibulaire

G. Vincent

Imagerie de l'aorte abdominale

M. Levade, D. Colombier

Les médecins philosophes

E. Attias, H. Labarthe 29

Musique : Le Piano

P. Y. Farrugia

Les Cénobites ; OK

J. Pouymayou

Numéro 8

Nouveautés en Oncologie

J.-J. Voigt, R. Aziza, N. Sahraoui D. Portalez,

T. Ducloux, R. Despax, J. Mazières 20

Réflexions sur les âges de la vie

P.-H. Tavoillot, G. Pirlot, L. Piétra

E.R.A.S.M.E.

J. Deschaux

Les athlètes du son

P. Y. Farrugia

Le coureur de Marathon

J. Pouymayou

Le festival de Cannes

E. Attias

Numéro 9

Nouveautés en oncologie

H. Dutau, Ch. Hermant, Ch. Raspaud, Ph. Dudouet,

E. Cohen-Jonathan Moyal, Ch. Toulas, R. Guimbaud,

L. Gladieff, V. Feillel, V. Julia, A.-M. Basque, J. Mazières

La responsabilité

E. Attias, S. Pietra-Fraiberg, R. Tolédano-Attias

V. Laurent, N. Telmon

Phedou

C. Ribau, P. Dupond, J.-P. Marc-Vergnes

La police scientifique

J.J. Brossard

Musique

Deux générations de musiciens : L. Morué, D. Mujica.

Bon anniversaire, Maestro

J. Pouymayou

Peinture

P. Bellivier

Un personnage du bain turc d'Ingres

P. Léophonte

Numéro 10

La BPCO en 2009

G. Jebrak

La violence

R. Tolédano-Attias, E. Attias

D. Le Breton, G. Pirlot, P.A Delpla

Katherine Mansfield

P. Léophonte

La Sultane Créole

J. Pouymayou

Musique : de la violence et autres dissonances

S. Krichewski

L'école du cirque

S. Dutourmier

Le cinéma en DVD

S. Mirouze

Numéro 11

Etude sociologique du recours aux médecines parallèles en cancérologie

S. Schraub

Journée toulousaine d'Allergo-Pneumologie

L. Têtu, M. Lapeyre-Mestre, A. Juchet, M Miguères

L'Institut Pasteur

S. Mergui

Les rapports humains

R. Tolédano-Attias, E. Attias

Hector Berlioz

M. Penochet

Le français qui sauva Bismarck

J. Pouymayou

Charlie Chaplin

E. Attias

Numéro 12

Sport et maladies graves

D. Rivière

Anévrisme athéromateux de l'aorte abdominale

Ph. Léger, A. Sauguet, Ch. Jordan

Montaigne

E. Attias, R. Tolédano-Attias, G. Pirlot

Peinture : Le Pastel

P. Bellivier

Musique : Carlo Gesualdo

M. Penochet

Le tyran, le savant et la couronne

Curzio Malaparte "une vie de héros"

J. Pouymayou

Chopin et la maladie des passions tristes

P. Léophonte

L'étrange docteur Maï

C. Corman

Numéro 13

Comment mettre en place la VNI dans l'IRC

S. Pontier-Marchandise

L'orthèse d'avancée mandibulaire

R. Cottancin

Aspects atypiques du myocarde en scanner et en IRM

D. Colombier, O. Fondard, M. Levade, J. Besse, M. Lapeyre

La Justice

E. Attias, R. Tolédano-Attias, S. Pietra-Fraiberg

Musique : Robert Schumann

M. Penochet

Le plus beau tableau du monde ou le peintre, l'écrivain et le soldat

J. Pouymayou

La peste à Venise (1347-1630)

P. Léophonte

Numéro 14

Agriculture et santé durable

Pierre Weil

Allergie au Ficus Benjamina

D. Attias

Voltaire

E. Attias, R. Tolédano-Attias,

Ch. Maubrey, A. Pouymayou

L'affaire Druaux

S. Baleizao, G. Nouvet

Le Collège de France

R. Tolédano-Attias

Buster Keaton

E. Attias

Franz List

M. Penochet

Coq au vin

J. Pouymayou

Le mot de la fin

P. Léophonte

Numéro 15

Vers une reconnaissance de l'allergie

Ch. Martens

La pompe à insuline chez le patient diabétique

C. Vatiér

Crise des transmissions

R. Tolédano-Attias, E. Attias, M. Martinez, D. Le Breton

M. Samuelides, G. Pirlot

Les jardins d'Eyrignac

E. Attias

La dague de miséricorde

J. Pouymayou

Une lecture de Frédéric Prokosch

P. Léophonte

Numéro 16

La tuberculose hier et aujourd'hui

J. Le Grusse

Vivre coliqueux à Rome

À partir du journal de voyage de Michel de Montaigne

J. Martinez

Réflexions sur la mort

N. Telmon, E. Attias, L. Pietra,

G. Pirlot, D. Le Breton,

Ch. Maubrey-Hebral 1

La voix de la mort

J. Pouymayou

Les gladiateurs et la médecine cannibale

J. Ph. Derenne

Jules Verne

M. Uzan

Laurel et Hardy

E. Attias

Entretien avec Joan Jorda, peintre et sculpteur

P. Léophonte

Numéro 17

La tuberculose pédiatrique

D. Mora, G. Labouret, H. Naoun,

M. Antonucci, M. Esmein

Jean de la Fontaine : la vie, l'oeuvre, les fables

E. Attias, S. Fraiberg-Pietra, Ch. Hebral, R. Toledano-Attias

La Castapiane

J. Pouymayou

Harold Lloyd

M. Uzan

L'histoire des castrats et Farinelli

M. Pénochet

Pontormo et le syndrome de Stendhal

P. Léophonte

Numéro 18

La vieillesse

E. Attias, D. Le Breton, R. Toledano-Attias, J. Marinez

Soins palliatifs et fin de vie

E. Attias

Verdi, deux siècles sans une ride

J. Pouymayou

Amadeus, Don Giovanni, Don Giacomo

P. Léophonte

Numéro 19

Syndrome d'apnée du sommeil : étude pluri-disciplinaire

D. Attias, A. Aranda, C. Louvrier,
V. Misrai, J.C. Quintin, V. Gualino

L'art thérapie en soin palliatif

C. Guinet-Duflot

Regards sur l'individualisme contemporain

R. Tolédano-Attias, L. Pietra, E. Attias

Victor Hugo : L'itinéraire politique d'un grand poète

J.P. Bounhoure

Les clés de la Bastille

P. Pouymayou

Aimer, admirer ou plaindre Emma : une lecture de Madame Bovary

P. Léophonte

Numéro 20

Journée toulousaine d'Allergologie

V. Adoue, V. Siroux, F. Bienvenu, M. Mígueres, J.-P. Olives

J'ai vécu la médecine d'urgence

Ch. Virenque

Deux médecins méridionaux, pionniers de la cardiologie

J.-P. Bounhoure

Socrate

E. Attias, R. Tolédano-Attias, L. Piétra

L'effet Papillon

J. Pouymayou

Christian de Duve

P. Léophonte

Numéro 22

L'hypnose est-elle efficace contre le trac chez les artistes ?

M. Welby-Gieusse

La Liberté

E. Attias, D. Le Breton, L. Pietra, Ch. Hebral, J.P Bounhoure

Être libre sous le joug...

P. Léophonte

Les poissons rouges et la poudre blanche

J. Pouymayou

Georges Brassens

E. Attias

Numéro 21 : Morceaux choisis 1

David Le Breton

Obsolécence contemporaine du corps :

Visages du vieilir

Que transmettre aujourd'hui ?

Pierre Henri Tavoillot

Philosophie des âges de la vie

Ruth Tolédano-Attias

Quel est l'impact de l'individualisme sur les rapports humains

Réflexions sur la violence

Crise ou rupture des transmissions

Socrate : la tâche du philosophe

Elie Attias

La superstition : analyse et dérapages

A la découverte de Voltaire

Réflexions sur la Justice

L'Amitié

Gérard Pirlot

Violence et « biolence » à l'adolescence

Montaigne : Le « je » subjectif construit dans la réverbération mélancolique... des absents

Laurent Piétra

Quelques variations sur le thème de « l'homme sans âge » de Mircéa Eliade et F.F Coppola

« Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît point »

Jézabel Martinez

Le regard littéraire sur la vieillesse à la Renaissance

Sophie Fraiberg-Piétra

La responsabilité : approche éthique

Charlotte Hébral

Le chêne et le roseau

Paul Léophonte

D'un labyrinthe de curiosités au fleuve Alphée avec Roger Caillois

Amadéus, Don Giovanni, Don Giacomo

Pontormo et le syndrome de Stendhal

Jean Paul Bounhoure

Goya : sa maladie, son œuvre

Sébastien Baleizao et Georges Nouvet

L'affaire Druaux

Serge Krichewsky

De la violence et autres dissonances

Anne et Jacques Pouymayou

Voltaire et Calas

Elie Attias

Charlie Chaplin

Jacques Pouymayou

Les clés de la Bastille

Le coq au vin

Numéro 23 : Morceaux choisis 2

Ruth Tolédano-Attias

Approche philosophique des rapports humains

L'élaboration du concept de *responsabilité* dans la philosophie platonicienne

Elie Attias

Individualisme et Solitude

Le procès de Socrate

David Le Breton

Violences et jeunes des quartiers de Grands Ensembles

Du cadavre

Gérard Pirlot

La mort qui ronge inconsciemment dans les manifestations psychiques

Laurent Piétra

D'où vient que la superstition ne meurt point ?

L'individualisme

Charlotte Hebral

La mort dans *Les Fleurs du mal*

Micromégas (1752)

Sophie Fraiberg-Piétra

Légalité et légitimité

Jézabel Martínez

« Vivre coliqueux à Rome ».

A partir du Journal de voyage de Michel de Montaigne

Jean Paul Bounhour

Victor Hugo : l'itinéraire politique tortueux d'un grand poète

Paul Léophonte

Un personnage du bain turc d'Ingres

Chopin et la maladie des passions tristes

Jacques Pouymayou

Le plus beau tableau du monde

Le coureur de Martahon

Marc Uzan

Lire ou relire Jules Verne aujourd'hui

Jacques Arlet

Poètes toulousains de la Belle Epoque

Numéro 24 :

Jacques Pouymayou

A la poursuite de l'antalgie

Michel Olivier

Douleur et Urgence

Muriel Welby-Giesse

Chant et reflux

Elie Attias

Comment définir le bonheur ?

Ruth Tolédano-Attias

Peut-on rechercher le bonheur à l'heure de l'arbitraire ?

Laurent Piétra

Le bonheur doit-il être achevé ?

Charlotte Hebral

La littérature et le bonheur

Paul Léophonte

Un souvenir de Sviatoslav Richter (1915_1977)

Pierre Carles

Beaux tuberculeux

Elie Attias

Pierre Dac

Numéro 25

Guy Laurent, Gisèle Compaci

L'accompagnement des patients en cancérologie

Jean Paul Bounhour

Maladie coronaire et sexe féminin

Aristide Querian

Histoire de la chirurgie cardiaque

Elie Attias

Réflexions sur la jalousie

Gérard Pirlot

La jalousie : du pathologique à la « normalité » d'un affect inscrit au plus profond de l'humain et de l'humanité

Paul Léophonte

Un génie presque oublié, Laennec

Pierre Carles

Et Zeus nomina les étoiles

Jacques Pouymayou

L'homme qui détourna le fleuve

Apothéose, A Denis Dupoirion

Numéro 26 : Un cheminement philosophique de Ruth Tolédano-Attias

La "juste mesure" et la démesure
Approche philosophique du corps
Le cœur politique : le courage, la cordialité, l'amitié et la justice dans la cité
L'amour courtois : le cœur en émoi pour des amours impossibles
Réflexions sur la violence
Approche philosophique des rapports humains
« Des cannibales » : le paradoxe de Montaigne. Qui est le plus barbare ?
La justice avec ou sans la démocratie
Voltaire : *Candide ou l'optimisme*
Crise ou rupture des transmissions
Peut-on parler de la dimension philosophique des Fables de La Fontaine ?
Vieillesse et sagesse
Quel est l'impact de l'individualisme sur les rapports humains ?
Peut-on rechercher le bonheur à l'heure de l'arbitraire ?
Socrate : la tâche du philosophe
Lectures et commentaires :
- *Storytelling, la machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, de Christian Salmon
- *Expériences de la douleur : Entre destruction et renaissance* de David Le Breton.
- *Eclats de voix. Une anthropologie des voix* de David Le Breton
- *Tous gros demain ?* (2007) et *Mon assiette, ma santé, ma planète* (2010) de Pierre Weill.

Numéro 27 :

Paul Léophonte

Une brève histoire de la tuberculose

Jean Paul Bounhoure

La mort de Gustave Mahler

Bref rappel sur l'histoire des endocardites malignes

Cécile Décultot, Jean-Loup Hermil, Sébastien Baleizao

Comment les médecins généralistes appliquent la bientraitance lors des visites à domicile

Ruth Tolédano-Attias

Rire/Aimer/Joie

David Le Breton

Quand le rire fait police

Charlotte Hebral

Le rire en littérature

Elie Attias

Le Burlesque

Christian Virenque

Double anniversaire

Pierre Carles

Les voyageurs de Jules Verne sont malades

Jacques Pouymayou

La souris du paradis

Numéro 28 :

Jean Paul Bounhour

Manifestations cardio-vasculaires et substances récréatives

Christian Virenque

Kéraunopathologie et médecine kéraunique

Thomas Ginsbourger

Activité physique et cancer

Ruth Tolédano-Attias

Mensonge : malaise et aliénation

Laurent Pietra

Le mensonge comme action

Charlotte Hebral

Mensonge littéraire. Une voie véritable ?

Elie Attias

Superstition et Mensonge

Paul Léophonte

Huitième Commandement et mensonge médical vertueux,

ou vérité nuancée

Jacques Pouymayou

Le peintre et les architectes

Numéro 29 : Pensées et Réflexions de Elie Attias

Sport et Économie

Réflexion sur le sport. Jusqu'où la performance ?

Le corps dans tous ses états

Les médecins philosophes

Ma responsabilité envers autrui ou le devoir de responsabilité

La violence à travers des citations

L'amitié

Michel de Montaigne

Réflexion sur la justice

À la découverte de Voltaire

Observation et analyse de la crise de transmission

La mort dans tous ses états

Jean de La Fontaine

Vieillesse et perte d'autonomie

Soins palliatifs et fin de vie : Réflexion

Individualisme et Solitude

Le procès de Socrate

Réflexions sur la liberté

Réflexions sur la jalousie

Comment définir le bonheur

Le rire : le Burlesque

Mensonge et superstition

Chroniques

- La Laïcité

- Albert Richter : champion et humaniste

- Le festival de Cannes

- Charlie Chaplin

- Buster Keaton

- Stan Laurel et Olivier Hardy

- Georges Brassens

- Pierre Dac

Numéro 30 :

Jacques Pouymayou

Analgésie périmerveuse et douleurs du cancer
L'analgésie intrathécale en douleur cancéreuse

Régis Fuzier

Analgésie périmerveuse continue et douleur carcinologique

Ruth Tolédano-Attias

Que peut la raison face aux émotions ?

Elie Attias

Quand l'émotion l'emporte sur la raison

Florence Natali

La fragilité de Médée

Charlotte Hebral

Ce que dit l'émotion à la raison

Manuel Samuelidès

Histoire de la raison scientifique

Paul Léophonte

Chronique : L'Art d'Hammershoi

Jacques Pouymayou

Nouvelle : Un monde connecté ou l'avenir numérique radieux

Numéro 31 :

Christian Virenque

Une brève histoire du SAMU 31

Louis Lareng ; Hommage

Richard Aziza, R. L. Cazzato, X. Buy, J. Palussiere

Perspectives du radiologue interventionnel dans la prise en charge des métastases osseuses

Florence Natali

Difficile vérité

Laurent Pietra

Le Lévitte d'Ephraïm de Rousseau : texte clef

Manuel Samuelidès

Développement de l'intelligence artificielle

Ruth Tolédano-Attias

Un paradoxe contemporain : la culpabilité héréditaire

Charlotte Hebral

Le mentir-vrai au théâtre : un jeu pour la vérité

Paul Léophonte

Un miracr toscan

Jacques Pouymayou

L'aviateur et le philosophe

Brigitte Hedel-Samson et Michèle Tosi

Œuvres ultimes

Elie Attias

Editorial

A lire

Numéro 32 : Nouvelles : Jacques Pouvmavou

Incipit

Le ténor est en prison

Les citrons de Sicile

Milone de Crotone

Les Sybarites

Les croissants

Dix jours en octobre

Les cénobites tranquilles

OK

Le coureur de Marathon

Bon anniversaire, Maestro

La sultane créole

Le français qui sauva Bismarck

Le tyran, le savant et la couronne

C.Malaparte, « une vie de héros »

Le plus beau tableau du monde

Coq au vin

La dague de la miséricorde

La voix du mort

La castapiane

Verdi, deux siècles sans une ride

Les clefs de la Bastille

L'effet papillon

Les poissons rouges et la poudre blanche

Le coureur de Marathon

L'homme qui détourna le fleuve

Apothéose

La souris du paradis

Le peintre et les architectes

Un monde connecté

L'aviateur et le philosophe

Le Nobel inattendu

Numéro 33 :

Elie Attias

Editorial

Paul Léophonte

Les fléaux infectieux, une fatalité de la condition humaine

Philocalie

Jean Cassigneul

Petite histoire des grandes épidémies

Jean Paul Bounhoure

L'apport de Claude Bernard à la physiologie et à la pensée médicale

Histoire de la cardiologie à Toulouse (2020)

Christian Virenque

Vivre, survivre, revivre

Ruth Tolédano-Attias

Passage d'une question épistémologique à une question éthique : Apparence et Virtuel

Florence Natali

Du visage au regard

Charlotte Hebral

Le professeur et le visage virtuel

Laurent Pietra

Le visage virtuel : une face dans la foule ?

Jacques Pouymayou

Le bras de la pompe

Incipit : solutions

Poèmes du covid

Serge Krichewsky

Beethoven

Elie Attias

A lire, les Livres

Numéro 34

Elie Attias

Editorial

Jacques Pouymayou

Médecine et Culture

Jean-Christophe Pagès et Jérôme Ausseil

L'ARN, molécule aux origines de la vie et médicament de la médecine ciblée

Jean Pierre Donzeau

Balade des virus à Paris

Elie Attias

Molière, sa vie, son œuvre, ses idées, sa philosophie

Florence Natali

L'Impromptu de Versailles de Molière

Ruth Tolédano-Attias

Tartuffe : le voile se lève sur l'imposteur

Charlotte Hebral

Molière est-il comique ?

Paul Léophonte

La comédie médicale au temps de Molière

Louis Codet

Le prince de Ligne

Michel Miguères

Périclès

Guy Montebello

Gaëtan Gatian de Clérembault

Du masque à la personne

Jacques Pouymayou

Le mot de la fin

Poquelin

Elie Attias

Lectures. Hommage au Pr Jean Miguères

Numéro 35

Elie Attias

Editorial

Christian Virenque

Quand les soignants viennent du ciel

Pierre Valdiguié

L'hydrogène, source d'énergie

Charlotte Hebral

La maison, cet obscur objet du désir

Florence Natali

Peut-on vivre sans exister ?

Ruth Tolédano-Attias

La dialectique platonicienne comme forme de purification du logos

A lire : Le mythe d'Er. La responsabilité du choix

Laurent Pietra

La connaissance éthique

Elie Attias

A la rencontre d'Aristote...A lire : Aristote, La vertu

Clara Boutet

Co-construire la prévention en santé à partir des représentations sociales

Paul Léophonte

Portraits de femmes

Jacques Pouymayou

A l'ombre des géants... Le dernier condotière

Numéro 36

Elie Attias

Editorial

Jean Paul Bounhoure

Bref rappel historique de l'infarctus du myocarde

Paul Léophonte

Serment d'Hippocrate, bonne mort et pratique médicale

Elie Attias

Diderot : la vie, l'œuvre...

David Le Breron

Diderot et l'apprentissage de la vue : autour de la Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient.

Florence Natali

Diderot, Le Supplément au voyage de Bougainville : Que cache l'hospitalité ?

Charlotte Hebral

Jacques le fataliste et son maître

Ruth Tolédano-Attias

Le paradoxe du comédien

Jean Paul Bounhoure

Madame de Staël

Paul Léophonte

Une amazone au destin balzacien

Jacques Pouymayou

Des chansons et des guerres

Elie Attias

Lectures.

Numéro 37

Elie Attias

Editorial

Jean-Pierre Donzeau

Histoire de la rythmologie

Elie Attias

Victor Hugo : la vie, l'œuvre,

Laurent Pietra

Victor Hugo : le modèle du grand-père

Florence Natali

Hugo et l'écriture de l'histoire : une lecture de Claude Gueux

Ruth Tolédano-Attias

L'abolition de l'esclavage : une question en suspens dans l'œuvre de Victor Hugo

Paul Léophonte

Un poète et romancier pour *Happy Few*

Jean Paul Bounhoure

Gambetta

Honoré et la médecine

Michel Miguères

Qui êtes-vous Madame Bovary ?

Jacques Pouymayou

Le repos du militaire

Librettiste à l'insu de son plein gré

Elie Attias

Lectures.

Numéro 38

Elie Attias

Editorial

Christian Virenque

Toulouse voit naître la médecine de catastrophe

Paul Léophonte

L'air le souffle, la vie

Jean-Paul Bounhoure

Honoré de Balzac et la médecine

Napoléon III, visionnaire ou imposteur ?

Florence Natali

L'empathie : un intérêt bien compris

Ruth Tolédano-Attias

Spinoza : La liberté et la raison au fondement de l'État

Laurent Pietra

Qu'est-ce qui fonde une croyance ?

Elie Attias

Albert Camus : la vie, l'œuvre,

Jacques Pouymayou

Pirates et philosophes

Michel Miguères

Quelle est ta révolte Antigone ?

Brigitte Hedel Samson

Daniel Cordier

Elie Attias

Lectures

Numéro 39

Elie Attias

Editorial

Christian Virenque

Pour que la mer ne soit plus un désert médical

Paul Léophonte

Une fin de vie à son gré

Nostalgie symphonique

Poil de carotte écrivain

Laurent Pietra

Démocratie et autorité

Florence Natali

L'amitié au cœur de la confiance ?

Ruth Tolédano-Attias

Cynismes

Michel Miguères

Édipe, l'homme qui en savait trop

Jacques Pouymayou

Le testament du Condottiere

Elie Attias

Philosophes et Médecins

Lectures : - Sénèque : La vie heureuse

- A. Camus : Le premier homme

- Paul Eluard : Liberté

**Vous pouvez lire et télécharger tous les articles sur le site
medecinetculture.com**

Achevé d'imprimer

G.N. Impressions - 31340 Villematier

Email : gnimpressions@gmail.com

Dépôt légal : décembre 2024